GUERRE

ET NÉGOCIATIONS

DE HOLLANDE

EN 1672.

MORT DES FRÈRES DE WITT.

Ce travail historique, dont nous devons la communication à M. Mignet, fait partie des nouveaux volumes qu'il doit publier sur les négociations du règne de Louis XIV, et qui contiennent les curieux préparatifs diplomatiques de l'invasion de la Hollande et les importantes suites de cette guerre (1). Pendant quatre ans, Louis XIV négocia dans toute l'Europe la ruine de cette république avec une persévérance qui ne se rebuta pas un seul instant et avec une habileté profonde. Il conclut des traités d'alliance offensive avec le roi d'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster pour l'attaquer

(1) IIIe et IVe volumes des *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV*, dans la grande collection de documens inédits sur l'histoire de France, publiée par le gouvernement.

en même temps par mer et par terre; des traités de neutralité avec l'empereur d'Allemagne et plusieurs princes de l'empire, pour qu'ils la laissassent envahir sans la défendre; un traité de coopération éventuelle avec le roi de Suède pour qu'il fît marcher ses troupes contre ceux qui tenteraient de la secourir. Lorsqu'il eut ainsi complètement isolé la Hollande et qu'il eut pris toutes les mesures pour l'accabler, il lui déclara la guerre au printemps de 1672 et l'envahit. Le récit qu'on va lire forme la suite et en quelque sorte le dénouement de toutes les négociations préliminaires, que M. Mignet expose dans toute leur nouveauté et toute leur étendue, d'après les documens inédits déposés aux archives des affaires étrangères.

Après la déclaration de guerre, Louis XIV partit de Saint-Germain, le 28 avril 1672, pour entrer en campagne. Il se rendit à Charleroi, où il arriva le 5 mai. L'armée qu'il avait réunie sur la Sambre et dans les Ardennes était composée d'environ cent dix mille hommes. Elle était bien équipée, munie, ce qui ne s'était pas vu encore, des batteries de campagne et de siége nécessaires pour cette grande expédition (1). D'immenses approvisionnemens l'attendaient sur la Meuse et sur le Rhin (2), et elle devait être commandée par les plus habiles capitaines du siècle.

Le duc de Luxembourg, à la tête d'un corps, fut détaché pour se rendre auprès de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, et prendre le commandement de leurs troupes auxiliaires (3). Le prince de Condé forma l'avant-garde avec trente mille hommes. Le reste de l'armée s'élevant à quatre-vingt mille hommes, placé sous les ordres immédiats du roi, eut le duc d'Orléans pour généralissime et le vicomte de Turenne pour général réel (4).

On pouvait attaquer les Provinces-Unies par deux côtés : par la Meuse ou par le Rhin. Le prince de Condé proposa de prendre d'abord Maëstricht, qui appartenait à l'électeur de Cologne, évêque de Liége,

(1) « Louis XIV entra en campagne, dit Napoléon dans l'examen des campagnes de Turenne, avec plus de cent mille hommes, les trois quarts en infanterie, ayant un équipage de siége et de campagne; cela forme une nouvelle ère de l'art militaire. » (*Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 128.) — Turenne avait présidé lui-même à tous les préparatifs de la campagne. (*OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 115.)

(2) Voir le *Premier état du maréchal de Turenne*, intitulé : VIVRES ET MUNITIONS POUR LA MEUSE ET LE RHIN, dans les *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 116-117.

(3) Lettres de Louis XIV à l'électeur de Cologne et à l'évêque de Munster. (*OEuvres*, t. III, p. 131-132.)

(4) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 124 126. — *Histoire du vicomte de Turenne*, par Ramsay, t. I, p. 441-442 (édition in-4°; Paris, 1735).

mais qu'occupaient les troupes des États-Généraux des Provinces-Unies, afin d'assurer les derrières de l'armée et de tenir les Espagnols en échec. Le vicomte de Turenne ne partagea point cette opinion. Maëstricht était une ville très forte : sa garnison, à laquelle s'était réuni un corps espagnol, s'élevait à douze mille hommes. Il était à craindre qu'elle ne résistât long-temps, et que les lentes opérations d'un siége ne permissent aux Hollandais de préparer une défense plus vigoureuse et n'empêchassent la grande armée d'invasion d'exécuter son entreprise. Il fut d'avis de s'emparer de Maseyck, située sur la Meuse, à quelques lieues en dessous de Maëstricht ; de laisser dans cette place un corps d'observation destiné à bloquer Maëstricht et à contenir les Pays-Bas espagnols, et de marcher ensuite vers le Rhin pour tourner les Provinces-Unies et les attaquer au cœur même de leur puissance.

Cette opinion prévalut. Le vicomte de Turenne se présenta avec vingt mille hommes devant Maseyck, qu'il investit le 14 mai, qui se rendit le 15, dont il fit relever les fortifications et où il laissa une garnison considérable sous les ordres du comte de Chamilli (1). Après cette opération préliminaire, Louis XIV, à la tête de son armée, longea la Meuse qu'il passa le 17 mai à Viset, entre Liége et Maëstricht, et se dirigea du côté du Rhin à travers le duché de Juliers. Il campa à Nuys le 31, et il resta sur la rive gauche du Rhin avec Turenne, tandis que Condé se porta sur la rive droite par la ville de Keyserswert (2). Ces deux places appartenaient à l'électeur de Cologne, qui les avait mises à la disposition du roi pour faciliter ses approvisionnemens et son passage.

L'armée française était arrivée à la vue des places que les États-Généraux occupaient sur les bords du Rhin et qui leur servaient de barrière. Orsoy, Rhynberg, Burick, sur la rive gauche; Wesel, Rees, Emmerick, sur la rive droite, défendaient l'entrée de leur pays du côté de la Gueldre et du côté de l'Allemagne. L'ordre fut donné d'attaquer en même temps les quatre premières de ces places à la fois. Le même jour, le prince de Condé, Louis XIV, le duc d'Orléans et le vicomte de Turenne, mirent le siége devant Wesel, Orsoy, Rhynberg et Burick (3).

(1) *Histoire du vicomte de Turenne*, t. I, p. 442-443. — *Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 123-124. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 126.

(2) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 152 à 183. — *Histoire de Turenne*, t. I, p. 444-445.

(3) Lettre de Louis XIV à M. Colbert, du camp de Metz, le 31 mai 1672. (*OEuvres*, t. III, p. 183.— *Histoire du vicomte de Turenne*, t. I, p. 445-446.)

Pendant que le danger s'approchait de leur frontière, qu'avaient fait les États-Généraux pour repousser une aussi formidable invasion? Depuis vingt-quatre ans que la guerre d'indépendance contre les Espagnols était terminée, et depuis vingt-un ans que le parti militaire du stathoudérat avait succombé, à la suite même de la paix, l'armée de terre avait été extrêmement négligée. L'oligarchie bourgeoise, qui s'était rendue maîtresse du pouvoir et des affaires, avait donné ses principaux soins à l'armée de mer, sur laquelle reposaient le commerce et la vraie grandeur de la république. Il en était résulté que les Provinces-Unies avaient conservé leur supériorité maritime, et avaient perdu tout esprit militaire. Elles n'avaient point d'habiles généraux; les officiers, choisis parmi les parens des bourguemestres qui gouvernaient les villes, n'avaient jamais servi (1). *Leur cavalerie était composée*, dit Gourville, *de bourgeois qui ne sortaient jamais de leurs maisons*, et leur infanterie ne valait guère mieux; elle était inexpérimentée, peu nombreuse, et depuis deux ans que les Provinces-Unies étaient menacées d'une agression, elles n'avaient su prendre aucune précaution pour y résister.

Le grand pensionnaire Jean de Witt, qui gouvernait toujours la république, avait proposé à l'assemblée des États-Généraux des mesures vigoureuses. Après avoir mis tous ses soins à éviter la guerre, voyant qu'il fallait s'y résoudre, il avait voulu lever une armée considérable, prévenir l'ennemi au lieu de l'attendre, détruire ses magasins sur le Rhin, et rendre ses opérations plus difficiles et son attaque plus incertaine, en lui enlevant d'avance les ressources qu'il avait préparées de si longue main (2). Ce plan digne d'un homme prévoyant et résolu comme le grand pensionnaire, qui avait pour habitude d'écarter d'abord le danger par la prudence, et de le surmonter ensuite par l'énergie, ne convenait pas à une assemblée dont la timidité et les espérances avaient ralenti jusqu'au bout les déterminations. Elle avait beaucoup délibéré sur la défense du territoire, mais elle n'y avait pas suffisamment pourvu. L'argent à dépenser, la responsabilité à prendre, le désaccord du parti orangiste et du parti républicain, dont l'un n'était pas encore devenu tout-à-fait le maître, et dont l'autre n'avait pas cessé de l'être entièrement, avaient retardé les plus urgentes mesures. Les levées n'avaient pas été assez promptes

(1) *Mémoires de Gourville*, p. 406, dans le LII[e] volume de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France* de Petitot.

(2) Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 240 (édition d'Utrecht, 1781, in-12).

et assez nombreuses; les munitions avaient été préparées en si petite quantité, que la poudre manqua vers le milieu de la campagne (1); l'on avait négligé de réparer et de munir les places qui faisaient la force et la sûreté des Provinces-Unies.

Cependant, à l'approche du danger, les États-Généraux y mirent des garnisons, en espérant que ces places, dont la plupart avaient soutenu de très longs siéges, arrêteraient les premiers efforts de Louis XIV, suspendraient sa marche, et donneraient à plusieurs princes de l'Europe la pensée et le temps de les secourir. Ils envoyèrent aussi, avec une petite armée de vingt-cinq mille hommes, le prince d'Orange récemment nommé capitaine général de la république, derrière les lignes de l'Yssel, par où l'on supposait que Louis XIV tenterait de pénétrer en Hollande (2). Avant de partir, le jeune prince d'Orange ouvrit vainement le sage avis d'abandonner les places les plus faibles pour se concentrer dans celles que leur position et leur force rendaient plus nécessaires à garder et plus faciles à défendre. M. de Witt ne se rendit pas à cette opinion. Il pensa qu'en les défendant toutes on retarderait plus long-temps les progrès de Louis XIV (3).

Mais quels ne furent pas son étonnement et son trouble lorsqu'il sut qu'en quatre jours, du 3 au 7 juin, les places d'Orsoy, de Rhynberg, de Burick, de Wesel, étaient tombées entre les mains de Louis XIV et de ses généraux (4)! Ce succès si prompt et si extraordinaire jeta le découragement dans les autres garnisons, et répandit une alarme universelle dans les Provinces-Unies. En apprenant que cette première barrière avait été si facilement franchie, Jean de Witt prévit la désastreuse influence qu'aurait la reddition de ces places avancées sur le sort des autres, et tout consterné, il s'écria : *La république est perdue* (5)! Maîtresse de Wesel, l'armée française passa tout entière le Rhin, le 9 juin (6). Par cet habile mouvement, elle

(1) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 210 (édition de La Haye, 1726, grand in-f°.).

(2) *Histoire inédite* de M. de Wicquefort, p. 58-66 du liv. XX, dans le manuscrit n° XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — M. de Wicquefort était ami des de Witt, a eu entre les mains les registres des délibérations des États-Généraux, et avait long-temps correspondu avec M. de Lionne.

(3) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 198, 211 et 216.

(4) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 445-446. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 185-189.

(5) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 216.

(6) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 193.

évitait de forcer le Vhaal qui, large, profond et garni de forteresses sur tout son cours, depuis le Rhin jusqu'à la Meuse, couvrait les Provinces-Unies du côté de la Gueldre orientale. Elle pouvait descendre par la rive droite du Rhin jusqu'au dessous du Vhaal, repasser alors sur la rive gauche, entrer dans le Betaw (1), et marcher en Hollande. C'est ce qu'elle fit. Mais il fallait auparavant qu'elle assurât sa ligne d'opérations en prenant Rees et Emmerick, situées après Wesel. Ces deux places capitulèrent aussitôt qu'elles furent investies. La première se rendit à Turenne, la seconde à Condé, et l'armée arriva le 11 juin sur le Bas-Rhin, en face de Tolhuys, là même où elle devait s'ouvrir un passage vers le centre des Provinces-Unies.

Le Rhin était fort bas en cet endroit, à cause de la sécheresse de la saison et parce que le Vhaal lui avait déjà enlevé une grande partie de ses eaux. Pendant que le prince de Condé faisait construire un pont de bateaux pour le passage de l'armée, on lui montra plusieurs points du fleuve qui étaient presque entièrement guéables. Il résolut de ne pas attendre que le pont fût achevé, et de lancer la cavalerie sur l'autre bord, afin qu'elle s'en emparât sans retard. Louis XIV en fut aussitôt averti. Voulant être témoin du passage, il laissa son corps d'armée à Rees et accourut avec six mille chevaux. Le matin du 12 juin, deux batteries furent disposées sur la rive droite pour protéger la cavalerie, dont le premier corps, composé de deux mille hommes et commandé par le comte de Guiche, se jeta dans le fleuve et le traversa, moitié à gué, moitié à la nage.

Cette entrée du territoire hollandais devait être d'abord défendue par le comte de Montbas, qui l'avait abandonnée. Le prince d'Orange, toujours campé derrière l'Yssel, qui se détache du Rhin un peu plus bas que Tolhuys, pour se rendre, en décrivant une courbe, dans le Zuyderzée, avait alors ordonné au général Wurtz de se porter sur la rive gauche du Rhin, avec plusieurs régimens d'infanterie et quelques escadrons de cavalerie. Le général hollandais essaya vainement de s'opposer à l'impétuosité française. Il s'avança jusque dans le fleuve pour arrêter les premiers escadrons. Il fit sur eux une décharge qui leur tua quelques hommes et jeta un peu de confusion dans les rangs; mais, ramené bientôt sur le rivage par cette vaillante noblesse qui combattait sous les yeux du roi, il fut entraîné dans la fuite précipitée des siens, et toute la cavalerie française passa. L'infanterie hollandaise s'était retranchée entre des arbres, dans une position

(1) La fameuse île des Bataves, formée par le Vhaal, le Rhin et le Leck.

favorable; mais, n'y étant plus soutenue par sa cavalerie dispersée, elle y restait immobile.

Le prince de Condé s'était jeté dans un bateau avec son fils, le duc d'Enghien, et son neveu, le duc de Longueville, pendant que la cavalerie traversait le fleuve. Arrivé sur le bord, il s'avança vers les régimens hollandais, pendant que le comte de Guiche les enveloppait par derrière. Il leur cria de mettre bas les armes et qu'on leur ferait quartier. Mais le duc d'Enghien et le duc de Longueville, emportés par le feu de la jeunesse et aussi par les chaleurs non encore dissipées d'un repas de nuit, attaquèrent brusquement les Hollandais, qui firent sur eux une décharge meurtrière. Le duc de Longueville et le marquis de Guitry furent tués, et le prince de Condé lui-même fut blessé au poignet. Malgré sa blessure et la douleur qu'il ressentit en voyant tomber à côté de lui son imprudent neveu, le prince de Condé fondit sur les Hollandais, les battit, les dispersa, leur tua ou prit beaucoup de monde, et ne s'arrêta qu'après avoir nettoyé tout le rivage. La cavalerie française occupa en bon ordre les bords méridionaux du fleuve, que toute l'armée traversa ensuite sur le pont de bateaux (1).

Tel fut ce passage du Rhin qu'on célébra comme un exploit des plus difficiles et des plus glorieux. Mais, s'il était moins héroïque qu'on ne le crut alors (2), il eut toute la valeur d'une grande victoire. Il rompit le plan de défense du prince d'Orange, qui aurait dû se porter à Tolhuys avec toutes ses forces, au lieu de se maintenir derrière l'Yssel, où il aurait toujours eu le temps de se rendre si Louis XIV avait tenté d'en forcer les lignes. Ce jeune général n'ayant pas su ou pas pu empêcher l'armée française de pénétrer sur le territoire de la république, et craignant d'être tourné, abandonna alors la position qu'il occupait, renforça les garnisons de plusieurs places, et alla se poster à Rhenen avec treize mille hommes que joignirent quelques troupes auxiliaires du comte de Monterey, gouverneur des

(1) Lettre de Louis XIV à la reine, du camp de Tolhuys, le 12 juin 1672, dans laquelle il raconte le passage du Rhin. (*OEuvres*, t. III, p. 195-198.) — *Histoire de Turenne*, t. I, p, 449-452. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 219-220. — Leclerc, *Histoire des provinces-unies des Pays-Bas*, t. III, p. 274, col. 2, et p. 275, col. 6 (édition d'Amsterdam, 1728, grand in-f°.).

(2) « Le passage du Rhin est une opération militaire du quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Vhaal, et n'étant d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes. » (*Mémoires de Napoléon*, t. V, p. 129, sur les campagnes de Turenne).

Pays-Bas espagnols, pour couvrir les provinces d'Utrecht et de Hollande (1). Malgré le péril de la situation, il n'était pas abattu; mais tout le monde n'avait pas son opiniâtre fermeté. Aussi la nouvelle du passage du Rhin et de l'entrée des Français dans le riche Betaw plongea les Hollandais dans une terreur profonde.

Louis XIV devait profiter de cette consternation qui lui livrait le reste de la république, pour se porter rapidement en avant sans laisser aucun relâche à un ennemi déconcerté et effrayé. Il tint conseil avant que le prince de Condé, dont le corps d'armée fut réuni à celui de Turenne, se retirât pour se faire guérir de sa blessure qui sauva peut-être les Provinces-Unies de leur ruine totale (2). L'audace entreprenante de cet impétueux capitaine était plus de saison que la circonspection savante et les procédés réguliers de Turenne. Quoi qu'il en soit, ils proposèrent l'un et l'autre de démanteler la plupart des places, de ne mettre garnison que dans les plus importantes, pour assurer les opérations de l'armée, et de marcher avec la plus grande partie des troupes vers le cœur du pays. Condé, toujours inspiré par son hardi génie, alla même plus loin. Il fut d'avis d'envoyer six mille hommes de cavalerie pour s'emparer d'Amsterdam qui, dans ce moment d'effroi, ne résisterait pas (3). Mais les conseils de Louvois l'emportèrent sur l'opinion de ces deux grands capitaines. Croyant que les Provinces-Unies ne pouvaient plus échapper à leur perte, et qu'aucun prince n'oserait les secourir, ce ministre inconsidéré persuada à Louis XIV de garder toutes les villes, de démembrer l'armée en y mettant des garnisons, et de ralentir ainsi l'invasion au lieu de la précipiter (4).

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 76-82 du XX[e] livre de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 225. — Leclerc, *Hist. des Provinces-Unies*, t. III, p. 275, col. 2.

(2) C'est l'avis de Gourville. « M. le prince, dit-il, ayant été blessé au passage de Tolhuys, bien des gens ont prétendu que cet accident fut en partie cause de ce que l'on n'acheva pas la conquête. » (*Mémoires de Gourville*, p. 540, vol. LII de la collection Petitot).

(3) « L'épouvante y fut si grande, dit Gourville, que les juifs d'Amsterdam me firent dire qu'ils donneraient deux millions à M. le prince, s'il voulait sauver leur quartier. » (*Ibid.*)

(4) « Le prince de Condé et le maréchal de Turenne avaient conseillé au roi, immédiatement après le passage du Rhin, de ne rendre aucun prisonnier (on en fit en quelques jours vingt mille), de les envoyer travailler au canal de Languedoc, de raser la plupart des places fortes que l'on prendrait, et de ne garder que celles qui seraient nécessaires pour la conservation des conquêtes. Le roi paraissait goûter leurs conseils; mais Louvois, qui était d'un autre sentiment, fit délivrer tous les

On s'attacha dès-lors à prendre des places qui ne tinrent pas vingt-quatre heures après la tranchée ouverte, ou qui d'elles-mêmes vinrent offrir les clés de leurs portes. Turenne s'empara du fort abandonné de Tolhuys, si inaccessible, vu son assiette, que quatre soldats y avaient autrefois repoussé une armée espagnole; d'Huissen, d'Isselwoert, qui mettaient à découvert le pays de Betaw; d'Arnheim, capitale de la Gueldre; du fort de Knotzembourg, qui battait Nimègue; du fort de Schenck, qui avait deux mille hommes de garnison, et n'était tombé, dans les guerres précédentes, au pouvoir de l'habile Frédéric-Henri de Nassau qu'après sept mois de siége. Il investit Nimègue, et il envoya son neveu, le comte de Lorges, occuper Thiel, Buuren, Kuilembourg, les forts de Saint-André et de Voorne jusqu'auprès de Bommel et de Gorcum. En même temps que Turenne se rendait maître de tout le Betaw, Louis XIV, qui avait suivi le cours du Rhin et longé l'Yssel, prenait Doësbourg et Zutphen sur ce dernier cours d'eau et s'emparait du reste de la Gueldre (1),

Cependant on n'avait pas entièrement négligé de marcher en avant. Le 18 juin, le comte d'Estrades, qui connaissait parfaitement la Hollande où il avait résidé tant d'années comme ambassadeur, écrivit de Wesel à Louis XIV de s'emparer immédiatement d'Utrecht: « Par la prise de cette ville, lui dit-il, votre majesté réduira la Hol-« lande à tout ce qu'elle voudra, en ne perdant pas de temps et en « envoyant un corps de troupes pour se saisir de Muyden, où sont « les écluses, et d'où ce corps pourra pousser jusqu'aux portes d'Am-« sterdam sans rien craindre, et l'obliger même à traiter (2). » Par suite de ce conseil, Louis XIV donna l'ordre au marquis de Rochefort de pénétrer sur le territoire hollandais avec quatre mille chevaux, qui se réduisirent malheureusement à dix-huit cents (3). Malgré cette insuffisance de forces, sa marche fut si rapide et rencontra si peu de résistance de la part des populations troublées et des villes décidées à se rendre, qu'il s'avança sans obstacle jusqu'au Zuyderzée. Il prit Rhenen, d'où le prince d'Orange s'était replié sur Utrecht, Wageningen, Amersfoort, Naarden, et ses coureurs entrè-

prisonniers pour une rançon médiocre, et conserver toutes les places fortifiées. Ainsi, l'armée française fut presque épuisée par plus de cinquante garnisons. » (*Histoire de Turenne*, t. I, p. 462.)

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 453-458. — *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 199-216. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 225-236.

(2) *Correspondance de Hollande*, vol. XCII.

(3) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 217.

rent même dans Muyden (1). Cette place était la clé des écluses, dont les eaux devenaient la seule défense de la république, et ses canons battaient les vaisseaux dans la rade d'Amsterdam. Le marquis de Rochefort envoya dans Muyden un détachement qui aurait été assez fort pour s'y maintenir, mais le prince d'Orange venait d'y faire pénétrer une nombreuse garnison (2). Obligé de se replier, après avoir laissé quelques troupes dans les villes qu'il avait traversées, le marquis de Rochefort revint sur Utrecht, que le prince d'Orange avait évacué le 17 juin, et y ayant été joint le 22 par un renfort de deux mille deux cents chevaux, il occupa cette ville le 23, et se porta vers le sud jusqu'à Montfoort et Woerden, dont il se rendit maître.

Tandis que Louis XIV, Turenne et le marquis de Rochefort s'emparaient des provinces de Gueldre, d'Utrecht, et entamaient la province de Hollande, les troupes combinées du duc de Luxembourg, de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster avaient envahi le pays d'Over-Yssel. Elles avaient pris Grooll, Deventer, Campen, Zwoll, Groningue et presque toutes les places considérables de cette contrée (3). La république des Provinces-Unies, déjà dépouillée de la moitié septentrionale de son territoire, paraissait perdue. Le prince d'Orange avait été rappelé en toute hâte par les États-Généraux pour couvrir, avec sa petite armée, la province de Hollande, où siégeait le gouvernement, où se conservait le dernier espoir de l'indépendance, et qui tremblait à l'approche de l'invasion. Il divisa ses troupes en cinq corps pour occuper les passages principaux qui conduisaient dans l'intérieur de la Hollande. Réparant la faute qu'on avait faite de ne pas garder les écluses, faute dont les Français avaient si mal profité, il avait envoyé un de ces corps à Muyden, sous le prince Maurice de Nassau, qui s'y fortifia. Il en plaça un autre, commandé par le comte de Hoornes, à Niewersluys, sur le Wecht, en dessous d'Utrecht. Il posta le troisième sous le marquis de Louvigny, à Schoonhoven, sur le Leck, et le quatrième sous le général Wurtz, à Gorcum, sur le Vhaal. Lui-même, à la tête du dernier, il s'établit un peu plus en

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 459. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 251.

(2) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p, 217. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 236.

(3) Manuscrit nº XXVI, p. 117 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — *Histoire de Turenne*, t. I, p. 458. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 252.

arrière, dans la position centrale de Bodegrave, qui couvrait La Haye, et d'où il pouvait se porter sur les autres points (1).

Malgré cette disposition habile, le prince d'Orange n'aurait pas pu, avec des troupes faibles et découragées, résister à l'armée française qui s'avançait, si, recourant à un remède extrême, on n'avait pas opposé la mer à l'invasion. Dans le péril où se trouvait la république, on appela à sa défense les flots de l'Océan contre lesquels on luttait avec tant de patience et d'industrie depuis plusieurs siècles, et on leur livra le riche territoire qu'on avait conquis sur eux. Les bourgeois d'Amsterdam ouvrirent les écluses de Muyden, et la mer envahit leurs jardins et couvrit leurs belles prairies. Ce patriotique exemple fut imité plus tard par les autres villes qui pouvaient se placer derrière ce redoutable abri. Entourées par l'inondation, elles s'élevèrent du milieu des eaux comme des îles, et les vaisseaux vinrent majestueusement se ranger autour d'Amsterdam (2).

Heureusement pour la république, la guerre de mer lui avait été plus favorable que la guerre de terre. Elle avait équipé de bonne heure une flotte capable de tenir tête aux deux flottes combinées de l'Angleterre et de la France. Elle en avait confié le commandement au glorieux ami des frères de Witt, à Ruyter, sous lequel avaient été placés les deux lieutenans-amiraux hollandais Van Nès et Van Guent, et le lieutenant-amiral zélandais Bankert. Les États-Généraux avaient envoyé sur la flotte, comme leur représentant chargé de leurs pleins pouvoirs, Corneille de Witt, qui s'était récemment illustré par l'exploit de Chatham. Ruyter, ayant soixante-douze vaisseaux de guerre et environ soixante-dix frégates, yachts ou brûlots (3), marcha à la rencontre de la flotte ennemie avec le dessein de la combattre partout où il la rencontrerait. Il l'aperçut, en vue de la baie de Southwold, entre Harwich et Yarmouth, le 7 juin au matin. Elle était composée de quatre-vingt-trois vaisseaux de guerre, et d'environ soixante-six frégates, flûtes, galiotes ou brûlots (4). Comme elle ne désirait pas

(1) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 459. — Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 234-235.

(2) Basnage, *Annales des Provinces-Unies*, t. II, p. 237.

(3) Boismêlé, *Histoire générale de la marine française*, t. II, p. 504 (édition de Paris, 1742, in-4°). — Basnage, *Annales*, t. II, p. 205.

(4) Boismêlé, *Histoire générale de la marine française*, t. II, p. 505. — Le duc d'York, dans ses mémoires, s'en donne moins. — *Vie de Jacques II, d'après les mémoires écrits de sa propre main*, par le révérend J.-S. Clarke, traduction de Jean Cohen, Paris, 1819, in-8°, t. I, p. 235-236. — Lingard, *Histoire d'Angleterre*,

moins de combattre, elle se rangea promptement en bataille. Le duc d'York, monté sur *le Prince,* occupa le centre avec l'escadre rouge, le comte d'Estrées se plaça à sa droite avec l'escadre blanche, et le comte de Sandwich à sa gauche avec l'escadre bleue.

Ruyter plaça Bankert, avec l'escadre de Zélande, en face du comte d'Estrées et de l'escadre française. Il opposa l'intrépide Van Guent au comte de Sandwich, et il se chargea avec Van Nès d'attaquer le centre des Anglais. Dès qu'il eut donné le signal, il marcha droit sur le vaisseau amiral qui portait le duc d'York. Il dit à son pilote en le lui montrant : *Voilà notre homme,* et celui-ci, comprenant sa belliqueuse volonté, lui répondit tout aussi simplement en ôtant son bonnet : *Monsieur, vous allez le rencontrer* (1). Il dirigea en même temps *les Sept Provinces,* que montait Ruyter, sur le vaisseau du duc d'York, dont il essuya la bordée, mais qu'il foudroya d'une manière terrible. La lutte fut acharnée de part et d'autre. Mais le vaisseau anglais se trouvant bientôt désemparé, le duc descendit dans une barque par la fenêtre de sa chambre, traversa à la rame le feu de l'ennemi, et transporta le pavillon royal sur *le Saint-Michel.* Ce vaisseau fut encore tellement battu avant la fin de la journée, que le duc d'York se vit contraint de passer avec son pavillon sur *le Londres,* où il continua le combat qui fut au centre une sanglante mêlée.

La bataille fut moins animée à l'aile droite où le comte d'Estrées s'éloigna vers le sud suivi par l'amiral Bankert qui le canonna; mais elle fut tout aussi acharnée à l'aile gauche. L'amiral Van Guent fondit sur l'escadre bleue, la perça, et ne fut arrêté dans son attaque impétueuse que par un boulet qui l'emporta. Son escadre, après un moment d'hésitation, se battit avec le même courage, et le comte de Sandwich, forcé de quitter son vaisseau en flammes, fut submergé dans son canot. La lutte dura, vaisseau contre vaisseau, avec un acharnement incroyable, depuis sept heures du matin jusqu'au coucher du soleil, sans qu'aucune des deux flottes quittât le champ de bataille. On déploya de part et d'autre une opiniâtreté et une valeur héroïques. Le courage que montra Corneille de Witt ne fut pas le moins digne d'admiration. Malade, mais s'élevant au-dessus des infirmités du corps par la fermeté de l'ame, il se fit porter sur le tillac de Ruyter. Là, ce représentant de la souveraineté des États-Généraux,

vol. XII, p. 310 (traduction de M. le baron Roujoux, Paris, 1829, in-8°), suit l'indication des mémoires de Jacques II.

(1) Basnage, *Annales,* t. II, p. 206.

après avoir exhorté les matelots et les soldats à bien remplir leur devoir, s'assit sur un fauteuil, comme un magistrat sur son siége, entouré de ses gardes marines, la hallebarde à la main, et il resta tout le jour sous le feu de l'ennemi. Trois de ses gardes furent tués auprès de lui, il les fit jeter à la mer, et tout enveloppé de fumée il demeura calme et immobile sur le pont jusqu'à la fin de la bataille (1).

Des deux côtés on s'attribua la victoire. Les pertes furent à peu près égales. Cependant les Hollandais avaient un peu moins souffert, et Ruyter, s'étant préparé dans la nuit à une nouvelle bataille, s'avança vers la flotte anglaise qui ne parut pas disposée à l'accepter. Elle se retira, et les Hollandais qui avaient beaucoup de vaisseaux en mauvais état, firent voile vers les côtes de Zélande. Outre la gloire d'avoir résisté aux flottes de deux grandes nations, les Hollandais eurent les résultats pour eux, puisqu'ils empêchèrent les alliés d'effectuer une descente dans la Zélande qui, d'après le traité d'alliance, avait été cédée à l'Angleterre. Ruyter avait mis les côtes de la république à l'abri d'une insulte et avait empêché l'invasion maritime qui, se joignant à l'invasion territoriale, aurait rendu infaillible la ruine des Provinces-Unies.

Malgré cette grande consolation, au milieu de ses désastres, et quoique l'inondation eût ralenti, sur quelques points, la marche des troupes françaises, la république restait dans la situation la plus périlleuse. La consternation régnait partout. Jean de Witt s'était laissé atteindre par le découragement public. En apprenant l'entrée de l'armée française dans le Betaw, il s'était rendu auprès de M. Gaspard Fagel, ancien pensionnaire de Haarlem et partisan zélé du prince d'Orange, quoique Jean de Witt l'eût fait nommer, en 1670, greffier des États-Généraux (2). Il lui avait dit avec abattement qu'il ne voyait aucun moyen de garantir la république du danger qui la menaçait, puisque les commandans des places les plus fortes les livraient lâchement et sans les défendre. M. Gaspard Fagel, qu'un caractère indomptable empêcha jusqu'au bout de désespérer, chercha à le consoler et à le ranimer. Il lui répondit que c'était dans l'orage qu'il fallait tenir ferme au gouvernail, que la république avait été réduite à de plus

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 93-99 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 206-208. — *Vie de Jacques II*, t. I, p. 240-247.— Lingard, t. XII, p. 311-315. — Lettre imprimée de H. Savile, écrite le 16 juin à bord du *Prince*, contenant le récit de la bataille. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Manuscrit n° XXVI, p. 123-124 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort. — Cerisier, *Histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 265.

grandes extrémités du temps de Philippe II, plus puissant que Louis XIV, et que Dieu, qui l'avait délivrée de la tyrannie de l'un, la préserverait de l'esclavage de l'autre (1).

Mais ces vagues espérances parurent bientôt chimériques à M. de Witt. Accablé par la rapidité de la conquête, et voyant la faiblesse de sa patrie, il essaya de sauver ce qui restait d'elle par des négociations. Il proposa d'envoyer une députation à Louis XIV, se flattant peut-être que ce prince serait ramené à des sentimens de compassion et de générosité envers d'anciens alliés par le succès même de son entreprise et par cette sorte de magnanimité qu'inspire quelquefois l'amour de la gloire. Cette résolution fut adoptée malgré M. Vander Hoole qui présidait les États-Généraux, et M. Gaspard Fagel qui refusa de la signer. La députation fut composée de M. de Groot (2), conseiller de Rotterdam, ami de M. de Witt et naguère ambassadeur en France, du baron de Guent, ex-gouverneur du prince d'Orange, de M. Guillaume de Nassau d'Odyck, son représentant dans les États comme premier noble de Zélande, et de M. Eeck. Les États-Généraux envoyèrent en même temps en Angleterre MM. de Halewyn, conseiller de la cour provinciale de Hollande, et de Dykweld, l'un des chefs du parti républicain (3), pour y joindre leur ancien ambassadeur M. Boreel, qui n'en était pas encore parti, et pour essayer de fléchir Charles II. La première députation partit le 16 juin de La Haye pour le camp de Louis XIV, à qui elle devait remettre la lettre suivante :

« La Haye, 15 juin 1672.

« SIRE,

« Nous avons ci-devant tâché de pénétrer l'intention de votre majesté, et de savoir d'elle le sujet de mécontentement qu'elle prenait de nous, pour lui donner toute la satisfaction qu'elle pouvait désirer de nous; mais voyant que, nonobstant ces offres, elle n'a pas laissé d'approcher des frontières, et ensuite de porter ses armes jusque dans les provinces de cet état, nous avons bien voulu dépêcher encore vers elle, en qualité de nos députés extraordinaires, les sieurs de Guent, de Groot, d'Odyck et Eeck, députés en notre assemblée de la part des provinces de Gueldre, de Hollande, de Zélande et de

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 238.
(2) C'était le fils du célèbre Grotius.
(3) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 251-252.

Groningue, non-seulement pour réitérer les mêmes offres à votre majesté, mais aussi pour la supplier de vouloir s'ouvrir à nosdits députés des conditions auxquelles il lui plairait nous donner la paix, et renouveler, à l'égard de cet état, la bienveillance dont elle et les rois ses prédécesseurs l'ont honoré; ils les recevront avec le respect que nous devons à un si grand monarque; et nous ne doutons pas qu'elle n'y trouve sa satisfaction; nous espérons que votre majesté les écoutera favorablement, et la supplions de leur donner toute la créance qu'elle pourrait donner à des personnes qui, pour être tirées du corps de notre assemblée, sont parfaitement instruites de l'intention que nous avons à demeurer à jamais,

« Sire, de Votre Majesté,

« Bien humbles serviteurs,

« Les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas,

« *Signé :* De Wreede.

« Par ordonnance d'iceux,

« J. Spronssen (1). »

Les députés des États-Généraux, auxquels le maréchal de Turenne avait accordé un sauf-conduit et une escorte, arrivèrent le 22 juin au château de Keppel, près de Doësbourg, où se trouvait alors Louis XIV (2). Ils furent reçus, le lendemain, par MM. de Louvois et de Pomponne. M. de Louvois leur demanda quelles offres ils apportaient au roi. Les députés lui répondirent que les États auraient cru manquer au respect qu'ils devaient au roi s'ils lui avaient fait offrir des conditions au lieu de les recevoir de lui. M. de Louvois, après avoir pris les ordres de Louis XIV, leur répliqua sèchement qu'on n'entrerait point en conférence avec eux à moins qu'ils n'eussent un plein pouvoir de traiter et de conclure. Il leur insinua cependant que le roi étant maître, par la conquête, des pays qu'il occupait déjà et devant bientôt l'être de ceux qu'il s'apprêtait à envahir, c'était à eux à voir ce qu'ils lui donneraient en échange, sans oublier de satisfaire ses alliés et de le dédommager lui-même des frais de la guerre (3).

(1) *Correspondance de Hollande*, vol. XCII.

(2) Lettre de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, son ambassadeur à Londres, du 23 juin 1672. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. CIII.)

(3) *Ibid.*

Sur cette déclaration qui éloignait l'espoir de la paix sans suspendre la marche de la conquête, M. de Groot retourna en toute hâte à La Haye, pour demander des instructions précises et des ordres définitifs.

Pendant que les députés étaient au camp de Louis XIV, la haine populaire avait éclaté contre les frères de Witt, et avait commencé la révolution intérieure qui devait bientôt arracher à ces deux grands citoyens le pouvoir et la vie. Le parti du prince d'Orange, grossi de tous ceux qu'effrayaient ou qu'exaltaient les revers de la république, ne se contentait plus de la charge d'amiral et de capitaine-général, récemment conférée à son jeune chef. Considérant cet héritier des Nassau comme seul capable de relever les courages et de sauver la république, il voulait le placer au même rang que ses ancêtres, et rétablir en sa faveur le stathoudérat que le parti contraire avait fait abolir cinq années auparavant (1). Le grand pensionnaire étant un obstacle à ce dessein, on résolut de se défaire de lui. Les calomnies les plus odieuses furent répandues pour le perdre. Les ministres calvinistes, presque tous attachés à la maison d'Orange, et dont les plus violens étaient, à La Haye, Simon Simonides et Thaddæus de Landaman, à Dordrecht Henri Dibbets, à Rotterdam Jacob Borstius et Jean Ursimes, à Haarlem Samuel Gruterus (2), le dénoncèrent en chaire comme le complice de l'invasion. Ce républicain zélé, qui avait un si grand attachement pour sa patrie, et qui ne l'avait exposée qu'en cherchant à la rendre indépendante de son trop redoutable voisin, fut accusé de la livrer à Louis XIV par trahison. Cet homme intègre et désintéressé, qui depuis dix-neuf ans négligeait ses propres affaires pour celles de l'état, qui, ne recevant que 3,000 livres (3) par an de la république, avait naguère refusé 100,000 livres que la province de Hollande lui offrait en récompense de ses services (4), fut accusé de concussion. On prétendit qu'il avait détourné l'argent des dépenses secrètes, et l'avait envoyé à Venise, pour aller vivre dans cette ville, après la conquête des Provinces-Unies (5). On le rendit l'objet de l'aversion populaire. L'aveugle multitude, qui l'avait long-temps admiré, et lui avait attribué avec reconnaissance

(1) Par l'*Édit perpétuel* du 5 août 1667.

(2) Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 327-331.

(3) Jusqu'en 1668. A cette époque, il en eut 4,000.

(4) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 295. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 359-360.

(5) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 295.

la prospérité et la grandeur dont avait joui et où s'était élevée la république sous son habile administration, le détesta autant qu'elle l'avait respecté. Jugeant les intentions par les résultats, elle lui imputa tous les malheurs publics, et comme, dans les momens de désastre, elle a besoin de sacrifier quelqu'un, ses cruels emportemens se tournèrent contre lui et contre son frère.

Quelques fanatiques s'en firent les sanguinaires instrumens. Le 21 juin au soir, pendant que le grand pensionnaire travaillait dans la salle des États, où il était resté le dernier pour y terminer en ministre diligent, et selon son habitude, toutes les affaires du jour, quatre hommes l'attendirent à sa sortie pour le tuer. Il quitta la salle des États vers minuit, précédé d'un de ses serviteurs qui portait un flambeau, et suivi d'un autre qui était chargé de ses papiers. Lorsqu'il fut arrivé dans un lieu écarté, non loin de sa maison, les meurtriers fondirent sur lui, l'épée à la main. Tandis que deux d'entre eux éteignaient le flambeau et s'emparaient des papiers, les deux autres le frappèrent et l'abattirent. Il essaya de se relever et de se défendre; mais, accablé sous leurs coups, il tomba de nouveau, et les meurtriers croyant l'avoir tué prirent la fuite. Il avait reçu quatre blessures à la tête, au cou, à l'épaule, entre les côtes, sans avoir été toutefois mortellement atteint. Il eut la force de se relever et de regagner seul sa maison (1).

Le même jour, à la même heure, quatre inconnus firent à Dordrecht une tentative semblable contre son frère. Toujours malade, Corneille de Witt, après la bataille de Solbaie (2) et l'arrivée de la flotte en Zélande, avait obtenu des États la permission de se retirer chez lui. En récompense de son héroïque dévouement, il avait trouvé à son retour les diffamations de la calomnie et les fureurs de la haine. On avait répandu dans Dordrecht le bruit qu'il n'avait pas voulu combattre la flotte ennemie, et, comme une douloureuse fluxion rhumatismale tenait l'un de ses bras immobile, on prétendait qu'il avait été blessé à la suite d'une violente contestation avec Ruyter, et que le second jour il avait empêché qu'on continuât la bataille (3). Le peuple égaré avait pillé la maison de son vieux père, après en avoir enfoncé les portes à coups de hache. Il s'était ensuite transporté à l'Hôtel-de-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 291-294. — Leclerc, *Histoire des Provinces-Unies*, t. III, p. 288-289.

(2) Nom donné à la bataille livrée dans la baie de Southwold.

(3) Lettre de Jean de Witt à Ruyter, dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 497. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 283-284.

Ville en poussant des cris de mort contre Corneille de Witt, avait mis en pièces le tableau où il était représenté appuyé sur un canon pendant la glorieuse expédition de Chatham, et avait détaché la tête de son portrait pour la pendre au gibet de la ville (1). Ces violences qui avaient éclaté à son retour ne s'arrêtèrent point là. Le 21, vers minuit, quatre assassins essayèrent de forcer sa maison pour lui faire subir le sort qu'à la même heure éprouvait son frère. Mais la garde bourgeoise accourut et les mit en fuite (2).

Le lendemain du jour où il avait été si grièvement blessé, le grand pensionnaire écrivit aux États une lettre calme et simple dans laquelle il leur annonçait l'attaque dont il avait été l'objet, et leur exprimait l'espoir que ses blessures ne seraient pas dangereuses. Il la terminait en ces termes : « J'ai sujet de remercier Dieu de ce que « cette rencontre ne m'a pas été plus fatale. Mais, comme je ne suis « pourtant pas en état de faire les fonctions de ma charge auprès de « vos nobles et grandes puissances, je les supplie très humblement « de vouloir m'en dispenser jusqu'à ce que je sois en meilleur état. « Je prie Dieu qu'il veuille bénir extraordinairement votre illustre « gouvernement dans ces temps dangereux (3). »

Les États, composés surtout de ses amis, n'apprirent point cet attentat sans trouble et sans indignation. L'un des meurtriers, nommé Jacques Vander Graef, fils d'un conseiller à la cour de Hollande, fut arrêté; il avoua tout et dit qu'il avait cru servir sa patrie en la délivrant de celui qui la trahissait. La cour de Hollande le condamna à perdre la tête. Le peuple demanda sa grace à grands cris, et M. de Witt fut supplié par ses propres amis de la solliciter lui-même, afin de désarmer sa colère. Mais dans son austère rigidité il s'y refusa en disant qu'il fallait laisser à la justice un libre cours, et ne pas compromettre davantage la sécurité publique par l'impunité des coupables. « *Le « peuple*, ajoutait-il, *me hait sans raison, et je ne veux pas regagner « son affection par une démarche dont tous les bons citoyens auraient « sujet de se plaindre* (4). » Vander Graef mourut avec courage, et les

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 283. — Leclerc, *Histoire*, etc., t. III, p. 289, col. 2. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 353-354. — Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 261-262 (édition de La Haye, 1703, in-12).

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 298. — Cerisier, *Histoire générale*, t. VII, p. 358. — Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 262.

(3) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 291-292.

(4) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 258-259. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 293. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 356.

ennemis de Jean de Witt firent de lui un martyr. Ses trois complices s'étaient réfugiés à l'armée du prince d'Orange, où ils trouvèrent un asile sûr, malgré les recherches des États qui les désignèrent au prince et lui écrivirent : « Nous prenons cette affaire fort à cœur, et nous « avons résolu de faire voir notre ressentiment aux auteurs d'un « crime commis dans la personne de notre premier ministre (1). »

Il s'était à peine écoulé quatre jours depuis l'attentat commis contre le grand pensionnaire, lorsque M. de Groot reparut à La Haye. Il y trouva les esprits agités par cet évènement et surtout par l'effroi de l'invasion dont les progrès paraissaient irrésistibles. On y apprenait d'un moment à l'autre la prise des villes les plus considérables et les plus rapprochées, et l'on y était dans la dernière consternation. M. de Groot rendit d'abord compte de sa mission aux États de Hollande, qui s'assemblèrent le 25. Il demanda les pleins pouvoirs nécessaires pour que la négociation ne restât point infructueuse. La délibération fut extrêmement animée. M. de Groot conseilla de se soumettre aux circonstances, puisque l'on ne pouvait pas les dominer. Il proposa de céder à Louis XIV Maëstricht et quelques-unes des places que les États-Généraux avaient conquises sur les Espagnols dans le Brabant et la Flandre, et qu'on appelait *pays de la généralité*, en payant de plus une somme d'argent pour les frais de la guerre. Il soutint que c'était le seul moyen de conserver la *liberté*, la *religion* et la *souveraineté* des Provinces-Unies. Mais il dit qu'on devait se hâter, parce que le roi de France étendait chaque jour ses conquêtes et avait le dessein de rester dans le pays jusqu'à l'hiver, pour réduire Amsterdam à la faveur des glaces; « après quoi, ajouta-t-il, il fallait s'attendre à « une entière soumission et à un dur esclavage (2). »

Tout le corps de la noblesse partagea l'opinion de M. de Groot et fut d'avis d'un prompt accommodement. Les députés des villes furent plus divisés. Dans la Hollande méridionale, ceux de Dordrecht, de Leyde, de Delft, de Gorcum, de Schoonhoven, se prononcèrent sans hésiter pour les pleins pouvoirs. Il y en eut même qui, dans l'empressement de leurs craintes, dirent que, pendant qu'ils délibéraient sur les moyens de conserver leur liberté, ils s'exposaient à la perdre. Ceux de Rotterdam, de Gouda, de Shiedam, de Brielle, alléguèrent

(1) *Histoire de la vie et de la mort de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 435 (édit. d'Utrecht, 1709, in-12). — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 294. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 357.

(2) Manuscrit n° XXVI, p. 134 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort.

qu'ils n'avaient pas d'ordre, mais promirent de se rendre à ce qui aurait été résolu par l'assemblée. Dans la Hollande septentrionale, les députés de Haarlem, d'Edam, de Monnikedam, de Purmerend, de Medemblik se rangèrent aux sentimens de la noblesse. Ceux d'Enkuizen et de Hoorn s'abstinrent d'émettre un avis faute d'y être autorisés. Mais les députés d'Amsterdam qu'appuyèrent ceux d'Alkmaar, s'élevèrent contre le parti pusillanime qu'on semblait sur le point de prendre. Enhardis par la sécurité que les eaux de la mer donnaient à leur ville inondée, ils déclarèrent qu'ils avaient toujours été pour la fermeté des résolutions, et qu'ils ne sauraient souscrire à un accommodement sur lequel on ne pourrait pas même s'entendre, car il faudrait acheter la paix des deux rois aux plus dures et aux plus ruineuses conditions. Ils opinèrent pour une résistance courageuse et opiniâtre.

Comme on était loin de l'unanimité nécessaire à une décision, les députés de la noblesse pressèrent ceux des villes de se mettre d'accord et les rendirent responsables des malheurs qu'entraîneraient leurs divisions et leurs retards. Alors les députés de Dordrecht, de Haarlem, de Delft, de Leyde, dirent à ceux d'Amsterdam qu'ils seraient de leur avis si Amsterdam était toute la Hollande, ou si toute la Hollande était comme Amsterdam; puis ils les supplièrent de considérer le danger qui menaçait les autres villes, de songer qu'après qu'elles auraient succombé, la leur ne pourrait pas subsister toute seule, et de ne pas laisser échapper l'occasion qui restait encore de sauver la religion et la souveraineté des Provinces-Unies. Mais ils restèrent inflexibles, et l'on décida de donner vingt-quatre heures aux députés qui avaient besoin d'aller consulter leurs villes, et de se réunir le lendemain 26 juin dans la nuit.

Le lendemain on s'assembla à dix heures du soir. Mais les députés d'Amsterdam et de cinq villes de la Hollande septentrionale défendue contre l'invasion par le Zuyderzée, ne parurent point. Malgré leur absence, les États de la province de Hollande décidèrent à l'unanimité des députés présens qu'on donnerait des pleins pouvoirs pour traiter. Cette résolution fut alors portée à l'assemblée des États-Généraux des sept provinces, où elle rencontra de nouvelles difficultés. Les députés de Zélande, dont la province était couverte du côté de la mer par la flotte, du côté de la terre par la Hollande qui devait être entièrement subjuguée avant que l'armée française approchât de leur frontière, s'opposèrent à un accommodement et conseillèrent la résistance. Les députés d'Utrecht et d'Over-Yssel, dont les provinces

étaient alors en partie occupées, refusèrent d'émettre un avis. De leur côté, les députés de Frise s'abstinrent d'opiner faute d'autorisation. Ceux de Groningue étaient absens, et il n'y eut pour les pleins pouvoirs que ceux de Gueldre dont le territoire avait été déjà conquis. Dans cet embarras, la Hollande, qui était la principale, la plus puissante, la plus étendue, la plus riche des provinces, et en quelque sorte l'ame de la république dont elle dirigeait les conseils et supportait presque toutes les charges, n'hésita point à passer outre. Elle décida au nom des États-Généraux l'expédition des pleins pouvoirs (1). Le greffier Gaspard Fagel s'était élevé contre cette résolution qui blessait ses sentimens et qui n'avait pas été prise selon les formes. Il refusa donc de signer les pleins-pouvoirs, et, lorsque M. de Groot vint les demander, il lui dit en les lui remettant : — « Vous pouvez bien aller vendre votre patrie, mais vous aurez de la peine à mettre l'acquéreur en possession. — Il vaut mieux, répondit M. de Groot, en sauver une partie que la perdre toute. — C'est en vain, lui répliqua M. Fagel, que vous songez à sauver vos terres; on les labourera pour y semer du sel, afin que votre postérité ne puisse en jouir qu'à la quatrième génération (2). » M. de Groot partit avec les pleins-pouvoirs signés par un greffier provisoire et conçus de la manière la plus illimitée. En voici le texte :

« La Haye, 26 juin 1672.

« Les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas à tous, etc., savoir faisons, qu'ayant jugé à propos pour le bien de cet état de députer vers le roi très chrétien, et ayant une parfaite connaissance de la suffisance, capacité, fidélité, zèle et affection des sieurs de Guent, de Groot, d'Odyck et Eeck, nous leur avons donné et donnons par ces présentes, signées du président de cette assemblée et contresignées par notre greffier, à tous ensemble, ou à quelques-uns, ou à quelqu'un d'eux en l'absence par maladie ou autre empêchement des autres, plein pouvoir pour, de notre part et en notre nom, négocier,

(1) Toute cette importante délibération est détaillée de la page 129 à la page 139 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort, manuscrit n° XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — Voir aussi Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 241-245. — Cerisier, *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*, t. VII, p. 268-284, qui cite Wagenaar (dont l'histoire est en néerlandais), t. XIX, p. 54 et suiv. — Leclerc, *Histoire des Provinces-Unies*, t. III, p. 280-281.

(2) Page 139 du volume manuscrit XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

traiter et conclure avec ladite majesté ou avec ceux de son conseil, qu'il lui plaira commettre pour cet effet, ce qu'ils jugeront nécessaire pour le service et le bien de cet état, leur donnant pour cet effet, et à chacun d'eux, pleine autorité et puissance, promettant de tenir pour bon, ferme et stable, ce qui sera par eux tous, ou par quelqu'un d'entre eux, ainsi négocié, traité et conclu, et d'en faire expédier nos lettres d'agrément et de ratification en bonne et due forme.

« Fait dans notre assemblée, sous notre grand sceau, à La Haye, le 26 juin 1672.

« *Signé :* WASSENAER.

« Par ordonnance desdits seigneurs États-Généraux, *loco graphiarii*,

« *Signé :* J. SPRONSSEN (1). »

M. de Groot partit le 27 juin pour retourner près du roi. Il passa par le quartier du prince d'Orange à Bodegrave, et ce prince, auquel il montra son plein pouvoir, se laissant cette fois entraîner à la faiblesse générale, demanda aux États-Généraux l'autorisation de négocier dans son intérêt particulier, et de solliciter une sauve-garde pour ses terres, principalement pour sa seigneurie et sa ville de Grave (2). M. de Groot rejoignit à Rhenen MM. de Guent et d'Odyck, car M. Eeck, désavoué par les États de Groningue dont il était le député, s'était retiré à Amsterdam. Le 29 juin ils présentèrent leur plein pouvoir aux deux ministres de Louis XIV. La négociation fut aussitôt entamée. Les députés hollandais demandèrent pour leur pays la conservation de son système politique, de sa religion, de sa souveraineté, et ils offrirent au roi de France la cession de Maëstricht, avec ses dépendances, six millions de livres pour les frais de la guerre, et même quelques places *de la généralité* (3).

M. de Louvois reçut ces offres avec beaucoup de hauteur. Il demanda dédaigneusement si Maëstricht, que les États-Généraux auraient cédé pour ne point s'exposer à la guerre, leur paraissait une compensation suffisante des trois provinces que le roi avait déjà conquises, et des prétentions qu'il avait sur les autres. Les députés abattus offrirent alors toutes les villes de la généralité en Brabant et

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 245.

(2) Page 140 du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères. — Voir aussi Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 245-246.

(3) Page 142 du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

en Flandre, et dix millions (1). Cette offre devait être acceptée sur-le-champ. Elle donnait à Louis XIV tout le pays qui séparait les Provinces-Unies des Pays-Bas espagnols, depuis la Meuse jusqu'aux bouches de l'Escaut; elle lui donnait Maëstricht, Venloo, Stevenswerd, Bois-le-Duc, Ravenstein, Breda, Steenbergen, Berg-op-Zoom, Hulst, l'Écluse, etc.; elle plaçait la France victorieuse entre la république dépouillée des Provinces-Unies et le territoire isolé des Espagnols; elle lui permettait de faire trembler toujours l'une pour sa liberté, et de rendre désormais impuissans les efforts de l'autre pour le maintien de son existence; par là, elle annulait la Hollande et amenait inévitablement l'incorporation prochaine de toute la Flandre espagnole à la monarchie française. Le but poursuivi par les longues et habiles négociations des quatre années précédentes se trouvait atteint. La politique profonde et nationale qui se proposait d'étendre la France au nord et d'éloigner de ce côté sa frontière trop rapprochée de sa capitale, était enfin réalisée. M. de Lionne n'aurait pas hésité un instant à accepter ces magnifiques conditions, de peur que les Hollandais, revenus de leur terreur ou inspirés par le désespoir, ne les retirassent. Mais ce continuateur des grands desseins d'Henri IV, de Richelieu et de Mazarin, n'existait plus (2). L'héritier imparfait de sa pensée et de son autorité, M. de Pomponne, conseilla au roi de ne pas les refuser (3). Ce fut en vain. Il ne put pas balancer auprès de lui l'ascendant désastreux de Louvois. Cet homme sans mesure et sans habileté qui, malgré l'avis de Turenne et Condé, avait fait commettre la faute militaire de disséminer l'armée et de ralentir l'invasion, fit alors commettre, malgré l'avis du ministre des affaires étrangères, la faute politique de mépriser d'aussi belles offres, et de compromettre cette fois, non plus le moyen, mais le résultat même de l'invasion.

Louis XIV, que sa volonté absolue dans les apparences n'empêchait pas d'être accessible à l'influence d'autrui, privé des sages et tout-puissans conseils de M. de Lionne, était tombé sous l'empire du présomptueux Louvois. Il se laissa persuader par lui que les Provinces-Unies étaient perdues sans remède et qu'elles se résigneraient à tout. Il exigea dès-lors :

(1) Page 142 du vol. XXVI, au dépôt des affaires étrangères.

(2) Il était mort neuf mois auparavant, le 1er septembre 1671.

(3) « Pomponne jugea que le roy ferait bien d'accepter ces offres; mais les sentimens violens et passionnés de Louvois l'emportaient et le firent charger de conditions qui ne pouvaient pas être plus dures après la conquête entière. » (Manuscrit nº XXVI, p. 143 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de M. de Wicquefort).

1° Tout le pays de la *généralité* qui lui était offert, c'est-à-dire toutes les possessions des Hollandais dans la Flandre et dans le Brabant, sauf l'Écluse et l'île de Cadsant;

2° La cession de Nimègue et de ses dépendances; des forts de Knotzembourg, de Schenk; de toute la partie de la Gueldre située sur la rive gauche du Rhin; de l'île de Bommel, formée par la Meuse et le Vhaal; de celle de Woorne, des châteaux ou forts de Saint-André, de Crèvecœur et de Lowestein, ce qui portait la frontière de France jusqu'à la ligne du Rhin et du Vhaal;

3° La ville de Delfzil avec vingt paroisses, la ville de Grave, la ville et le comté de Meurs, avec charge de la part des États d'indemniser le prince d'Orange, qui en était le souverain;

4° La renonciation à tenir garnison dans toutes les places de l'empire occupées par ses troupes, et l'abandon de leurs prétentions en sa faveur.

Il offrait comme alternative territoriale de garder toutes les conquêtes qu'il avait faites, à condition que, pour le dédommager de celles qu'il pourrait faire encore, et lier à la frontière de France la province d'Utrecht, celle de Gueldre et le comté de Zutphen, les États-Généraux lui céderaient de plus les villes de Maëstricht et de Wick, de Dhalem, de Fauquemont, de Rolduc dans le pays d'outre-Meuse, la ville et la mairie de Bois-le-Duc, et le fort de Crèvecœur;

5° La liberté pour tous les Français de voyager dans les Provinces-Unies sans être visités ni soumis à des droits de passage;

6° La suppression de tous les édits sur le commerce portés depuis 1662;

7° L'exercice public du culte catholique dans les sept provinces, un traitement convenable fait par chaque état aux curés ou aux prêtres qui desserviraient les églises, et le rétablissement des anciennes commanderies de Malte;

8° Vingt-quatre millions de livres pour les frais de la guerre;

9° Enfin l'envoi d'une ambassade solennelle qui lui présenterait tous les ans une médaille d'or par laquelle la république, en signe d'humilité et de reconnaissance, déclarerait tenir de lui la conservation de la liberté que les rois ses prédécesseurs l'avaient aidée à acquérir (1).

(1) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du camp de Zeist, le 1er juillet 1672. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. CIII.) — Cette lettre contient le récit de la négociation et les conditions exigées des Hollandais — Voir aussi Basnage, *Annales*, t. II, p. 246 à 248.

Louis XIV exigeait de plus que les États-Généraux renonçassent, en faveur de l'électeur de Cologne, à leurs prétentions sur la ville de Rhynberg; en faveur de l'évêque de Munster, à la seigneurie de Borkeloo, à celles de Groll, de Bredevort et de Lichtenvoorde, et qu'ils satisfissent surtout le roi d'Angleterre (1). C'était pour ce dernier prince qu'il avait demandé la ville de Delfzil avec vingt paroisses, afin de les lui donner en échange de l'Écluse et de l'île de Cadsant, où il ne désirait pas établir la puissance anglaise. Sentant combien il serait avantageux pour lui d'isoler la Hollande des Pays-Bas espagnols en se plaçant entre eux par l'acquisition du pays de *la généralité,* il écrivait : « Il m'importe, en séparant deux puissances qui me « sont légitimement suspectes, de ne pas les réunir en quelque sorte, « selon les accidens qui pourraient arriver à l'avenir, par une troi« sième que j'établirais en terre ferme (2). »

Ces conditions accablantes et humiliantes consternèrent les plénipotentiaires hollandais. Ils représentèrent tout ce qu'elles avaient d'excessif, et firent observer que la république ne pouvait pas accorder celles qui entamaient le territoire des sept provinces sans se démembrer, celles qui touchaient au commerce sans se ruiner, celles qui concernaient la religion sans se perdre par le renversement de la base fondamentale sur laquelle reposait leur état, et enfin consentir à la députation et à la médaille sans se déshonorer (3). M. de Pomponne était d'avis d'adoucir ces conditions, mais M. de Louvois insista pour qu'on les maintînt, en disant « qu'il connaissait la timidité des Hollandais, qui croiraient avoir gagné tout ce qu'on ne leur ôterait pas (4). » Les plénipotentiaires hollandais n'osèrent pas conclure. Ils demandèrent et ils obtinrent de Louis XIV cinq jours avant de rien décider, et M. de Groot retourna précipitamment à La Haye afin d'instruire les États de ces dures exigences et leur laisser le choix dangereux de s'y soumettre ou de les rejeter. M. de Guent resta seul auprès de Louis XIV, M. d'Odyck ayant accompagné M. de Groot et s'étant ensuite retiré de la négociation lorsqu'il apprit qu'elle était désapprouvée par la Zélande.

Arrivé à La Haye, M. de Groot communiqua les tristes propositions dont il était chargé aux États de Hollande. Il leur dit d'examiner avec

(1) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du 1er juillet 1672.

(2) Dépêche de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du 23 juin 1672. (*Correspondance d'Angleterre,* vol. CIII.)

(3) Manuscrit n° XXVI, p. 146 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(4) *Ibid.*, p. 147.

la plus sérieuse attention, sans trouble et sans colère, s'ils étaient en mesure de se défendre contre un ennemi qui avait déjà pénétré jusqu'au milieu de leur pays, et d'entreprendre, dans ce cas, une résistance désespérée. Mais il les engagea, s'ils ne croyaient pas le pouvoir, à continuer la négociation en décidant, ou d'y comprendre les trois provinces envahies, ou de la réduire aux quatre provinces qui ne l'étaient pas encore, ou enfin de traiter pour la Hollande seule qui, séparée des autres, obtiendrait plus aisément de meilleures conditions. Il parut incliner à ne pas rompre la négociation. Mais cette fois l'indignation ranima les courages, et, méprisant les conseils d'une honteuse prudence, on aima mieux périr en se défendant qu'en se soumettant. Toutefois, quelques villes opinèrent encore pour les résolutions pusillanimes. De ce nombre furent Leyde, Dordrecht, Delft et Hoorn. Elles dirent qu'il n'y avait aucun espoir d'arracher à l'ennemi ce qu'il avait conquis, et de conserver contre lui ce qui restait à la république; qu'on ne pouvait se maintenir dans aucune des cinq positions occupées par les faibles troupes des Provinces-Unies; qu'il suffisait à l'armée française d'en forcer une seule pour que toute la Hollande méridionale fût perdue; qu'il fallait donc négocier, et, à la rigueur, traiter uniquement pour la Hollande, si l'on ne voulait pas bientôt demeurer sans patrie.

Cet avis que la faiblesse dont il devait pénétrer les ames rendait au fond moins prudent qu'une résolution téméraire, mais capable, en étant généreuse, d'exalter les courages jusqu'à l'héroïsme, fut combattu par ceux même qui avaient naguère conseillé l'accommodement. Les députés de la noblesse déclarèrent qu'on ne saurait accepter des conditions aussi dures et aussi déshonorantes; qu'à traiter, il ne fallait céder que Maëstricht et Clèves, et comprendre les sept provinces dans la négociation. Haarlem, qui avait été très animée pour la négociation, opina pour la rupture. Enfin M. Hop, pensionnaire d'Amsterdam, représenta que cette négociation avait été entamée sans le consentement des autres provinces, malgré la protestation de la Zélande, et contre l'avis de la principale ville de Hollande; qu'elle mécontentait leurs alliés les Espagnols, qu'elle empêchait les princes de l'Europe alarmés de la grandeur excessive de la France, et disposés dès-lors à ne pas souffrir qu'elle se rendît maîtresse des Provinces-Uunies, de marcher à leur secours; qu'on ne devait pas s'effrayer des conquêtes de Louis XIV, qui en était déjà embarrassé parce qu'il fallait y mettre de fortes garnisons, et qui dès-lors n'avait plus les moyens d'en faire beaucoup de nouvelles. Il conclut qu'il fallait

rompre la négociation, et se défendre jusqu'au bout avec la dernière vigueur. Ce généreux sentiment prévalut, et tous les membres de l'assemblée jurèrent de sacrifier leurs biens et leurs vies pour la défense du territoire et le salut de la patrie (1).

Tel fut l'effet des propositions révoltantes remises par M. de Louvois. Elles provoquèrent une résolution désespérée que contribua à faire prendre aussi une révolution populaire qui venait de s'accomplir. Cette révolution devait accompagner et servir le projet d'une résistance nationale. Le parti du stathoudérat, qui avait déjà fait de si grands progrès, fut plus indigné encore que le parti républicain des conditions honteuses auxquelles il fallait traiter avec Louis XIV. Dans les dangereuses extrémités où l'état se trouvait réduit, il regarda le prince d'Orange comme seul capable de conjurer sa perte. Il crut donc le moment venu d'abattre ce parti de Lowestein qui se montrait faible après avoir été imprévoyant, et dont la puissance chancelante ne pouvait pas être soutenue par les frères de Witt, puisque l'un, le ruard (bailli) de Putten, était malade à Dordrecht, et que l'autre, le grand pensionnaire, était retenu au lit par ses blessures. Résolu de rétablir le stathoudérat, et n'espérant pas y faire consentir les membres des États qui naguère en avaient juré l'abolition par l'édit perpétuel, ce parti eut recours aux violences populaires pour les y contraindre. Il commença donc cette révolution par des soulèvemens dans les villes où les régences étaient contraires au stathoudérat, mais où le peuple, les ministres protestans et les milices bourgeoises, lui étaient extrêmement favorables.

La ville de Weere, dont le prince d'Orange était marquis, donna le signal en Zélande. Celle de Dordrecht, patrie des de Witt et depuis long-temps à la tête des régences républicaines, la suivit de près en Hollande et imprima au mouvement révolutionnaire un caractère plus sérieux. Le peuple insurgé arbora sur les tours de la ville deux drapeaux, l'un orange, l'autre blanc, en plaçant le premier au-dessus du second avec ces mots : *Orange dessus, Witt dessous* (2). Il contraignit en même temps la régence épouvantée d'envoyer une députation au prince d'Orange, de l'appeler du camp de Bodegrave dans la ville, et, quand il y fut, de le proclamer stathouder. Les magistrats de Dordrecht, sous le coup des menaces du peuple, renoncèrent les premiers à l'édit perpétuel, dispensèrent le

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 249-251.
(2) *Witte* en hollandais signifie *blanc*.

prince d'Orange lui-même du serment qu'il avait prêté de ne jamais accepter le stathoudérat, et l'investirent du titre et du pouvoir qu'avaient possédés ses ancêtres. Le prince ne se contenta point de cette dispense civile et il réclama une dispense religieuse. Deux ministres protestans le délièrent de son serment dans toutes les formes, et son ambition rassurée se donna alors un libre cours (1).

Tous les magistrats signèrent la révocation de l'édit perpétuel, qui fut portée à Corneille de Witt pour qu'il y donnât son adhésion. Mais le ruard de Putten, toujours malade et toujours courageux, répondit qu'on ne lui ferait pas violer le serment qu'il avait prêté aux États, et dont personne n'avait le droit de le dispenser. Le peuple grondait autour de sa maison, et les députés représentèrent au ruard qu'il y avait tout à craindre pour lui s'il ne cédait pas. Mais il leur répondit qu'il avait naguère entendu siffler les boulets à ses oreilles, et qu'il ne redoutait point les cris d'un peuple qui, après tout, n'avait que le pouvoir de le tuer. Il demeura inflexible. Sa femme, accourue auprès de lui avec ses enfans, le conjura alors en pleurant de ne pas se perdre par un refus inutile. Le ruard résista d'abord à ses supplications et à ses larmes. Mais, enfin, se laissant toucher par elles, il signa l'acte de révocation, en ajoutant à son nom les lettres V. C. (*vi coactus*), que le peuple, instruit par un ministre de leur signification, le força encore d'effacer (2). Une fois la révolution commencée dans les villes, elle ne s'arrêta plus. Elle éclata à Rotterdam, à Gouda, à Haarlem, à Delft, à Amsterdam, et enfin à La Haye, où le peuple obligea les États de Hollande à la sanctionner (3).

Ce fut dans la nuit du 1er au 2 juillet que fut adoptée cette grande résolution par l'assemblée des États. Chacun était décidé à la prendre, mais personne n'osait la proposer. L'édit perpétuel, que tous les membres des États avaient juré de ne pas enfreindre, ne leur interdisait pas seulement de rétablir le stathoudérat, mais les obligeait à ne jamais proposer la révocation de cette nouvelle loi fondamentale

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 13-19, du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 284-285. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 328-332.

(2) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 273-274. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p 448-449. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 333-334. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 285-286.

(3) Manuscrit n° XXVI, p. 21 du livre XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 335-340. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 286-287.

de la république. Chez ces hommes honnêtes et religieux, les scrupules de la conscience balançaient le sentiment de la crainte et la puissance de la nécessité. Enfin le député de Rotterdam demanda la permission de reprendre son serment avant d'entretenir l'assemblée d'une chose que chacun comprenait, et qu'il ne pouvait nommer sans parjure. Plusieurs députés réclamèrent une explication plus claire. Mais aucun d'eux ne se souciait de la donner, lorsque le député de Leyde s'écria hardiment qu'il s'agissait, comme tout le monde le voyait bien, de révoquer l'édit perpétuel. L'aveu une fois fait, la délibération marcha rapidement. Les députés s'accordèrent une dispense mutuelle du serment qu'ils avaient prêté cinq années auparavant, et, le lendemain, l'édit perpétuel du 5 août 1667, qui abolissait le stathoudérat, fut aboli lui-même (1).

Quatre jours après, toutes les villes ayant été consultées et s'étant prononcées légitimement, les États de Hollande et de West-Frise proclamèrent à quatre heures du matin : *Guillaume-Henri d'Orange, stathouder, capitaine-général et amiral de leur province* (2). La province de Zélande imita cet exemple, et, le 8 juillet, les États-Généraux ayant confirmé cette haute dignité au prince d'Orange, il vint le 10 à La Haye prêter serment comme stathouder (3). En le nommant, la république sacrifia en partie la liberté de ses institutions à l'indépendance de son territoire, et chercha son salut, ainsi que le font tous les peuples libres lors des grandes crises, dans l'unité de commandement et la dictature militaire.

L'élévation du prince d'Orange excita un grand enthousiasme dans les provinces qui n'étaient pas encore envahies. On se persuada, sous l'empire des vieux et des patriotiques souvenirs, que le descendant de Guillaume et de Maurice d'Orange, qui avaient fondé et défendu la république contre les armes espagnoles, saurait la délivrer de l'invasion française. On crut que l'électeur de Brandebourg, son parent, qui s'était engagé, par le traité de Cologne sur la Sprée, conclu le 26 avril 1672, à secourir les Provinces-Unies avec une armée de vingt mille hommes, n'hésiterait plus à faire marcher ses troupes. On s'attendit à ce que l'empereur Léopold, pressé par la reine d'Espagne et par l'électeur de Brandebourg, de ne pas laisser succomber une république dont la ruine entraînerait la perte des Pays-Bas et

(1) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 275-276. — Basnage, *Annales*, t. II, p. 288. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 341-345.

(2) Manuscrit nº XXVI, p. 25-26 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(3) *Ibid.*, p. 27-34; et Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 289.

porterait la frontière de la France jusqu'à la Westphalie, romprait avec Louis XIV pour prévenir un aussi grand bouleversement territorial (1). On espéra surtout que le stathoudérat conféré au prince d'Orange comblerait les vœux du roi d'Angleterre, son oncle, et le détacherait de l'alliance française. Cette dernière espérance n'était pas sans quelque fondement. On connaissait, dans les Provinces-Unies, l'extrême mécontentement qu'avait fait éprouver en Angleterre l'union de Charles II avec Louis XIV pour écraser une république protestante. L'opinion publique s'y était universellement déclarée contre une guerre dont les succès étaient aussi menaçans pour la religion et pour la liberté de la Grande-Bretagne que pour l'indépendance des Provinces-Unies. Aussi, par un instinct prévoyant, s'était-on élevé de toutes parts contre les projets sinistres qu'on supposait à Charles II en le voyant allié au chef du catholicisme et de la monarchie absolue en Europe. M. Colbert de Croissy, ambassadeur de Louis XIV à Londres, écrivait à sa cour : « On aura « beaucoup de peine à contenir les malintentionnés dans le devoir, « car il est certain que la déclaration que le roi d'Angleterre a fait pu- « blier pour la liberté de conscience, les indices ou plutôt les preuves « manifestes que le duc d'York a données de sa conversion et les soup- « çons qu'on a aussi de celle du roi, ont si fort irrité contre le gou- « vernement toutes les autres religions, qu'on ne voit que libelles et « qu'écrits séditieux. Le comte d'Arlington m'en a fait voir un qui « fait connaître au vrai les desseins du roi d'Angleterre et tend à « remuer les protestans et les presbytériens contre l'ennemi com- « mun qu'il dit être le pape, le roi d'Angleterre et ses ministres (2). »

Ces sentimens avaient acquis encore plus de vivacité par les victoires de Louis XIV. L'envie s'était ajoutée à la crainte. « L'heureux « succès des glorieuses entreprises de votre majesté, écrivait M. Col- « bert de Croissy à Louis XIV, excite beaucoup la jalousie chez ses « voisins. Aussi n'omet-on rien, principalement au lieu où je suis, « pour en interrompre le cours. L'ambassadeur d'Espagne y fait tout « ce qu'il peut tant par lui-même que par les partisans du roi son « maître, et il n'a pas de peine à attirer dans ses sentimens et le

(1) C'est ce qui arriva. L'empereur Léopold conclut à Berlin avec l'électeur de Brandebourg, le 29 juin, un traité ratifié le 13 juillet pour protéger l'empire, et à La Haye, avec les États-Généraux, le 25 juillet, un traité ratifié un mois après, et par lequel il s'engagea à secourir les Provinces-Unies.

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 7 juin 1672. (*Correspond. d'Angl.*, vol. CIII.)

« peuple et les principaux de cette cour, qui ne cessent de blâmer « le roi, le duc d'York et les principaux ministres, et de crier qu'il « est de l'intérêt de l'Angleterre de s'opposer plutôt que de con- « courir à la grandeur de votre majesté (1). »

Le peuple, la cour, et, parmi les ministres même, le duc de Buckingham, naguère si zélé pour l'alliance française, montraient les appréhensions les plus grandes des progrès de Louis XIV. Charles II, dont la volonté était cependant si mobile, conservait seul toute la fermeté de ses précédentes résolutions. Loin de s'alarmer des conquêtes de Louis XIV, il en montrait de la joie (2), et il disait à M. Colbert de Croissy « que, malgré les intrigues de sa cour et l'animosité « de son peuple contre l'union qu'il avait faite avec le roi très-chré- « tien, lui et son frère étaient inébranlables, et qu'ils se mettraient « en état de maintenir cette union envers et contre tous (3). »

Ce fut au milieu de cette agitation des esprits que les députés hollandais débarquèrent en Angleterre. M. Boreel, l'ancien ambassadeur des Provinces-Unies, qui n'était pas encore parti de Londres, avait vainement demandé pour eux des passeports à Charles II. Ce prince lui avait répondu qu'il ne voulait rien entendre que de concert avec Louis XIV. En apprenant l'arrivée de MM. d'Halewyn et de Dyckweld sur les côtes de la Grande-Bretagne, il les avait menacés de les faire enfermer à la Tour pour être venus dans son royaume sans avoir obtenu des passeports. Ils avaient noblement répondu qu'ils étaient prêts à s'y rendre pourvu qu'ils y trouvassent des commissaires chargés de négocier la paix avec eux. Charles II craignant, s'ils approchaient de Londres, que le peuple ne se livrât à de dangereuses démonstrations, les fit conduire au château de Hamptoncourt, où, gardés étroitement, ils ne purent communiquer avec personne (4).

Pendant qu'il agissait avec cette sincérité et cette vigueur, Louis XIV, qui ne voulait lui donner aucun sujet de défiance et aucun prétexte d'abandon, l'avait fait prévenir avec la plus grande diligence de toutes les démarches et de toutes les propositions des États-Généraux. Ne se bornant point à les communiquer à l'ambassadeur anglais, Godolphin, qui le suivit pendant toute cette campagne, il les avait transmises à M. Colbert de Croissy pour qu'il en instruisît directement Charles II.

(1) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 20 juin 1672.

(2) *Ibid.*, du 16 juin 1672.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre des députés hollandais au greffier Gaspard Fagel, datée de Hamptoncourt, le 20 juillet 1672, dans Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 452-453.

Après lui avoir exposé les offres des États-Généraux et ses demandes pour lui et pour ses alliés, il ajoutait : « J'ai voulu vous faire savoir, « sans perdre de temps, l'état de l'affaire pour que vous appreniez au « roi d'Angleterre que, non-seulement je n'ai point voulu admettre « une négociation de paix sans savoir son sentiment, mais même « sans y faire la même mention de ses intérêts que des miens. Je ne « doute pas qu'il n'en ait usé de la même manière à mon égard, « puisque j'ai appris qu'en même temps que les États avaient envoyé « vers moi, ils avaient fait passer une semblable députation en An- « gleterre (1). »

Afin de prendre part aux négociations sérieuses entamées au camp de Louis XIV, Charles II résolut d'y envoyer lord Halifax, membre de son conseil privé, que devaient suivre bientôt le duc de Buckingham et le comte d'Arlington, ses deux principaux ministres. Malgré cette résolution, le duc de Buckingham engagea, avant de partir, une négociation détournée avec les députés hollandais, par l'entremise de leur secrétaire nommé Kingscot. Il aurait voulu conclure une paix séparée, mais les députés n'avaient pas les pouvoirs nécessaires pour accorder les conditions qu'il exigeait d'eux. Charles II désavoua cette négociation, assurant à M. Colbert qu'il en avait fait honte au duc de Buckingham. Il ne songea « qu'à continuer la « guerre en amusant, dit M. Colbert, le public d'une espérance de « paix pour empêcher qu'il ne se formât de ligue en faveur des Hol- « landais (2). »

Devancés par lord Halifax, qui se rendit directement au camp de Louis XIV, le duc de Buckingham et le comte d'Arlington s'embarquèrent, au commencement de juillet, pour aller négocier sur le continent. Ils avaient les pleins pouvoirs de Charles II, qui leur donna l'ordre d'agir d'un parfait accord avec les commissaires du roi de France. Les plénipotentiaires britanniques voulurent passer par la Hollande, afin de proposer des avantages particuliers au prince d'Orange et le décider à un prompt accommodement. Ils arrivèrent à La Haye le 5 juillet, au moment où les villes et les États lui décernaient le titre de stathouder. Le peuple, de plus en plus rassuré sur les dispositions du roi d'Angleterre par cette élévation de son neveu, accueillit ses ambassadeurs comme des envoyés de paix et des protec-

(1) Lettre de Louis XIV à M. Colbert de Croissy, du camp de Doësbourg, le 23 juin 1672. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy au marquis de Pomponne, du 27 juin 1672. (*Ibid.*)

teurs de la république. Le duc de Buckingham et le comte d'Arlington traversèrent La Haye au milieu des plus touchantes acclamations, et les témoignages d'un peuple qui mettait en eux son espoir durent les remplir de trouble et de regret. Aussi le duc de Buckingham, qui n'aurait pas voulu la ruine des Provinces-Unies et qui aimait mieux tromper que déplaire, ayant rendu visite à la princesse douairière d'Orange, lui dit pour la rassurer *qu'ils étaient bons Hollandais.* — *Il suffirait*, lui répondit-elle, *que vous fussiez bons Anglais* (1). Ils allèrent ensuite au camp de Bodegrave, où ils eurent de longues conférences avec le prince d'Orange. Celui-ci, qui avait reçu des États le pouvoir de traiter, n'offrit pour le roi de France que Maëstricht et les places du Rhin. Le duc de Buckingham parut donner d'abord au prince d'Orange des espérances que le comte d'Arlington mit tous ses soins et toute son honnêteté à lui enlever. Mais à la fin le duc de Buckingham lui-même, faisant céder ses sentimens particuliers à ses ordres, le pressa d'accepter les conditions des deux rois; et comme le prince s'obstinait, il lui dit : *Les glaces de l'hiver feront bientôt tomber ce que les inondations de l'été ont conservé. Ne voyez-vous pas que la république est perdue?* — *Je sais un sûr moyen de ne pas le voir*, répondit résolument le prince d'Orange; *c'est de périr dans le dernier retranchement* (2).

N'ayant pu obtenir du stathouder aucunes concessions satisfaisantes, les plénipotentiaires anglais se rendirent auprès de Louis XIV, qu'ils trouvèrent au camp de Zeist, à deux lieues d'Utrecht, avec lord Halifax et le duc de Montmouth. Les propositions du prince d'Orange ne pouvaient pas convenir au roi victorieux qui avait refusé celles de M. de Groot et qui persistait avec opiniâtreté dans les siennes. Louis XIV, s'appuyant sur les traités conclus, n'eut pas de peine à faire souscrire les ambassadeurs britanniques aux conditions qu'il avait exigées, en ajoutant toutes celles qui pouvaient convenir à leur maître touchant l'honneur du pavillon, le droit de pêche, la possession des côtes de Zélande, et même le gouvernement absolu du reste de la république pour son neveu, le prince d'Orange.

On résolut alors de faire une dernière tentative pour séduire l'ambition de ce jeune prince. Les ambassadeurs anglais envoyèrent MM. Sylvius, Seymour, Jermyn, neveu du comte de Saint-Albans, du camp de Zeist au camp de Bodegrave, pour lui offrir la souveraineté hérédi-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 225. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 305-306.

(2) Cerisier, p. 307.

taire de sa patrie. Le prince d'Orange répondit froidement qu'on lui faisait cette proposition vingt-quatre heures trop tard, puisqu'il venait de prêter serment aux États en qualité de stathouder. M. Sylvius, lui ayant rappelé avec une hardiesse blessante qu'il avait aussi juré de ne jamais accepter l'offre du stathoudérat, et qu'ayant enfreint le premier serment, il lui était bien permis de manquer au second, le prince fut profondément irrité; mais il se contint, et il répliqua avec calme que les États qui avaient eu le pouvoir de faire l'édit perpétuel avaient eu le droit de le révoquer, et que, dégagé par eux de son serment, il avait pu accepter d'eux le stathoudérat sans aucun scrupule (1). Il ajouta qu'ayant l'honneur d'être sorti du sang royal d'Angleterre, le roi de la Grande-Bretagne aurait grand sujet de le désavouer pour son parent s'il renonçait ainsi à sa réputation et à sa conscience, et il finit en disant qu'il s'embarquerait pour Batavia *plutôt que de signer la ruine de la république et de recevoir la souveraineté des mains de ses ennemis* (2).

Il n'y avait plus rien à attendre de la volonté froide et inflexible du nouveau chef de la république. Les deux rois confirmèrent alors leurs anciens engagemens par un traité que signèrent, le 16 juillet, au camp d'Heeswick, près de Bois-le-Duc, les ambassadeurs de Charles II et les deux ministres de Louis XIV, MM. de Pomponne et de Louvois. On s'obligea des deux côtés à ne faire ni paix ni trève avec les États-Généraux sans y consentir de part et d'autre, à se communiquer les propositions qu'on recevrait mutuellement, et à ne traiter jamais qu'aux conditions remises à M. de Groot pour la France, et aux conditions suivantes pour l'Angleterre (3) :

1° L'abaissement du pavillon des flottes entières des Provinces-Unies, qui seraient tenues d'abattre leur mât de hune devant un seul navire anglais, dans toute la mer britannique jusqu'aux côtes de Hollande;

2° La liberté accordée aux Anglais demeurés dans la colonie de Surinam d'en sortir pendant une année entière avec tous leurs biens;

3° Le bannissement du territoire de la république de tous les réfugiés anglais qui avaient été déclarés coupables du crime de lèse-majesté, ou qui avaient écrit des libelles séditieux contre le roi, ou qui avaient conspiré contre lui;

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 107-167 du livre XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 255-256.

(3) Ce traité est au dépôt des affaires étrangères.

4° Un million de livres sterling pour les frais de la guerre, dont 400,000 payables au mois d'octobre et le reste par annuités de 100,000 liv. sterl.;

5° Une redevance annuelle de 10,000 liv. sterl. pour la pêche du hareng sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande;

6° La souveraineté de ce qui resterait des Provinces-Unies, après la part qui en serait détachée pour les deux rois et leurs alliés, en faveur du prince d'Orange, ou tout au moins la perpétuité du stathoudérat dans sa famille;

7° Un traité de commerce qui réglerait avantageusement les rapports des négocians anglais dans les Indes;

8° Enfin la remise de l'Écluse des îles de Walcheren, de Cadsant, de Gorée, de Woorne, pour servir de garantie à l'exécution des conditions précédentes (1).

Louis XIV s'applaudit beaucoup d'avoir lié étroitement le roi d'Angleterre, et de s'être assuré qu'il ne négocierait pas séparément. Il exprima sa satisfaction par de riches présens diplomatiques aux signataires du traité (2), et il écrivit à Charles II : « La justice et la « fermeté réciproques avec lesquelles nous avons formé notre al- « liance ont servi d'un solide fondement à la guerre que nous nous « sommes obligés d'entreprendre. La fidélité avec laquelle nous la « maintenons contribuera principalement à continuer les heureux « succès de cette même guerre, ou à la terminer par une paix hono- « rable. Les ambassadeurs extraordinaires de votre majesté, qui nous « ont été également recommandables par leur rang, leur mérite et « la juste confiance que votre majesté a en eux, lui témoigneront « qu'ils ont trouvé en nous les mêmes sentimens qu'ils étaient « chargés de nous faire connaître de sa part; qu'ils nous ont vu au « milieu des progrès si grands et si heureux dont il a plu à Dieu de « bénir nos armes, toujours prêt à en arrêter le cours, lorsque nous « le pourrons faire à des conditions sûres, équitables et glorieuses, « et toujours dans la constante résolution de n'admettre aucune pro-

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 257. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 309-318.

(2) « Il donna au duc de Buckingham une boîte à portrait enrichie de diamans d'une valeur de 28,000 liv. tournois; au comte d'Arlington, une boîte semblable de 12,900 liv., avec une bague d'un diamant de 36,000 liv.; au duc de Montmouth, une bague d'un diamant de 17,500 liv.; à lord Halifax, une boîte à portrait enrichie de diamans de 10,540 liv. » (Registre des présens diplomatiques, au dépôt des affaires étrangères.)

« position de nos ennemis, sans la communiquer en même temps à « votre majesté, et sans faire un seul intérêt de nos intérêts com- « muns (1). »

En même temps les ambassadeurs britanniques envoyèrent au prince d'Orange, par M. Sylvius, les conditions auxquelles les deux rois consentaient à la paix avec les États-Généraux, et le traité d'étroite union qu'ils venaient de conclure entre l'Angleterre et la France. Afin de lui ôter l'espérance qu'il pouvait fonder encore sur leur désaccord, ils lui écrivirent : « Votre altesse ne trouvera pas mauvais « qu'ayant remarqué ce que les députés de MM. les États, envoyés « aux deux rois, ont fait pour leur donner de la jalousie l'un contre « l'autre, comme si leur intention était de trouver leur compte à part, « nous lui envoyions aussi la copie de l'acte que nous venons de faire « avec MM. les commissaires de sa majesté très chrétienne, par lequel « les États verront ce qui en est, et les mesures qu'ils auront à garder « à l'avenir dans leur désir de faire la paix (2). » Ils le prièrent en même temps de leur renvoyer dans dix jours la réponse des États aux propositions des deux rois (3).

En recevant communication des demandes des deux rois, dont la sollicitude pour lui semblait même destinée à le compromettre vis-à-vis des États, le stathouder se montra fort indigné. Il se rendit sur-le-champ à La Haye, pour les faire connaître aux États-Généraux, qui partagèrent ses sentimens (4), et qui, le 21 juillet, à sept heures du soir, les rejetèrent en ces termes : « Ayant été délibéré « sur les conditions de paix proposées par le seigneur roi de France « et par le seigneur roi d'Angleterre, après avoir pris le très prudent « avis de son altesse, il a été trouvé bon et arrêté de déclarer par les « présentes que, bien que leurs hautes puissances fussent très aises « de voir la paix rétablie entre lesdits seigneurs rois de France et de « la Grande-Bretagne et cet état, néanmoins les conditions dont il « vient d'être parlé sont si dures et si insupportables, que leurs « hautes puissances ne se pourront jamais résoudre à les accepter, « mais qu'elles se trouvent forcées de défendre cet état et ses habi- « tans de tout leur pouvoir, et d'attendre le succès qu'il plaira à Dieu

(1) Lettre de Louis XIV à Charles II, du camp de Boxtel, du 17 juillet 1762. (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(2) Lettre du duc de Buckingham et du comte d'Arlington au prince d'Orange, du camp de Boxtel, le 17 juillet 1762. (*Ibid.*)

(3) *Ibid.*

(4) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 311.

« de leur donner (1). » Pour toute réponse aux propositions des deux rois, le prince d'Orange envoya cette déclaration des États (2).

Après avoir signé le traité d'Heeswick, les ambassadeurs anglais, ne se bornant point à unir les forces de leur pays avec celles de la France contre la république aux abois, cherchèrent à détacher le seul et faible allié qui l'eût encore secourue. Ils prirent congé de Louis XIV et se rendirent à Anvers. Là ils virent le comte de Monterey et lui représentèrent le danger auquel il exposait les Pays-Bas espagnols en assistant les Hollandais; ils le menacèrent de la guerre s'il continuait à les défendre, et ils l'engagèrent même à s'emparer, pour le compte de son roi, des places où ses troupes avaient été admises comme auxiliaires. L'honneur castillan se révolta à cette odieuse ouverture, et le fils de don Louis de Haro répondit avec une fierté indignée : « Que la postérité ne reprocherait jamais au roi ca-« tholique d'avoir trahi des amis qu'il avait promis de secourir, ni « à la nation espagnole d'avoir suivi un aussi détestable conseil (3). »

Cependant le stathouder n'avait pas encore perdu tout espoir de détacher l'Angleterre de la France. Il essaya d'empêcher Charles II de ratifier le traité d'Heeswick en lui offrant toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer. Lorsque M. Sylvius retourna en Angleterre, il le chargea de proposer à son roi le salut du pavillon tel qu'il l'exigeait, la propriété de l'île de Surinam, une subvention annuelle de 100,000 livres tournois pour la pêche du hareng, quatre millions pour les frais de la guerre, et la cession de l'Écluse comme garantie et jusqu'à l'accomplissement des autres conditions, s'il consentait à faire une paix séparée avec les Provinces-Unies (4). Mais Charles II, fidèle à ses animosités contre la Hollande et à l'alliance française, rejeta ces offres et ratifia le traité d'Heeswick. Il ordonna aux députés hollandais qui étaient encore à Hamptoncourt et qu'il avait gardés comme otages de M. Sylvius, de sortir de son royaume, et

(1) Extrait des registres des résolutions des hauts et puissans seigneurs des États-Généraux des provinces-unies des Pays-Bas. Signé par le greffier, M. Gaspard Fagel.

(2) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 11 août 1672. — « Il n'a pas seulement daigné, dit-il, donner des réponses aux conditions sous lesquelles votre majesté et le roi d'Angleterre voulaient bien lui accorder la paix; mais il a envoyé un extrait du registre des délibérations des États-Généraux, par lequel il traite les conditions de dures et d'insupportables. » (*Corresp. d'Angl.*, vol. CIII.)

(3) Manuscrit n° XXVI, p. 178 du liv. XX de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

(4) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 8 août 1673. (*Correspond. d'Angl.*, vol. CIII.)

il dit à M. Colbert de Croissy « qu'il voyait bien que l'insolence de « cette république n'était pas encore abattue, et qu'il ne fallait plus « songer qu'à la réduire par terre et par mer à la dernière extré« mité (1). »

Il ne restait plus qu'à combattre. Le prince d'Orange fit afficher sur toutes les places publiques de la Hollande les conditions déshonorantes proposées par les deux rois, et la république retrouva dans le désespoir le courage que lui avait fait perdre la rapidité de ses désastres. On ouvrit toutes les écluses, on brisa les digues, on inonda tout ce qui pouvait être inondé encore, et l'on s'apprêta bravement à se défendre (2). Cette détermination était d'autant plus hardie, au moment où elle fut prise, que les troupes de terre étaient peu nombreuses et peu résolues, que le prince d'Orange manquait même de boulets et n'avait que soixante quintaux de poudre.

Heureusement la république venait d'échapper, par l'assistance inattendue de la mer, à une descente qui aurait achevé de la perdre. Ruyter, n'ayant que quarante-sept vaisseaux imparfaitement équipés et approvisionnés, douze frégates et une vingtaine de brûlots, avait reçu l'ordre de ne pas attaquer les flottes combinées d'Angleterre et de France qui, après s'être ravitaillées, s'avançaient, fortes de cent soixante voiles, pour opérer le débarquement qu'avait empêché la bataille de Solbaie. L'amiral hollandais devait surveiller leurs mouvemens, et il se posta à Gorée. Après avoir paru à la vue de Scheveningh, village voisin de La Haye, les deux flottes combinées, au lieu de se porter sur la Zélande, que couvrait Ruyter, se dirigèrent vers le Texel, dans l'intention de débarquer leurs troupes sur les côtes de la Hollande septentrionale et de combiner les opérations de l'armée navale avec celles de l'armée de terre. Le 14 juillet, elles attendirent le flux de la marée pour entrer dans le Texel. Mais un vent de nord-ouest qui venait de souffler avec force, avait refoulé et amoncelé les eaux dans la mer fermée du Zuyderzée; en sorte que ce jour-là, ce qui ne se voyait jamais à une pareille époque de l'année, le reflux dura douze heures au lieu de six, et les empêcha de pénétrer dans le Zuyderzée. Ce mouvement extraordinaire des eaux annonçait la tempête. Elle se déchaîna le lendemain avec violence, dura plusieurs jours, dispersa les deux flottes qui, battues par les vents, perdirent plusieurs vaisseaux de guerre et de charge,

(1) Dépêche de M. Colbert de Croissy à Louis XIV, du 8 août 1673.

(2) Manuscrit n° XXVI, p. 31 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort.

renoncèrent à leur entreprise, et rentrèrent dans les ports (1) sans avoir même pu surprendre les navires hollandais qui arrivaient chargés des richesses des Indes orientales, et qui trouvèrent un refuge à l'embouchure de l'Ems (2).

Mais ce qui contribua plus encore que la tempête à sauver la république, fut le ralentissement des opérations militaires causé par l'affaiblissement de l'armée d'invasion. On éprouva alors les fâcheuses conséquences de la faute qu'avait conseillée M. de Louvois en faisant décider qu'on garderait un si grand nombre de places. L'armée, *épuisée par plus de cinquante garnisons* (3), fut hors d'état de rien entreprendre de sérieux. Turenne, qui était entré dans Nimègue le 9 juillet, s'empara encore le 19 de Crèvecœur, et le 22 de Bommel (4). Mais ce fut le terme de ses conquêtes. Il est vrai qu'après la prise de ces deux dernières places on menaça la Hollande sur une ligne continue depuis la mer jusqu'à la Meuse, par Naarden sur le Zuyderzée, Woerden sur le vieux Rhin, Bommel sur le Vhaal, et Crèvecœur sur la Meuse. Placée dans ces positions avancées, l'armée eut l'ordre de ne plus rien entreprendre (5), et elle attendit l'hiver, pour pénétrer, à l'aide des glaces, jusqu'au centre de la Hollande. Louis XIV partit le 26 juillet du camp de Boxtel, traversa les Pays-Bas espagnols avec une forte escorte de cavalerie, et se rendit à Saint-Germain, où il arriva le 1er août au soir. Il avait nommé le maréchal de Turenne gouverneur de la province d'Utrecht, et l'avait laissé comme généralissime de ses troupes (6).

Pendant que tout cela se passait, la haine contre les frères de Witt ne se calmait point, malgré les blessures de l'un et la maladie de l'autre. Le grand pensionnaire, que son intégrité aurait dû mettre au-dessus de tout soupçon, et qui, pendant deux années consécutives, avait pressé vainement les États-Généraux de pourvoir à la défense de la république, accusé dans des libelles de concussion et de trahison, se crut obligé de se justifier devant les États. — « Quoique j'aie toujours « été du sentiment, leur écrivit-il, qu'on ne pouvait mieux détruire « ces sortes de calomnies qu'en les méprisant et en faisant voir qu'on

(1) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 262-263.

(2) *Vie de Jacques II*, t. I, p. 250-251. — Lingard, t. XII, p. 328.

(3) *Histoire de Turenne*, t. I, p. 462.

(4) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 135.

(5) « *Que je ne veux plus qu'on fasse rien.* » (AGENDA de Louis XIV, *OEuvres*, t. III, p. 235.)

(6) *OEuvres de Louis XIV*, t. III, p. 250-251.

« n'y est pas sensible, cependant comme il y a cette fois une accusa- « tion positive d'avoir détourné les deniers consacrés aux dépenses « secrètes, j'ai jugé à propos, n'étant pas en état de paraître en per- « sonne dans l'assemblée de vos nobles et grandes puissances, à cause « de mes blessures, de les informer sincèrement par les présentes de « la vérité du fait (1). » Il n'eut pas de peine à se justifier, car il prouva que vu, comme il le disait, le *naturel méfiant de la nation*, il n'avait voulu se charger du maniement d'aucuns deniers publics. Dans la noble générosité de son ame, espérant que le stathouder, qui se disait encore son ami affectionné, lui rendrait publiquement justice, comme il n'eût pas manqué de le faire envers lui, il invoqua son témoignage. Mais le prince d'Orange ne répondit à sa lettre que dix jours après l'avoir reçue. Calculant, dans cette tardive réponse, toutes ses paroles avec l'habileté froide d'un ambitieux, il laissa le grand pensionnaire sous le poids de tous les reproches qui le rendaient l'objet de la défiance et de l'animosité populaires. Il dit qu'il n'avait aucune connaissance du fait de détournement d'argent, à l'égard duquel le grand pensionnaire ne pouvait pas invoquer de meilleur témoignage que celui des députés des États. Quant à l'insuffisance des préparatifs pour la défense de la république, il répondit : que, *distrait par tant d'affaires, dans ces temps malheureux, il ne lui avait pas été possible de s'engager dans la recherche des choses passées, et de savoir ce qui manquait à l'armée, et à qui en était la faute. C'est pourquoi*, ajouta-t-il avec des éloges qui dans le moment semblaient ironiques, *vous trouverez bien mieux la justification que vous attendez de moi dans les actions de prudence que vous avez faites* (2).

De son côté, Ruyter, instruit des accusations dont Corneille de Witt avait été l'objet pendant la dernière campagne navale, le justifia publiquement dans une lettre qu'il écrivit aux États de Hollande : « Je « me trouve obligé, leur dit-il, pour mon propre honneur et pour la « défense de la vérité et de la justice, de déclarer dans la sincérité « de mon cœur, à vos nobles et grandes puissances, que le ruard de « Putten, en qualité de député et commissaire de la flotte, a vécu « avec moi dans une union vraiment fraternelle et dans une amitié « cordiale, sans qu'il y ait jamais eu entre nous la moindre mésintel- « ligence; qu'il a toujours marqué une grande ardeur d'en venir aux

(1) Son mémoire aux États est dans Basnage, t. II, p. 295-296, et dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 457-463.

(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 195-197.

« mains avec les ennemis, et qu'il n'a jamais moins fait paraître d'ani-« mosité à l'égard des Français que des Anglais; que ce fut lui qui, « au conseil de guerre, proposa d'attaquer l'ennemi, et qu'il appuya « sa proposition de raisons si fortes, que la résolution en fut prise « unanimement, qu'il fit voir pendant la bataille une fermeté extraor-« dinaire, et se montra disposé le lendemain à recommencer le « combat que n'accepta point la flotte ennemie (1). » Ce noble personnage suppliait les États *de désabuser ceux qui étaient prévenus d'une fausse opinion sur ce sujet*. Mais, loin de servir le ruard, il se compromit lui-même auprès d'un peuple passionné, qui ne voulait pas être éclairé sur les hommes qu'il détestait.

Les fougueux partisans du stathouder nourrissaient contre le grand pensionnaire et contre le ruard des ressentimens implacables. Ces ressentimens, provoqués par les souvenirs du passé, étaient entretenus par la défiance de l'avenir. M. de Witt, bien que discrédité, conservait encore la position supérieure qui faisait de lui le premier personnage civil de la république. Ses amis, dont le zèle était alors refroidi par la frayeur, dominaient toujours dans l'assemblée des États, et occupaient les régences des villes. On craignait, dans le parti du stathouder, que les vicissitudes des évènemens et l'inconstance du peuple, si fréquente dans les pays libres, ne le relevassent après l'avoir abattu. On redoutait tout au moins, entre le prince d'Orange et lui, un arrangement qui aurait mis l'inexpérience du stathouder à la merci de l'habileté du grand pensionnaire, et qui aurait privé ses amis des emplois politiques dans lesquels cette réconciliation aurait maintenu ses adversaires.

Le prince d'Orange avait offert en effet à M. de Witt, s'il voulait s'unir à lui, de lui conserver son ancienne autorité et de se conduire par ses conseils. Mais M. de Witt, outre la difficulté qu'il devait trouver à devenir le second dans l'état après avoir été si long-temps le premier, avait compris tous les obstacles qui s'opposaient à une semblable union. Il avait répondu avec un grand bon sens et une noble honnêteté : « Les peuples me haïssent sans que je leur en aie « donné aucun sujet. Ces sortes de haines sont ordinairement les plus « violentes. Son altesse ne retirerait donc pas de mes services tout « l'avantage qu'elle en pourrait attendre. Tout ce qui passerait par « mes mains serait suspect, et, quelque précaution que je prisse, on

(1) Cette lettre est du 4 août. Elle est en entier dans Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 301-302, et dans l'*Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 501-505.

« me rendrait toujours responsable des mauvais succès. Je souhaite « de tout mon cœur que les desseins du prince réussissent pour le « bien de l'état, mais il a besoin d'une autre personne que moi pour « le seconder. Quant à l'offre de me conserver le même crédit sous « le stathoudérat, c'est la chose du monde la moins capable de « m'éblouir. Je n'en ai jamais désiré que pour être mieux en état de « rendre service à ma patrie; c'est là l'unique but que je me suis tou- « jours proposé, et je ne souhaite rien pour mon avantage particulier. « Je serais indigne de la confiance que mes maîtres ont eue en moi, « si je continuais de les servir par un principe si lâche et si indigne « d'un honnête homme (1). »

Il refusa donc, et il résolut même de se démettre de sa charge de grand pensionnaire. Le 4 août, se trouvant à peu près guéri de ses blessures dont la plus profonde n'était pas toutefois entièrement fermée, encore faible et pâle, il se rendit au sein des États pour accomplir cette grande résolution, et leur dit :

« Très nobles et très puissans seigneurs, il y a eu dix-neuf ans, « le 30 du mois passé, que j'ai servi dans votre assemblée en qualité « de pensionnaire de Hollande et de West-Frise. Pendant ce temps- « là, l'état a été exposé à de grandes guerres et à d'autres calamités « qui par le secours de Dieu, par la sagesse de vos nobles et grandes « puissances, comme aussi par leur courage et leur conduite, ont été « heureusement terminées ou surmontées. Vos nobles et grandes « puissances savent très bien avec quel zèle et avec quelle étude je « me suis appliqué depuis plusieurs années à détourner les occasions « de mésintelligence et de rupture que nous avons maintenant avec « les puissans ennemis de cet état. Elles n'ignorent pas combien de « fois j'ai pris la liberté de leur représenter les malheurs qui pour- « raient arriver si l'on n'apportait pas sérieusement et de bonne heure « les remèdes nécessaires au mal dont nous étions menacés; mais « Dieu, dans les décrets de sa sainte, bien qu'incompréhensible provi- « dence, a permis que les affaires aient empiré et que l'on en soit « venu à cette guerre funeste, quoique l'état en général et la pro- « vince de Hollande en particulier aient eu assez de temps pour s'y « préparer et se pourvoir de toutes les choses nécessaires à une vi- « goureuse défense ».

Il en appela alors aux registres de l'assemblée et aux souvenirs de

(1) Samson, *Histoire de Guillaume III*, t. II, p. 285-286. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 470-472.

ses membres pour attester la diligente sollicitude avec laquelle il avait si souvent proposé de prendre toutes les mesures que réclamait le salut de la république, et, après avoir signalé l'injuste défiance du peuple qui lui attribuait les malheurs publics, quoiqu'il fût, disait-il, *un simple serviteur de l'état exécutant les ordres de ses maîtres,* il ajouta : « On se déchaîne si furieusement contre moi, que je ne puis « juger autre chose, en bonne conscience, sinon que mes services « seraient désormais préjudiciables à l'état, puisqu'il suffirait que « j'eusse été employé à mettre par écrit les résolutions de vos grandes « et nobles puissances pour les rendre désagréables au peuple, qui « ne les exécuterait pas avec autant de promptitude qu'il le faudrait « pour le bien et l'utilité de la patrie. C'est pourquoi j'ai cru que ce « serait faire une chose très avantageuse à l'état que de supplier vos « nobles et grandes puissances, comme je les en supplie très hum- « blement, qu'il leur plût d'avoir la bonté de me dispenser de l'exer- « cice de ma charge (1). »

Sa démission fut acceptée, quoique le collége des nobles et les députés de plusieurs villes ne voulussent pas d'abord y consentir, et on l'appela, selon son désir, à siéger dans le grand conseil (2). Mais sa renonciation au pouvoir ne désarma point ses ennemis. De plus cruelles épreuves lui étaient encore réservées. Ceux qui voulaient la ruine des de Witt, ayant essayé vainement d'y parvenir à l'aide de l'assassinat, recoururent à un moyen plus odieux encore pour la consommer.

Un chirurgien-barbier, nommé Tichelaar, que Corneille de Witt, en sa qualité de ruard de Putten, avait fait condamner pour crime, l'accusa d'avoir comploté la mort du prince d'Orange. Afin de donner quelque fondement à une accusation aussi invraisemblable, il s'était présenté chez le ruard, avait demandé à lui parler en secret, et avait offert de s'ouvrir à lui sur une affaire importante. Le ruard, connaissant la perversité audacieuse de cet homme, avait évité le piége qui lui était tendu, et avait dit à Tichelaar : « Si vous avez quelque chose « d'utile à me découvrir, je suis prêt à vous entendre et à vous secon- « der; mais, si c'est une mauvaise affaire, n'en parlez pas, car je la « dénoncerais tout de suite à la régence ou à la justice (3). » Tichelaar

(1) *Histoire de Corneille et de Jean de Witt,* t. II, p. 473-480. — Samson, *Histoire de Guillaume III,* t. II, p. 379-383. — Basnage, *Annales,* t. II, p. 308-309.

(2) Basnage, *Annales,* etc., t. II, p. 309.

(3) Lettre de Jean de Witt à Ruyter, dans Basnage, *Annales,* etc., t. II, p. 299-300.

l'avait alors quitté, et s'étant rendu auprès de M. d'Albrantsweert, maître d'hôtel du prince d'Orange, de M. de Zuylestein, son oncle naturel, il avait accusé Corneille de Witt d'avoir voulu le corrompre pour qu'il tuât le stathouder. La cour de Hollande, saisie de cette accusation, envoya à Dordrecht son procureur-fiscal pour arrêter Corneille de Witt et le conduire dans les prisons de La Haye. Comme les citoyens de Dordrecht ne relevaient que du tribunal de la ville, il fallut soustraire par surprise le ruard à sa juridiction naturelle. Le dimanche 24 juillet, à midi, pendant que les magistrats et la plupart des habitans étaient au temple, le procureur-fiscal descendit chez Corneille de Witt, qui le suivit sans résistance et fut transporté à La Haye. Les magistrats de Dordrecht envoyèrent des députés pour le réclamer et se plaindre de la violation de leurs priviléges; mais la cour de justice de Hollande ne fit point droit à leur requête.

Après avoir reçu la déposition du dénonciateur qui, conformément à la loi, demeura prisonnier, elle interrogea l'accusé, qui repoussa avec une indignation hautaine le soupçon d'un crime aussi abominable et aussi éloigné de lui. Il ajouta que, s'il avait pu imaginer un semblable dessein, il avait un bras pour l'exécuter, sans avoir besoin de celui de Tichelaar. Il n'y avait, à l'appui de l'accusation, ni preuves, ni témoins, ni vraisemblance, et il était impossible d'admettre qu'un personnage honnête et prudent comme le ruard eût pu concevoir l'idée d'un si grand attentat, et surtout n'eût pas craint, dans un entretien inattendu, d'en faire la confidence et d'en proposer l'exécution à un homme noté d'infamie et qui était son ennemi. C'est ce que ne manquèrent pas de soutenir le père, le frère, la femme, les amis du prisonnier. Ils protestèrent contre la procédure inique qui mettait la dénonciation d'un repris de justice en balance avec la parole d'un des premiers citoyens de la république. Mais la cour de Hollande, réduite alors à trois juges, les autres étant absens ou s'étant récusés, placée sous l'influence de la haine ou de la frayeur, persista dans ses poursuites. A défaut de preuves, elle espéra forcer Corneille de Witt à se reconnaître lui-même coupable, et elle décida qu'il serait soumis à la question préparatoire.

Le 18 du mois d'août, le geôlier vint lui annoncer qu'il avait ordre de ne rien lui donner à manger. Le lendemain, il fut conduit dans la salle de la question. L'exécuteur, après lui avoir demandé pardon, lui fit ôter presque tous ses vêtemens et serra d'abord fortement ses pieds entre deux planches appelées les *brodequins*. Les juges n'étaient point encore arrivés, dans la crainte sans

doute de se trouver en face du ruard avant qu'il fût vaincu par la douleur. Cette première épreuve de la torture irrita vivement Corneille de Witt, qui menaça le bourreau de le frapper.— *Vous vous plaignez déjà,* lui dit celui-ci, *ce n'est rien encore, vous feriez mieux d'avouer.* En même temps, lui ayant attaché un poids de cinquante livres à chaque orteil avec une ficelle pleine de nœuds, il lui tourna les bras en arrière, l'enleva jusqu'à ce que les deux poulies auxquelles il était suspendu se fussent rencontrées, et l'agita d'une manière terrible. Les juges entrèrent dans le moment et lui dirent : *Confessez votre crime.* Le ruard, rassemblant toutes ses forces, s'écria : — *Quand on me couperait par morceaux, on ne me ferait pas avouer une chose à laquelle je n'ai jamais pensé.* On l'étendit alors sur une table, et, pendant qu'il citait ses juges devant le tribunal de Dieu, on lui serra la tête entre quatre chevilles de fer. Mais cet homme d'un invincible courage s'éleva jusqu'au bout, par l'énergie de la volonté et le besoin de ne pas trahir son innocence, au-dessus des angoisses et des accablemens de la douleur. Au plus fort de la torture, bravant ses juges anéantis, il se mit à réciter fièrement les vers d'Horace :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida (1).

L'héroïque patient sortit vainqueur de la lutte. Ses juges, qui n'avaient pu le convaincre ni par les faits ni par ses aveux, auraient dû proclamer son innocence. Mais, n'osant pas commettre un excès d'injustice en le punissant de mort, et ne voulant pas, dans l'aveuglement de leur passion ou le trouble de leur frayeur, l'acquitter entièrement, ils le déclarèrent *déchu de toutes ses charges et dignités, et banni à perpétuité de la province de Hollande et de West-Frise.* Cette sentence livrait aux fureurs du peuple le ruard, que les juges ne justifiaient pas assez s'ils le trouvaient innocent, et ne punissaient pas assez s'ils le trouvaient coupable. Ce peuple de plus en plus égaré dans sa haine, et craignant que sa victime ne lui échappât, exerçait depuis le 16 août une surveillance active sur la prison, et il avait menacé tous ceux qui demeuraient dans le voisinage de démolir leurs maisons si le prisonnier s'évadait par leur connivence.

(1) Manuscrit n° XXVI, p. 53 à 58 du liv. XXI de l'*Histoire inédite* de Wicquefort. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 301 à 305. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 383-388. — *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 512-513.

Le matin du 20 août, après que la sentence eut été communiquée au ruard et avant qu'il pût sortir, les ennemis des de Witt, voulant frapper les deux frères du même coup, eurent recours à une perfidie pour attirer le grand pensionnaire dans la prison. Sur leur invitation, le geôlier envoya successivement l'un de ses aides et sa servante annoncer à Jean de Witt que son frère allait être mis en liberté; mais qu'il désirait, auparavant, le voir et l'entretenir. La fille du grand pensionnaire, qui était tendrement aimée de lui et qu'agitaient de funestes pressentimens, le conjura de ne pas sortir. L'un de ses amis chercha à l'en détourner aussi en lui faisant craindre un piége; mais ni les conseils de cet ami clairvoyant ni les prières de sa fille, qui embrassait ses genoux en pleurant, n'eurent le pouvoir de l'arrêter. La vive affection qui l'unissait à son frère et le mépris qu'il avait eu toute sa vie pour le danger, l'emportèrent sur la prudence; et, après avoir reçu de ses enfans un tendre et dernier embrassement, il partit. Il se rendit à la prison, qui n'était pas éloignée de sa demeure, à pied, suivi de deux secrétaires et d'un serviteur, après avoir ordonné qu'on lui envoyât son carrosse pour le reprendre et pour ramener le ruard, que la torture avait mis hors d'état de marcher.

En arrivant à la prison, il la trouva gardée par deux cavaliers et deux bourgeois sous les armes. Dès que le ruard le vit entrer dans sa chambre, il s'écria : *Ah! mon frère, que venez-vous faire ici?* — *Quoi!* lui dit Jean de Witt, *ne m'avez-vous pas envoyé chercher?* — *Non,* répondit le ruard. — *Alors*, repartit avec calme Jean de Witt, *nous sommes perdus.* Les deux frères réunis s'entretinrent de ce qui leur restait à faire. Jean de Witt envoya l'un de ses secrétaires chercher copie de la sentence de bannissement contre laquelle le ruard, ne voulant pas adhérer à sa condamnation, s'était déjà pourvu devant le grand conseil. En attendant son retour, que le peuple empêcha, Jean de Witt pressa son frère de se désister d'un appel qui suspendait sa délivrance, compromettait sa vie et ne laissait aucun espoir de faire éclater son innocence à des yeux fermés par la passion. Corneille de Witt persista dans sa dangereuse résolution, et le procureur fiscal vint lui signifier qu'il avait lui-même soumis la sentence à la révision du grand conseil.

Pendant que les deux frères délibéraient ainsi, Tichelaar, rendu à la liberté, ameutait contre eux le peuple de La Haye. Par le conseil de ceux qui étaient décidés à les perdre, il parcourut les rues en criant que le ruard allait être délivré; que, s'il n'avait pas avoué son

crime, c'est qu'il n'avait subi qu'un simulacre de torture; que les juges, malgré leur partialité envers lui, l'avaient trouvé tellement coupable, qu'ils n'avaient pas osé l'absoudre. Il ajoutait que les deux frères étaient ensemble dans la prison, et qu'il fallait se débarrasser enfin de ces deux ennemis du prince d'Orange au moment où ils en sortiraient. Le peuple soulevé par Tichelaar poussa le cri *aux armes! aux armes!* et se porta avec fureur autour de la prison. Il y trouva le carrosse de Jean de Witt, qu'il renvoya en proférant des vociférations contre le *traître* qu'on voulait ramener *en triomphe*.

Jean de Witt, alarmé de ce tumulte, essaya s'il serait encore temps pour lui de se retirer. Il se fit ouvrir la porte de la prison; mais les bourgeois qui la gardaient lui barrèrent le passage, et le peuple, en le voyant, cria : *Tirez sur lui! tirez sur lui!* La porte fut aussitôt refermée, et Jean de Witt, devenu prisonnier à son tour, retourna auprès de son frère.

L'émotion populaire gagna toute la ville, et le nombre des furieux s'augmentait d'un moment à l'autre. Les États de Hollande, qui étaient assemblés ce jour-là pour nommer un successeur au grand pensionnaire, avertis de ce dangereux tumulte, délibérèrent sur les moyens de l'arrêter. Ils écrivirent au prince d'Orange, qui était au camp devant Alfen, pour lui demander des troupes qu'il n'envoya point. Ils chargèrent en même temps les conseillers-députés de veiller au maintien du repos public et à la sûreté des frères de Witt. Les conseillers-députés prescrivirent au comte de Tilly de se porter vers la prison avec les trois compagnies de cavalerie qui formaient la garnison de La Haye, et de contenir les séditieux. Ils donnèrent malheureusement le même ordre aux six compagnies bourgeoises, qui étaient animées des mêmes sentimens de haine et de cruauté que le peuple, et dont la présence devait augmenter le désordre et le danger. Celles-ci occupèrent les diverses avenues de la prison, et l'une d'elles se rangea devant la porte, tandis que le comte de Tilly, à la tête de ses cavaliers, se porta sur la place, en face d'elle, la sépara des autres compagnies, et les tint toutes en échec par sa courageuse contenance. Il ordonna à sa troupe d'avoir toujours l'arme haute, sans tirer un seul coup, à moins qu'elle ne fût attaquée par les bourgeois. Ces derniers, de leur côté, tinrent les mousquets posés sur la fourchette, prêts à faire feu. La cavalerie régulière et la milice bourgeoise, dont l'une voulait sauver les frères de Witt, et dont l'autre voulait les égorger, demeurèrent en présence pendant quatre heures, toujours prêtes à en venir aux mains, la première menacée, la seconde

excitée par la foule bruyante des assassins qui s'agitaient et se pressaient autour d'elles.

La cruauté du peuple devenait plus grande de moment en moment. Craignant de perdre sa proie, il voulut s'assurer que les deux frères étaient toujours dans la prison. Vers onze heures et vers midi, des officiers et quelques bourgeois, suivis d'une trentaine de mutins, montèrent auprès d'eux et constatèrent qu'ils restaient à leur merci. Jean de Witt leur parla de l'innocence de son frère et de la sienne avec une douceur persuasive qui les ébranla. A une heure, le procureur fiscal, Jean Ruisch, vint mettre auprès des prisonniers une garde de quelques bourgeois pour veiller à la sûreté du pensionnaire et du ruard, en les engageant à prendre patience jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé. Les deux frères invitèrent les bourgeois à se mettre à table avec eux, après quoi le ruard, que la torture avait brisé, se jeta sur son lit, en robe de chambre, tandis que le grand pensionnaire, assis auprès de lui, prit la Bible, et lui en lut quelques chapitres.

Cependant la foule devenait de plus en plus impatiente. Sa fureur se tournait contre la troupe qui l'empêchait d'assouvir ses ressentimens. Les bourgeois eux-mêmes s'excitaient les uns les autres à tirer sur le comte de Tilly, dans l'espoir que ses soldats se disperseraient s'il était tué. Le comte, qui voyait une lutte sanglante prête à s'engager, sortit des rangs, s'avança seul sur le front de la compagnie bourgeoise, et dit à ses officiers : « Messieurs, si vous voulez remplir la ville de carnage, vous n'avez qu'à tirer les premiers; mais vous pourrez bien vous en repentir. » Les bourgeois, contenus par cette fermeté, répondirent que ce n'était pas leur intention, et l'engagèrent à se retirer avec sa troupe. Mais il refusa de le faire, et les bourgeois, voyant qu'ils ne pouvaient pas l'y contraindre en l'intimidant, eurent recours à un autre moyen.

Quelques-uns d'entre eux se rendirent auprès des conseillers-députés pour leur demander de rappeler la cavalerie. Ils n'en trouvèrent que deux restés à leur poste (1), dans ce moment de trouble et de péril. Pendant qu'ils les pressaient d'éloigner les uniques défenseurs des de Witt, on vint annoncer que les matelots et les paysans des villages voisins marchaient sur La Haye pour la piller. Ce bruit servit leurs desseins, et les conseillers-députés, craignant de s'exposer eux-mêmes à la rage du peuple, firent donner à M. de Tilly l'ordre *verbal*

(1) MM. d'Asperen et de Bosvelt, avec le secrétaire des États, M. Van Beaumont.

de se porter avec sa troupe aux ponts-levis de la ville pour en empêcher l'entrée. Le comte de Tilly, fidèle à son devoir jusqu'au bout, ne voulut pas quitter le poste qu'il occupait sans un ordre *écrit*. Cet ordre fatal fut signé. Quand il le reçut, il dit : « *J'obéirai, mais les deux frères sont perdus.* »

Cet ordre fut en effet leur arrêt de mort. Dès que la cavalerie eut quitté, vers quatre heures, sa position, les compagnies bourgeoises qu'elle avait tenu éloignées de la prison, s'avancèrent, ivres de bière, d'eau-de-vie, et avides de sang. La compagnie du drapeau bleu, plus ardente que les autres, déboucha la première et se plaça devant la porte de la prison, après en avoir écarté de vive force la compagnie du drapeau rouge, qui l'avait gardée jusque-là et qui était un peu plus modérée. Elle avait à sa tête l'échevin Van Banckhem, qui l'excitait hautement au meurtre des deux prisonniers. Trouvant la porte fermée, elle fit contre elle une décharge de mousqueterie qui la perça sans l'abattre; alors un orfèvre nommé Verhoef, qui s'était fait remarquer depuis le matin parmi les plus emportés, alla prendre dans le voisinage un marteau et une hache pour la forcer. La porte, brisée en partie, commençait à céder sous les coups de ces furieux, quand le geôlier effrayé l'ouvrit et leur livra passage. Les assassins montèrent en foule l'escalier et se précipitèrent dans la chambre des prisonniers. Le ruard, en robe de chambre, était toujours étendu sur son lit, et son frère, en manteau de velours, était assis auprès de lui, lisant la sainte Écriture. Verhoef, courant au lit du ruard, en tira les rideaux avec violence et cria : — *Traître, prépare-toi, tu vas mourir*. Corneille de Witt se releva, les mains jointes et dans l'attitude d'un homme priant Dieu. Au même moment, l'un de ceux qui venaient d'entrer lança contre lui un coup de crosse de fusil qui brisa les colonnes du lit et qui ne l'atteignit point. Son frère ayant voulu intercéder pour lui, reçut à la tête une blessure qui le couvrit de sang. Malgré les efforts des bourgeois à la garde desquels ils avaient été confiés et qui s'étaient laissé toucher par leur malheur et leur courage, ils furent entraînés hors de la chambre. Sur le haut de l'escalier ils s'embrassèrent, et, tandis que le ruard descendait lentement, appuyé sur son frère, il fut frappé par derrière avec tant de violence, qu'il roula tous les degrés jusqu'à la porte. La troupe féroce déboucha ainsi dans la rue, poussant devant elle ses deux victimes, le ruard tout meurtri, Jean de Witt la tête nue et le visage ensanglanté.

Ceux qui les attendaient au dehors les accueillirent par des cris féroces. Ils voulaient les traîner jusqu'à l'échafaud, qui n'était pas

éloigné, mais leur rage n'eut pas le temps d'attendre. Dès que le ruard sortit de la prison, il fut terrassé par deux coups de crosse que lui portèrent un boucher et un marchand de vin; il reçut aussitôt une balle dans les reins, et la foule sanguinaire se jeta sur lui pour l'achever. Dans le même instant, Jean de Witt partageait le sort de son frère. Un notaire, nommé Van Soenen, lui porta le premier un coup de pique dans le visage. Quoiqu'aveuglé par le sang, Jean de Witt essaya de fuir; mais les bourgeois impitoyables serrèrent leurs rangs et le traquèrent comme une bête fauve. L'un d'eux tira sur lui, et, son mousquet n'ayant pas fait feu, il l'abattit d'un coup de crosse. Jean de Witt qui, dans ces momens extrêmes, n'avait rien perdu de la fermeté de son esprit et de la constance de son ame, blessé, meurtri, mourant, se releva sur ses genoux, tendit les mains vers le ciel, et ouvrit la bouche pour prier Dieu, quand un de ses assassins le renversa sur le dos, lui mit le pied sur la gorge, et lui tira un coup de pistolet dans la tête en criant : « *Voilà l'édit perpétuel à terre!* »

Après les avoir massacrés, ce peuple féroce se livra aux derniers excès contre leurs cadavres. Il les dépouilla entièrement, les traîna à travers les rues jusqu'à l'échafaud, et là, en présence d'un pasteur protestant, le sombre et violent Simon Simonides, qui assistait à ces horribles scènes et qui les encourageait, il les suspendit par les pieds avec des mèches de mousquet à défaut de cordes, dos à dos, la tête en bas, les mutila d'une manière révoltante, et ne les abandonna qu'après avoir assouvi sur eux toute sa rage (1). La triste famille des de Witt, les ayant fait enlever pendant la nuit pour leur donner la sépulture, eut beaucoup de peine à les reconnaître, tant ils étaient défigurés. Leur malheureux père, qui avait été le chef de la faction de Lowestein, et qui avait élevé dans l'amour d'une liberté austère ces deux fils, la joie et la gloire de sa vieillesse, se démit de sa charge à la cour des comptes (2), pour ne rien devoir à une république aussi ingrate, et aller pleurer en sûreté la mort cruelle de ses fils auxquels il survécut peu de temps.

Ainsi périrent ces deux hommes d'un mérite supérieur et d'une haute vertu. Ils étaient dans toute la force de l'âge, Jean de Witt ayant à peine atteint sa quarante-septième année, et le ruard sa quarante-neuvième. Doués l'un et l'autre d'un esprit élevé, d'une ame

(1) *Histoire de Corneille et de Jean de Witt*, t. II, p. 516 à 529. — Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 311 à 316. — Cerisier, *Histoire générale*, etc., t. VII, p. 391 à 413.
(2) Basnage, *Annales*, etc., t. II, p. 317.

ferme, d'un rare désintéressement et d'un inflexible courage, ils aimaient par-dessus tout leur patrie. Corneille de Witt avait quelque chose d'altier dans sa simplicité, de dur dans son énergie; mais il portait le dévouement à ses devoirs jusqu'au sacrifice de lui-même, la patience dans les maux jusqu'au mépris de la douleur, et il avait une intrépidité héroïque. Jean de Witt mettait plus de souplesse dans sa force et d'aménité dans sa vertu. Sobre, simple, intègre, infatigable au travail, il avait, dit un des contemporains qui l'ont le mieux connu, *beaucoup de soin de sa santé et peu de sa vie* (1), ce qui lui donnait le moyen de suffire à tous ses devoirs et la hardiesse de ne rien craindre. Savant du premier ordre et politique profond, il s'entretenait avec Huyghens des plus difficiles problèmes des mathématiques (2), avec Spinosa des plus hautes questions de la métaphysique, et il luttait en Europe d'habileté avec Lionne et d'influence avec Louis XIV. Il connaissait à merveille les divers intérêts des états qu'il maniait adroitement. Il savait traiter avec les hommes, sur lesquels il exerçait l'ascendant d'une raison puissante, d'une sincérité habile, d'une modération soutenue, d'une gravité honnête. Ferme dans ses résolutions sans être jamais blessant dans ses manières ou emporté dans ses paroles; réfléchi, mais insinuant, il avait toujours sur les autres l'avantage que donnent des avis mûrement médités et des desseins conçus avec prudence. Grace à ses soins diligens, sa patrie, parvenue au plus haut degré de prospérité et de grandeur, avait été long-temps l'arbitre des négociations et la dominatrice des mers. Chef modeste, mais obéi, d'une république de provinces et de villes, il concentrait entre ses mains les ressorts compliqués de tant de pouvoirs et de volontés sans en laisser voir l'imperfection et la diversité. Cet homme habile ne s'était perdu en quelque sorte que par trop de prévoyance et de patriotisme, et il avait ruiné ses desseins en voulant mieux en assurer la longue durée. Au lieu de rester l'allié de Louis XIV dont il ne pouvait pas contenir l'ambition, puisqu'il ne disposait que d'un pays faible et ne ralliait contre lui que des princes sans accord et sans résolution, il avait essayé d'arrêter ses envahissemens et de limiter sa grandeur. Il n'avait pas vu qu'il s'exposait aux ressentimens d'un ennemi inexorable, sans se procurer des alliés sûrs. Il n'avait pas suffisamment compris qu'il précipitait sa patrie dans un péril pro-

(1) Mot de sir W. Temple sur le grand pensionnaire, qu'il avait intimement connu et avec lequel il avait conclu plusieurs négociations importantes.

(2) Entre autres ouvrages, il a fait *Elementa Linecrum curvarum*, Leyde.

chain pour la préserver d'un danger éloigné; que, si elle n'était pas brisée par la redoutable puissance qui allait fondre sur elle, il périrait infailliblement lui-même avec son parti, et que le stathoudérat, institution des temps de crainte et de guerre, s'élèverait de nouveau sur les ruines de ses propres établissemens. C'est ce qui arriva d'une manière si fatale et si cruelle. Ce citoyen pur et grand, et son frère non moins admirable que lui, rendus responsables des revers publics, tombèrent victimes de l'ingratitude d'un peuple qu'ils avaient sagement gouverné ou glorieusement défendu.

Heureusement les Provinces-Unies trouvèrent alors dans le prince d'Orange un homme supérieur, dont les qualités n'étaient pas au-dessous de leurs périls. Jean de Witt l'avait fait élever avec soin, afin qu'il pût servir dignement sa patrie, si les évènemens ou la faveur populaire le donnaient un jour pour chef à la république. Quoique à peine âgé de vingt-deux ans, il était instruit, froid, réfléchi, pénétrant, et avait une maturité de jugement qui précédait en lui l'expérience. Il possédait la valeur, l'ambition et l'opiniâtreté de ses ancêtres. Profondément dissimulé, d'une patience à toute épreuve, incapable de fatigue et de découragement, il n'avait besoin ni d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. Successeur de Guillaume et de Maurice de Nassau, qui avaient fondé l'indépendance des Provinces-Unies contre l'Espagne, il devait maintenant la rétablir contre la France. Il accepta cette noble et difficile tâche avec résolution, et l'accomplit avec succès.

MIGNET.

LA

QUESTION D'ORIENT

D'APRÈS

LES DOCUMENS ANGLAIS.[1]

I. — Papers relative to the arrangement made between the Porte and Mehemet-Ali in 1833 (publié en 1839).

II. — Communications with Mehemet-Ali in 1838 (publié en 1839).

III. — Correspondence relative to the affairs of the Levant presented to both houses of parliament, by command of her Majesty (3 vol. in-f°, publiés en 1841).

IV. — France and the east (*Edinburgh Review*, janvier 1841).

V. — The Syrian question (*Westminster Review*, janvier 1841).

VI. — Le Statu quo d'Orient (in-8°, Paris, 1839).

La question d'Orient, dans la période qui a précédé le traité de Londres, renfermait deux difficultés distinctes : le règlement du présent et celui de l'avenir. Quant au présent, l'arrangement de Kutaya y avait pourvu. Dans la pensée des contractans, l'état de choses qu'il consacrait devait évidemment avoir la même durée que l'existence

(1) Voyez le premier article dans la livraison du 15 novembre 1841.

du pacha d'Égypte; la cession, que le sultan lui avait faite de l'Égypte créée par ses mains, et de la Syrie conquise par ses armes, était un bail à vie. De là ce systèmedu *statu quo* auquel s'étaient ralliées à peu près sans exception les puissances européennes. Pendant six ans, l'Europe entière n'a eu d'autre souci que d'empêcher une collision entre les forces du sultan et celles du vice-roi; elle s'est efforcée de retenir l'Orient dans son immobilité. L'Angleterre elle-même a concouru, non sans mauvaise humeur ni sans arrière-pensée, à cette politique de conservation. Le *statu quo,* malgré des tiraillemens passagers et des trahisons partielles, a été long-temps l'œuvre de tous.

Mais cet état de trêve, cet équilibre laborieusement arrangé et conservé avec la même peine, ne pouvait pas durer éternellement. Il tenait à la vie d'un homme qui avait déjà vécu au-delà de soixante-dix ans? Que deviendrait la puissance égyptienne après la mort de Méhémet-Ali? Ces semences de civilisation jetées sur un sol ingrat et arrosées de tant de sang devaient-elles périr avec lui? La sécurité qu'il faisait régner jusqu'au fond de l'Arabie et du Sennaar, les établissemens civils et militaires qu'il avait fondés, l'organisation puissante qu'il avait établie, l'administration, les écoles, l'armée, la marine, la discipline hiérarchique, fallait-il laisser dissiper et détruire après lui tous ces trésors d'innovation par quelque Turc fanatique et ignorant? Un pouvoir nouveau s'était formé entre l'Afrique et l'Asie, qui rappelait la brillante destinée des califes. Fallait-il, à la mort du fondateur, en étayer et en fortifier les bases, ou le sacrifier à ce fantôme du passé que l'on appelle encore l'unité de l'empire ottoman?

Sur tous ces points, le doute était permis, et les intérêts pouvaient différer. On conçoit que les cabinets de l'Occident aient voulu être consultés, et qu'ils se soient partagés quant à la solution. L'équilibre de puissance à maintenir entre le sultan et Méhémet-Ali était une question purement orientale; mais la difficulté devenait européenne du moment où il s'agissait de consacrer pour l'avenir des droits permanens, d'ériger, à côté de la dynastie ottomane, la dynastie d'un vassal.

L'intervention de la diplomatie dans les affaires de l'Orient était donc légitime, en tant qu'elle aurait pour objet de régler, du consentement des parties intéressées, les relations futures de l'Égypte avec la Turquie, et qu'elle ne prétendrait ni contraindre leur obéissance ni se substituer à leur volonté. Les puissances avaient le caractère de médiatrices et non d'arbitres. Cette médiation de l'Europe, le pacha lui-même l'avait invoquée; mais elle devait cesser aussitôt que les

deux parties ou l'une des deux y renonçait volontairement, et que les difficultés étaient en voie de s'aplanir par un arrangement direct.

Méhémet-Ali a sollicité à plusieurs reprises les gouvernemens de l'Occident de s'entremettre auprès du sultan, pour lui obtenir l'hérédité de ses possessions. Ces ouvertures ont été diversement accueillies. Il paraît cependant que la France et l'Angleterre furent d'abord les seules puissances qui s'occupèrent des projets du pacha dans une vue d'avenir; la Russie et l'Autriche ne songeaient qu'à prévenir un conflit immédiat entre le sultan et son vassal; quant à la Prusse, on n'avait pas même demandé à connaître son opinion.

Dès l'origine des négociations, le dissentiment entre la France et l'Angleterre est manifeste. Le gouvernement français ne voulait disposer du sort de l'Égypte que sous la réserve du consentement du pacha; le gouvernement anglais prétendait imposer au besoin par la force la décision qui serait prise de concert, et cela se comprend, car la France, en réclamant pour les descendans du vice-roi la Syrie et l'Égypte, savait qu'elle s'abandonnait au cours naturel des choses, et l'Angleterre, en excluant la Syrie de cet arrangement, n'ignorait pas qu'elle allait contrarier la tendance bien constatée des évènemens.

Cette dissidence d'opinion, qui devait dissoudre plus tard l'alliance des deux états constitutionnels, fut d'abord une affaire de famille. Jusqu'au ministère du 12 mai, la France et l'Angleterre se promirent de la vider entre elles et de régler d'un commun accord les intérêts de l'Orient. Et plût à Dieu qu'on l'eût fait! Des sacrifices réciproques auraient moins coûté à l'une et à l'autre que cette rivalité ardente à laquelle l'ambitieuse susceptibilité de lord Palmerston les a pour long-temps condamnées.

Les cours du Nord prirent d'abord peu de part à ces débats. L'Autriche, craignant que le désaccord des deux puissances occidentales ne mît la paix de l'Europe en péril, essaya, bien que timidement, de concilier leurs prétentions; et comme la politique de la France tendait à rendre le provisoire définitif, M. de Metternich, qui a horreur du changement, se prononça pour la solution française. La Russie avait émis une opinion semblable jusqu'au moment où elle crut entrevoir que le différend prenait de la gravité, et que l'Angleterre se détachait de nous tous les jours. Alors ce qui n'était qu'un incident de la politique européenne en devint la principale affaire. On y apporta autant d'empressement et d'activité que l'on y avait mis d'insouciance et de laisser-aller. On confondit ensemble, pour

les trancher d'un seul coup, la question du présent et celle de l'avenir, et l'on abandonna le pacha d'Égypte à l'Angleterre, à condition que l'Angleterre sacrifierait la France à ses nouveaux alliés. Ce fut le pacte d'un amour-propre froissé avec les vieilles passions de 1815. L'action fut transportée de l'Orient à l'Occident, et la coalition contre-révolutionnaire se trouva reformée.

Mais n'anticipons pas sur la marche des évènemens. Aussi loin que remonte la correspondance diplomatique publiée par lord Palmerston, c'est-à-dire dans les derniers jours du ministère Molé, on voit la France et l'Angleterre divisées d'opinions, mais encore animées du désir de s'entendre, et considérant leur bonne intelligence comme le premier de leurs intérêts. Voici le récit que fait lord Granville à lord Palmerston d'une conversation récente avec M. le comte Molé. Cette dépêche importante est datée du 15 février 1839; elle ouvre le premier volume des documens anglais.

« Le comte Molé, dans le cours d'une conversation sur les affaires de l'Orient, en me rappelant que l'expédition de Méhémet-Ali aux mines du Sennaar touchait à son terme, m'a exprimé le désir que, par des communications préalables, la France et l'Angleterre se préparassent à agir de concert au moment où le vice-roi soulèverait de nouveau la question de son indépendance, ce qu'il ne manquerait pas de faire dès son retour à Alexandrie. Son excellence me fit observer que, malgré la tendance commune de la France et de l'Angleterre à maintenir la paix entre le sultan et le pacha, il existait, entre les intérêts des deux peuples dans la question d'Orient, des différences qui, à moins d'un concert préalable, pourraient amener un défaut d'unité dans le langage et dans les actes des deux gouvernemens, au détriment du but que l'un et l'autre se proposaient.

« En parlant de cette différence des intérêts, M. Molé fit allusion aux moyens de communication et de transit que l'Égypte offrait entre l'Europe et l'empire britannique dans l'Inde, ce qui était un objet d'une plus grande importance pour l'Angleterre que pour la France.

« Je répondis que, bien que la facilité des communications avec l'Inde par l'Égypte fût une question à laquelle l'Angleterre se trouvait plus fortement intéressée que la France, je ne comprenais pas que cette circonstance pût produire une divergence d'opinion quant aux mesures qu'il conviendrait d'adopter pour prévenir une collision entre le sultan et Méhémet-Ali, mais que je ne doutais pas que mon gouvernement donnât la plus sérieuse attention à toute proposition qui serait suggérée par son excellence dans le but d'amener un langage et des actes communs.

« Je fis observer que les deux gouvernemens avaient protesté, aussi bien que l'Autriche et la Russie, contre les prétentions du pacha à l'indépendance, que nous avions menacé d'employer nos forces navales contre lui, si, malgré

ces protestations, il donnait suite à son projet, et que nos menaces avaient du moins obtenu ce résultat, de faire suspendre la déclaration d'indépendance annoncée par Méhémet-Ali.

« Le comte Molé me dit qu'il ne pouvait pas se reposer sur l'effet de nos menaces, à moins que l'on ne donnât en même temps au pacha l'espérance d'un *arrangement qui assurerait l'avenir de sa famille;* que notre politique devait être, en considérant le grand âge de Méhémet-Ali, de *gagner du temps* et de détourner la crise qui menaçait l'Orient. Rien ne pouvait mieux servir l'accomplissement de ce projet que l'assurance, qui serait donnée à Méhémet-Ali, des bons offices de la France et de l'Angleterre *pour obtenir à son fils le gouvernement de l'Égypte* aux conditions auxquelles le pacha le gardait aujourd'hui.

« Cette dépêche contient la substance de ma conversation avec le comte Molé, conversation qu'il m'a prié de transmettre à votre seigneurie. »

M. Molé pose clairement la question. Pour décider Méhémet-Ali à se renfermer dans les limites du *statu quo,* il veut qu'on lui donne des espérances, et que la France et l'Angleterre s'engagent à demander l'investiture de l'Égypte pour son fils. Cette base de négociation est à la fois la première et la dernière à laquelle le gouvernement français se soit arrêté. Les prétentions de M. Molé sont déjà ce que devaient être plus tard celles du maréchal Soult et de M. Thiers. Ce qu'il réclame pour le pacha, c'est l'hérédité de l'Égypte et la possession viagère de la Syrie. A travers les hésitations et les maladresses de notre politique extérieure, on reconnaîtra que la France n'a guère varié sur ce point. Le gouvernement anglais le sait bien, car, dès le 16 juin 1839, lord Beauvale écrivait de Vienne à lord Palmerston : « Louis-Philippe désire un arrangement qui assurerait la succession héréditaire de l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, et qui ferait rentrer la Syrie, à la mort du vice-roi, sous la domination du sultan. »

La dépêche de lord Beauvale constate que, dès les premiers mots de cette discussion, le roi, les ministres et les chambres, tout le monde s'était expliqué nettement sur les intentions de la France. L'Angleterre ne suivit pas d'abord cet exemple. On vient de lire le récit de lord Granville : il était difficile de répondre à plus de confiance par plus de réserve. Lord Granville ne s'explique pas sur les arrangemens territoriaux; il laisse entièrement de côté la question d'avenir, et ne paraît préoccupé que de l'intérêt que peut avoir l'Angleterre à faire agir ses forces navales dans le Levant, dans l'éventualité d'une collision entre le sultan et Méhémet-Ali.

La même réserve se fait remarquer dans les premières communica-

tions échangées entre le maréchal Soult et lord Palmerston, à l'avénement du 12 mai. Le 30 mai, dans la fameuse dépêche adressée à M. de Bourqueney, le maréchal insinuait qu'en accordant au fils de Méhémet-Ali l'hérédité du gouvernement de l'Égypte, on calmerait l'agitation du vice-roi. L'Angleterre ne répondit pas immédiatement à cette ouverture. Quinze jours après, le 14 juin, lord Granville déclarait au maréchal qu'il n'avait point d'instructions de son gouvernement, mais qu'il ne doutait pas, d'après les lettres particulières qu'il avait reçues de lord Palmerston, que le cabinet cédât pour sa part l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali, à condition que les troupes égyptiennes évacueraient immédiatement la Syrie. En même temps, lord Granville, par un subterfuge dont la pensée appartenait sans doute à son gouvernement, présentait cette combinaison comme ayant déjà été mise en avant par la France et par l'Autriche.

Il est vrai que l'internonce autrichien, M. de Stürmer, avait fait, en son propre nom, à la Porte, des ouvertures qui indiquaient la rétrocession de la Syrie comme la base de l'arrangement à intervenir entre le sultan et le vice-roi; mais le cabinet autrichien admettait lui-même la convenance de laisser la Syrie sous la domination égyptienne jusqu'à la mort de Méhémet-Ali.

« Les points sur lesquels M. de Metternich voudrait connaître l'opinion des cabinets, sont les suivans :

« 1° Faut-il garantir l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, et cela doit-il se faire par des investitures successives ou par l'établissement d'un droit héréditaire, en réservant toujours à la Porte sa suzeraineté?

« 2° La restitution de la Syrie doit-elle avoir lieu immédiatement ou à la mort de Méhémet-Ali? Sur ce point, bien que le prince Metternich juge utile au pacha lui-même que la restitution soit immédiate, il reconnaît pourtant qu'il n'y aurait pas d'espoir d'obtenir cette rétrocession du pacha.

« Si le plan de restituer la Syrie à la Porte après la mort de Méhémet-Ali était celui auquel on devait définitivement s'arrêter, on doit s'attendre à voir la Porte demander la garantie des cinq puissances, et il faut préparer la réponse qu'on lui fera. » (Dépêche de lord Beauvale, Vienne, 14 juin 1839.)

A cette époque, la Russie (1) et la Prusse (2) s'étaient déclarées pour le *statu quo*, même dans l'avenir. Plus tard (3), la Prusse admettait que l'on accordât à Méhémet-Ali, avec l'hérédité de l'Égypte,

(1) Dépêche de M. de Nesselrode à M. Pozzo di Borgo, Saint-Pétersbourg, 15 juin 1839.

(2) Dépêche de lord W. Russell à lord Palmerston, Berlin, 5 juin 1839.

(3) Dépêche de lord Granville, Paris, 2 juillet 1839.

une partie de la Syrie, Damas compris. La France s'exprimait avec beaucoup de ménagemens, comme une alliée qui veut se réserver la possibilité de transiger. Déjà cependant le maréchal Soult indiquait, dans sa dépêche du 15 juin, comme M. Molé avant lui, que la concession de l'Égypte ne suffirait pas.

« La nécessité de concéder à Méhémet-Ali l'investiture héréditaire d'une partie au moins de ses possessions actuelles paraît maintenant admise d'une manière à peu près générale. On a compris qu'au point de grandeur où il est parvenu, le besoin d'assurer l'avenir de sa famille, et de la mettre, après sa mort, à l'abri des vengeances de la Porte, se fait sentir trop impérieusement à son esprit, pour qu'il puisse se livrer à des pensées vraiment pacifiques, tant qu'il n'aura pas obtenu quelque satisfaction à cet égard.

« D'un autre côté, on ne peut pas se flatter de l'espoir que la Porte consente à lui accorder ce surcroît de force morale, si, par compensation, on ne lui donne pas à elle-même quelque avantage qui lui fournisse une garantie matérielle contre les entreprises éventuelles d'un ennemi dont elle aurait ainsi accru la puissance. La nature et l'étendue de cet avantage ne sont pas faciles à déterminer. Lord Palmerston pense qu'il ne faudrait pas moins que la rétrocession de la Syrie tout entière. A Berlin, on semble admettre que le sultan pourrait se contenter d'une partie seulement de cette province. Quant à nous, monsieur, nous reconnaissons que la Porte aurait droit à une compensation réelle; mais nous croyons que le moment d'en fixer la nature et la proportion n'est pas arrivé, qu'une question pareille ne peut être résolue que d'après des données diverses et compliquées dont l'appréciation ne peut être l'œuvre d'un moment, et que ce point doit être renvoyé au concert qui, si nos vues viennent à prévaloir, s'établira entre les puissances. »

En résumé, aucune des puissances ne s'explique d'abord ouvertement sur la question territoriale. Le gouvernement français, tout en laissant voir ses tendances, s'enveloppe de précautions oratoires, et se rabat sur des fins de non-recevoir. La Russie défend le *statu quo*, parce qu'elle sait bien que, dans la pensée des autres puissances, cette combinaison a fait son temps; mais ce qu'elle désire, c'est de garder sa position d'isolement privilégié en Orient, jusqu'à ce qu'elle ait aperçu avec plus de clarté ce qu'elle pourrait gagner à un changement. L'Autriche est combattue, dans sa politique de conciliation, par l'intérêt bien positif qui la met à la remorque de la Russie. L'opinion de la Prusse est un moyen terme sur lequel cette puissance n'a pas eu le courage d'insister.

L'Angleterre, avant de donner son dernier mot sur l'Orient, avait voulu connaître les dispositions de l'Europe et surtout celles de la France. Lord Palmerston laissa ses agens sans instructions pendant les mois de mai et de juin 1839. Dans l'intervalle, il négociait avec

le gouvernement français, qu'il essayait tantôt de compromettre avec la Russie et tantôt d'engager contre l'Égypte. Cette double tentative ayant à peu près échoué, lord Palmerston se tourna vers le nord de l'Europe; n'étant pas parvenu à resserrer les liens de l'alliance anglo-française, ce ministre songeait dès-lors à la rompre, et cherchait déjà d'autres alliés.

La dépêche qui dessine la politique de l'Angleterre à l'égard de l'Orient, porte la date du 28 juin 1839. Elle est adressée à lord Beauvale, avec injonction de la communiquer à M. de Metternich. Si l'on s'en tient aux apparences, c'est une réponse indirecte aux argumens que M. de Nesselrode a fait valoir en faveur du *statu quo*. Dans la réalité, c'est une provocation à un rapprochement amical, qui s'adresse à la Russie par l'intermédiaire de l'Autriche. Lord Palmerston signifie visiblement à l'Europe qu'il ne peut pas s'entendre avec le cabinet des Tuileries, et donne rendez-vous aux puissances sur son propre terrain. Cette note veut dire : « Sacrifiez-moi l'Égypte, et je vous sacrifie la France. » La Russie le comprit, et le résultat fut la mission de M. de Brunnow.

Dans sa dépêche du 15 juin à M. Pozzo di Borgo, son ambassadeur à Londres, M. de Nesselrode avait dit :

« Pour mettre d'avance de justes limites à l'action du pacha d'Égypte, il faudrait lui déclarer de la manière la plus formelle que, « tant qu'il se bornerait à la défense des territoires qui lui ont été assignés par l'arrangement de Kutaya, tant qu'il n'étendrait pas ses opérations au-delà des districts de Diarbékir et d'Orfa, ainsi qu'il en a donné aux consuls la promesse formelle, la Grande-Bretagne, d'accord avec les autres puissances de l'Europe, *resterait témoin impassible de la lutte qui s'est engagée en Syrie,* mais que dès qu'il prendrait l'offensive, dès qu'il étendrait le théâtre de ses opérations au-delà des défilés du Taurus, pour le porter au centre de l'Asie mineure, l'Angleterre considérerait un pareil acte d'hostilité comme s'il était dirigé contre elle-même et agirait dès-lors comme si elle était en guerre ouverte avec le pacha d'Égypte.

« Qu'elle se regarderait de même comme en état de guerre avec lui, s'il essayait de faire sortir sa flotte pour engager avec le sultan une lutte sur mer, l'intention formelle de l'Angleterre étant de renfermer le combat dans les bornes de la Syrie, et de ne permettre sous aucun prétexte qu'il puisse dépasser ces bornes *irrévocablement fixées par l'intérêt général de l'Europe,* qui veut que la paix de l'Orient soit promptement rétablie, et que la lutte actuelle, quelles que soient les chances de la guerre, ne puisse d'aucune manière mettre en péril la tranquillité de l'empire ottoman.

« Si l'Angleterre s'accordait avec nous pour émettre une déclaration conçue dans ces termes, l'empereur autoriserait son représentant à Alexandrie à se prononcer exactement dans le même sens. »

Cette dépêche est un prodige d'habileté. M. de Nesselrode donne un coup de sonde dans les passions de lord Palmerston. Il lui laisse entrevoir la possibilité d'une entente amicale entre l'Angleterre et la Russie, qui s'associerait, dans certains cas, à des mesures coercitives contre le pacha d'Égypte. Le ministre russe accorde donc, du premier mot, à l'Angleterre ce que la France lui avait constamment refusé; mais il met à ce concours des conditions qu'il sait bien être inacceptables, se réservant ainsi une grande marge pour le marché définitif.

La dépêche de M. de Nesselrode fut communiquée à lord Palmerston le 27 juin. On vient de voir que le ministre anglais y répondit sur-le-champ sous le couvert du prince Metternich, de manière à indiquer qu'il attendait de M. de Nesselrode de nouvelles propositions. Cependant lord Palmerston, pour sauver les apparences, parle toujours d'un concert européen; bien mieux, il se sert de l'opinion de la France pour déterminer la Russie à renoncer au maintien du *statu quo*.

Après avoir déclaré que le gouvernement anglais ne restera pas le spectateur passif du conflit engagé en Orient, qu'il ne permettra pas à Méhémet-Ali d'occuper les districts d'Orfa et de Diarbekir, et que les instructions données à l'amiral Stopford lui enjoignent d'obtenir une suspension d'armes dans le cas où les troupes égyptiennes s'avanceraient vers l'Asie mineure, lord Palmerston ajoute :

« Il y a donc unanimité d'opinion entre les puissances sur ce point, qu'il faut prévenir ou arrêter les hostilités. L'Autriche, la France et l'Angleterre paraissent comprendre aussi que la position respective du sultan et du pacha est incompatible avec la sécurité de l'empire ottoman ainsi qu'avec la paix de l'Europe, et qu'un arrangement quelconque, mais différent de l'état actuel, doit être conclu si l'on veut éviter des dangers sérieux.

« Quelques passages de la dépêche de M. de Nesselrode feraient supposer que la Russie ne partage pas cette opinion, et que le *statu quo* la satisfait; mais il en est d'autres qui semblent indiquer que la Russie n'est pas éloignée de prendre en considération la possibilité d'un règlement nouveau... Aucune puissance ne peut se séparer des autres dans ses actes à l'égard de la Turquie, et les affaires de l'Orient doivent être considérées *comme une question européenne*, autant qu'aucune autre qui ait occupé les cabinets.

« Le gouvernement français a proposé que ces matières fussent discutées dans une conférence des cinq puissances qui se tiendrait à Vienne. Le prince Metternich a donné les raisons qui, dans son opinion (1), ne permettent pas

(1) Voici la dépêche de M. de Metternich au comte d'Appony; elle est datée de Vienne, le 14 juin 1839 :

« Un protocole signé en 1818 entre les cinq grandes cours à Aix-la-Chapelle a

de soumettre ces questions à une conférence formelle; mais il a demandé que Vienne fût le siége des négociations : le gouvernement de sa majesté pense que de puissans motifs militent pour la proposition de la France, et quelques argumens d'un grand poids contre cette proposition. Celle du prince Metternich soulève moins d'objections et promet moins d'avantages; elle n'enchaînera pas l'action de la Grande-Bretagne autant qu'une conférence formelle l'aurait fait.

« Le gouvernement de sa majesté est disposé à souscrire aux vues du prince Metternich, *pourvu qu'elles aient l'assentiment de la Russie et de la Prusse*, aussi bien que celui de la Grande-Bretagne et de la France.

« Voici la pensée générale du gouvernement sur la question d'Orient :

« Les grandes puissances ont le droit d'intervenir dans ces difficultés qui sont, en fait, une lutte entre un souverain et son sujet, parce que cette lutte menace de faire naître de grands et immenses dangers pour leurs intérêts et pour la paix de l'Europe. Ces intérêts et cette paix exigent le maintien de l'empire ottoman, et le maintien de l'empire ottoman est par conséquent le but principal que l'on doive se proposer. Ce but ne peut être atteint qu'en

établi pour les réunions des cabinets un règlement sage, fondé sur le respect qu'il est juste de porter à l'indépendance des états. Les cinq cours ont arrêté entre elles que jamais des questions touchant aux droits et à l'intérêt d'un état tiers ne seraient abordées par elles en conférence, sans que le gouvernement intéressé n'eût été invité à prendre part à la réunion. En appliquant cette utile règle au cas échéant, il faudrait faire intervenir un plénipotentiaire ottoman dans tel lieu que choisiraient les puissances pour y établir une conférence, et *dans ce seul fait se trouverait un obstacle insurmontable pour la réussite de l'entreprise.* Jamais la Porte ne munirait son envoyé de facultés suffisamment étendues pour que l'affaire pût marcher.

« Mais il existe d'autres considérations encore qui seraient défavorables à la réunion d'une conférence pour traiter de l'affaire du jour. Nous pouvons admettre que plus d'une puissance ne serait que faiblement disposée au choix de cette forme, et le public européen y chercherait ce qui ne doit pas s'y trouver, et ce qui, d'après les sentimens indubitables des cinq cours, ne s'y trouve point en effet. De quoi s'agit-il réellement? Il s'agit d'empêcher que la guerre n'éclate entre la Porte et l'Égypte, ou de mettre le terme le plus prompt à celle qui, contrairement aux vœux déjà hautement et uniformément prononcés de ces mêmes cours, aurait déjà commencé.

« Ce n'est point par le moyen d'une conférence placée à distance qu'il serait possible d'atteindre l'un et l'autre de ces buts. C'est à Constantinople et à Alexandrie que la pensée déjà connue des cinq cours devra être soutenue sans perte de temps et avec vigueur. A cet effet, il n'est besoin que d'instructions fondées sur le principe pacifique, qu'on adresserait aux représentans de ces mêmes puissances, et qui leur donneraient la latitude suffisante pour pouvoir régler leur conduite d'après les circonstances et les évènemens. Ce n'est point également dans la forme d'une conférence que devraient s'établir entre eux des relations, tant à Constantinople qu'à Alexandrie; c'est au contraire dans celle d'une libre entente. »

supprimant toute chance d'une future collision entre le sultan et Méhémet-Ali. Mais aussi long-temps que Méhémet-Ali continuera à occuper la Syrie, un conflit sera à craindre. Méhémet-Ali ne peut pas dominer la Syrie sans une force militaire considérable qui tienne constamment garnison dans cette province; et tant qu'une force égyptienne occupera la Syrie, il faudra nécessairement une armée turque dans la partie de l'Asie mineure qui est limitrophe de la Syrie. Le sultan et Méhémet-Ali pourraient tomber d'accord, en ce moment, de réduire leur état militaire à un chiffre déterminé; mais ni l'un ni l'autre ne pourrait être assuré qu'après un certain temps ces forces ne seraient pas augmentées de part et d'autre, et en effet chacun des deux les augmenterait certainement par degrés. Ainsi et en peu de temps, le même état de choses qui aurait existé auparavant ne manquerait pas de se reproduire, car les causes et les passions qui l'auraient amené ne cesseraient pas d'agir. Méhémet-Ali ou Ibrahim voudrait encore ajouter de nouveaux territoires à leurs pachaliks, et le sultan brûlerait toujours de les rejeter en Égypte.

« Il paraît donc au gouvernement de sa majesté que ce danger ne peut cesser qu'autant que Méhémet-Ali rendra la Syrie à l'autorité directe du sultan, qu'il se retirera en Égypte, et qu'il mettra le désert entre ses troupes et celles du sultan. Mais on ne peut pas espérer que Méhémet-Ali consente à cet arrangement si on ne lui concède quelque avantage équivalent, et cet avantage pourrait être la succession héréditaire de l'Égypte accordée à la famille du pacha. On garantirait ce gouvernement à Méhémet-Ali et à sa famille de la même manière qu'on avait garanti anciennement à un autre pacha le gouvernement de Scutari. Le vice-roi continuerait à être vassal et tributaire de la Porte; il fournirait un contingent d'hommes et serait lié, comme tout autre pacha, par les traités que ferait son souverain.

« Si les cinq cours s'accordaient sur un tel plan et le proposaient aux deux parties avec toute l'autorité qui appartient aux grandes puissances de l'Europe, cet arrangement serait effectué, et l'Europe se trouverait ainsi délivrée d'un danger sérieux et imminent (1). » (Lord Palmerston à lord Beauvale, 28 juin.)

Pour avoir l'intelligence de cette phase des négociations et pour suivre, dans la direction qu'elle va s'ouvrir, la manœuvre stratégique de lord Palmerston, il convient de se reporter aux faits antérieurs. La controverse qui s'est engagée, au début de la dernière session, entre M. Thiers et M. Passy, a pleinement démontré, si je ne me trompe, que l'Angleterre n'avait pas trouvé le ministère du 12 mai disposé, comme elle l'aurait voulu, à un acte de vigueur contre la Russie, et que le gouvernement français avait substitué au projet de

(1) Dans une dépêche adressée à lord Clanricarde pour être communiquée à M. de Nesselrode, lord Palmerston remercie le gouvernement russe pour les ouvertures que contient sa dépêche du 15 juin, et y répond dans les mêmes termes que nous venons de citer.

forcer les Dardanelles, dans le cas où une armée russe aurait été débarquée à Scutari, une note qui demandait à la Porte la faculté de concourir à la défense de Constantinople. Il est demeuré tout aussi évident que la politique de ce ministère, politique peu prévoyante à coup sûr, avait consisté à chercher un refuge contre les prétentions de l'Angleterre dans l'appui douteux du cabinet autrichien, et qu'il avait inventé, dans cette espérance, le concert européen.

A la vérité, M. Passy a produit une dépêche de M. de Bourqueney, à la date du 25 mai, antérieure par conséquent de vingt-trois jours à la proposition faite par le maréchal Soult d'établir les conférences à Vienne, et qui représente lord Palmerston comme invoquant une résolution commune des cinq puissances dans la question d'Orient; mais il ne faut pas se prendre ici à l'identité des termes, et à côté de la lettre il convient de voir l'esprit. Le concert qu'avait suggéré lord Palmerston ne ressemblait pas le moins du monde à celui qu'a proposé le maréchal Soult.

En supposant la convenance ou la nécessité d'une intervention européenne dans les affaires de l'Orient, le sort de l'empire ottoman ne pouvait être réglé, je le sais, que par une décision commune aux cinq puissances, par un acte qui prît rang dans les précédens du droit international. Mais de quelle manière devait s'établir ce concert? Voilà toute la question. Le gouvernement français voulait s'y présenter sans préparation et sans alliés, espérant avoir meilleur marché de l'Europe réunie que de l'Angleterre seule; le cabinet britannique au contraire invitait la France à s'entendre avec lui avant de soumettre la difficulté aux autres cours. Il voulait que les deux puissances occidentales unissent leurs intentions et leurs efforts (1). En un mot, il ne rompait pas encore le faisceau, dont la France avait déjà très imprudemment relâché les liens.

Que lord Palmerston fût ou ne fût pas de bonne foi dans cette tentative, ce sera un éternel sujet de regret pour nous que notre gouvernement ne l'ait pas mieux accueillie. Les différends de la France avec l'Angleterre devaient rester une affaire domestique dans laquelle chacune d'elles, par un sacrifice égal, eût maintenu la bonne har-

(1) « Lord Palmerston est d'avis que nous nous présentions sans retard à Vienne, *unis d'intention et d'efforts* pour la conservation de l'empire ottoman, que nous y exposions franchement le but que nous nous proposons d'atteindre, et que nous pressions l'Autriche d'y concourir par tous les moyens en son pouvoir. Une démarche de même nature aurait lieu en même temps à Berlin. » (Dépêche de M. de Bourqueney, Londres, 25 mai 1839.)

monie. Cet intérêt était le premier de tous. L'Angleterre et la France, unies d'intentions et d'efforts dans une conférence européenne, auraient dominé sans peine les autres cours. L'association des gouvernemens constitutionnels aurait fait pour l'Orient en 1839 ce qu'elle avait fait pour la Belgique en 1831. L'Angleterre et la France n'auraient pas exercé moins d'influence sur le dénouement des négociations que n'en ont eu plus tard l'Angleterre et la Russie. De tout temps, deux puissances ont donné l'impulsion, et l'Europe l'a suivie.

Il est à remarquer, en lisant la dépêche de M. de Bourqueney, que lord Palmerston excluait alors la Russie du concert dont il prétendait que la France et l'Angleterre posassent les conditions. Un mois plus tard, dans sa dépêche à lord Beauvale, il n'admet les conférences en principe qu'autant que la Russie aura consenti à y prendre part. Le simple rapprochement de ces deux faits montre l'espace que la politique anglaise a dû parcourir en si peu de temps; en un mois, le revirement a été tellement complet, que lord Palmerston a passé d'un pôle à l'autre : cette entente préalable que la France avait déclinée, il y appelle déjà la Russie. Après avoir songé à isoler la Russie de l'Europe, c'est la France qu'il vouera bientôt à cet isolement.

Je n'ai pas l'intention d'exagérer les torts de l'Angleterre, et je reconnais que, si lord Palmerston est coupable d'avoir brisé l'alliance des deux grands états constitutionnels, le ministère du 12 mai s'était déjà refusé à la resserrer. La pensée de cette rupture, qui était d'abord personnelle à lord Palmerston, ne s'est fait jour dans le cabinet anglais que lorsqu'il a été démontré pour lui que l'on ne pouvait pas compter sur nous. Cela diminue la faute, sans l'absoudre; car les motifs qui excuseraient l'indifférence pour un allié ne sauraient justifier l'hostilité.

A partir du mois de juillet 1839, on voit les rapports de la France avec l'Angleterre se détendre chaque jour et s'aigrir. La France continue à s'enfoncer innocemment dans la voie du concert européen. L'Angleterre traite l'opinion du gouvernement français comme un fait sans importance, ou lui suscite des querelles et des embarras, tout en ne cessant pas d'adresser des avances au gouvernement russe et de se mettre en frais de coquetterie à son égard.

M. Thiers, appelé à s'expliquer, dans la discussion de l'adresse, sur la politique du 12 mai, l'appelait une politique pacifique, européenne, humaine, et il ajoutait que l'Europe n'avait pas répondu à ces intentions loyales par des actes d'une égale loyauté. Les faits viennent cruellement à l'appui du jugement porté par M. Thiers, car il n'est

pas une seule de ces démarches si européennes et si humaines, mais si peu françaises, dont on n'ait tiré aussitôt parti contre la France.

Prenons pour exemple la garantie donnée par le gouvernement français à l'indépendance et à l'intégrité de l'empire ottoman. Le ministère du 12 mai crut avoir fait là un coup de maître, et un membre de ce ministère, M. Passy, s'en glorifiait encore il y a un an. « La France, disait-il, a pris une initiative qu'une autre puissance ne paraissait pas vouloir prendre. Le cabinet écrivit aux cours et leur proposa de faire garantir l'intégrité de l'empire ottoman. »

Cette démarche, dont le ministère du 12 mai revendique l'initiative, lui fut en réalité suggérée par le cabinet autrichien. Ce fait ressort d'un simple rapprochement de dates. La déclaration du maréchal Soult est du 17 juillet 1839 (1). Or, le 30 juin, M. de Metternich adressait aux cours de Paris et de Londres une communication dont on connaîtra le sens par la réponse que lord Palmerston y fit dès le 13 juillet (2).

« Rien ne peut être plus sage ni plus urgent que la mesure proposée par le prince de Metternich : savoir, que chacune des cinq puissances déclare solennellement sa détermination de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman, sous la dynastie actuelle, et, comme une conséquence nécessaire de cette détermination, qu'aucune d'elles ne cherchera à profiter de l'état des choses pour obtenir un accroissement de territoire ou une influence exclusive.

« Vous pouvez annoncer au prince de Metternich que vous êtes pleinement autorisé à faire cette déclaration de la part de la Grande-Bretagne; et si l'on jugeait nécessaire de donner une forme plus solennelle à cette déclaration,

(1) Voici le principal passage de ce document, qui est très connu :

« Tous les cabinets veulent l'intégrité et l'indépendance de la monarchie ottomane sous la dynastie régnante; tous sont disposés à faire usage de leurs moyens d'action et d'influence pour assurer le maintien de cet élément essentiel de l'équilibre politique, et ils n'hésiteraient pas à se déclarer contre une combinaison quelconque qui y porterait atteinte. Un pareil accord de sentimens et de résolutions devant suffire, lorsque personne ne pourra plus en douter, non-seulement pour prévenir toute tentative contraire à ce grand intérêt, mais même pour dissiper des inquiétudes qui constituent un danger véritable par suite de l'agitation qu'elles jettent dans les esprits, le gouvernement du roi croit que les cabinets feraient quelque chose d'important pour l'affermissement de la paix, en constatant dans des documens écrits qu'ils se communiqueraient réciproquement, et qui nécessairement ne tarderaient pas à avoir une publicité plus ou moins complète, l'exposé des intentions que je viens de rappeler. »

(2) Le maréchal lui-même l'a reconnu : « Je puis d'autant moins douter de l'adhésion du cabinet autrichien, que c'est lui qui le premier a eu l'idée de cette espèce d'engagement réciproque. » (Le maréchal Soult à M. Cochelet, 27 juillet 1839.)

votre excellence est autorisée à signer, au nom de la Grande-Bretagne, toute pièce qui sera proposée pour en faire mention. »

Dans la pensée du ministère français, la garantie donnée à l'indépendance de l'empire ottoman devait mettre cet empire à l'abri du protectorat, et par conséquent de la domination exclusive de la Russie; mais les puissances qui lui avaient inspiré cette déclaration l'entendaient bien autrement, et n'avaient voulu qu'engager la France dans une croisade contre Méhémet-Ali. Rien ne le prouve mieux que le projet de déclaration rédigé à Vienne par lord Beauvale, vers la fin de juillet, et qui est ainsi conçu :

« Les puissances, considérant l'intégrité de l'empire ottoman comme un élément nécessaire de l'équilibre européen, et voyant dans toute atteinte à cette intégrité un danger pour l'état de paix qu'elles sont déterminées à maintenir, regarderont tout pacha qui lèvera l'étendard de la révolte contre son souverain comme commettant un acte d'hostilité contre elles-mêmes.

« En conséquence de ce principe, et considérant les négociations entre la Porte et Méhémet-Ali comme ayant été imposées à la Porte par une nécessité indépendante de sa volonté, les puissances ont résolu de prendre les résultats de cette négociation (quels qu'ils soient) en même délibération, et de ne leur assigner aucune valeur, excepté en tant qu'ils pourront convenir aux objets que les puissances ont en vue, et qu'ils n'épargneront rien pour atteindre. »

Lord Beauvale, en donnant communication de cette pièce à lord Palmerston, a soin de lui dire que chaque mot a reçu l'approbation du prince de Metternich. On le croira sans peine. Mais pouvait-il en être de même à Paris? Le commentaire s'était bien éloigné du texte. Le maréchal Soult avait prétendu faire de la garantie des cinq puissances une arme contre l'ennemi extérieur, et lord Beauvale la convertissait en une sorte d'excommunication fulminée contre tous les ennemis intérieurs de la Porte, notamment contre Méhémet-Ali! Il déclarait que tout pacha qui aurait levé le drapeau de la révolte aurait affaire aux cinq puissances, et il contractait ainsi, au nom de l'Europe, l'obligation d'intervenir dans tous les différends du sultan avec ses sujets. Rien n'était moins possible ni plus imprudent. M. de Saint-Aulaire vit le piége; mais le gouvernement français ne devait pas l'éviter, et il y tomba par la note commune du 27 juillet.

Cette note fut l'œuvre de l'Autriche et de l'Angleterre. M. Thiers a expliqué les motifs qui décidèrent la Russie à s'y prêter; elle avait refusé de négocier à Vienne, elle ne pouvait pas refuser d'agir à Constantinople. Mais par quel motif la France avait-elle autorisé son

ambassadeur à une démarche qui devait changer sa propre situation? Les illusions qui avaient dicté la déclaration du 17 juillet, se retrouvent dans la note du 27. On se croyait l'arbitre de l'Europe, on n'en était que l'instrument.

« Les soussignés ont reçu ce matin de leurs gouvernemens respectifs des instructions en vertu desquelles ils ont l'honneur d'informer la sublime Porte que l'accord sur la question d'Orient est assuré entre les cinq grandes puissances, et de l'engager à suspendre toute détermination définitive sans leur concours, en attendant l'effet de l'intérêt qu'elles lui portent.

« *Signé :* PONSONBY, BARON DE STURMER, COMTE KŒNIGSMARK, BARON ROUSSIN, A. BOUTENEFF. »

Au moment où cette note fut remise à la Porte, elle offrait à Méhémet-Ali l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère, conditions qui auraient probablement rendu la paix à l'Orient. « La Porte va céder, » écrivait lord Ponsonby le 26 juillet. Par quelle fatalité a-t-on empêché l'arrangement direct, le seul possible, comme la Russie l'avouait alors? Il faut citer les propres paroles du maréchal Soult, afin que l'on juge de la fidélité avec laquelle l'amiral Roussin, en commettant une faute aussi capitale, a suivi les instructions de son gouvernement :

« J'ai chargé M. Cochelet de déclarer au vice-roi, dans les termes les plus formels, qu'alors même qu'il arracherait à la détresse de la Porte des conditions incompatibles avec la dignité du sultan ou propres à compromettre l'avenir de l'empire, elles n'obtiendraient pas l'assentiment des puissances européennes, si nécessaire cependant pour donner quelque valeur et quelque solidité à un tel engagement.

« Que la Porte ne se hâte pas de conclure avec Méhémet-Ali; *qu'elle ne fasse rien surtout sans le concours de ses alliés :* tels sont les conseils que vous ne devez pas cesser de lui faire entendre, les seuls qui se concilient avec ses intérêts évidens; et il lui sera d'autant plus facile de les suivre, que le vice-roi, au milieu de toutes ses exigences, annonce pourtant l'intention de ne pas les appuyer par la force des armes. Rien n'oblige donc les ministres du sultan à se hâter.

« Les trois cours (l'Angleterre, l'Autriche et la France) sont unanimes à proclamer la nécessité d'un concert européen pour régler les affaires de l'Orient. La Russie seule, qui avait d'abord paru admettre la convenance de ce concert, cherche maintenant à éluder, sous des prétextes plus ou moins spécieux, les conséquences du principe qu'elle n'ose pas contester directement: un *statu quo* dépourvu de sanction, exposé par conséquent à de nouvelles et promptes vicissitudes, c'est incontestablement ce qui lui convient le mieux en

Orient. Il se *pourrait donc qu'un arrangement direct entre la Porte et Méhémet-Ali entrât dans ses vues;* que, loin de le contrarier, elle y donnât secrètement la main; et s'il était vrai, comme quelques indices donnent lieu de le supposer, que Nourri-Effendi se fût rallié à la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, il y aurait lieu de concevoir des inquiétudes dans ce sens. » (Le maréchal Soult au baron Roussin, 7 août 1839.)

Plût à Dieu que cette politique eût été réellement celle de la Russie, et que la Porte eût montré sa déférence habituelle pour les conseils qui lui venaient de ce côté, car l'arrangement direct aurait épargné à la France l'humiliation que lui a infligée le traité du 15 juillet, et à l'Orient les désordres que l'intervention armée des puissances y a provoqués. Mais le ministère du 12 mai ne voyait et ne prévoyait rien. Dans son optimisme confiant, il croyait marcher à la paix universelle, en résistant à l'Angleterre et en heurtant de front la Russie. La candeur politique du gouvernement français fut poussée si loin, qu'au moment de la première mission de M. de Brunnow, il menaça l'Angleterre de s'isoler (1), ce que l'Angleterre désirait par-dessus tout, et qu'au retour du négociateur russe il félicita lord Palmerston du rapprochement qui s'opérait aux dépens de la France entre le cabinet de Londres et le cabinet de Pétersbourg (2).

Je ne connais rien de plus triste que le spectacle de cette bonne foi sans art, de cette politique enfantine aux prises avec la duplicité consommée des diplomates européens. Ce n'est de tous côtés qu'embûches et que trahisons dans lesquelles notre gouvernement donne tête baissée. On souffre, en suivant les traces du complot, de savoir

(1) « Quelles que soient les conséquences d'un déplorable dissentiment, *dût-il avoir pour effet l'accomplissement du projet favori de la Russie, celui de nous isoler de nos alliés,* ce n'est pas nous qui en aurons encouru la responsabilité. Nous resterons sur notre terrain. Ce ne sera pas notre faute si nous n'y retrouvons plus ceux qui s'y étaient d'abord placés à côté de nous. » (Le maréchal Soult au comte Sébastiani, 27 septembre 1839.)

(2) « La nouvelle que vous me donnez du prochain retour à Londres de M. de Brunnow, muni de pleins pouvoirs pour signer une convention qui règlerait sur un pied d'égalité les rapports de protection des puissances à l'égard de la Porte, a excité, comme vous pouvez le croire, la plus sérieuse attention du gouvernement du roi... Si les termes de cette convention emportent de la part de la Russie une renonciation effective à la position exceptionnelle qu'elle s'attribuait à Constantinople, si l'addition d'aucune clause directe ou indirecte ne vient paralyser d'un autre côté les concessions que semble faire le cabinet de Saint-Pétersbourg, je n'ai pas besoin de vous dire que la détermination de ce cabinet, *quel qu'en puisse avoir été le motif,* nous causera une très vive satisfaction. » (Le maréchal Soult à M. Sébastiani, 3 décembre 1839.)

que le succès, un succès funeste, est au bout. On voudrait pouvoir avertir la France et lui crier, comme l'héroïque d'Assas : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis! » Mais il n'est plus temps, et il faut se résigner : nous sommes sous le poids des faits accomplis.

Pendant que le gouvernement français n'épargnait rien pour amener un concert entre les puissances sur les affaires de l'Orient, froissant les amours-propres et heurtant les intérêts privés, en vue de la paix, ces mêmes puissances ne songeaient qu'à se rapprocher, disons mieux, à se coaliser contre la France. Le système des alliances européennes allait changer, et l'équilibre du monde se déplaçait. On voit tous les cabinets concourir d'instinct à ce plan avant d'en venir à des stipulations écrites; ils s'entendent sans s'être expliqués. Les uns manœuvrent avec la timidité ordinaire de leur politique; les autres marchent droit au but sans scrupule comme sans remords, les uns et les autres rassurés sur le danger d'une collision avec la France par la faiblesse bien connue du gouvernement français.

Ce qui prouve que la haine du nom français a fait l'union des puissances, c'est qu'aucune d'elles, en abordant la question d'Orient, n'avait une opinion arrêtée. L'Orient a été le champ de bataille où elles ont déployé leur stratégie, prenant ou quittant une position, selon qu'il en résultait quelque chance de plus ou de moins contre nous. Voilà le secret de leurs variations. La stabilité de la Porte, la sécurité du pacha, le sort des populations qui habitent l'empire ottoman, tout a été subordonné au grand intérêt de nous tenir en échec, et le triomphe de nos adversaires s'est composé autant de nos concessions bénévoles que de leurs violences et de leurs agressions.

Dans le cours de ces négociations, l'Autriche et la Russie ont modifié cinq à six fois (1) leurs vues sur l'avenir de l'Orient. Du *statu*

(1) Variations de l'Autriche et de la Russie sur la question territoriale :

L'AUTRICHE.	LA RUSSIE.
« La seule ouverture à laquelle le divan ait prêté l'oreille est celle qui consiste à faire obtenir au sultan la restitution immédiate de la Syrie par l'intervention des quatre puissances. Cette ouverture a été faite par le baron Stürmer (internonce autrichien à Constantinople), en son propre nom. » (Dépêche de lord Beauvale, 14 juin 1839.)	« Déclarer au pacha, de la manière la plus formelle, que, tant qu'il se bornerait à la défense des territoires qui lui ont été assignés par l'arrangement de Kutaya, les puissances resteraient témoins impassibles de la lutte qui s'est engagée en Syrie. » (Dépêche du comte Nesselrode, 15 juin 1839.)
« L'Autriche propose qu'en considération de l'hérédité de l'Égypte conser-	« L'Autriche propose qu'en considération de l'hérédité de l'Égypte assurée à sa famille, Méhémet-Ali abandonne la

quo proposé par M. de Nesselrode dans sa dépêche du 15 juin 1839 au traité du 15 juillet 1840, il y a toute l'épaisseur du monde. Mais

vée à sa famille, Méhémet-Ali abandonne la Syrie à sa mort. » (Paroles de M. de Nesselrode rapportées par lord Clanricarde, dans une dépêche du 15 juillet.)

« Il y a un cas dans lequel le prince de Metternich juge le plan de la Russie (le *statu quo*) plus praticable que celui de l'Angleterre et de la Prusse; c'est celui où les hostilités seraient déjà commencées, éventualité en vue de laquelle la Russie propose de les renfermer dans les limites de la Syrie. » (Dépêche de lord Beauvale, 30 juin.)

« Quant au plan de pacification, le prince Metternich adopte pleinement les idées de votre seigneurie. Mais la Porte ayant indiqué elle-même les conditions auxquelles l'Égypte doit être conférée à la famille de Méhémet-Ali, le prince considère ces conditions, qui sont la restitution de la Syrie et de Candie, ainsi que le désarmement, comme un *sine quâ non*. » (Dépêche de lord Beauvale, 11 juillet.)

« Le comte Fiquelemont considère la restitution d'Adana et des defilés du Taurus à la Porte, comme une concession d'une grande importance. Il considère aussi la division de la Syrie en pachaliks, que l'on conférerait, à la mort de Méhémet-Ali, à ses plus jeunes enfans, comme assurant la réversion de cette province au sultan. Mais il pense que Candie doit être restituée immédiatement, et croit que l'on mènera la France à étendre ses propositions jusque-là. » (Dépêche de lord Beauvale, 3 octobre 1839.)

« Ce pas de plus, qui consiste, de la part de l'Autriche et de la Prusse, à dire à lord Palmerston qu'il faut se résigner à laisser la Syrie *viagèrement* au pacha. » (Dépêche de M. Guizot, 24 juin 1840.)

Syrie à sa mort. Nous ne nous opposons pas à cet arrangement. Votre gouvernement dit que la Syrie devrait être restituée immédiatement au sultan. Nous pensons aussi que cela serait mieux. Mais avez-vous quelque raison de supposer que Méhémet-Ali accepte cette proposition? » (Paroles de M. de Nesselrode rapportées par lord Clanricarde, dépêche du 15 juillet.)

« Ce que lord Palmerston désire est fait. J'ai enjoint à notre chargé d'affaires à Vienne de déclarer au gouvernement autrichien que nous préférions votre plan à celui du prince Metternich, et que l'empereur appuierait cette proposition qui est plus avantageuse à la Porte. » (Lord Clanricarde rapportant les paroles de M. de Nesselrode, dépêche du 18 juillet.)

« Les termes de l'arrangement final à imposer aux deux parties dépendront virtuellement du cabinet anglais. » (M. de Nesselrode, cité par lord Clanricarde, 17 juillet.)

« La Russie ne refuserait pas son assentiment à un arrangement qui conférerait le pachalik de Syrie à Ibrahim-Pacha, sa vie durant, si la Porte y consentait. » (Même dépêche, même date.)

« Nous n'hésiterons pas à adhérer à l'une ou à l'autre de ces combinaisons (Syrie viagère ou restitution immédiate de la Syrie), pourvu qu'elle ait été librement adoptée par la Porte elle-même. » (Dépêche de M. de Nesselrode, 27 juillet.)

« Nous ne pouvons et nous ne devons pas nous ériger en arbitres de ce qui concerne de si près l'intérêt vital de la Porte elle-même, c'est elle seule qui doit en être juge. » (Instructions données à M. de Bouteneff, 16 août, mission de M. de Brunnow, 17 septembre.)

(Traité du 15 juillet 1840. — L'Égypte héréditaire concédée à Méhémet-Ali, le pachalik et la place d'Acre viagèrement.)

qu'importait l'Orient à la Russie et à l'Autriche, quand lord Palmerston faisait briller à leurs yeux l'espoir de nous arracher l'Occident? Cette perspective leur ayant été ouverte par la dépêche que lord Palmerston écrivait le 28 juin, et qui disait clairement à quelles conditions l'Angleterre changerait d'alliances, il reste à examiner ce que l'Autriche et la Russie ont fait pour aller au-devant.

Dès le premier moment, l'Autriche et la Russie se disputèrent la faveur de l'Angleterre, mais la Russie négociait comme un cabinet qui a l'habitude du commandement; l'Autriche apportait jusque dans ses prétentions la souplesse d'une cour accoutumée à ramper et à obéir. Elle se posait en intermédiaire, elle voulait être le nœud de la coalition. L'Angleterre et la Russie, au contraire, montraient, chacune de son côté, la volonté de traiter directement. Quand l'Autriche, après avoir refusé d'envoyer dix mille hommes en Syrie, demandait (dépêche du 1er juillet 1839) la coopération d'une flotte russe dans la Méditerranée, et l'occupation de Constantinople par une armée russe, lord Palmerston répondait par un refus. Mais il accordait le tout, sans marchander, dès que la Russie en exprimait elle-même le vœu par l'organe de M. de Brunnow; et quant à la Russie, après avoir fait échouer la conférence de Vienne, elle portait à Londres les mêmes propositions que l'Autriche avait d'abord présentées. En un mot, la coalition avait commencé par pivoter sur l'Autriche; on verra bientôt la Russie en devenir le point d'appui.

L'ardeur avec laquelle M. de Metternich seconda les projets de lord Palmerston se révèle par la lecture du plan qu'il avait inventé à la réception de la dépêche anglaise, et qui est déjà, une année à l'avance, le traité de juillet. Ce plan se trouve décrit dans une dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, à la date du 11 juillet 1839.

« Quant au plan de pacification, le prince Metternich adopte pleinement les idées de votre seigneurie. Mais la Porte ayant indiqué elle-même les termes auxquels elle veut conférer l'Égypte à la famille de Méhémet-Ali, il considère ces termes, qui consistent dans la restitution de la Syrie et de Candie, et dans le désarmement, comme un *sine quâ non*. La restitution de la côte orientale de la mer Rouge, et les conditions auxquelles l'Égypte doit être tenue en fief, sont ouvertes à la négociation. »

Voilà bien les bases du traité de Londres. Quant aux procédés que M. de Metternich conseillait pour l'exécution, l'on va voir qu'il ne s'éloignait pas beaucoup de ce qui a été fait.

« La négociation doit commencer à Constantinople, et sera complète lorsque la Porte sera tombée d'accord, avec les cinq puissances, des termes qu'il con-

viendra d'accorder au pacha; ce consentement sera consigné dans des notes officielles. Cela fait, les puissances notifieront les conditions au pacha, en appuyant leurs injonctions par des mesures coërcitives qui soient suffisantes, en cas de refus, pour déterminer son assentiment. Cet assentiment obtenu, on placera l'arrangement sous la garantie des cinq puissances. Les bases de cette convention sont déjà à l'état d'esquisse, et peuvent être considérées *comme ayant déjà reçu la sanction de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.* La France reste à convaincre. »

M. de Metternich, en homme prudent, ne s'explique pas à découvert sur la possibilité de traiter sans la France, et de substituer l'arrangement à quatre à l'arrangement à cinq. Mais l'insinuation est suffisamment transparente dans le passage suivant :

« Dans la question du désarmement, il est probable que la Porte insistera, et elle a le droit d'insister sur une réduction dans les forces navales de Méhémet-Ali; cette réduction sera probablement la condition la plus désagréable à la France, qui a toujours considéré la puissance maritime de l'Égypte comme un renfort pour la sienne et *comme un contrepoids à notre supériorité maritime dans la Méditerranée.* Si donc ce côté de la question doit être traité à Vienne, il est nécessaire (c'est lord Beauvale qui parle) que j'aie des instructions sur la quotité de la réduction qu'il faut demander, et sur le mode, et que je sache si une partie quelconque de la flotte égyptienne doit être livrée au sultan.

« Ceci réglé, il faudra établir les relations entre la conférence à Vienne et les ambassadeurs à Constantinople.

« Quand on traitera avec l'Égypte, les puissances maritimes prendront la direction de la négociation.

« Le prince Metternich pense que l'ascendant moral des cinq puissances agissant de concert déterminera la soumission du pacha. Mais, en tout cas, je ne doute pas de l'efficacité d'un blocus pour amener l'évacuation de la Syrie. »

La dépêche de lord Beauvale comblait les vœux de lord Palmerston; il se hâta d'accéder au plan du prince de Metternich, en exaltant bien haut l'habileté de cet homme d'état et la profondeur de ses vues. On venait d'apprendre à Londres la mort du sultan, la bataille de Nézib et la défection du capitan-pacha. Ces évènemens, qui étaient une révolution dans l'état de l'Orient, ne firent pas chanceler la détermination de l'Angleterre. Plus le pacha grandissait dans l'opinion des musulmans, et plus lord Palmerston jugeait nécessaire de l'abattre, pour enlever à la France, dans la Méditerranée, un allié puissant. Le ministre anglais écrivit donc, le 26 juillet, à lord Beauvale, que

ni la mort du sultan, ni la bataille de Nézib, ne devaient modifier les intentions des puissances, que ces évènemens n'ajoutaient rien aux titres de Méhémet-Ali, et qu'en affaiblissant les ressources militaires de la Turquie, ils imposaient, au contraire, plus étroitement aux cabinets de l'Europe le devoir d'intervenir. En même temps, lord Palmerston se portait fort pour la France, et garantissait son adhésion cordiale aux vues qu'il exprimait. Il faut prouver que cette audacieuse assertion était plus qu'un acte de légèreté.

Lorsque le ministre anglais garantissait à Vienne et à Pétersbourg les intentions de la France, il ne les connaissait pas encore. La dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale est, comme on le sait, du 26 juillet; ce ne fut que trois jours plus tard, le 29 juillet, que lord Palmerston reçut de lord Granville, son ambassadeur à Paris, une dépêche qui disait :

« Votre seigneurie apprendra de M. de Bourqueney que le gouvernement français pense que ni la funeste déroute de l'armée turque, ni la trahison du capitan-pacha, ni l'humble attitude du divan, ne doivent modifier la conduite que les grandes puissances de l'Europe se proposent de tenir. Tout arrangement fait entre le sultan et Méhémet-Ali, dans un moment où les conseillers de la Porte sont ou paralysés par la crainte, ou cherchent traîtreusement à faire leurs propres affaires en sacrifiant les droits de leur souverain, doit être regardé comme nul. Dans l'opinion du maréchal Soult, il faudrait signifier ces intentions à Méhémet-Ali. »

Soit que lord Granville eût rendu d'une manière inexacte les paroles du maréchal Soult, soit que les conversations du maréchal n'aient pas été, sous le ministère du 12 mai, plus claires que ses discours à la tribune, le sens de cette dépêche est directement contraire à celui de la note que M. de Bourqueney remit le même jour à lord Palmerston. Le maréchal disait, il est vrai :

« Les puissances, tout en donnant une pleine approbation aux sentimens concilians manifestés par la Porte, doivent l'engager à ne rien précipiter, et à ne traiter avec le vice-roi que moyennant l'intermédiaire et le concours de ses alliés, dont la coopération serait sans doute le meilleur moyen de lui ménager des conditions moins désavantageuses et mieux garanties.

« Je crois qu'à Alexandrie ces mêmes puissances doivent tenir au vice-roi un langage propre à lui faire sentir que, quels que soient les avantages qu'il vient d'obtenir, il risquerait de les compromettre en voulant les pousser trop loin, et que, s'il prétendait, dans quelque forme ou sous quelque prétexte que ce fût, arracher au sultan des conditions incompatibles avec sa dignité et la sûreté de son trône, l'Europe entière interviendrait pour s'y opposer, »

Mais tout en posant une limite aux prétentions du vice-roi, le maréchal voulait qu'on lui fît de justes concessions, et il ajoutait :

« Il faut aussi que la fermeté, j'ai presque dit la sévérité des conseils, soit tempérée par un ton de modération et de bienveillance qui, tout en avertissant la prudence de Méhémet-Ali, ne blesse pas trop fortement son orgueil et son ambition. Il y aurait certainement de l'affectation à paraître croire qu'après les succès que vient de lui procurer la *folle conduite de la Porte*, il n'a rien à attendre de plus que ce qu'il était en droit de demander auparavant. Ce serait méconnaître l'empire des faits, les nécessités de la situation. Si le vice-roi acquérait la conviction qu'il ne doit rien espérer de l'équité des puissances, il se révolterait contre leurs représentations impérieuses, et son irritation pourrait amener des conséquences dont la seule possibilité est de nature à effrayer tout esprit prévoyant. »

A la réception de cette dépêche, qui contenait la pensée expresse et officielle du gouvernement français, il était naturel que lord Palmerston regardât comme non avenues les assertions contradictoires de lord Granville. Tout au moins devait-il demander au maréchal Soult d'expliquer encore une fois ses véritables intentions. Est-ce là ce qu'a fait lord Palmerston? Qu'on lise ce qu'il écrit à lord Granville le 30 juillet :

« Le maréchal Soult, dans la conversation que vous me rapportez, a exprimé l'opinion que les évènemens récemment survenus dans le Levant ne devraient apporter aucun changement aux résolutions des alliés; la dépêche adressée à M. de Bourqueney déclare, au contraire, que ces évènemens doivent modifier la conduite des puissances, et que les succès de Méhémet-Ali lui donnent droit à des conditions plus favorables que celles qu'on lui avait proposées.

« Le gouvernement de sa majesté, supposant que la dépêche a été écrite avant que la conversation eût lieu, et que la conversation, étant la dernière en date, exprime la détermination finale du gouvernement français, *j'ai donc répondu à la conversation, et je n'ai pas répondu à la dépêche*. Mais je crois nécessaire de faire savoir à votre excellence que le gouvernement de sa majesté, partageant complètement et entièrement les opinions exprimées par le maréchal Soult dans sa conversation avec votre excellence, n'admet pas les opinions renfermées, il est vrai, implicitement plutôt qu'exprimées dans la dépêche. »

On aurait de la peine à imaginer un procédé plus comique à la fois et plus indécent. Eh quoi! deux dépêches partent le même jour pour Londres; l'une n'est qu'une causerie diplomatique, le rapport plus ou moins exact d'un ambassadeur; l'autre contient la pensée réfléchie,

écrite, officielle, du gouvernement français, et c'est à la première que s'attache lord Palmerston! Il veut voir l'opinion de la France dans ce qu'un agent anglais lui fait dire, et non dans ce qu'elle dit elle-même en termes exprès! Il traite une communication formelle comme un papier sans valeur! Il n'y a pas d'exemple d'une pareille conduite dans les annales de la diplomatie.

Savez-vous pourquoi le ministre de la Grande-Bretagne en agit ainsi? C'est qu'il avait disposé de l'opinion de la France et qu'il l'avait engagée sans la consulter. Ne voulant pas rétracter son dire, il escamote l'opposition du gouvernement français. Il fait semblant de n'y pas croire, ayant besoin que l'on n'y croie pas. C'est une pure escobarderie.

La dépêche que l'on vient de lire est du 30 juillet. Le 1er août, lord Palmerston, adressant à lord Beauvale le plan détaillé des mesures coercitives qu'il entendait diriger contre Méhémet-Ali, continuait effrontément, et comme si rien ne s'était passé dans l'intervalle, à faire entrer la France dans le bagage de la coalition.

« Les *cinq* puissances paraissent être *unanimes* dans l'opinion que la Syrie, Candie et l'Arabie doivent rentrer immédiatement sous l'autorité directe du sultan, en considération de la concession que l'on ferait à Méhémet-Ali du gouvernement héréditaire de l'Égypte; mais quelques-unes des puissances (la Russie notamment) paraissent douter que l'alliance ait les moyens d'amener Méhémet-Ali à souscrire à cet arrangement dans le cas où il s'y opposerait fortement.

Si Méhémet-Ali résistait, la plus légère réflexion suffirait pour lui montrer les amples moyens de coërcition que les cinq puissances possèdent. La flotte de Méhémet-Ali, ses communications avec la Syrie, sa marine commerciale et sa capitale, sont à la merci des escadres combinées. On peut capturer sa flotte et la livrer au sultan; toute communication par mer peut être coupée entre l'Égypte et la Syrie, et quoiqu'il lui soit physiquement possible, à prix de temps et d'argent, d'envoyer des munitions en Syrie par terre à travers le désert, il ne serait pas difficile aux alliés de couper aussi ces communications en occupant, sur sa ligne de marche, quelque position sur la frontière.

« Il y a des centaines de vaisseaux marchands qui naviguent sous le pavillon égyptien dans la Méditerranée. Ces vaisseaux sont presque tous chargés de marchandises qui appartiennent au pacha, car il monopolise la production et le commerce de l'Égypte. Tous ces bâtimens seraient ou bloqués dans le port d'Alexandrie, ou capturés par les alliés. Il n'y aurait point de difficulté à bloquer Alexandrie ni à prévenir l'entrée et la sortie même des bâtimens neutres; car, quoique les cinq cours ne puissent pas déclarer la guerre à Méhémet-Ali, qui n'est que le sujet d'un souverain, et quoiqu'elles ne puissent pas exercer

contre le pacha le droit de blocus, qui est un droit de guerre, cependant le sultan pourrait déclarer le blocus des côtes de l'Égypte et de la Syrie, qu'en sa qualité de souverain il a le droit de considérer comme en état de rébellion et de bloquer. La flotte turque serait assez forte pour rendre ce blocus effectif contre les neutres, pendant que les escadres alliées empêcheraient la flotte égyptienne d'entreprendre aucune opération offensive. Enfin, si le blocus ne remplissait pas son objet, pendant que l'armée d'Ibrahim est en Syrie, l'Égypte restant comparativement sans défense, on pourrait réunir un corps suffisant de troupes turques pour faire un débarquement à Alexandrie sous la protection des escadres combinées; et les troupes ainsi débarquées, si on les plaçait, comme il faudrait le faire, sous la direction d'officiers européens, pourraient déjouer toute résistance et s'emparer d'Alexandrie. »

Cette dépêche, combinée avec celle que lord Beauvale écrivait de Vienne le 11 juillet, complète l'exposé des mesures arrêtées dans la pensée des puissances, un an avant le traité de Londres. M. de Metternich a posé les bases, et lord Palmerston développe les moyens d'exécution, dont le terme extrême n'est rien moins que l'occupation d'Alexandrie. Le ministre anglais, dans l'impatience d'agir, employa le mois d'août 1839 en tentatives plus ou moins heureuses pour compromettre à sa suite, dans quelque coup de tête, tantôt la France et tantôt l'Autriche. Dès le 1er août, il proposa au maréchal Soult d'envoyer devant Alexandrie les escadres commandées par l'amiral Lalande et par l'amiral Stopford, de sommer Méhémet-Ali de restituer la flotte turque, et, sur son refus, de s'emparer de la flotte égyptienne. Voici le texte de ces instructions.

« Si le pacha refuse de faire droit à cette demande, les amiraux auront recours à *tous les moyens de contrainte qui seront en leur pouvoir*, et qu'ils jugeront utiles pour déterminer Méhémet-Ali à céder.

« Dans ce cas, les amiraux commenceront par les mesures de contrainte les plus douces, et en augmenteront par degrés la sévérité, selon que les circonstances l'exigeront. En dernière analyse, ils prendront possession de la flotte égyptienne, s'ils ne peuvent pas obtenir le consentement du pacha par une autre voie. Cela fait, ils enverront les vaisseaux à Constantinople, où le sultan les retiendra.

« La capture de la flotte égyptienne ne doit pas être, pour les amiraux, une raison de cesser d'exiger du pacha la restitution de la flotte turque; ils continueront à employer dans ce but les mesures coërcitives, et ils seront autorisés à saisir tous les vaisseaux marchands qui naviguent sous pavillon égyptien. »

Ces ordres autorisaient au besoin, comme il est facile de le voir, le

bombardement et la destruction d'Alexandrie. La latitude effrayante que lord Palmerston proposait de donner aux amiraux, n'avait pas d'autre but. Il fallait cependant rassurer la France, qui pouvait craindre que les Russes n'arrivassent à Constantinople pendant que les escadres combinées seraient occupées devant Alexandrie. Pour aller au devant de l'objection, lord Palmerston ajoutait dans ses instructions supplémentaires :

« Si, au moment où les amiraux recevront ces instructions, des circonstances survenaient qui rendissent la présence de la flotte combinée immédiatement nécessaire aux Dardanelles, dans la mer de Marmara ou dans le Bosphore, les amiraux ajourneraient l'exécution des instructions jusqu'au moment où un service plus urgent aurait été accompli. Et si, pendant qu'ils exécuteront leurs instructions, ils trouvaient que *l'occupation de Constantinople par une force russe* ou que toute autre circonstance, rendît dangereux l'envoi à Constantinople des vaisseaux égyptiens ou turcs dont ils se seraient emparés à Alexandrie, ils sont autorisés, en ce cas, à les diriger, pour leur sûreté, sur tout autre port de la Turquie. »

C'est pour le coup que l'on pouvait dire, avec raison, que l'Angleterre prenait bien facilement son parti de l'occupation de Constantinople par les Russes, et qu'elle détournait volontairement les yeux du danger réel, pour courir après l'objet de sa passion. Pendant que les flottes de l'Occident auraient dirigé leurs canons contre l'arsenal d'Alexandrie, les Russes pouvaient s'emparer des Dardanelles, les fortifier, les défendre, et empêcher ainsi que la France et l'Angleterre prissent part au règlement de l'Orient. En face de cette redoutable éventualité, que décide lord Palmerston ? Il se borne à conseiller de diriger les vaisseaux capturés sur un autre port de la Turquie. Après avoir écarté du chemin des Russes le seul obstacle qu'ils pussent craindre, le ministre anglais se résigne à leurs usurpations. Qu'aurait pu faire de mieux lord Palmerston, si le traité de Londres eût déjà été signé?

La dépêche du 3 août fit cesser pour un temps les illusions du cabinet français, et la réponse du maréchal Soult ne manque pas de fermeté :

« Je crains que le cabinet britannique, sous la première impression des fâcheuses nouvelles arrivées d'Alexandrie, ne se soit pas rendu suffisamment compte de l'ensemble de la situation. Les hostilités sont évidemment terminées en Orient. Ni par terre ni par mer, personne n'annonce en ce moment l'intention de les continuer ou plutôt de les reprendre. D'un côté, on n'en a plus les moyens, à supposer, ce qui est douteux, qu'on en eût la volonté; de l'autre, on n'y a aucun intérêt, et l'on sait assez qu'on ne pourrait le faire sans s'ex-

poser à de très graves conséquences, sans compromettre gratuitement une fort belle position. Dans cet état de choses, la défection de la flotte ottomane a certainement de fâcheux et très regrettables inconvéniens auxquels nous devons essayer de remédier; mais elle ne constitue pas un de ces dangers imminens propres à justifier des mesures aussi extrêmes que celles qu'on nous propose. Cette flotte, dans les mains de Méhémet-Ali, n'est aujourd'hui qu'un dépôt, un gage à l'aide duquel il se promet d'obtenir à la fois l'investiture héréditaire de tout ce qu'il possède. La France et l'Angleterre, tout en insistant fortement sur l'invitation que nous avons déjà fait parvenir à Méhémet-Ali par nos consuls, de restituer les vaisseaux turcs, doivent sans doute prendre des mesures pour que, dans le cas peu probable où il recommencerait la guerre, il ne pût s'en faire un moyen d'attaque contre la Porte; et le meilleur moyen peut-être de lui en ôter l'envie, c'est de lui déclarer formellement que désormais les escadres française et anglaise agiront uniquement dans le but de protéger le sultan contre ses agresseurs.

« Mais la mesure d'hostilité contre Méhémet-Ali ne faciliterait pas le plan que l'Angleterre et la France se sont proposé de concert. En détruisant l'escadre égyptienne, non-seulement nous ne donnerions pas plus de force à la Porte, mais nous n'amènerions pas le vice-roi à se désister de la moindre de ses prétentions. La puissance matérielle et morale qu'il exerce aujourd'hui sur terre rend son activité bien moins dépendante qu'on ne le suppose de ces forces maritimes. L'attaquer, lorsqu'il n'attaque pas, ce serait risquer de le pousser à quelque parti extrême.

« J'ajouterai qu'à Londres on semble trop se préoccuper de l'agrandissement de Méhémet-Ali, parce qu'on veut toujours considérer ce côté de la question sous l'aspect qu'il aurait s'il s'agissait d'un état européen. Cette politique aujourd'hui, comme dès le commencement de cette crise, doit veiller avant tout à ce que Constantinople ne reçoive de protection extérieure qu'avec notre commun concours. » (Le maréchal Soult à M. de Bourqueney, 6 août 1839.)

Lord Palmerston ne pouvait pas se rendre à ces raisons, car il était déjà d'accord avec la Russie, et il ne restait plus à régler entre eux que des détails d'exécution. Obligé de renoncer à l'agréable perspective de brûler la flotte et l'arsenal de Méhémet-Ali, il se rabattit sur un plan d'action qui devait le conduire au même résultat par des moyens moins directs, mais plus doux. Lord Palmerston adressa, le 20 août à M. Bulwer, et le 25 août à lord Beauvale, des instructions qui portaient en substance que les ordres à donner aux amiraux des escadres combinées dans la Méditerranée partiraient désormais, non plus de Londres ou de Paris, mais de Vienne, où siégeait la conférence des ambassadeurs.

Ce point étant déjà accordé par la France, voici les mesures dont l'Angleterre réclamait l'exécution sans délai :

La restitution de la flotte turque devra être obtenue préalablement à toute négociation; les agens consulaires des cinq puissances à Alexandrie l'exigeront de Méhémet-Ali, par une note collective, en lui donnant un délai de quarante-huit heures au plus, et, en cas de refus, ils quitteront Alexandrie. Si Méhémet-Ali ne se rend pas à cette démonstration, les puissances en viendront à l'emploi des moyens coërcitifs.

1° On empêchera tout bâtiment sous pavillon égyptien d'entrer dans le port d'Alexandrie ou d'en sortir, et la même mesure sera étendue aux ports de la Syrie.

2° On saisira, on retiendra et l'on gardera en dépôt tous les vaisseaux marchands, sous pavillon égyptien, que l'on trouvera soit en mer, soit dans les ports de la Syrie, où l'on pourra les capturer sans difficulté.

3° *On prendra possession de l'île de Candie* au nom du sultan, et l'on y établira l'autorité directe de la Porte.

4° On déclarera à Méhémet-Ali que les escadres combinées défendront l'empire ottoman contre toute attaque de sa part, comme pourrait le faire la flotte turque.

5° Dans le cas où la flotte turque stationnerait hors du port d'Alexandrie, les escadres combinées se placeront entre elle et le port, de manière à l'empêcher d'entrer, et se rendront maîtres de ses mouvemens.

Dans la dépêche, qui était adressée à lord Beauvale et que cet ambassadeur était chargé de communiquer à M. de Metternich, lord Palmerston allait plus loin et prévoyait le cas où les cinq puissances ne seraient pas également disposées à suivre les inspirations du gouvernement anglais.

« Le gouvernement de sa majesté est très désireux d'agir, en cette matière, de concert avec les quatre puissances, et il est prêt à faire quelques sacrifices d'opinion pour arriver à cette unanimité d'action; mais si votre excellence trouve impossible d'obtenir le consentement unanime de vos collègues, vous êtes autorisé à agir de concert *avec un nombre moindre que quatre,* si vous reconnaissez qu'une action raisonnable et efficace a l'assentiment d'un nombre assez considérable des puissances pour assurer le succès. »

Ici lord Palmerston, ne comptant plus sur le concours de la France, qui devait repousser, en effet, plus tard cette seconde édition du plan de l'Angleterre (1), abandonnait évidemment notre alliance, car il

(1) « Le comte Sébastiani ne parut pas penser que son gouvernement voulût

comptait déjà sur l'adhésion de l'Autriche et de la Russie. Il se prononçait après l'Autriche pour le concert à quatre au lieu du concert à cinq. On va voir lord Palmerston produire, en faveur de cette résolution, les mêmes argumens qu'il a donnés plus tard pour excuser le traité du 15 juillet.

Lord Palmerston avait communiqué à M. Sébastiani, à qui ce ministre dit lui-même qu'il témoignait une confiance sans réserve, sa dernière dépêche à lord Beauvale.

« Le comte Sébastiani me fit observer que c'était là une décision d'une grande importance, qui impliquait une séparation entre la France et l'Angleterre et la dissolution du concert européen. Je lui dis qu'elle ne me paraissait pas entraîner ces conséquences extrêmes, que les cinq puissances pouvaient continuer à s'entendre sur leur politiqne générale et sur leurs vues extérieures, mais qu'elles pouvaient n'être pas également disposées à prendre une part active à chacune des mesures particulières et successives par lesquelles le résultat devait être obtenu; que des exemples de cette conduite s'étaient déjà présentés dans d'autres occasions, et je citai les négociations relatives à la Belgique, dans lesquelles l'Angleterre et la France pensèrent en 1832 que des mesures devaient être prises pour obtenir l'évacuation d'Anvers, tandis que la Prusse, l'Autriche et la Russie n'approuvaient pas cette manière d'agir. L'Angleterre et la France firent ce qu'elles avaient jugé nécessaire, bien que l'Autriche, la Prusse et la Russie eussent refusé d'y concourir. Pourtant cette circonstance ne détruisit pas le concert, et n'empêcha pas les cinq puissances de reprendre les négociations et de les terminer heureusement. De même, dans les circonstances actuelles, l'Angleterre pouvait tomber d'accord avec la Russie, l'Autriche et la Prusse de la nécessité d'employer contre Méhémet-Ali des mesures coërcitives, auxquelles la France, pour des raisons qui lui étaient propres, pouvait ne pas vouloir s'associer; mais le refus de la France ne devait pas empêcher les puissances de travailler à un résultat aussi important pour les intérêts généraux de l'Europe. J'ajoutai que l'Angleterre, tout en désirant vivement d'agir de concert avec la France, *ne se croyait en aucune façon obligée de rester fidèle à ce concert,* si la France refusait de faire un pas,

adopter ces vues, et il traita les mesures proposées, les unes comme étant insuffisantes, les autres comme devant dépasser le but. Il dit que l'on pourrait rappeler les consuls-généraux, si les cinq puissances prenaient ce parti de concert, mais qu'il ne pensait pas que cet acte produisît le moindre effet. Il regarda le blocus comme inefficace, parce qu'il ne croyait pas que Méhémet-Ali eût beaucoup de vaisseaux marchands sous pavillon égyptien, et parce que, même les communications par mer étant interceptées, Ibrahim pourrait marcher en avant et trouver des ressources dans les contrées qu'il occuperait; d'ailleurs on pourrait l'approvisionner par terre. Il ajouta que son gouvernement élèverait les plus sérieuses objections contre une tentative sur Candie. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 10 septembre 1839.)

tandis que les autres puissances étaient disposées à aller en avant. » (Dépêche de lord Palmerston à M. Bulwer, 10 septembre 1839.)

Qu'on vienne maintenant nous dire, comme lord Palmerston dans son *memorandum*, que la France a rompu volontairement le concert européen, et que, si l'Angleterre s'est séparée de nous, c'est nous seuls qui avons les torts de la séparation! Dès le mois de septembre 1839, les intrigues de lord Palmerston pour nous isoler sont patentes; et M. Sébastiani les ayant saisies sur le fait, le ministre anglais, pour toute excuse, lui donne à entendre qu'il se propose de faire en Orient, avec les cours du Nord, ce qu'il a fait dans la question belge avec nous! Ne fallait-il pas être un allié bien susceptible pour le trouver mauvais? Et comment aurions-nous cessé de compter sur l'amitié de l'Angleterre, qui nous abandonnait pour se joindre aux adversaires de notre gouvernement, sans daigner même nous prévenir de ses intentions? Ici comme dans le traité de juillet 1840, lord Palmerston n'avertit la France qu'après coup. Étonnez-vous ensuite d'un procédé qui se reproduit à toutes les phases décisives de la négociation!

Lord Palmerston avait essayé d'entraîner l'Autriche; mais cette puissance n'a pas coutume de se jeter à l'avant-garde. M. de Metternich avait fourni des plans, mais il n'était pas homme à commencer ni à brusquer l'exécution. Les notes pressantes de lord Palmerston échouèrent contre cette force d'inertie. L'Autriche, voyant la France résister et la Russie se tenir en arrière, conçut des doutes, afficha des scrupules, et montra des hésitations. A la date du 8 septembre, lord Beauvale exprimait ainsi l'embarras où cette situation le plaçait:

« Votre dépêche (celle du 25 août) repose sur cette idée, que les cinq puissances agissent de concert. Maintenant, loin qu'il en soit ainsi, ce concert n'existe qu'entre l'Angleterre et l'Autriche. La dépêche de votre seigneurie a prévu en partie cette situation, puisqu'elle m'autorise, dans certaines conditions, à agir avec moins de quatre puissances. Si ce nombre moindre devait consister dans l'Autriche et dans la France, je n'éprouverais pas de difficultés; mais s'il consistait dans l'Autriche et dans la Russie, comme cela n'est pas impossible, comment faut-il entendre vos instructions? »

La conférence de Vienne échoua, non pas seulement, comme l'a dit M. Passy, parce que la Russie avait déclaré, vers la fin du mois d'août, qu'elle n'y prendrait aucune part, et qu'elle se réservait toute sa liberté d'action, mais parce que l'accord que cette réunion diplomatique supposait entre les puissances ne put pas un seul instant

s'établir. Lorsque l'ambassadeur français venait presser M. de Metternich de s'associer à la demande que la France et l'Angleterre adressaient à la Porte pour obtenir l'entrée des Dardanelles, l'ambassadeur anglais se trouvait sans instructions pour appuyer cette ouverture. De même, quand lord Beauvale insistait pour réclamer, par une démarche commune aux cinq puissances, la restitution de la flotte turque, M. de Saint-Aulaire n'était pas autorisé à se joindre à lui. Enfin, si M. de Metternich, inquiet du mécontentement de la Russie, engageait la France et l'Angleterre à rappeler leurs escadres qui se tenaient dans un état menaçant d'observation à l'entrée des Dardanelles, on lui répondait par un refus.

L'œil se fatigue à suivre, dans ce dédale d'intrigues, les évolutions multipliées de l'Angleterre et de la Russie. Il faut montrer cependant, par un exemple de plus, en quoi consiste l'habileté tant prônée de lord Palmerston et de M. de Nesselrode, et surprendre leur probité politique, pour ainsi dire, la main dans le sac.

Les documens soumis au parlement anglais renferment sept ou huit dépêches de lord Palmerston, toutes écrites pendant le mois d'août 1839, et qui ont pour objet apparent d'organiser la conférence de Vienne. La dernière en date, celle du 25 août, porte à lord Beauvale les pouvoirs les plus étendus; c'est en quelque sorte une démission que lord Palmerston donne entre les mains de son ambassadeur, et l'on pourrait croire, en la lisant, que le ministre britannique a une foi entière dans la puissance ainsi que dans la durée de ce congrès. Eh bien! au moment où lord Palmerston écrivait la dépêche du 25 août, il avait déjà reçu et il avait accepté des propositions du gouvernement russe, qui impliquaient la suppression de la conférence, et qui subordonnaient le concert européen à un accord préalable entre l'Angleterre et la Russie. Lord Clanricarde écrit de Saint-Pétersbourg le 26 août :

« M. de Nesselrode m'a montré le rapport de M. de Kisseleff, qui annonce que votre seigneurie a consenti à ce que Vienne cessât d'être (*changing from Vienna*) le siége des communications et des négociations que les affaires d'Orient pourraient provoquer. »

Cette communication se rattachait à la mission de M. Brunnow, déjà indiquée dans la dépêche que lord Clanricarde adressait à lord Palmerston le 27 août.

« Le comte Nesselrode m'a informé que l'empereur, ayant des raisons de croire que le gouvernement anglais était mieux disposé qu'auparavant à l'égard

de la Russie, et qu'il avait une opinion plus juste et plus favorable des vues du gouvernement russe, voulait fortifier cette disposition et affermir la bonne intelligence qui existait si heureusement. En conséquence, l'ambassadeur russe étant absent de Londres, l'empereur avait ordonné au baron Brunnow de passer par Londres avant de se rendre à son poste à Stutgardt, afin de communiquer sans réserve avec votre seigneurie, et de lui offrir les explications les plus franches sur la politique de la Russie.

« Le comte Nesselrode dit qu'à moins de se rendre lui-même à Londres, il n'était pas possible à l'empereur d'y envoyer quelqu'un qui connût mieux les affaires extérieures et la politique de la Russie que le baron Brunnow. »

On le voit, le cabinet anglais jouait un double jeu, pour mieux prendre ses sûretés avec tout le monde. Au moment même où il accordait à la Russie la destruction de la conférence de Vienne, il demandait un dernier effort à cette conférence, et cherchait encore à s'appuyer sur l'Autriche pour engager un conflit dans la Méditerranée. En trompant la Russie, il trompait aussi l'Autriche, car il laissait croire au prince de Metternich que la direction des négociations lui était remise, et cela, lorsque l'Angleterre venait de s'attribuer, par un accord ébauché avec M. de Nesselrode, le protectorat souverain de l'Orient.

Prenons maintenant le revers de la médaille, et passons aux manœuvres de la Russie. Vers le milieu de septembre, M. de Nesselrode communiqua aux cabinets de Vienne et de Berlin les instructions données à l'ambassadeur russe à Constantinople, M. de Bouteneff. En voici les passages les plus significatifs :

« Nous ne devons et nous ne pouvons pas nous ériger en arbitres de ce qui concerne de si près l'intérêt vital de la Porte elle-même; c'est elle seule qui doit en être juge. Dans cette persuasion, l'empereur croit devoir vous réserver toute la latitude nécessaire pour concourir, de concert avec vos collègues, à faciliter un *arrangement pacifique* entre la Porte et l'Égypte, et pourvu que les conditions de cette réconciliation aient obtenu la libre adhésion du sultan; car, s'il en était autrement, vous risqueriez de faire renaître pour nous les mêmes difficultés contre lesquelles nous avons eu à lutter dans l'affaire belge, et vous rentreriez vous-même dans le cercle vicieux dans lequel la conférence de Londres s'est placée dès l'instant où elle s'est décidée à imposer au roi des Pays-Bas les conditions d'un accommodement auquel ce souverain refusait sa sanction.

« L'expérience que nous avons acquise durant cette négociation, doit vous conseiller aussi d'éviter un autre inconvénient, celui de contracter envers la Porte l'*engagement prématuré* d'imposer péremptoirement à Méhémet-Ali les conditions d'un arrangement définitif, à moins d'avoir acquis d'avance la cer-

titude que les représentans des autres cours ont la ferme volonté et le pouvoir de combiner avec vous les mesures d'exécution nécessaires pour obliger le pacha d'Égypte à souscrire aux termes d'une pacification que vos collègues et vous, d'accord avec la Porte, auraient unanimement reconnue comme juste et irrévocable. » (M. de Nesselrode à M. de Bouteneff, Pétersbourg, 16 août.)

Après avoir lu ce document, M. de Fiquelmont disait à lord Beauvale (1) : « Vous voyez que la Russie veut se mettre non pas devant la Porte, mais derrière elle. » En effet, la Russie s'effaçait complètement; on eût dit qu'elle voulait se retirer de ce monde. L'empereur s'était opposé à la conférence de Vienne, sous prétexte de laisser au sultan la liberté de décider lui-même ses propres affaires. Il ouvrait la porte à un arrangement direct entre la Porte et Méhémet-Ali, en déclarant que la solution devait être d'une nature pacifique. Il éloignait enfin jusqu'à la pensée des mesures coercitives, en faisant entendre qu'on ne pouvait y procéder qu'avec l'assentiment unanime des cabinets européens; car la Russie savait bien que la France avait formellement protesté contre ces projets de contrainte, et qu'elle en avait ainsi arrêté ou suspendu l'exécution.

Par-dessus tout, les instructions données à M. de Bouteneff étaient la négation pure et simple de la note collective du 27 juillet. Cette note, à peine connue dans l'Occident, se trouvait ainsi désavouée presque simultanément à Pétersbourg et à Paris. La démarche des cinq ambassadeurs avait couvert la Porte, mais à quel prix! en lui retirant la direction de ses propres affaires! Les instructions russes rétablissaient l'ordre naturel, en restituant à la Porte son initiative, et en rejetant ses alliés sur le second plan de l'action. On avait donc le droit de considérer la démarche du cabinet de Pétersbourg comme une nouvelle démonstration en faveur du *statu quo*.

Cependant ces paroles pacifiques n'avaient rien de sincère. Le gouvernement russe ne voulait qu'endormir l'Autriche et la France : l'Autriche, parce qu'il était assuré de la retrouver plus tard tout aussi disposée à le servir, et la France, pour l'empêcher d'agir jusqu'au moment où l'on aurait réuni contre elle tous les cabinets. La mission de M. Brunnow et celle de M. de Bouteneff sont de la même date; l'un allait souffler la guerre à Londres, tandis que l'autre portait à Constantinople des paroles de paix. A Constantinople, la Russie se mettait derrière le sultan et à distance du péril; à Londres, elle pressait l'Angleterre de régler avec elle, et sans même consulter la Porte, le sort

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 9 septembre 1839.

de l'Orient; en un mot, tout ce qu'elle défendait aux autres de faire, elle le faisait, et, comme l'a dit Napoléon, sous l'écorce mielleuse du Grec, le Tartare s'était retrouvé.

La nouvelle de la mission de M. Brunnow et la dissolution de la conférence irritèrent d'abord l'amour-propre du gouvernement autrichien. Par représailles du rapprochement soudain et déjà très étroit qui s'opérait entre l'Angleterre et la Russie, il fit mine de se rapprocher de la France. Le maréchal Soult avait communiqué à M. de Metternich un plan d'arrangement entre le sultan et le pacha d'Égypte. Selon M. Passy, qui fixe la date de cette communication au 21 septembre 1839, ce plan consistait dans la cession héréditaire de l'Égypte et de la Syrie; Méhémet-Ali aurait conservé en outre l'île de Candie. Selon lord Beauvale, qui rend compte à lord Palmerston de l'incident, dans une dépêche du 3 octobre, la Syrie devait être divisée en plusieurs pachaliks, que les plus jeunes enfans de Méhémet-Ali auraient possédée à sa mort, mais qui devaient rentrer ultérieurement sous l'autorité directe du sultan. L'Autriche n'éleva pas d'objection, et se contenta de demander la restitution de Candie à la Porte.

« L'Autriche, dit lord Beauvale, voudra d'abord savoir si la France est prête à contraindre Méhémet-Ali, dans le cas où il refuserait d'accéder à ces conditions; et si la réponse du gouvernement français est satisfaisante, le cabinet de Vienne déclarera de nouveau qu'il donnera son concours à l'arrangement qui exigera les moindres concessions de la Porte et qui aura obtenu l'agrément de la France et de l'Angleterre.

« Toutefois les instructions que l'on adressera au comte Appony et au prince Esterhazy seront favorables à la conclusion de l'arrangement que je viens d'exposer. L'Autriche pense qu'il importe de vider promptement le différend; elle espère que, par cette combinaison, le sultan héritera en définitive de toutes les possessions de Méhémet-Ali, et que l'empire ottoman sera sauvé.

« J'ajoute que le comte Fiquelmont est d'avis que l'on donnerait de la force et de la vitalité à l'empire, si l'on pouvait rallier au sultan et appeler à sa défense l'intelligence du pacha ainsi que la ferveur musulmane qui existe encore en Égypte. »

Ces bons sentimens de l'Autriche ne furent pas de longue durée. Vers la fin d'octobre, le prince de Metternich se bornait à écrire à M. d'Appony qu'il attendrait que la France et l'Angleterre se fussent mises d'accord (1). Vingt jours plus tard, il était retombé complète-

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, Paris, 25 octobre 1839.

ment sous la domination de M. de Nesselrode et de lord Palmerston, et déclarait à lord Beauvale (1) qu'il accéderait à l'arrangement, quel qu'il fût, que l'Angleterre et la Russie auraient arrêté de concert.

M. de Brunnow arriva à Londres le 15 septembre et se mit, sans perdre de temps, en communication avec lord Palmerston. Voici en résumé, telles qu'on les trouve expliquées dans une dépêche de lord Palmerston à lord Clanricarde, à la date du 25 octobre, et dans une dépêche de M. de Brunnow lui-même à M. de Nesselrode, à la date du 8 octobre, les propositions que l'envoyé russe portait au cabinet anglais :

« L'empereur considère le sultan comme un souverain qui est son allié et qui a droit à son appui; Méhémet-Ali n'est à ses yeux qu'un sujet rebelle. Mais la querelle entre la Porte et son vassal peut amener des évènemens qui mettraient en péril la paix de l'Europe, et il est nécessaire de faire entre les deux parties un arrangement permanent pour obvier à ce danger. L'empereur est convaincu que, si l'Angleterre et la Russie parviennent à s'entendre sur cette question, l'arrangement qu'elles se détermineront à soutenir finira par être mis à exécution. Le gouvernement impérial sait que le gouvernement britannique est d'avis que la meilleure solution de cette difficulté consisterait dans une combinaison qui, en conférant à Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte, ferait rentrer immédiatement sous l'autorité directe du sultan toutes les autres parties de l'empire ottoman qui sont occupées ou administrées par le pacha. Le cabinet russe préfère cet arrangement à tout autre, et il est parfaitement disposé à y concourir. Mais il faudra une contrainte quelconque pour déterminer Méhémet-Ali à l'accepter, et l'empereur ne veut pas s'embarquer dans un plan politique sans connaître les moyens qu'il aura de l'accomplir, ni s'associer à une entreprise avant d'avoir acquis la certitude que ses alliés sont décidés à aller jusqu'au bout.

« Le gouvernement russe approuve la série de mesures coercitives qui a été proposée par le gouvernement anglais (2), savoir : le projet d'intercepter toute communication par mer entre l'Égypte et la Syrie, le blocus des ports de ces deux provinces, la saisie de tous les bâtimens qui naviguent sous pavillon égyptien, et l'occupation de Candie que l'on restituera au sultan. Si l'exécution de ces me-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 16 novembre 1839.

(2) Voir la dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, du 25 août 1839.

sures est entreprise par une alliance puissante, agissant dans l'intérêt des droits du sultan, on ne peut pas douter que Méhémet-Ali ne cède à la force et qu'il ne se soumette à la nécessité. Il est cependant une éventualité dont on doit tenir compte. Méhémet-Ali a déclaré que, si l'on tentait de le contraindre, il ordonnerait immédiatement à Ibrahim de marcher sur Constantinople. Cela peut n'être qu'une vaine menace; mais il est possible aussi que, dans un accès de désespoir, Méhémet-Ali en fasse réellement la tentative, surtout s'il pense que cette démarche surprenne les cabinets et sème la division parmi eux. Il est donc de la plus grande importance que l'Angleterre et la Russie arrêtent à l'avance le parti qu'elles prendront dans ce cas.

« Il est clair que le sultan n'est pas aujourd'hui en état de se défendre contre une telle agression, son armée ayant été défaite et dispersée, et sa flotte ayant été livrée à Méhémet-Ali. Cependant on ne peut pas abandonner le sultan ni permettre que l'empire devienne la proie d'Ibrahim. Quelqu'un de ses alliés doit venir à son aide, et l'empereur pense que la Russie est la puissance la mieux placée pour le secourir. Il faudrait vingt jours de marche à Ibrahim pour arriver sur le Bosphore; cet intervalle suffirait pour qu'une escadre russe occupât le Bosphore, et pour qu'une armée russe prît position, si cela devenait nécessaire, sur la rive asiatique du détroit.

« Le gouvernement russe propose de donner cette assistance au sultan, non point en vertu des engagemens séparés pris par l'empereur, mais en conséquence des engagemens que les puissances européennes vont prendre avec le sultan; que le secours soit un acte de l'alliance et non de la Russie seule; que les forces russes se présentent comme les forces de l'alliance, et qu'elles se retirent lorsque le but de cette démonstration aura été pleinement atteint. Une convention préalable définira le but, déterminera les moyens d'exécution, et assignera à chacune des parties contractantes la part de concours qui lui appartiendra. Toutes les opérations qui peuvent devenir nécessaires en Égypte et en Syrie, seront effectuées par l'Angleterre, par l'Autriche et par la France, et tout ce qu'il faudra faire dans l'intérieur des détroits, ainsi que dans l'Asie mineure, sera exécuté par la Russie.

« Quant aux détroits du Bosphore et des Dardanelles, le gouvernement anglais étant d'opinion qu'ils devraient être fermés aux vaisseaux de guerre de toutes les nations, tant que la Turquie est en paix, l'empereur se déclare prêt à admettre le principe et à considérer le

Bosphore comme fermé aux navires russes tout aussi bien que les Dardanelles le seront aux vaisseaux des autres nations; il consent aussi à ce que l'on insère dans la convention un article où cette règle soit posée. »

J'ai conservé religieusement, et sous la forme directe, dans l'exposé qu'on vient de lire, les termes des deux dépêches importantes qui sont les archives de ce complot. On voit avec quel art l'envoyé de l'empereur flattait lord Palmerston, entrant dans ses vues, excitant ses passions et enflammant ses espérances. Pour lever les derniers scrupules du gouvernement anglais, M. de Brunnow mit en avant un argument décisif : il déclara que, si l'Angleterre et la Russie parvenaient à s'entendre, et si la convention qu'il proposait était signée, l'empereur l'avait autorisé à dire que, dans ce cas, il ne renouvellerait pas le traité d'Unkiar-Skelessi. Il ajouta même que le gouvernement russe ne faisait pas de l'accession de la France à ces arrangemens une condition *sine quâ non*, et que la Russie était entièrement prête à agir sans la France, si l'on ne pouvait pas obtenir son concours, et si l'Angleterre voulait aller en avant sans cet appui.

Jusqu'à la mission de M. de Brunnow, la politique des puissances à l'égard de l'Orient flottait dans le vague. Les idées ne se présentaient qu'à l'état d'ébauche, et les plans n'étaient pas suivis d'exécution. La Russie saisit habilement le point de maturité de la question, et vint fixer toutes ces images confuses; ce que l'Autriche avait imaginé, et ce que l'Angleterre souhaitait, elle le réduisit en système. Elle donna un corps aux mauvaises pensées qui fermentaient en Europe contre la France. Elle prit devant l'Angleterre le rôle de Méphistophélès devant Faust. On sait déjà comment lord Palmerston a évoqué la tentation; continuons à examiner comment il y a succombé.

Ce qui distingue cette négociation de toutes celles qui l'avaient précédée, c'est qu'il y est à peine question de la difficulté territoriale, la seule qui eût occupé jusque-là les négociateurs; M. de Brunnow n'en fait mention que pour la forme, et uniquement afin d'apprendre ou de rappeler au gouvernement anglais qu'on le laisse maître de la régler comme il l'entendra. En revanche, il discute longuement et il cherche à déterminer la part des influences ainsi que les moyens d'action. Il est aisé de comprendre que c'est là, pour deux puissances également ambitieuses, le point sérieux et capital du débat.

Dans l'ordre naturel et logique, les mesures coercitives ne viennent qu'après la déclaration des principes que l'on se propose de mettre

en vigueur. Ici, au contraire, les moyens passent avant le but. C'est qu'il s'agit au fond de toute autre chose que de tracer une ligne de démarcation entre les domaines du sultan et ceux du pacha d'Égypte; c'est que l'Angleterre veut étendre son influence en Orient, et la Russie conserver la sienne : voilà le secret du pacte qui doit s'établir. Avant de défendre la Turquie contre un pacha rebelle, les deux puissances vont se la partager. La Russie consent à livrer à l'Angleterre Alexandrie et la Méditerranée, pourvu que celle-ci lui abandonne Constantinople; l'Angleterre prétend avoir une main sur Constantinople et une main sur Alexandrie : c'est la querelle des détroits.

La proposition de M. de Brunnow, qui laissait aux escadres de l'Angleterre et de la France le soin d'exécuter le pacha, sur les côtes de la Syrie et de l'Égypte (1), et qui réservait au pavillon russe le

(1) M. de Brunnow remit à lord Palmerston, dans le courant d'octobre, un *memorandum* qui proposait trois degrés dans les mesures coercitives, selon le plus ou le moins de vigueur que l'on voudrait déployer dans l'exécution :

« 1° *Maximum du plan d'opération.* — Déclarer à la Porte qu'elle peut compter sur la ferme résolution du gouvernement britannique d'appuyer efficacement ses intérêts. Donner à l'amiral Stopford l'ordre : 1° de se porter avec son escadre sur la côte de la Syrie, en établissant sa station selon que la saison et les circonstances locales le lui conseilleront, dans la baie d'Iskendéroun, ou sur tel autre point qui lui présentera plus de sécurité; 2° de détacher un nombre de vaisseaux qu'il jugera suffisant pour aller occuper, soit par surprise, soit de vive force, les ports sur la côte qui servent de principaux dépôts militaires et de communication entre l'Egypte et l'armée d'Ibrahim; à cet effet, la situation de Lattakié et de Beyrouth semblerait d'autant plus importante, que leur voisinage des villes d'Alep et de Damas est fait pour agir sur les populations de ces villes, ainsi que sur les tribus druzes, où règne le plus de mécontentement contre l'administration oppressive du vice-roi; 3° d'envoyer un officier supérieur au quartier-général d'Ibrahim pour lui déclarer que, s'il fait un seul pas en avant, l'Angleterre se verra obligée de regarder le pacha d'Égypte comme traître à sa parole et comme déchu de son pouvoir; que dès-lors elle armera au nom de la Porte les populations de la Syrie tout entière, et frappera Méhémet-Ali de toute la rigueur que méritera l'infraction qu'il aurait faite aux engagemens qu'il avait pris de respecter le repos de l'Orient; 4° de capturer tous les vaisseaux sous pavillon égyptien qui auront à bord des munitions de guerre destinées à l'armée d'Égypte. — Envoyer simultanément un officier supérieur à Alexandrie pour faire exactement la même déclaration à Méhémet-Ali, en y ajoutant de plus que, si Ibrahim marche, l'Angleterre, sans jalousie et sans méfiance aucune, sera la première à appeler la Russie au secours de la Porte.

« 2° *Medium du plan d'opération.* — Déclaration rassurante à Constantinople; ordre à l'amiral Stopford de se porter sur les côtes de la Syrie pour intercepter les communications entre ce pays et l'Égypte; capturer les vaisseaux sous pavillon égyptien; envoyer un officier à Ibrahim chargé d'un message comminatoire; faire une déclaration analogue à Méhémet-Ali.

privilége d'être admis dans les eaux de Constantinople, pour le cas où le pacha menacerait la capitale de l'empire, fut d'abord accueillie par le cabinet anglais. Ainsi que M. Thiers l'a fait observer, c'était reconnaître le traité d'Unkiar-Skelessi, et le placer sous la protection du droit européen. Le gouvernement français s'en émut, et adressa au gouvernement britannique une protestation courageuse qui modifia ses résolutions déjà prêtes, mais sans l'arrêter pour long-temps et sans l'éclairer. Il convient de citer cette dépêche du maréchal Soult, qui a d'ailleurs le mérite d'être une réfutation anticipée des argumens que les amis du ministère actuel ont invoqués pour justifier la convention du 13 juillet 1841.

« Ce n'est pas sans un étonnement douloureux que nous voyons un homme aussi éclairé que lord Palmerston accueillir avec tant de complaisance un projet tel que celui qui lui a été présenté par M. de Brunnow, un projet qui, au prix d'une vaine et illusoire concession de principe annulée immédiatement en fait par l'acte même qui est censé la consacrer, tend à donner une sanction européenne à la position exceptionnelle que la Russie s'arroge depuis trop long-temps à Constantinople. Accepter, consigner dans une convention formelle la promesse de ne pas renouveler le traité d'Unkiar-Skelessi, contre lequel la France et l'Angleterre ont protesté si expressément il y a six ans, ce serait en quelque sorte annuler cette protestation et reconnaître la validité de l'acte contre lequel elle était dirigée. Proclamer dans cette même convention le principe de la clôture des deux détroits si solennellement consacré par le temps, par le consentement unanime des nations et même par les engagemens écrits, *ce ne serait pas lui donner une force nouvelle, ce serait bien plutôt l'affaiblir*, en le classant au nombre de ces stipulations accidentelles que les circonstances amènent et qu'elles peuvent emporter. Ce qu'il faut à ce principe incessamment menacé par l'ambition d'une grande puissance, ce sont des garanties qui en assurent l'inviolabilité, ou du moins qui assurent que, lorsqu'il sera absolument nécessaire d'y déroger, cette dérogation ne pourra compro-

« 3° *Minimum du plan d'opération* — Déclaration rassurante à Constantinople; ordre à l'amiral Stopford d'établir la station à l'île de Rhodes ou à celle de Chypre, et d'envoyer un détachement pour croiser sur les côtes de la Syrie; renvoyer les bâtimens qui portent des munitions de guerre à l'armée d'Égypte; expédier un officier à Ibrahim pour lui déclarer que, s'il avance, l'Angleterre rendra Méhémet-Ali et toute sa famille responsable des conséquences que pourra entraîner la reprise des hostilités. Même déclaration à Alexandrie.

« 4° Exécuter toutes ces mesures avec la plus grande promptitude et le plus grand secret. »

Le *maximum* de ce plan est encore bien loin des excès que l'Angleterre a commis en Syrie. Cela prouve que lord Palmerston a voulu achever ce que M. de Nesselrode avait commencé.

mettre les grands intérêts qu'il était destiné à protéger. Nous n'avons cessé de le répéter, de telles garanties ne peuvent résulter que de l'admission simultanée des forces de toutes les cours alliées dans les eaux de Constantinople. C'est là le but auquel nous nous efforcions d'arriver, et auquel un moment l'Angleterre et l'Autriche avaient paru tendre avec nous. Au lieu de cela, que nous propose-t-on? Précisément ce que nous repoussions tout d'abord, ce que la France continue à repousser comme le triomphe complet de la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui n'a jamais demandé autre chose : on veut que les forces russes seules pénètrent dans le Bosphore, tandis que celles de la France et de l'Angleterre s'éloigneraient des Dardanelles pour aller menacer le pacha d'Égypte; et ce qui est plus étrange, on prétend nous faire croire que l'exclusion, dont nous serions ainsi l'objet, cesserait d'avoir pour nous un caractère offensant par cela seul que nous aurions donné notre consentement. Certes, en exigeant cette exclusion, la Russie révèle sa pensée; si elle n'avait d'autre désir que de mettre fin aux embarras du moment, si, satisfaite de l'influence naturelle que sa situation lui donnera toujours dans l'empire ottoman, elle n'aspirait pas à s'y créer peu à peu des droits particuliers au détriment de toutes les autres puissances, il est impossible de concevoir d'où pourrait naître la répugnance à voir flotter les pavillons des cours alliées à côté du sien sous les murs de Constantinople. Le traité même d'Unkiar-Skelessi n'y mettrait pas d'obstacle. Qu'elle y consente, et *la question d'Orient sera dégagée de sa plus sérieuse difficulté.*

« Nous ne pouvons donc pas, monsieur le comte, donner notre assentiment aux propositions de M. de Brunnow. Jamais de notre aveu, une escadre de guerre étrangère ne paraîtra devant Constantinople, sans que la nôtre s'y montre aussi. C'est à cette seule condition que nous pouvons autoriser l'infraction du principe de la clôture des détroits; et toute autre combinaison rencontrerait dans l'opinion énergique et unanime de la France des obstacles qui ne permettraient pas au gouvernement du roi de s'y associer, lors même qu'il ne partagerait pas, comme il la partage en effet, cette répugnance nationale si vive et si profonde. » (Le maréchal Soult à M. Sébastiani, 26 septemb. 1839.)

La protestation du maréchal Soult défendait les véritables intérêts de l'Angleterre encore plus que ceux de la France, et les collègues de lord Palmerston durent en être frappés. Quant à lui, tel avait été l'aveuglement de la passion qui le poussait à abaisser Méhémet-Ali, qu'il avait d'abord passé par-dessus le danger de sanctionner, par un acte signé du gouvernement anglais, l'abandon aux Russes de Constantinople et des détroits. Tel avait été son enthousiasme pour les argumens de M. de Brunnow, qu'il les avait littéralement transmis à ses agens diplomatiques pour les répéter mot à mot et les faire valoir. Ainsi, quand le maréchal Soult disait à M. Bulwer, le 27 septembre : « Si une flotte russe paraît dans le Bosphore, une flotte

française y entrera aussitôt; cette déclaration a été faite aussi par l'Angleterre, et je m'y tiens; » M. Bulwer répondait d'un ton presque menaçant : « Il y a une grande différence entre ce que la Russie peut faire par elle-même et pour elle-même, et ce qu'elle ferait avec le consentement et au nom des autres puissances. En fait, la Russie, en *acceptant* cette mission, ne s'attribue aucune influence exclusive dans les affaires d'Orient. Ainsi, la France, en s'opposant à la Russie dans ce cas, s'opposerait à ses alliés. » Le 21 octobre, lord Granville, répondant au maréchal qui lui exprimait son étonnement de ce que, malgré la jalousie qu'excitait en Angleterre la politique de la Russie, lord Palmerston avait consenti à l'occupation de l'Asie par des troupes russes, disait encore : « L'occupation d'une province de la Turquie par une force russe, en vertu d'une convention signée par les cinq puissances et avec l'obligation de retirer ces troupes dès que les puissances le requerront, est une renonciation au traité d'Unkiar-Skelessi. »

Cependant il fallut céder, et après avoir pris l'avis de ses collègues, lord Palmerston fit à M. de Brunnow des contre-propositions que celui-ci rapporte dans les termes suivans, ayant soin de dire qu'il reproduit les propres paroles du ministre anglais :

« L'opinion de mes collègues, m'a-t-il dit, s'est prononcée hautement en faveur des mêmes principes que vous avez exposés au nom de votre cabinet pour le maintien de l'indépendance et la conservation de l'empire ottoman. Nous désirons comme vous d'agir dans ce but de concert avec vous et d'y consacrer une action commune. Nous serions décidés à agir dans ce sens avec *tous les cabinets* qui voudraient concourir avec nous au même but. Nous serions préparés à marcher dans cette voie *avec la France* et même *sans elle*, si elle refusait de s'y associer. Nous persistons à croire que nos efforts devraient tendre à faire rentrer le sultan en possession de la Syrie. Nous ne nous dissimulons pas que ce résultat ne saurait être obtenu sans un déploiement de forces destinées à vaincre la résistance du pacha.

« Cependant nous ne saurions méconnaître non plus que l'emploi de ces mesures pourrait porter Méhémet-Ali à adopter un parti extrême en faisant marcher son armée sur Constantinople. Si cette éventualité venait à se réaliser, nous sommes les premiers à admettre la nécessité de voir la Russie interposer ses forces matérielles pour garantir la sécurité de la capitale de l'empire ottoman. Mais, dans ce cas, *mes collègues* ont été d'avis qu'il serait désirable et nécessaire que l'intervention militaire de la Russie n'eût point l'apparence d'exclure notre concours.

« D'après l'opinion unanime du conseil, l'intervention militaire de la Russie, si elle devenait nécessaire pour la protection et la défense de Con-

stantinople, devrait avoir lieu de telle sorte à pouvoir être combinée avec une certaine coopération et assistance des forces navales d'Angleterre.

« Ce concours pourrait être déterminé de manière à ne point confondre et à ne point mettre en contact les forces d'une puissance avec celles de l'autre. Cette distinction résulterait même d'un principe sur lequel nous sommes déjà d'accord. Nous considérons en thèse générale les deux détroits de Constantinople comme fermés au pavillon de guerre des nations étrangères. Or, si, par exception à cette règle, et dans l'intérêt commun de la défense de l'empire ottoman, l'un de ces détroits s'ouvrait à vos forces navales, il serait juste et naturel qu'en vertu de la même exception l'autre détroit admît également les nôtres : elles n'y paraîtraient nullement dans l'intention de gêner ni de contrôler votre action. Chacun des deux détroits serait placé sous la sauve-garde des puissances respectives dont les forces resteraient ainsi séparées et ne se trouveraient pas mises en présence. Vous d'un côté, nous de l'autre, nous serions là pour empêcher que l'armée égyptienne ne vînt à franchir le canal de Constantinople. D'ailleurs la disproportion numérique qui existerait entre les forces respectives démontrerait évidemment que notre coopération n'aurait rien d'hostile pour vous, car la présence de trois ou quatre vaisseaux, que nous y enverrions, ne serait assurément pas faite pour entrer en concurrence avec vos forces de terre et de mer concentrées dans le Bosphore. Tout ce qu'il nous faudrait serait de constater à la face de la nation que nous n'avons pas consenti à nous laisser exclure d'une action commune destinée à sauver la capitale de l'empire ottoman, que nous n'avons point souscrit formellement à un principe en vertu duquel la Russie serait investie du pouvoir d'exercer seule ce protectorat.» (Dépêche de M. de Brunnow, 8 octobre 1839.)

Voilà une réponse doucereuse et humble. Avec quel soin touchant lord Palmerston atténue la décision dont il a soin de rejeter la responsabilité sur ses collègues! Comme on sent, dans ses paroles, le regret qu'il éprouve d'avoir à défendre l'honneur de l'Angleterre contre les prétentions de la Russie! Comme ce ministre orgueilleux se fait petit devant M. de Brunnow! S'il insiste sur la présence du pavillon anglais aux Dardanelles, ce n'est, dit-il, que pour la forme et par déférence pour l'opinion publique; que l'empereur se rende, et l'Angleterre n'enverra que *trois ou quatre vaisseaux*.

A la manière dont M. de Brunnow rend compte de cette difficulté, on pressent que le cabinet russe cédera. Faut-il en donner la preuve? Avant même d'avoir pris les ordres de l'empereur, et sur la réponse de lord Palmerston, le négociateur russe presse l'Angleterre de prendre quelques mesures préliminaires et de commencer les hostilités contre Méhémet-Ali. Plaçant une carte de l'Asie mineure sous

les yeux de lord Palmerston, et lui indiquant les deux points de Ténédos et d'Alexandrie, M. de Brunnow lui dit : « Voilà où votre escadre se trouve aujourd'hui, et voilà où elle devrait être pour sauver l'empire ottoman. »

Quelques lignes plus bas, le plénipotentiaire de la Russie se félicite de ce que sa mission *a produit l'effet qu'elle était destinée à atteindre*. Cela veut dire, en dépit de tous les stratagèmes que l'on emploiera désormais pour dissimuler pendant un temps ce résultat sinistre, que l'alliance de l'Angleterre avec la France est rompue.

Ici viennent se placer les dernières ouvertures de lord Palmerston au ministère du 12 mai. Elles consistent, comme on sait, dans l'offre d'ajouter le pachalik d'Acre, moins la place d'Acre, à titre de possession héréditaire, aux domaines de Méhémet-Ali. Cette concession avait été présentée comme un *ultimatum*, et le gouvernement français l'ayant jugée insuffisante, lord Palmerston dit sèchement à M. Sébastiani : « Je vous déclare, au nom de mon gouvernement, que l'offre du pachalik d'Acre est retirée. »

Lord Palmerston insiste, dans son *memorandum* du 31 août 1841, sur un incident dont il faut dire quelques mots. En septembre 1839, M. Sébastiani proposa au cabinet anglais de tracer en Syrie une ligne de l'est à l'ouest, de Beyrouth au désert près de Damas, et de déclarer que tout ce qui serait au midi de cette ligne appartiendrait à l'administration de Méhémet-Ali, ce qui serait au nord à l'administration directe du sultan; l'ambassadeur français donna même à entendre, toujours selon le *memorandum*, que, si un pareil arrangement était admis par les cinq puissances, la France s'unirait, en cas de besoin, aux autres cours dans l'emploi des mesures coercitives qui seraient dirigées contre Méhémet-Ali. M. Thiers, dans le *memorandum* du 3 octobre, affirme en réponse, non-seulement que le général Sébastiani n'avait jamais été autorisé à faire cette proposition, mais que le général, en consultant ses souvenirs, déclarait n'avoir jamais pris sur lui une pareille ouverture. La même dénégation avait été articulée, dès le 22 juillet 1840, par M. Guizot, qui ajoutait que M. Sébastiani avait peut-être parlé en son nom particulier; et voici ce que disait alors le ministre anglais, à l'appui de son assertion.

« A des époques antérieures, le comte Sébastiani a plus d'une fois insisté sur ce plan, et il en a parlé au baron Bulow ainsi qu'au baron Neumann, qui n'est arrivé ici que vers la fin de décembre. Il est d'ailleurs impossible de séparer le caractère individuel d'un ambassadeur de son caractère public, surtout lorsque cet ambassadeur s'adresse à un secrétaire d'état dans une entrevue

officielle et dans une conversation qui roule sur des dépêches que cet ambassadeur vient communiquer de la part de sa cour. J'ajoutai que, comme il était bien connu que le comte Sébastiani *était en communication directe et confidentielle avec le roi des Français*, l'absence de toute trace d'une pareille proposition dans les archives de l'ambassade ne prouvait pas, d'une manière concluante, que le comte Sébastiani ne fût pas autorisé à la faire. » (Le vicomte Palmerston à M. Bulwer, 22 juillet 1840.)

On comprendrait cette observation si elle venait de M. de Nesselrode ou du prince de Metternich; mais lord Palmerston, ministre d'un gouvernement constitutionnel, savait fort bien que le roi Louis-Philippe ne pouvait donner d'ordre au comte Sébastiani que par l'intermédiaire du ministre responsable, et il suffisait que le maréchal Soult, consulté par M. Bulwer sur cette proposition, eût répondu qu'il n'avait pas autorisé M. Sébastiani à la faire (1), pour que lord Palmerston dût la considérer comme non avenue.

Au surplus, lord Palmerston déclare lui-même que l'*insinuation* de M. Sébastiani ne fut pas admise par le gouvernement britannique. Quel argument veut-il donc en tirer? Si l'Angleterre avait jugé la proposition du général admissible, on concevrait qu'elle reprochât à la France d'avoir retiré une ouverture conciliante aussitôt après l'avoir présentée; mais le refus immédiat de lord Palmerston nous dispense d'examiner si l'ambassadeur français a fait réellement cette ouverture, et s'il avait le droit de la faire, car s'il l'avait faite, tout ce que l'on pourrait induire de ce qui a suivi, c'est que l'Angleterre s'est montrée, dans ces négociations, encore moins raisonnable qu'on ne l'avait supposé.

M. Thiers a dit avec raison que, s'il y avait un moment où la France pût accéder aux propositions de l'Angleterre, c'était celui où l'Angleterre venait, sur ses instances, de repousser les ouvertures de la Russie. Mais il faut avouer en même temps que le gouvernement anglais ne fit pas assez pour rendre cet accord possible. La Russie elle-même l'a reconnu. On trouve en effet dans une dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, à la date du 24 février 1841 : « Le comte Nesselrode m'a fait observer dans la conversation qu'il serait bien difficile d'insister sur la restitution de la forteresse d'Acre au sultan, et j'ai répondu que mon opinion personnelle était que votre seigneurie pourrait la laisser à Méhémet-Ali, si l'on obtenait, à ce prix, la coopération de la France. » Faut-il rappeler comment lord Palmerston a

(1) Voir les dépêches de M. Bulwer à lord Palmerston, du 4 et du 7 octobre 1839.

suivi ce conseil? Il a, il est vrai, ajouté dans le traité du 15 juillet la place d'Acre au pachalik d'Acre; mais il a retiré l'hérédité, ce qui fait au moins compensation.

Les négociations étaient à peu près rompues entre la France et l'Angleterre; lord Palmerston crut devoir résumer ses griefs contre le gouvernement français dans une espèce de *memorandum* qu'il adressa, le 29 octobre 1839, à lord Granville, et où il prétendait que la France, après s'être déclarée la protectrice du sultan, était devenue, en apparence du moins, la protectrice du pacha.

Le maréchal Soult, blessé de cette insinuation, se défendit en termes très aigres, disant que l'on porterait une atteinte bien plus grave à l'indépendance de l'empire ottoman en permettant aux Russes d'occuper Constantinople et l'Asie mineure, qu'en concédant à Méhémet-Ali l'administration de tous les territoires que possédaient les Égyptiens. Voici la réplique de lord Palmerston :

« C'est sans contredit un malheur pour un souverain de se trouver dans la nécessité de recevoir l'assistance d'un autre souverain pour se défendre contre une agression faite à main armée. Il y a là une grande preuve de faiblesse pour le pouvoir qui accepte cet appui, et *l'indépendance est incompatible avec la faiblesse*. Cette assistance encore, si elle était l'acte individuel du protecteur, donnerait le droit à ce souverain d'exiger, en retour, des faveurs et une influence qui empièteraient sur l'indépendance du protégé. Mais si la Russie devait venir au secours du sultan, non point de son propre mouvement, mais en vertu d'un concert établi entre les cinq puissances, un tel secours n'entraînerait pas, de la part de la Turquie, des concessions qui pussent nuire à son indépendance. Ainsi, toute la question est de savoir si l'indépendance de la Turquie serait plus gravement compromise pour l'avenir par l'occupation temporaire d'une partie de son territoire par une force russe qui viendrait y rétablir l'autorité du sultan, et qui se retirerait après l'avoir rétablie, que par l'occupation permanente de ce territoire par une force égyptienne qui, étant venue pour la conquérir, y resterait pour la garder. »

La réponse de lord Palmerston est à peine spécieuse, et il passe à côté de la question. Le maréchal Soult ne supposait pas, en effet, que les Russes s'établissent d'une manière permanente à Constantinople ni dans l'Asie mineure. Ce qu'il redoutait, ce que tout le monde craint, c'est qu'à force d'occuper les rivages du Bosphore en alliés et en amis, les Russes ne finissent par en être considérés comme les propriétaires naturels. Les Turcs ont fondé leur empire par les armes; ils ont des mœurs militaires, et n'estiment leur gouvernement que dans la proportion du courage et de la force qu'il déploie. Quelle

plus grande dégradation pouvait-on imprimer au front du sultan devant ses sujets que de déclarer par un traité que, si une armée rebelle paraissait sous les murs de Constantinople, ce seraient les Russes qui le défendraient! De l'aveu de lord Palmerston, l'indépendance est incompatible avec la faiblesse; mais la faiblesse n'est-elle pas la même, que le souverain protégé ait cinq protecteurs ou qu'il n'en ait qu'un? L'empire ottoman doit tomber le jour où les musulmans s'apercevront qu'il est impuissant à se défendre lui-même, et qu'il ne vit que des secours qu'il mendie à l'étranger. L'arrangement direct le plus onéreux au sultan eût mieux valu pour lui que les conditions les plus favorables obtenues par la médiation des puissances; car il serait demeuré le maître, même en se dépouillant pour un sujet.

Quant aux variations que lord Palmerston reproche à la France dans son *memorandum*, ce n'est là qu'une querelle de mots. Sans doute, le maréchal et d'autres avant lui, ainsi que d'autres après lui, ont eu le tort, en parlant au nom du gouvernement français, de ne pas toujours dire nettement ce qu'ils pensaient et ce qu'ils voulaient. Lorsque l'Angleterre, par exemple, proposait des mesures coercitives contre le pacha, au lieu de lui signifier qu'on n'y consentirait pas, on se contentait d'objecter que ces mesures étaient impraticables, et qu'elles n'auraient pas de succès. Le maréchal Soult alla même si loin dans cette exagération de la forme diplomatique, qu'il déclara un jour que, si l'on pouvait arracher l'Égypte à Méhémet-Ali et la *rendre au sultan*, cette combinaison le remplirait de joie (1). Mais l'Angleterre n'employait-elle pas les mêmes détours de langage pour faire connaître sa pensée à la France? N'a-t-elle pas procédé plus souvent par voie d'objection que par voie d'affirmation? N'a-t-elle pas dit aussi que les termes de l'arrangement importaient peu, pourvu qu'ils ne fussent pas destructifs de l'indépendance et de l'intégrité de l'empire ottoman? Lord Palmerston enfin n'a-t-il pas fait, dans une de ses dépêches les plus importantes (2), cette hypothèse, que l'on aurait attendue de tout autre plutôt que de lui?

« En fait, la conséquence nécessaire et naturelle de tout arrangement qui laisserait Méhémet-Ali en possession des territoires qu'il occupe serait de faire de lui un souverain indépendant. Bien préférable serait à ce démembrement de l'empire turc un *changement de dynastie*, qui substituerait la famille de

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 25 octobre 1839.

(2) Dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, 25 août 1839.

Méhémet-Ali à celle du sultan, et il serait plus sage pour les puissances de l'Europe de permettre à Méhémet-Ali de marcher avec son armée et de faire voile avec sa flotte vers Constantinople, de déposer le sultan, de se mettre à sa place, que de suivre la politique à laquelle je fais allusion; car, dans ce cas, la dynastie serait changée, mais l'empire resterait debout. »

On apprit à Londres, vers les premiers jours de décembre (1), que M. de Nesselrode acceptait les propositions de l'Angleterre, et que M. de Brunnow ne tarderait pas à venir presser lui-même la conclusion de l'arrangement. A peine cette nouvelle est-elle connue de lord Palmerston, que, ne croyant plus avoir de ménagemens à garder, il commence à chercher querelle à la France. Déjà l'ambassadeur français à Constantinople se trouvait isolé et surveillé par ses collègues; on avait organisé une espèce d'espionnage autour de lui, dont les rapports percent jusque dans les dépêches officielles de M. de Stürmer, de M. de Kœnigsmark et de lord Ponsonby. L'ambassadeur britannique avait même dénoncé l'amiral Lalande comme complice de la défection du capitan-pacha, accusation stupide, et que réfutait suffisamment le caractère de l'homme dont on osait mettre la loyauté en suspicion.

Mais, à partir du jour où l'entente est certaine entre l'Angleterre et la Russie, le procès intenté à la France prend d'autres proportions. Le cabinet de Londres, qui se félicitait, au mois de mai 1839 (dépêches de lord Granville), de voir le gouvernement français augmenter ses forces navales dans la Méditerranée, et qui avait peut-être provoqué cet accroissement, commence, au mois de décembre, à s'en plaindre et à s'en alarmer. Dans une dépêche adressée à lord

(1) « L'empereur, appréciant toute la gravité des considérations que lord Palmerston a fait valoir, dans la vue de nous démontrer la nécessité où était l'Angleterre d'insister sur la coopération d'une partie de ses forces navales, dans le cas où un péril imminent forcerait la Porte ottomane à avoir recours à l'intervention militaire de la Russie, sa majesté impériale est disposée à adhérer sous ce rapport au vœu que le cabinet de Londres lui a fait manifester, et à admettre, si l'hypothèse dont nous avons fait mention venait à se réaliser, que le pavillon de chacune des puissances qui voudront participer à l'action commune, soit représenté par l'envoi de quelques bâtimens, afin de constater par là qu'elles ont toutes concouru à la défense et à la protection de la capitale de l'empire ottoman. Un arrangement spécial devra fixer le nombre de ces vaisseaux et indiquer les parages où ils devront croiser dans la mer de Marmara, près des Dardanelles, de manière à prévenir tout contact avec les forces russes destinées à mettre Constantinople à l'abri de toute attaque du côté du Bosphore. » (M. de Nesselrode à M. de Kisseleff, Saint-Pétersbourg, 22 novembre 1839. Communiqué le 5 décembre à lord Palmerston.)

Granville (10 décembre 1839), lord Palmerston fait remarquer qu'outre les neuf vaisseaux de ligne que la France entretient dans l'Archipel, une escadre de réserve est en armement à Toulon, et il en vient à des insinuations que le maréchal Soult n'aurait pas dû tolérer.

« Malgré les déclarations amicales du gouvernement français, il est impossible au gouvernement britannique de ne pas appréhender que le cabinet des Tuileries partage (*bears in mind*) dans sa pensée intime, par rapport aux affaires de l'Orient, les vues et la politique qui ont inspiré en France, dans le passé, la monarchie, la république et le gouvernement impérial.

« Le désir de posséder l'Égypte n'est pas une ambition récente de la part de la France, et le gouvernement français semble travailler à établir un état indépendant, qui réunirait l'Égypte, la Syrie et l'Arabie, et qui serait placé sous la protection ainsi que soumis à l'influence de la France.

« Sans doute l'exécution complète de ce plan rencontrerait des difficultés à peu près insurmontables, et, lorsqu'on en connaîtrait en Angleterre la nature ainsi que la portée, tout cabinet anglais serait contraint de s'opposer aux progrès ultérieurs d'un tel projet; mais, dans des questions de cette nature, il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à y porter remède, et les démarches les plus promptes sont toujours les plus sages ainsi que les plus efficaces. Voilà pourquoi le gouvernement de sa majesté n'a pas perdu de temps pour faire ses observations sur une augmentation de la flotte française qui est sans motif apparent.

« Le gouvernement de sa majesté ne croit pas que le cabinet des Tuileries puisse songer sérieusement à une rupture avec l'Angleterre dans le seul intérêt de soutenir les prétentions agressives de Méhémet-Ali; mais ce cabinet pense probablement que, si les forces navales de la France dans la Méditerranée étaient très supérieures à celles de la Grande-Bretagne, cette circonstance donnerait un grand poids aux opinions et aux vœux qui se manifestent en France en faveur de Méhémet-Ali, et que la France pourrait négocier avec plus de succès en faveur du pacha, si, pendant que l'Angleterre a douze vaisseaux de ligne dans la Méditerranée, la France devait en avoir dix-sept, sans parler des flottes de la Turquie et de l'Égypte, qui, par une succession de circonstances dont l'histoire est encore à expliquer, se trouvent aujourd'hui au pouvoir de Méhémet-Ali. »

Ce doute insolent, élevé sur la loyauté du cabinet français, par le gouvernement qui possède dans la Méditerranée, par droit d'usurpation, Gibraltar, Malte, Corfou, et qui demandait naguère à s'emparer de Candie; ces menaces de guerre jetées comme un défi à la France pour appuyer l'accusation; cette tentative enfin d'impliquer notre gouvernement dans la responsabilité que la défection de

la flotte turque faisait peser sur le capitan-pacha; tout cela méritait une réponse: le maréchal ne la fit pas. Il fut évasif, quand il fallait se montrer susceptible et énergique. Il donna des explications, au lieu d'en demander. Il se contenta de dire que la flotte française n'excédait pas treize vaisseaux. Nous verrons bientôt lord Palmerson, encouragé par cette marque de faiblesse, renouveler ses injonctions.

Pour le moment, le ministre anglais trouva plus commode de faire continuer par la Russie la querelle qu'il avait entamée avec le gouvernement français. Au mois de janvier 1840, le maréchal Soult avait demandé communication à lord Palmerston des dépêches qui expliquaient le but de la seconde mission de M. de Brunnow; cette demande n'avait rien d'indiscret, de la part d'un gouvernement qui communiquait lui-même à l'Angleterre les dépêches qu'il écrivait, comme celles qui lui étaient adressées. Cependant lord Palmerston déclara qu'il ne croyait pas avoir le droit de donner à un cabinet allié cette preuve ou plutôt cette réciprocité de confiance; refus d'autant moins explicable que le ministre britannique avait communiqué, dès le mois d'août, à M. de Kisseleff, la correspondance échangée entre lui et le gouvernement français.

Il faut croire que lord Palmerston, dans ses confidences tout au moins prématurées, n'oublia pas de mettre sous les yeux de l'envoyé russe la dépêche que le maréchal Soult adressait le 25 novembre à M. Sébastiani, en réponse au *memorandum* anglais du 29 octobre; car ce document, dont la Russie prétendit avoir eu connaissance par *une voie indirecte*, devint le prétexte d'une polémique très animée entre les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg. Le maréchal Soult disait dans cette dépêche :

« Je me suis souvent demandé, monsieur le comte, comment il se faisait que les deux cabinets en fussent venus à ne pas s'entendre sur la question qui semblait la mieux faite pour les mettre d'accord. Je vais vous dire toute ma pensée. Cela tient surtout à ce que la France a principalement eu en vue le côté européen de la question, tandis que l'Angleterre s'est trop préoccupée des considérations relatives à la position respective de la Porte et du vice-roi. Nous nous sommes proposé, avant tout, de faire sortir de la crise actuelle *l'annulation du protectorat exclusif et dominant que la Russie commençait à faire peser sur la Porte*, ou du moins d'empêcher que ce protectorat n'y trouvât une nouvelle occasion de s'exercer, de se légitimer en quelque sorte; sans négliger le soin de préserver en Syrie et en Égypte l'intégrité de l'empire ottoman, nous avons eu constamment présent à l'esprit qu'il n'était pas moins important de sauver à Constantinople l'indépendance de cet empire,

cette indépendance sans laquelle l'intégrité n'est plus qu'un vain mot. L'Angleterre avait paru d'abord se diriger vers le même but que nous et obéir à la même pensée. Ne l'a-t-elle pas depuis un peu perdu de vue?

A cette accusation directe, un cabinet moins habile que la Russie aurait répondu par une rupture; mais il entrait dans le plan des puissances, qui se liguaient contre le gouvernement français, de mettre de leur côté les apparences de la modération. La dépêche de M. de Nesselrode est donc magnanime et menaçante à la fois. On dirait des avances faites l'épée à la main.

M. de Nesselrode commence par rappeler les preuves de désintéressement que la Russie a données depuis six ans, et particulièrement la proposition toute récente d'abandonner le traité d'Unkiar-Skelessi. Il se défend d'avoir cherché à isoler la France de l'Angleterre, et il explique la préférence donnée au cabinet de Londres, dans la mission de M. de Brunnow, par la confiance que ce gouvernement avait témoignée à la Russie.

« De ce que nous avons pris, vis-à-vis de l'Angleterre, l'initiative d'ouvertures préalables sur un arrangement à discuter plus tard avec les autres cabinets, s'ensuit-il donc *nécessairement* que notre dessein fût d'en exclure la France? Si une pareille initiative devait impliquer cette exclusion, pourquoi l'Autriche, pourquoi la Prusse, ne l'ont-elles pas ainsi interprétée pour elles-mêmes?

« L'empereur a fait assez de sacrifices d'amour-propre au désir de l'union et de la paix pour avoir droit d'en obtenir quelques-uns en échange. Sa majesté ne s'est pas bornée à de purs sacrifices d'opinion, elle a offert au bien commun des concessions de fait autrement importantes. C'est bien le moins qu'on renonce d'un autre côté à des préventions qui *n'ont plus* de fondement. Si, malgré tant de preuves de désintéressement et d'abnégation, l'empereur continuait à voir ses intentions méconnues; si, tout en acceptant ses concessions, on essayait de les exploiter dans un but de popularité, en les représentant comme dérivant d'une autre source que de sa spontanéité libre et entière; si, dans l'arrangement qu'il s'agit de conclure, on s'efforçait de compliquer la négociation par de nouvelles exigences, en agitant des questions, en soulevant des éventualités étrangères à la crise actuelle; si enfin, sous prétexte de faire entrer la Turquie dans le système européen, on tentait de nous enlever, non cette prépondérance exclusive à laquelle nous n'avons jamais prétendu, *mais cette part légitime d'influence à laquelle la Russie ne renoncera point*, alors, ayant épuisé la mesure de la modération et de la condescendance, notre auguste maître pourrait se voir forcé de se replacer sur le terrain qu'il occupait avant ses premières propositions, et il ne resterait plus à

sa majesté qu'à attendre avec calme les évènemens, ne prenant conseil, *pour les régler,* que du soin de sa dignité et des intérêts de son empire. »

Faut-il ajouter que M. de Nesselrode invite la France à prendre part aux négociations qui allaient s'ouvrir à Londres? En vérité, cela semble peu nécessaire. Il est clair, quand on lit cette dépêche vraiment impériale, où la Russie parle, comme si elle était l'Europe à elle seule, de régler les évènemens, et où elle revendique bien clairement la tutelle de l'empire ottoman, que l'autocrate est disposé, dans cette question comme dans toute autre, à se passer de notre assentiment.

Quant au rapprochement que fait M. de Nesselrode entre les impressions de la France et celles de l'Autriche, au moment où la mission de M. de Brunnow fut connue à Vienne et à Paris, il suffira de rappeler que l'Autriche en éprouva d'abord un tel dépit, qu'elle adopta, pour quelques jours, les vues du cabinet français. D'ailleurs, si le cabinet de Saint-Pétersbourg se croyait autorisé, par les rapports de sujétion et d'humilité dans lesquels la Prusse et l'Autriche s'étaient tenues à son égard depuis 1815, à disposer de ces puissances sans les consulter, la France de 1830 avait droit à plus de ménagemens de sa part.

La réponse du maréchal Soult, réplique tardive (car elle est du 24 janvier 1840), ne manque pas de vigueur. On sent que, l'honneur de la France étant directement en jeu, le diplomate a laissé parler le soldat.

« Le gouvernement du roi n'a jamais songé à enlever à la Russie sa part légitime d'influence dans les affaires de l'Orient; il sait qu'elle doit être grande, pour être en accord avec la nature des choses. Ce que nous avons voulu, ce que nous voulons encore, c'est que les autres puissances ne soient pas déshéritées de celle qui leur appartient également, c'est qu'elles en trouvent la garantie, non pas uniquement dans la modération personnelle du souverain de la Russie, mais bien dans un ensemble de mesures politiques combinées pour la protection efficace de tous les droits et de tous les intérêts.

« Demander que ces droits et ces intérêts ne soient pas à la merci d'une puissance à laquelle il ne manquerait, pour abuser de sa prépondérance, que la volonté de le faire, ce n'est pas, certes, lui témoigner une injurieuse défiance, c'est tout simplement faire acte de prudence et de dignité.

« Le gouvernement du roi serait bien autrement fondé à réclamer contre les assertions sans cesse renouvelées qui le présentent comme se préoccupant exclusivement, dans la question d'Orient, des intérêts du pacha d'Égypte et

sacrifiant ceux de la Porte. Après les dénégations appuyées d'argumens si convaincans qu'il a tant de fois opposées à ces imputations malveillantes, il devait peu s'attendre, peut-être, à les voir reproduites dans la dépêche de M. de Nesselrode. Ce n'est pas d'ailleurs sans une satisfaction réelle qu'il y trouve l'assurance que M. de Brunnow a la mission de travailler à faire cesser, sur le point délicat du règlement territorial de la question d'Orient, les dissentimens partiels de l'Angleterre et de la France, *dissentimens qui ne sauraient être que temporaires entre deux cabinets unis par des liens si étroits*. Les informations que j'avais recueillies au sujet des instructions données à cet envoyé m'avaient fait craindre au contraire que la Russie, en adhérant purement et simplement au plan le plus défavorable au vice-roi, ne tendît à rendre plus difficile un rapprochement entre les idées des cabinets de Londres et de Paris. Nous en avions été d'autant plus surpris, que le gouvernement impérial, en manifestant *à plusieurs reprises* son regret de ce qu'on n'avait pas laissé, au mois de juillet dernier, la Porte et le pacha *s'arranger directement,* avait autorisé à penser qu'il eût adhéré sans peine même à des conditions beaucoup plus avantageuses pour le pacha que celles que nous proposons aujourd'hui. Certes, un changement aussi complet dans sa manière de voir n'eût pas trouvé à beaucoup près une justification suffisante dans le simple fait de la médiation offerte le 27 juillet à la Porte, puisque cette offre n'impliquait en aucune façon, de la part des puissances, la promesse d'une intervention matérielle dirigée dans le but de faire obtenir au sultan des stipulations déterminées. » (Le maréchal Soult à M. de Barante, 24 janvier 1840.)

Si la dépêche du maréchal Soult à M. de Barante prouve qu'il avait pénétré les plans de la Russie, elle montre aussi à quel point il s'abusait sur les intentions de l'Angleterre. Le 9 décembre, au moment même où lord Palmerston nous suscitait de misérables tracasseries à propos de l'accroissement qu'avaient reçu nos forces navales, le maréchal le faisait complimenter par M. Sébastiani sur le retour probable et prochain de M. de Brunnow, et déclarait que, si l'admission de tous les pavillons dans la mer de Marmara était accordée sans réserve par la Russie, « le gouvernement français y trouverait un motif suffisant pour se livrer à un nouvel examen de l'ensemble de la question d'Orient, même dans les parties sur lesquelles chacune des puissances semblait avoir trop absolument arrêté son opinion pour qu'il fût possible de prolonger la discussion. »

Il faut reconnaître avec M. Passy que dès ce moment « le cabinet anglais ne put plus douter que la France accepterait moins qu'elle n'avait demandé pour le pacha d'Égypte. » Toutefois, quand M. Passy

ajoute que « ce n'était pas à la France à aller au-delà de cet avertissement, » j'avoue que je ne comprends pas bien ce qu'il pouvait y avoir de prudence et de dignité à ne pas faire les ouvertures que la dépêche du 9 décembre semblait annoncer.

Mais que dire de lord Palmerston, qui, ayant connaissance des intentions conciliantes du cabinet français, laisse passer près de deux mois sans y répondre, qui n'y répond, vers la fin de janvier 1840, que par la communication dérisoire d'une ébauche de traité, et qui emploie l'intervalle à discuter le chiffre des vaisseaux qu'il nous permet de tenir en mer? Certes, si le ministre anglais avait eu le moindre désir de s'entendre avec la France, il eût saisi sur-le-champ l'occasion qu'on lui offrait de renouer les négociations. Le silence que lord Palmerston garda sur cette communication témoigne assez qu'elle contrariait ses projets.

Dès les premiers jours de janvier 1840, M. de Brunnow remit à lord Palmerston une seconde édition du plan déjà proposé par la Russie pour régler les différends du sultan avec Méhémet-Ali. Ce thème ne différait des premières ouvertures du cabinet russe que par la clause qui ouvrait aux escadres de l'Angleterre, de la France et de l'Autriche les Dardanelles, ainsi que la mer de Marmara. La Russie persistait à n'offrir d'autre avantage au pacha que l'investiture héréditaire de l'Égypte; elle exigeait la restitution immédiate de la Syrie entière, d'Adana et de Candie.

L'assentiment de lord Palmerston était acquis par avance à ces propositions, dont il avait pris lui-même l'initiative au mois d'octobre 1839, et il se croyait tellement assuré de l'adhésion de la Prusse et de l'Autriche, qu'il écrivait à lord Ponsonby, le 25 janvier 1840 :

« Les négociations ont fait de tels progrès, que l'on peut espérer qu'elles se termineront par une convention entre les puissances qui aide le sultan à confiner Méhémet-Ali à l'Égypte. Les plénipotentiaires de l'Autriche et de la Russie ont reçu des pleins pouvoirs pour y apposer leur signature (1), et le

(1) Lord Palmerston tint un langage tout opposé à lord Granville dans une dépêche écrite six jours plus tard (31 janvier 1840) :

« Pour répondre à votre dépêche du 24, dans laquelle vous me faites part de votre conversation avec le maréchal Soult, au sujet de la dépêche confidentielle que le maréchal a reçue du comte Sébastiani, et qui est relative aux négociations entamées à Londres sur les affaires de la Turquie et de l'Égypte, j'ai à dire à votre excellence que j'ai montré au comte Sébastiani confidentiellement, sur le papier, une *esquisse* du plan qui s'est présenté à ma pensée, comme celui auquel les cinq puis-

plénipotentiaire prussien s'attend à recevoir bientôt de son gouvernement une semblable autorisation. Je ne puis pas parler avec une égale certitude de la conduite que tiendra le gouvernement français; mais, en tout cas, la présence d'un plénipotentiaire turc sera demandée. Vous aurez donc à presser Reschid-Pacha d'envoyer immédiatement à Nourri-Effendi, ambassadeur de la Porte à Paris, le pouvoir et l'autorisation de signer à Londres *toute convention qui pourra lui être proposée* par les plénipotentiaires des cinq puissances ou de *quatre sur cinq*, pourvu que cette convention assure des avantages au sultan sous la forme d'un secours et d'une assistance que lui donneront les cabinets européens. »

Un mois plus tard, lord Palmerston faisait dire à Méhémet-Ali par le colonel Hodges, qui avait remplacé le colonel Campbell à Alexandrie :

« S'il est nécessaire d'employer la force pour contraindre Méhémet-Ali, et si cette force est efficace, il serait possible que Méhémet-Ali n'obtînt pas du sultan les conditions qui lui auraient d'abord été proposées. A une garnison qui capitule à temps on accorde des conditions honorables, mais une garnison qui insiste pour être bombardée (*stormed*) s'expose aux chances de la guerre.»

Pendant que le ministre anglais, assuré de l'appui de ses trois complices et tenant pour arrêtées les bases de leur concert, appelait la Turquie à donner un blanc-seing pour signer l'arrangement à quatre et allait avertir Méhémet-Ali que l'heure de capituler était venue, il adressait hyprocritement au cabinet français, à titre de communication confidentielle et sous la forme d'une ébauche qu'il n'aurait pas même soumise à ses collègues, ce même plan que M. de Brunnow avait rapporté de Saint-Pétersbourg. Le maréchal Soult se laissa prendre à cette feinte confiance, et y répondit très sérieusement. Même en refusant son approbation aux arrangemens territoriaux indiqués dans le projet, il crut devoir louer l'idée de faire intervenir la Porte dans le traité, « conception très heureuse, dit la dépêche (1), et d'une grande portée. » En effet, ce fut à l'aide de cette conception que les signataires du traité de juillet purent donner

sances pouvaient adhérer; mais je n'ai pas encore été en état de mûrir ce plan suffisamment pour le soumettre aux délibérations du cabinet, et par conséquent je n'ai fait encore aucune proposition formelle aux plénipotentiaires des quatre puissances. »

(1) Le duc de Dalmatie au comte Sébastiani, 26 janvier 1840.

une couleur de légalité à leur intervention dans les affaires de l'Orient.

Ici s'arrêtent les relations diplomatiques du cabinet présidé par le maréchal Soult avec le gouvernement anglais. Mais jusqu'à l'heure de sa fin il conserva ses illusions. Au mois de janvier, le maréchal mandait à M. de Barante, son ambassadeur à Saint-Péterbourg, que l'Angleterre avait rejeté encore une fois les propositions de M. de Brunnow (1). Ajoutons que les coalisés ne se faisaient, eux, aucune illusion sur les dispositions de la France. A la même époque, on trouve ce qui suit dans une dépêche de lord Clanricarde :

« L'étendue des pouvoirs donnés au baron Neumann a été portée à la connaissance de cette cour, et le gouvernement russe se repose avec confiance sur la fermeté et sur la sagesse du cabinet anglais du soin d'amener la question de la Syrie à une conclusion satisfaisante. Il n'existe ici aucune appréhension de guerre, quoique les débats qui viennent d'avoir lieu dans les chambres françaises *aient mis un terme à tout espoir de voir la France s'unir dans cette question aux autres grandes puissances.* »

Voilà donc où en étaient les négociations à l'avènement du ministère formé sous la présidence de M. Thiers. D'un côté, les puissances de l'Europe savaient que les vues de la France dans la question d'Orient différaient complètement des leurs, que cette politique n'était pas celle de tel ou tel ministère, mais celle du pays (2) tout entier, que le gouvernement français avait à peu près épuisé dans ses concessions la limite du possible, et que, si l'on exigeait de lui davantage, les alliances allaient se rompre et changer, l'équilibre de l'Europe chanceler, la paix se trouver en péril. D'un autre côté, la France savait ou pouvait savoir que les puissances, et l'Angleterre à leur tête, avaient

(1) Dépêche de lord Clanricarde à lord Palmerston, 29 janvier 1840.

(2) « Dans la Grande-Bretagne, la question orientale était peu comprise; elle avait été peu débattue; les opinions des hommes politiques n'étaient pas engagées; la nation n'avait pris aucune part ou n'avait pris qu'une faible part à la discussion diplomatique. Il n'en était pas ainsi en France. Là, la question avait donné lieu à des débats longs et répétés; là, une opinion, une opinion publique à peu près unanime, s'était formée. Dans la presse, l'unité des vues éclatait partout. La politique du gouvernement avait été déclarée aux chambres, approuvée par les chambres et sanctionnée par la voix publique. Même aux préjugés de la France, tout ami de la paix aurait dû faire de grandes concessions. Mais la correspondance diplomatique tout entière montre un éloignement de plus en plus grand de la France à chaque pas. » (Le docteur Bowring, *Syrian question.*)

une résolution prise, que les arrangemens territoriaux, les mesures coercitives, et le rôle de chacune dans l'exécution, tout était convenu entre elles; qu'elles ne feraient aucun sacrifice réel d'opinion ni d'influence pour obtenir notre concours, et qu'elles s'étudiaient à nous placer dans la nécessité critique pour nous, ou d'accepter des conditions dommageables à nos intérêts et humiliantes pour notre nom, ou de courir les dangers d'un isolement qui devait commencer par la paix armée et qui menait à la guerre.

Les instructions données à M. Guizot, à son départ pour Londres, par le ministère du maréchal Soult, et qui portent la date du 19 février 1840, lui enjoignaient de continuer à réclamer pour Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte et de la Syrie. Le plénipotentiaire français allait se trouver en présence de lord Palmerston, appuyé par les cours du Nord, qui n'avait cessé de prétendre qu'il fallait confiner Méhémet-Ali à l'Égypte. Après six mois de négociations inutiles, qui n'avaient ébranlé aucune des deux parties contendantes dans les positions où elles s'étaient retranchées, le différend paraissait donc et devait être irrévocable. La Russie avait ouvert un abîme entre la France et l'Angleterre; et, quand la France y aurait jeté ses intérêts ainsi que son honneur, elle ne l'eût pas comblé. Je le dis, sans me préoccuper de l'intérêt d'un homme ni d'un ministère, dans ma profonde conviction, le traité du 15 juillet était conclu, sinon écrit, avant la retraite du maréchal Soult. Dès le mois de décembre 1839, la question était irrévocablement perdue pour nous. Le ministère du 12 mai avait gâté la paix; il ne restait plus qu'à savoir si la France devait prendre les armes. C'est la nécessité que l'on a reconnue trop tard.

M. Thiers a expliqué l'inaction apparente de la politique française à l'égard de l'Orient, dans les deux premiers mois qui suivirent la formation de son ministère. « Je savais, a-t-il dit dans la discussion de l'adresse, que les susceptibilités étaient très irritées; je savais qu'il n'y avait qu'un moyen de les calmer, s'il y en avait un, c'était le temps; je résolus de temporiser. » J'en demande pardon à M. Thiers: s'il n'avait pas eu d'autre motif que l'état des esprits dans la diplomatie pour traîner les négociations en longueur, je crois qu'il se serait trompé. Les dépêches échangées, dans les derniers momens du 12 mai, entre la France et l'Angleterre, entre la France et la Russie, avaient sans doute aigri les relations et accru l'hostilité; mais M. Thiers avait trop de sagacité pour ne pas comprendre, à la simple

inspection de la correspondance, que les puissances avaient pris leur parti. Le temps refroidit la colère; mais que peut-il changer à des calculs intéressés et à une trahison réfléchie?

Il faut le dire, ce système de temporisation ne vint pas de M. Thiers; il lui fut suggéré. La question d'Orient partageait le cabinet anglais, et la majorité de ce cabinet, à mesure que lord Palmerston entraînait l'Angleterre vers l'alliance de la Russie, se rattachait à l'alliance de la France. Cette fraction imposante du ministère, qui renfermait les hommes vraiment considérables, et qui était restée bienveillante pour nous, espérait déjouer par la force d'inertie les combinaisons aventureuses de lord Palmerston. Elle craignait que la France, en précipitant la marche des négociations, ne rendît une rupture inévitable; c'est de ce côté que vinrent au ministère du 1er mars des insinuations qu'il crut sans doute ne pouvoir pas négliger (1).

Nous avons beaucoup trop compté sur la résistance que les projets de lord Palmerston rencontreraient en Angleterre, et les amis que la France avait dans ce pays lui ont fait plus de mal par leur faiblesse que ses ennemis par leur hostilité déclarée. La confiance de M. Guizot dans les anciens whigs, la confiance de M. Thiers dans le coup d'œil diplomatique de M. Guizot, et par contre-coup l'inaction du gouvernement français, voilà les plus grandes erreurs qu'ait commises le ministère du 1er mars.

« Quand nous avons voulu gagner du temps, disait M. Guizot dans la discussion de l'adresse, lord Palmerston était pressant; quand lord Palmerston a voulu gagner du temps, je crois que notre intérêt à nous était d'être pressans. » Je ne sais où M. Guizot a puisé les élémens de cette assertion; mais, si l'on s'en tient aux documens que lord Palmerston a mis sous les yeux du parlement anglais, il devient évident que, dans les rares communications que ce ministre a échangées avec le ministère du 1er mars, il n'a pas été pressant un seul jour. Dans les sept cents pages in-folio que renferme le premier volume de ces documens, et qui conduisent le lecteur jusqu'à la con-

(1) Le 11 juillet 1840, quatre jours avant la signature du traité, M. Guizot écrivait encore à M. Thiers que lord Palmerston *voulait gagner du temps*, et il ajoutait : « Lord Palmerston n'a en effet, pendant plusieurs semaines, ni entretenu le cabinet des affaires d'Orient, ni même communiqué à ses collègues la dernière note de Chekib-Effendi. Cependant le travail de quelques membres, *soit du cabinet*, soit du corps diplomatique, en faveur d'un arrangement qui eût pour base la concession héréditaire de l'Égypte et la concession viagère de la Syrie au pacha, continuait. »

clusion du traité de Londres (du 1er mars 1840 au 15 juillet), on ne trouve pas la moindre trace d'une proposition ou d'une ouverture quelconque faite à la France. La seule dépêche politique qui s'y rencontre est adressée à l'ambassadeur anglais auprès du cabinet de Vienne, lord Beauvale, et rend compte d'une conversation qui aurait eu lieu entre lord Palmerston et M. Guizot, au sujet des prétentions respectives de la France et de l'Angleterre, conversation qui n'est remarquable que par cette assertion froidement insolente, que les forces navales de la France, unies à celles de l'Égypte, ne tiendraient pas contre celles de l'Angleterre et de la Russie, et par cette autre déclaration un peu moins franche que l'Angleterre n'accepterait pas la possession de l'Égypte, même quand on la lui offrirait (1).

Mais, si lord Palmerston ne se montre pas plus pressant à l'égard de la France, qu'il tient à écarter plutôt qu'à rapprocher des puissances européennes, en revanche il ne perd pas un moment pour préparer et pour faciliter l'exécution du traité qu'il va signer. Sa première préoccupation est de travailler sans relâche à affaiblir la marine française et de diminuer ainsi la force de résistance que nous aurons plus tard à lui opposer. Autant il est avare de dépêches sur la question d'Orient, autant il est prodigue de dépêches sur la question de nos armemens. Le ministère du 1er mars était à peine installé, que lord Palmerston faisait savoir à lord Granville, le 5 mars, qu'outre les dix-sept vaisseaux armés ou en armement, la France allait mettre en mer *l'Inflexible*, de 90 canons, et lui enjoignait de demander des explications à M. Thiers. Le 17 mars, nouvelle sommation, dans laquelle le ministre anglais affiche la prétention de réduire à dix vaisseaux notre flotte de la Méditerranée. Le 5 mai, la querelle recommence : lord Palmerston, désespérant d'intimider la France, cherche à la persuader; il offre, dans le cas où la France réduirait à douze vaisseaux de ligne le nombre de ses bâtimens en commission, de fixer au même nombre les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerranée; mais il se réserve de garder huit vaisseaux de plus, soit à Lisbonne, soit dans les Indes, soit à Portsmouth et à Chatam. La réponse de M. Thiers conciliait les soins de la prudence avec les intérêts de la modération. Il offrit d'opérer dans les forces navales de la France le même partage, et d'avoir une flotte à l'est, une flotte à l'ouest de Toulon. Lord Palmerston, voyant la mine éventée, demanda au parlement les moyens d'augmenter la marine anglaise dans le Levant.

(1) Dépêche de lord Palmerston à lord Beauvale, 12 mars 1840.

Pendant que cette querelle amusait le tapis, l'Angleterre agissait en Orient avec une grande énergie : elle se servait du colonel Hodges ainsi que de M. de Medem pour irriter le pacha d'Égypte et pour le pousser à bout; elle employait lord Ponsonby et ses agens à insurger la Syrie; elle réchauffait le zèle chancelant de l'Autriche et de la Prusse; elle dictait à la Porte les notes réitérées que ses ambassadeurs adressaient à la conférence pour accélérer le dénouement des négociations. Dans tous ces détails de son œuvre, on ne peut qu'admirer l'infatigable activité de lord Palmerston.

Pour que le silence diplomatique qui a précédé et favorisé la signature du traité de Londres fût toute autre chose qu'un piége tendu à la bonne foi de la France, il aurait fallu qu'il ne couvrît pas les manœuvres les plus hostiles et les plus multipliées. La réserve que l'on gardait envers nous ne pouvait trouver son excuse que dans une complète inaction; agir et se taire, c'était déjà trahir l'alliance que l'on prétendait maintenir.

A la vérité, lord Palmerston s'est prévalu, dans le *memorandum* du 31 août 1840, d'une communication qu'il aurait faite à M. Guizot dans le cours du mois de mai, et qu'il aurait présentée comme l'*ultimatum* des coalisés. Cette proposition consistait, comme on sait, dans l'offre d'attribuer à Méhémet-Ali la possession héréditaire de l'Égypte, et celle du pachalik d'Acre, y compris la place, sa vie durant. Le refus de la France fut signifié à lord Palmerston le 27 juin. M. Thiers a déjà fait remarquer, dans le *memorandum* du 3 octobre, que le gouvernement anglais, par cette nouvelle proposition, retranchait de ses premières offres plus qu'il n'y ajoutait, l'occupation viagère de la place d'Acre ne valant pas, à beaucoup près, l'hérédité de ce pachalik. C'est encore une observation de M. Thiers que la démarche de lord Palmerston avait si peu le caractère d'un *ultimatum*, que, sur une insinuation de MM. de Bulow et de Neumann, le cabinet français conçut l'espérance d'obtenir pour le vice-roi la possession viagère de toute la Syrie. J'ajouterai qu'il est impossible d'admettre comme l'*ultimatum* des puissances une ouverture qui fut faite séparément d'abord par M. Neumann et ensuite par lord Palmerston, sous la forme d'une conversation, comme il l'avoue lui-même. Quand un gouvernement veut se mettre en règle avec un autre gouvernement et surtout avec un allié, il lui doit au moins, avant de prendre congé de cette alliance, de l'avertir et de lui signifier sa résolution par une note officielle et délibérée en conseil. Ce que lord Palmerston avait fait pour le ministère du 12 mai bien avant la rup-

ture, il pouvait, il devait le faire, au moment de la rupture, pour le ministère du 1er mars.

Je constate qu'il n'y a pas, dans le bagage diplomatique de lord Palmerston, une seule sommation ni même un seul avertissement donné à la France, en vue du traité que l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche allaient signer. Le ministre britannique a gardé le secret le plus absolu sur un projet qui ne pouvait être loyalement accompli qu'à la condition de la publicité la plus complète et la plus étendue. Que ce soit un affront ou simplement un défaut de procédé à l'égard de la France, voilà ce qu'il serait oiseux de rechercher; mais on ne saurait trop mettre en relief l'atteinte portée à l'honneur des puissances et de l'Angleterre particulièrement par le fait même du traité. Au moyen-âge, l'on dégradait un chevalier qui avait frappé son adversaire en traître dans un combat singulier. Le traité du 15 juillet n'est pas un coup de lance, c'est un coup de poignard. Qu'on abatte donc la bannière de la Grande-Bretagne, et qu'on la traîne honteusement dans la poussière, car le ministre qui la portait a fait une tache ineffaçable à l'honneur de ce noble drapeau.

Après les actes viennent les explications et les conséquences. Il nous reste donc encore à faire voir les fruits qu'a portés le traité du 15 juillet.

LÉON FAUCHER.

LA

SIBÉRIE SEPTENTRIONALE

REISE LANGS DER NORDKÜSTE VON SIBIRIEN UND AUF DEM EISMEERE.[1]

Depuis le règne de Pierre-le-Grand, la Russie s'est tellement agrandie, qu'elle connaît à peine elle-même les provinces lointaines où elle a planté son étendard et les nouvelles peuplades soumises à sa domination. Elle marche, entraînée par son œuvre de conquête, et déjoue à chaque instant les calculs du statisticien et les mesures du géographe. Aujourd'hui on fixe à une certaine latitude ses limites, demain il faudra les porter cent lieues plus loin. Il y a autour d'elle je ne sais quel vaste horizon indécis, flottant, qui appartient encore de nom à d'autres puissances, et qu'elle atteint, qu'elle gagne peu à peu, sans effort apparent, par le fait même de sa gigantesque impulsion. Au nord et à l'orient, elle étend ses puissantes mains. Les tribus nomades de l'Asie s'arrêtent sous son joug, et les glaces du pôle septentrional s'ouvrent devant ses navires. Tandis que les

(1) *Voyage le long de la côte septentrionale de la Sibérie et sur la mer Glaciale*, par M. Wrangel. Deux vol. in-8. Berlin, chez Voss.

autres nations de l'Europe laissent tomber d'une main défaillante le sceptre glorieux qu'elles portaient autrefois, et demandent, comme des soldats fatigués, qu'on les laisse haleter en paix dans leurs frontières, la Russie relève, avec le pouvoir de l'absolutisme, le glaive que laissent échapper les états constitutionnels, et ce glaive pèse déjà, comme celui de Brennus, dans la balance des empires. Malheur aux vaincus !

Le gouvernement russe, que nous persistons, dans notre incroyable naïveté, à traiter comme un gouvernement barbare, et qui est tout simplement l'un des gouvernemens les plus habiles qui existent, n'a rien négligé pour connaître l'état réel des principautés qu'il a conquises, des peuplades qu'il a subjuguées, et les moyens les plus sûrs de garder sa conquête et d'en tirer le parti le plus utile. De tous côtés, il a envoyé des fonctionnaires intelligens et dévoués, qui l'ont servi comme on sert une autorité réelle et puissante, dont les instructions ne varient pas chaque année, et qui sait, quand il le faut, punir et récompenser. Malheureusement les ministres russes ne publient guère les rapports de leurs agens; ils les gardent pour eux, et l'œil investigateur de la presse ne pénètre pas dans leurs cartons. Le gouvernement russe a, sur les gouvernemens constitutionnels, l'immense avantage d'une discrétion facultative : il ne dit que ce qu'il lui plaît; il ne montre que ce qu'il lui convient. On sait à la fin d'une campagne les batailles qu'il a gagnées, mais on ignore ce qu'il lui en a coûté d'hommes et d'argent pour remporter ses victoires. On voit les troupes nombreuses qu'il fait manœuvrer au camp de Kalisch, mais personne ne raconte combien de soldats il a perdus sur la route de Khiva. Souvent même il est discret et réservé dans les entreprises qui lui font honneur, comme pour avoir plus de droits à l'être dans celles où il échoue. Il ne raconte pas ses succès; il les laisse surprendre, et les renseignemens les plus circonstanciés que nous ayons sur la Russie ne nous viennent pas de la Russie directement, mais de l'Allemagne.

Dernièrement nous avons rendu compte des ouvrages que M. Kohl a publiés sur quelques provinces méridionales et septentrionales de l'empire russe (1). Voici un autre livre bien plus curieux, un récit de voyage commencé il y a vingt ans par un officier de la marine russe, conservé silencieusement dans les archives de l'amirauté de Saint-Pétersbourg, et révélé enfin au public par le célèbre géographe

(1) Voyez la livraison du 1er septembre 1841.

Ch. Ritter, de Berlin, qui, en se faisant l'éditeur de cet intéressant ouvrage, s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance de l'Europe savante.

En 1820, M. Ferdinand Wrangel, lieutenant de vaisseau, reçut l'ordre d'explorer les côtes septentrionales de la Sibérie, et de s'avancer aussi loin que possible sur la mer glaciale. Il a passé courageusement quatre années à remplir cette pénible et dangereuse mission. L'ouvrage dont il a confié la publication à M. Ritter nous offre une narration sans jactance, sans emphase, des fatigues qu'il a subies, des périls qu'il a traversés et des travaux qu'il a accomplis pendant ces quatre années. Comme récit de voyage, c'est l'une des pages les plus mémorables qui existent dans la longue série des excursions lointaines; comme œuvre scientifique, ce livre intéresse au plus haut degré les physiciens et les géographes.

Le 23 mars, M. Wrangel quitte Pétersbourg avec les trois marins que le gouvernement associait à son expédition, MM. Anjou, Matiuschkin, Kosmin, et ne commence le récit de son voyage qu'après avoir franchi un espace de plus de onze cents lieues.

« On compte, dit-il, de Moscou à Irkuzk environ cinq mille trois cent dix-sept werstes (le werste est un peu plus d'un quart de lieue). A travers cet espace, qui ne forme guère que le tiers de l'étendue de la Russie de l'ouest à l'est, nous avons tour à tour trouvé l'aspect du printemps et l'aspect de l'hiver, et, en faisant un léger détour à droite et à gauche, nous aurions eu celui de l'été. Dans la province de Kasan, les arbres avaient déjà reverdi, les plaines étaient parsemées de fleurs. Dans l'Oural, une neige épaisse couvrait le sommet des montagnes et le fond des vallées. A Tobolsk, on distinguait à peine dans les prairies les premières pointes de gazon, tandis que le romantique district de Krasnojarsk et les jardins d'Irkuzk portaient la riante parure des beaux jours.

« Dès qu'on a franchi les montagnes de l'Oural, la *ceinture de pierre*, comme on l'appelle ici, et qu'on entre dans la Sibérie proprement dite, on est frappé du caractère honnête et affectueux des habitans de cette contrée, que tant d'étrangers s'obstinent encore à regarder comme le Botany-Bay de la Russie, comme un froid désert peuplé de mécréans et de malfaiteurs. Dans la partie méridionale de la Sibérie, le voyageur trouve partout une végétation abondante, des campagnes cultivées avec soin, des routes excellentes, de grands villages bien bâtis, et une sécurité telle, qu'il en existe à peine une semblable dans les états les plus civilisés de l'Europe. A chaque sta-

tion, nous étions reçus avec une hospitalité et un désintéressement admirables. La nuit et le jour, nous pouvions laisser nos bagages sur la voie publique, et, s'il nous arrivait de manifester à cet égard la moindre inquiétude, les paysans nous disaient avec une bonne foi touchante : Ne craignez rien, on ne vole pas ici. »

M. Wrangel quitte à regret les campagnes fertiles d'Irkuzk, l'heureuse ville où il a goûté les charmes de cette hospitalité si chère à ceux qui s'aventurent dans les pays lointains. Il s'embarque sur le Lena, magnifique fleuve dont il dépeint avec talent le cours majestueux, les rives escarpées et pittoresques. Il passe en peu de temps d'une terre riante et féconde à un sol aride, des douceurs d'un climat tempéré aux froides régions du nord. Le 25 juillet, il est à Jakuzk, à deux mille huit cent trente-six werstes (environ sept cents lieues) d'Irkuzk. Adieu désormais les douces peintures qui souriaient à son imagination, adieu l'aspect des fleurs semées dans les jardins, des forêts vertes qui couronnent les montagnes, et des moissons qui ondoient dans les prairies! Le voilà qui entre dans les douloureuses contrées qu'il est appelé à parcourir. Dès ce jour commence une série de tableaux étranges dont la teinte se rembrunit à mesure qu'il poursuit sa longue route. Il touche aux frontières de l'empire des glaces. Il est en pleine Sibérie. Écoutons-le parler de la cité septentrionale où il vient d'amarrer sa barque. C'est encore une grande et riche cité, comparée à celles qu'il trouvera plus loin. Mais quelle tristesse dans son enceinte et quelle misère dans sa fortune!

« Jakuzk est la principale place de commerce des froids et sombres districts du nord. Elle est située sur la rive gauche du Lena. Dans ses larges rues on ne découvre que de petites maisons, de petites huttes presque invisibles au milieu des remparts en bois qui les entourent. De côté et d'autre, le regard cherche en vain, à travers les poutres et les planches desséchées des habitations, un arbre, un buisson, un rameau vert. Rien n'annonce ici le retour de l'été fugitif, rien, si ce n'est la fonte des neiges, dont l'éclatante blancheur animerait peut-être le ton grisâtre et uniforme de cette plage.

« La ville renferme environ quatre mille habitans, cinq cents maisons, cinq églises et un cloître. Le seul édifice remarquable qu'on y trouve est une forteresse en bois construite en 1647 par les Cosaques qui conquirent la Sibérie. Si chétif que soit ce monument de la fondation de Jakuzk, les bons bourgeois de cette cité ne le regardent qu'avec un profond respect, et se plaisent, en le contemplant, à parler des actions héroïques de leurs ancêtres, de la prospérité tou-

jours croissante de leur communauté; en vérité, ils en ont le droit. De l'est à l'ouest, des rives de la mer Glaciale aux montagnes d'Olekma, de l'Ochozk et du Kamtschatka, de plusieurs milliers de werstes à la ronde, arrivent ici les pelleteries les plus précieuses et les plus communes, les dents du morse, les ossemens du mammouth, ce prodigieux animal de l'ancien monde; et tout cela est acheté, vendu, pendant la courte saison que ce pays appelle son été, c'est-à-dire dans l'espace de dix semaines. On ne saurait se faire une idée de l'énorme quantité de fourrures de toute sorte amassées alors dans cette ville. On en estime le prix courant à plus de deux millions et demi de roubles. Dès que les glaces du Lena sont fondues et que la navigation redevient libre, les marchands d'Irkuzk arrivent, apportant avec eux tout ce dont les Sibériens du nord ont le plus grand besoin : l'âpre plante du tabac, pour laquelle ils ont une prédilection particulière; l'orge, la farine, le sucre, le thé, diverses sortes d'eau-de-vie, des étoffes de soie, de coton, de laine, des ustensiles en fer et en cuivre. Il faut que les habitans de Jakuzk se hâtent de faire leurs provisions; car, dès que le temps de la foire est passé, le prix des denrées devient exorbitant. »

Ces pauvres gens d'Jakuzk ne sont pas fort lettrés. Il n'y a guère parmi eux d'autres livres que la *Vie des Saints*, le calendrier de Pétersbourg, et, çà et là, des modèles de correspondance pour les diverses circonstances de la vie. Les enfans apprennent quelque peu à lire et à écrire; ensuite ils sont initiés aux mystères du commerce des pelleteries, ou sont placés comme scribes chez quelque fonctionnaire du district, afin d'obtenir par la suite un titre et un rang. Jusqu'où les vanités bureaucratiques n'étendent-elles pas leur empire!

Au-delà de Jakuzk il n'y a plus de route. On ne trouve plus, de distance en distance, qu'un sentier mal frayé, qui serpente à travers les vallées marécageuses, les montagnes escarpées, et se perd dans l'immense désert de la Sibérie. Impossible de conduire une voiture sur ce sentier; on a bien de la peine à le suivre avec des chevaux. La manière dont les marchands et les voyageurs organisent leurs caravanes dans cette contrée ressemble beaucoup à ce que nous avons vu pratiquer en Islande. Chaque cheval porte un poids de deux cents à deux cent vingt livres, réparties également sur les flancs et sur le dos. Tous les chevaux sont ensuite attachés à la queue l'un de l'autre avec une corde de crins et s'en vont pas à pas, conduits par deux ou trois hommes, qui ont assez à faire de les prendre tour à tour par la bride dans les endroits difficiles, de remettre en équilibre leur far-

deau ébranlé par les secousses, et de rattacher le licou des plus rebelles. Le soir, après avoir fait pendant le jour cinq à six lieues, on délivre les chevaux de leur harnais et de leur bagage, et on les lâche dans les plaines arides, où ils s'en vont cherchant un peu d'herbe. Les voyageurs amassent quelques rameaux d'arbre, allument du feu, dressent leur tente, et s'endorment sur leurs peaux de rennes avec une volupté de Sybarites.

« Le lendemain de notre départ, dit M. Wrangel, nous nous levâmes aux premiers rayons du soleil. L'air était frais et pur, le thermomètre marquait deux degrés au-dessous de zéro. Je pensais à ce climat de Sibérie, où, pendant l'hiver, lorsqu'il n'y a que quelques degrés de froid, on dit qu'il fait très chaud, et je ne concevais pas comment on pouvait s'habituer à cette température glaciale. Mais l'homme s'assouplit à tous les climats et à toutes les zones; la nécessité, la volonté, l'habitude, lui enseignent bientôt à vaincre les souffrances les plus rudes et à les trouver supportables. Quelques semaines plus tard, il me semblait aussi que 8 et 10 degrés de froid n'étaient pas un temps très rigoureux.

« Bientôt tout est en mouvement dans notre caravane. On pose sur le feu la théière pour moi, la marmite pour mes guides; on amène nos chevaux, et nous voilà en route. Nous traversons des collines couvertes de pins et de mélèzes. Sur les bords de notre sentier, je remarque des arbres dont les rameaux sont entourés de poils de chevaux; des pieux, des bâtons, plantés dans le sol, étaient ornés de la même manière. Le Jakute qui conduisait notre cortége s'arrête, met pied à terre, arrache quelques poils de la crinière de son cheval, et les noue avec une respectueuse dévotion à une branche d'arbre; puis, se tournant vers moi, il me dit que c'est un sacrifice qu'on doit faire au génie de la montagne pour obtenir sa protection. Ceux qui vont à pied lui rendent hommage en enfonçant leur bâton dans le sol.

« Tout le long de la route mes guides chantent. Leur chant plaintif et monotone est en parfaite harmonie avec le caractère taciturne et superstitieux de la nation à laquelle ils appartiennent; mais les idées qu'ils expriment sont variées et poétiques. Ils célèbrent la beauté de la nature, l'élégante majesté des arbres, le bruit du torrent, la hauteur des montagnes. Ces pauvres gens, qui font métier de conduire les voyageurs, improvisent leurs chants avec une rare facilité et un étonnant prestige d'imagination. Dans une vieille tige de pin à demi brûlée, ils voient un arbre magnifique, et, dans un marais fangeux, un lac de cristal. J'attribuais d'abord ce luxe d'images à leur instinct poé-

tique, mais le sous-officier qui nous accompagnait me dit qu'ils ne s'exprimaient ainsi que pour flatter l'esprit de la montagne et le mettre en bonne humeur. »

Les collines, les vallées, que M. Wrangel traverse dans sa lente excursion, sont occupées par la tribu des Jakutes. Quand on interroge les vieillards de cette tribu sur leur origine, ils racontent qu'un Tartare, nommé Sachalar, ayant quitté son pays, s'arrêta sur les rives du Lena et épousa une femme de la race tunguse. De ce mariage provinrent les Jakutes, qui, pour conserver le nom de leur lointain aïeul, s'appellent encore Sachalares.

Les Jakutes sont un peuple de bergers. Les chevaux et les bestiaux forment leur principale richesse et leur ressource habituelle. Ils retirent en outre un assez grand produit des animaux qui habitent leurs immenses forêts, et dont ils vendent les fourrures aux Russes. Ils ont une sorte de passion innée pour la chasse et y déploient une rare dextérité. Habitués dès leur enfance aux privations de tout genre, ils acceptent, avec une fermeté sans égale, les souffrances auxquelles les condamne leur rude climat. Le froid le plus cruel les émeut à peine, et ils supportent la faim avec un courage incroyable.

Leur nourriture se compose de lait de vache et de jument, de chair de bœuf et de cheval, qu'ils font bouillir. Ils ne connaissent ni viande rôtie, ni pain. La graisse est pour eux une friandise : ils la mangent crue ou fondue, fraîche ou rance; peu leur importent le goût et l'odeur, pourvu qu'ils en aient en quantité. Leur palais ne connaît point les délicatesses gastronomiques du monde civilisé, et la *Physiologie* de M. Brillat-Savarin, avec ses raffinemens culinaires, n'éveillerait parmi eux qu'un profond dédain. Après la graisse, un des mets qu'ils recherchent le plus est une espèce de bouillie composée d'écorce d'arbre pilée et mêlée de poisson, de lait et de farine. Ils font aussi avec le lait de vache un fromage aigre que M. Wrangel affirme n'être pas trop mauvais.

Les hommes et les femmes ont un goût passionné pour le tabac; le plus fort, le plus âpre, est toujours celui qu'ils déclarent le meilleur. La fumée qu'ils avalent les jette dans un étourdissement semblable à l'ivresse, et quelquefois dans un état de surexcitation et de colère assez dangereux. Si le tabac ne suffit pas pour leur procurer cet enivrement qui fait leur bonheur, ils ont recours à l'eau-de-vie. Les marchands russes connaissent bien le faible des pauvres Jakutes, et, lorsqu'ils viennent leur demander des fourrures, ils ont grand soin de se munir de tabac et d'eau-de-vie.

Les Jakutes habitent pendant l'été des tentes formées d'écorce de bouleau et posées sur des pierres. Ils s'en vont alors de pâturage en pâturage, occupés seulement du soin de garder leurs troupeaux et d'amasser du fourrage pour la mauvaise saison. Quand vient l'hiver, ils se retirent dans leurs chaudes *jartes*. Ce sont des cabanes en poutres légères, recouvertes de terre, de gazon, et construites en forme de pyramide. De chaque côté de la cabane, il y a une fenêtre garnie en hiver de lames de glace servant de vitres; en été, de vessies de poisson ou de papier huilé. Le sol est couvert de terre glaise; chez les riches, il y a un plancher. Le long des murailles, on aperçoit de larges lits en bois, où toute la famille repose pêle-mêle, excepté le père et la mère, qui ont le leur à part. Au-dessus de ces lits sont suspendus les vêtemens, les ustensiles de ménage. Au milieu de l'habitation est le foyer, d'où la fumée s'en va par le toit, sans cheminée et sans tuyau. Près de la *jarte* est l'étable des vaches. Parfois, quand l'hiver est trop rigoureux, le Jakute fait entrer ses chers animaux dans sa cabane, et leur donne une place à son foyer. Les pauvres chevaux sont seuls exclus de cette heureuse hospitalité. Quelque temps qu'il fasse, il faut qu'ils restent en plein air et cherchent misérablement le gazon enfoui sous la neige. Seulement, lorsqu'un des membres de la famille doit faire un voyage, il va les chercher, leur donne d'une main avare un peu de foin, puis, à son retour, les abandonne de nouveau à leur malheureux destin.

L'existence des Jakutes, dispersés sur une immense étendue de terrain, exilés au bout du monde, est, comme on peut se le figurer, très dépourvue d'évènemens. Les diverses saisons leur imposent tour à tour des occupations régulières, et l'emploi de chaque jour est déterminé d'avance. En hiver, les hommes vont à la chasse; les femmes, assises autour de l'âtre enfumé, préparent les fourrures, cousent les vêtemens, ou broient le poisson. Le soir, quand la communauté est réunie, on fume, on se partage la bouillie d'écorce de pin. Le chasseur raconte les périls qu'il a surmontés, les luttes qu'il a soutenues avec les ours; et quel bonheur, si, pour prolonger la veillée, il reste encore dans l'habitation un pot de graisse ou un flacon d'eau-de-vie! Parfois, à l'heure de minuit, à la lueur sombre des tisons du foyer, apparaît le *schaman*, le sorcier du district, qui vient faire ses conjurations pour retrouver une vache perdue, pour guérir une maladie, ou invoquer les esprits en faveur d'une entreprise, d'un voyage.

Tous les Jakutes sont baptisés. Les commandemens de Dieu, une

partie du nouveau Testament, et les principaux commandemens de l'église, ont été traduits dans leur langue; mais il y en a bien peu parmi eux qui aient un véritable sentiment des dogmes de la religion chrétienne, bien peu qui veuillent renoncer à leurs pratiques superstitieuses et à l'empire qu'exercent sur eux les jongleries de leur schaman. Les Jakutes sont en général d'une nature fort insociable, très vindicatifs, et plaideurs acharnés; s'ils ont jamais reçu une offense, ils en garderont toute leur vie le souvenir, et le transmettront en mourant à leurs fils. S'ils entrevoient dans un marché l'ombre d'un procès, ils défendront leurs intérêts avec une opiniâtreté infatigable, ils raconteront leur grief à tout venant, et feront dix voyages pour obtenir gain de cause dans une affaire qui ne vaudra pas un demi-rouble.

A mesure que le voyageur s'avance dans cette contrée, il remarque avec tristesse les arbres qui dépérissent, les plantes qui décroissent, les habitations qui deviennent de plus en plus rares, pauvres, disséminées. Bientôt il ne voit plus ni la pâle tige du bouleau, ni la maigre verdure qui, à quelques lieues de là, égayait encore ses regards. Bientôt il cherche en vain le tourbillon de fumée qui, à la fin d'une journée fatigante, lui promettait du moins un gîte pour la nuit. Tout est morne et sans vie; il ne trouve plus qu'à de longues distances une cabane sans feu et sans lit, élevée au milieu des marais par une main compatissante pour servir de refuge aux caravanes surprises par l'orage. Il n'y a qu'une seule maison habitée au milieu de ce désert de Tukulan, qui a plusieurs centaines de werstes d'étendue. Un chasseur de la tribu des Tunguses y demeure avec sa fille. Le Tunguse s'en va tout le jour chasser les rennes sauvages, la jeune fille reste seule. « Il faut avoir vu, dit M. Wrangel, cette contrée, cette hutte ouverte de tous côtés au vent, à la neige, à la glace, cette solitude effroyable, pour se faire une idée de la situation de ces malheureux qui attendent du succès d'une chasse une peau pour se couvrir et un morceau de chair pour apaiser leur faim. Ce Tunguse a été riche, il a eu un troupeau de rennes : l'épidémie le lui a enlevé, et la misère l'a forcé à quitter sa tribu pour venir au milieu de ce désert chercher un dernier moyen d'assurer son existence.

A une longue distance de cette hutte, M. Wrangel arrive à une station qu'un édit de Catherine II a décorée du nom de ville, et qui n'est qu'un assemblage de quelques misérables cabanes. Il y avait là, quand le voyageur y passa, un malheureux prêtre, un homme de quatre-vingt-dix ans, qui, dans le cours de son long apostolat, avait

converti et baptisé plus de quinze mille Jakutes et Tunguses, et qui, malgré son grand âge, faisait encore chaque année un voyage de plus de cinq cents lieues pour visiter les membres de sa communauté, instruire les enfans et porter des secours aux malades. Il n'y a que la religion qui donne à l'homme un tel courage et éveille en son cœur un si généreux dévouement. Le digne vieillard accueillit M. Wrangel avec une cordialité touchante et une joie naïve. Il lui montra le jardin qu'il bêchait lui-même, et où il était parvenu, à force de travail, à faire pousser des choux et des navets. Il voulut l'avoir à sa table, et lui servit tout ce qu'il possédait de meilleur : des légumes, un morceau de pain d'orge, un gâteau de farine de poisson, des petits poissons glacés, et pour dessert une compote de moelle de rennes. Pendant que le jeune officier de marine faisait ce singulier repas, le bon prêtre le regardait avec un naïf orgueil, et lui disait : « Ces choux, c'est moi qui les ai plantés; ce gâteau, c'est moi qui l'ai apprêté; et, quant à cette compote, je doute qu'il y en ait une mieux servie à mille werstes à la ronde. »

M. Wrangel dit à regret adieu à cet apôtre des régions boréales, et continua sa triste route. La contrée lui apparaissait de plus en plus sauvage et déserte, et le temps commençait à devenir très rigoureux. Dans l'espace de quelques semaines, le thermomètre avait baissé successivement de quelques degrés. A la fin d'octobre, il était à 29 degrés. « Je fus obligé, dit M. Wrangel, de m'arrêter un jour à Nishne Kolymsk pour prendre un vêtement de voyage. Dans l'espace de quelques heures, tout fut préparé, et voici quel était mon équipement : j'endossai, sur mon habit d'uniforme, une camisole garnie de peau de renard et de peau de lièvre; je mis à mes pieds des chaussons en cuir de jeune renne, sur ces chaussons de grandes bottes faites du même cuir. Par-dessus tout cela, on me fit revêtir la *kuschlanka*, espèce de large sac avec des manches formées d'une double peau de renne, et garni d'un large capuchon. Pour me garantir le visage du froid, on me donna une quantité de petits morceaux de peau dont chacun avait sa destination particulière : celui-ci devait être placé sur le nez, celui-là sur les oreilles, un autre sur le menton; un épais bonnet en peau de renard complétait mon costume. J'étais enchaîné dans cet amas de peaux comme dans une armure; à peine pouvais-je faire un mouvement, et, sans le secours de mon guide, il m'eût été impossible de monter à cheval. »

Ainsi emmaillotté, M. Wrangel arrive à Nishne Kolymsk par un froid de 32 degrés; c'était là qu'il devait établir le centre de ses obser-

vations. Il était en marche depuis deux cent vingt-quatre jours, et il avait fait deux mille six cent cinquante lieues.

Nishne Kolymsk est un misérable village de pêcheurs situé au-delà du 69e degré de latitude, sur le bord du fleuve Kolyma, qui prend sa source au 61e degré et demi, et va se perdre dans l'Océan glacial. A l'ouest de ce village s'étend une immense plaine nue, qu'on appelle la Tundra; au nord est la mer, couverte d'une glace perpétuelle, en sorte que rien ne tempère l'impétuosité du vent de nord-ouest, qui souffle presque constamment sur cette plage aride, et souvent, au beau milieu de l'été, y amène des tourbillons de neige. Les côtes septentrionales de la Scandinavie sont plus heureuses. Près du golfe d'Alten, situé à peu près à la même latitude que Kolymsk, on trouve encore des champs d'orge, des légumes, une forêt de pins. A Hammerfest, qui est près du 70e degré de latitude, il y a dans l'été plusieurs semaines de beau temps, tandis qu'à Kolymsk la température est si rigoureuse, qu'en la calculant toute l'année, avec la bonne et la mauvaise saison, elle offre une moyenne de huit degrés de froid.

A Kolymsk, le fleuve gèle au commencement de septembre, et, plus près de son embouchure, il est déjà couvert au mois d'août d'une glace assez forte pour que les chevaux puissent y passer. Dans le cours des trois mois auxquels on donne, sur cette malheureuse plage, le nom d'été, le soleil, il est vrai, ne quitte pas l'horizon, mais il est sans force, il éclaire et n'échauffe pas, et toute cette saison d'été est une sorte de lutte perpétuelle entre la vie et la mort. Vers les derniers jours de mai, les petites broussailles exposées au sud se revêtent d'une pâle verdure. Au mois de juin, à midi, il y a parfois 18 degrés de chaleur, puis arrive un vent glacial qui flétrit les bourgeons naissans. Au mois de juillet, le temps est ordinairement assez doux, mais alors l'atmosphère est envahie par des nuées de moustiques auxquels on n'échappe qu'en s'entourant d'une fumée épaisse, et dont les piqûres sont si irritantes, qu'on en vient à préférer le froid de l'hiver aux chaleurs qui amènent un tel fléau. Cependant ces moustiques rendent un grand service aux habitans du pays; ils fondent sur les rennes sauvages, les harcèlent, les forcent à quitter les forêts pour se précipiter vers la mer. Les chasseurs se mettent à leur poursuite et en tuent une quantité considérable.

L'hiver dure neuf mois. Au mois d'octobre, le froid est encore adouci par les vapeurs épaisses qui s'élèvent de l'océan. Au mois de novembre, rien ne le tempère, et au mois de janvier il va jusqu'à 43 degrés. Alors la respiration est difficile. Le renne sauvage, cet habi-

tant des régions polaires, se retire dans la profondeur des bois, et reste là immobile et pour ainsi dire sans vie. Le 22 novembre, commence une nuit continue de six semaines, dont les ténèbres sont pourtant interrompues de temps à autre par les rayons de l'aurore boréale et la réfraction de la neige. Le 28 décembre, on distingue à l'horizon une pâle lueur de pourpre, indice du soleil qui à midi n'a pas encore assez d'éclat pour dominer celui des étoiles. Quand l'astre commence à devenir plus distinct, le froid redouble d'intensité. Au mois de février et de mars, il est d'une rigueur extrême. On ne voit du reste que très rarement dans cette contrée ces beaux jours purs et sans nuages qui font le charme des hivers dans les régions scandinaves. L'atmosphère est presque constamment voilée par des vapeurs si denses, qu'à peine distingue-t-on çà et là un lambeau d'azur à la surface du ciel.

Une chose singulière que M. Wrangel a observée pendant son séjour à Kolymsk, c'est que parfois, au milieu des frimas de la mauvaise saison, se lève tout à coup un vent de sud-ouest si puissant et si doux, que, dans l'espace de quelques heures, le thermomètre monte de 35 degrés de froid à 1 degré au-dessus de zéro.

Malgré l'excessive rigueur du climat, les habitans de Kolymsk sont en général d'une constitution robuste et saine. On ne trouve parmi eux ni le scorbut, ni d'autres maladies contagieuses. Les brouillards d'octobre, les froids aigus du mois de décembre provoquent seulement chez ces malheureux des fièvres catarrhales, et l'éclat éblouissant de la neige leur enflamme les yeux. Ils sont en outre attaqués d'une maladie singulière qu'ils appellent *morak*, et qu'ils attribuent, dans leur esprit superstitieux, à l'influence fatale d'une sorcière morte depuis long-temps. M. Wrangel croit que cette maladie est une espèce d'hystérie très intense. Le médecin qui l'accompagnait dans son voyage a aussi trouvé çà et là les symptômes de l'éléphantiasis, cette horrible maladie dont nous avons si souvent vu les traces hideuses en Islande.

Autant le règne végétal est chétif et pauvre le long du Kolyma, autant le règne animal est riche et fécond. Les forêts sont peuplées d'une énorme quantité de rennes, d'élans, d'ours noirs, de martres, d'écureuils, de loups, et de renards à croix. Au printemps, des nuées de cygnes, d'oies, de canards, traversent les airs. L'aigle, la mouette, le hibou, errent sur les côtes de la mer; la perdrix blanche voltige dans les broussailles; la bécasse s'arrête dans les marais; le corbeau croasse auprès des habitations, et, par une belle matinée, on

entend quelquefois le cri joyeux du pinson et le chant plaintif de la mésange.

« Cependant, dit M. Wrangel, la variété, le mouvement de tous ces êtres animés, n'adoucissent guère l'aspect de cette douloureuse solitude, et l'on s'arrête avec terreur au milieu de ces plages désertes, en se disant : Ici est la limite de la vie. Que les animaux trouvent encore là un refuge, c'est une des lois de la nature. En parcourant ce froid désert, ils obéissent à leur instinct. Mais quelle loi mystérieuse a pu porter l'homme à s'ensevelir dans ces tombeaux de neige et de vapeurs? Par qui les diverses tribus que l'on rencontre dans ces parages ont-elles été poussées si loin, et pourquoi y sont-elles restées? Voilà ce que nul fait connu, nul récit, nul monument n'explique. L'habitant de ces régions, froid et silencieux comme le sol qu'il occupe, ne songe qu'à satisfaire ses besoins du moment et ne s'inquiète point du passé. Ces populations conservent pourtant une tradition obscure qui raconte qu'autrefois, sur les rives du Kolyma, il y avait plus d'hommes de la race des Omaki et plus de foyers qu'il n'y a d'étoiles au ciel. On parle aussi de la race nombreuse des Tscherkotsch, qui a dû habiter avec ses troupeaux de rennes l'immense plaine de Tundra. Ces deux races ont disparu, et les familles éparses qui occupent aujourd'hui les bords du fleuve en sont peut-être le dernier reste. »

On compte dans le district de Kolymsk environ 2,500 habitans, dont 325 Russes et Cosaques, 1,000 Jakutes, 1,200 Jukahires (1). De ces 2,500 habitans des plages de glace, 2,173 sont soumis par la Russie à un tribut qui s'élève chaque année, en totalité, à 803 peaux de renards, et 28 peaux de martres. La valeur de ces peaux est de 10,847 roubles, en sorte que chaque contribuable paie annuellement un tribut d'environ huit roubles. Il n'est point de pauvreté qui échappe au fisc, point de terre aride dont il ne tire quelques deniers. Le fisc a même à Kolymsk son cortége d'archers. On trouve là, qui le croirait, un corps militaire, un corps de six Cosaques commandés par un officier qui demeure à Sredne-Kolymsk (2), et chargé de maintenir le bon ordre parmi les habitans de ces huttes enfumées. Qu'on dise encore que la Russie est un pays mal administré, quand on le voit entourer ses frontières d'un cordon de Cosaques et étendre la vigi-

(1) Tribu subjuguée par la Russie, qui habite les bords du fleuve Ancus.
(2) Petite ville située à l'est de Nishne-Kolymsk.

lance de sa police des riantes plaines de l'Asie aux rives de la mer Glaciale.

Quoique la petite colonie moscovite établie dans cette contrée ait adopté le vêtement, la manière de vivre, les habitudes des Jukahires, et qu'elle se soit altérée par son mélange avec eux, on distingue cependant encore facilement les Russes à certains traits caractérisques, à une constitution plus forte, à un teint plus blanc, à des cheveux plus clairs. Les femmes russes, malgré les rudes travaux auxquels elles sont condamnées et la saleté de leurs demeures, ont en général une physionomie plus agréable que celle des femmes indigènes, et il en est plusieurs parmi elles qui sont très jolies. Elles ont de plus une certaine délicatesse de sentiment qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans cette affreuse région. La plupart d'entre elles chantent agréablement et improvisent avec facilité. La poésie, cette fille du ciel, qui s'arrête partout où il y a un cœur qui aime, une ame qui souffre, la poésie leur donne, dans leur tristesse et leur isolement, le charme de ses consolations. Quand leurs époux ou leurs fiancés sont loin, elles disent dans leurs vers la douleur des adieux, les regrets de l'absence, et ces vers sont empreints de je ne sais quelle réminiscence touchante d'un climat plus heureux, qu'elles ne connaissent pas, mais dont leur père peut-être ou leur aïeul leur a parlé. Elles nomment des fleurs qui n'ont jamais souri à leurs regards, elles invoquent le rossignol, qui n'a jamais chanté près de leur demeure. Elles s'entourent ainsi de riantes images que le ciel du Nord leur refuse, et vivent quelques instans par la pensée aux lieux où leurs ancêtres ont vécu. Voici deux de ces compositions improvisées, que cite M. Wrangel. Nous regrettons qu'il n'en donne qu'un fragment, et qu'il n'en ait pas recueilli un plus grand nombre :

« Je veux écrire une lettre à mon bien-aimé! Je ne l'écrirai ni avec une plume, ni avec l'encre noire, je l'écrirai avec mes larmes brûlantes, pour qu'elle ne s'efface pas. La colombe à l'aile d'azur sera mon messager. Petite colombe, porte cette lettre à mon bien-aimé, jette-la-lui par sa fenêtre, afin qu'il connaisse mon amour et ma douleur.

« Dis-moi, doux rossignol, beau rossignol aux plumes brunes, où as-tu rencontré ceux qui voguent sur la mer? — Je les ai rencontrés près des rochers blancs, où ils ont trouvé une île charmante. — Reprends ton essor, ô doux rossignol! va-t'en sur la mer bleue chercher mon bien-aimé, et dis-lui que celle qui l'aime verse, à cause de lui, bien des larmes amères. »

Les hommes composent aussi et chantent des vers. Dans les lon-

gues soirées d'hiver, souvent ceux qui habitent des huttes voisines l'une de l'autre se rassemblent autour d'un même foyer, pour jouer et danser ensemble. On ne remarque rien de semblable parmi les indigènes. Sombres et taciturnes, ils observent, sans y prendre part, l'élan de gaieté des Russes, et rendent hommage à leur force physique, à leur ardeur pour le travail. Quand on leur parle d'un chasseur habile et heureux : — Ah ! c'est un vrai Russe, disent-ils; et ils courbent la tête en silence, dans le sentiment de leur infériorité.

Les habitations sont construites en bois et se ressemblent toutes par la distribution. Le toit est plat et couvert de terre. Au milieu de la cabane est la cheminée. Il n'y a dans chaque hutte qu'une seule chambre, qui sert à la fois de chambre à coucher, de cuisine et d'atelier. Le plus grand désagrément que le voyageur éprouve dans ces habitations, c'est leur malpropreté. Les riches seuls ont du linge; les autres n'en portent pas même sur le corps; ce qu'ils appellent leur chemise est une espèce de blouse en peau de renne. Tout le reste de leurs vêtemens est fait avec la même peau. Je laisse à penser quelle puanteur doit exhaler un tel costume, quand il a été pendant quelque temps trempé de neige et noirci de fumée.

Les hommes portent à leur ceinture un grand couteau, une pipe en étain avec un grand tuyau de bois, et un sac qui renferme, outre les ustensiles nécessaires pour allumer du feu, du tabac mêlé avec du bois de mélèze râpé. En fumant, ils rendent la vapeur du tabac par le nez et les oreilles, ce qui produit sur eux une telle ivresse, qu'on les voit parfois tomber sans connaissance près du foyer. Ils vantent du reste beaucoup cette manière d'absorber l'arôme du tabac, et prétendent que c'est un très bon moyen de supporter le froid.

Le vêtement des femmes ne se distingue de celui des hommes que par sa légèreté. Quelques-unes portent des étoffes de soie ou de coton, et un collier de martre. Les femmes mariées cachent leurs cheveux sous un bonnet tricoté; les jeunes filles les laissent tomber en longues nattes, et se mettent, dans les jours de fêtes, un bandeau sur le front. Leur grande toilette ressemble du reste beaucoup à celle que les femmes de marchands russes portaient il y a vingt ans. Plus leur vêtement est bariolé, plus il leur paraît beau; plus leurs pendans d'oreilles sont lourds et étincelans, plus ils leur semblent de bon goût. Les marchands ambulans qui vont dans ce pays à certaines époques, savent tirer bon parti de ces prédilections féminines.

Le printemps est pour les habitans des rives du Kolyma l'époque la plus pénible de l'année. Les provisions amassées pendant l'été

et l'automne sont épuisées à la fin de l'hiver. Le poisson, qui pendant les grands froids se cache dans la profondeur des fleuves et des lacs, ne paraît pas encore. Les chiens, fatigués par le travail de l'hiver, abattus par le défaut de nourriture, sont incapables de conduire leur maître à la chasse des rennes et des élans, et les coqs de bruyère, que l'on prend çà et là dans des lacets, ne suffisent pas pour apaiser le besoin des familles. Alors il y a des jours de famine terrible; alors on voit des troupes de Tunguses, de Jukahires, se précipiter dans les villages russes pour trouver des alimens. Pâles, faibles, pareils à des spectres, ils s'avancent en chancelant, se jettent avec voracité sur des lambeaux de rennes, sur les os, les peaux, les courroies en cuir, enfin sur tout ce qui peut tromper un instant leur faim dévorante. Il est rare qu'ils trouvent quelque nourriture, car souvent les habitans des villages dont ils implorent la pitié sont eux-mêmes forcés de manger le reste des poissons qu'ils avaient amassés pour leurs chiens, et de laisser périr d'inanition ces pauvres animaux. Le gouvernement a, il est vrai, établi des magasins dans lesquels on peut acheter de l'orge à un prix si modéré, que la couronne y perd plus qu'elle n'y gagne; mais les distances énormes, les difficultés du transport rendent cette ressource à peu près inutile pour la plupart des habitans de ces lointains districts. Pendant le séjour de M. Wrangel à Sredne-Kolymsk, le commissaire du district fit demander au chef des Cosaques combien il présumait qu'il fallût amasser de grains pour les Tunguses et les Jukahires placés sous sa surveillance. Celui-ci répondit : « Je ne sais jusqu'où vont les besoins de ces deux tribus; ce que je puis affirmer seulement, c'est qu'il y a bien peu de familles parmi elles capables de payer deux roubles par jour pour soutenir leur misérable existence. »

Cependant la nature vient au secours de ces malheureux au moment où leur souffrance est à son comble. Tout à coup, des régions du sud, arrivent des troupes d'oiseaux de passage, d'oies, de canards, de cygnes, et alors jeunes et vieux, hommes et femmes, tout ce qui est en état de porter un fusil, de se servir d'un arc, accourt et va faire sa chasse. On commence aussi à tendre des filets sous la glace; on y prend quelques poissons; l'époque de la famine est passée. Les vivres pourtant n'arrivent pas encore en abondance; on dirait que la nature, pareille à un médecin expérimenté, veut préparer peu à peu ces gens affamés à reprendre la nourriture dont ils ont besoin. Au mois de juin enfin, la glace des fleuves se rompt, le poisson abonde, et tous les bras sont occupés à recueillir des provisions pour

l'année prochaine. Quelquefois, au milieu de ce temps de récolte, il arrive encore d'affreuses catastrophes; les amas de glace que le courant n'emporte pas assez vite se rejoignent, se resserrent, et forment çà et là une espèce de digue qui arrête l'eau dans sa marche; le fleuve déborde, inonde les plaines et les villages, et emporte les chevaux, si on ne se hâte pas de les conduire sur des collines.

Dès que les fleuves ont repris leur cours régulier, on commence la grande pêche. Le poisson est la principale nourriture des habitans de Kolymsk et de leurs chiens. On calcule que, pour la subsistance de cent familles, il faut au moins trois millions de harengs par année. Le Kolyma en donne ordinairement un million; le reste est pris ailleurs. On ne saurait évaluer d'une manière certaine le produit de la pêche. Elle dépend de plusieurs circonstances accidentelles. Au mois de septembre, on en fait encore une qui est parfois extraordinairement abondante. Il n'est pas rare alors de voir des pêcheurs retirer d'un seul filet, dans l'espace de trois ou quatre jours, jusqu'à quarante mille harengs. Une partie de l'été est aussi employée à la chasse des rennes. Les chiens harcèlent ces animaux, les poussent vers le rivage, les forcent à se précipiter dans le fleuve; là le chasseur les attend et les tue à coups de lance.

Pendant que les hommes sont occupés à la chasse et à la pêche, les femmes recueillent pour l'hiver les faibles produits du sol, les plantes aromatiques et les petites baies savoureuses que l'on trouve dans les bois et dans les marais. Le temps où l'on fait cette récolte est un temps de joie, comme celui de la vendange dans les contrées méridionales. Les jeunes filles s'en vont en grand nombre à travers les forêts, passent souvent la nuit en plein air, et se récréent dans leur travail par la danse et le chant. Les baies qu'elles ont cueillies sont jetées dans l'eau froide; on les laisse geler, et on les garde pour l'hiver comme un mets précieux. En automne, il y a une nouvelle pêche. On creuse des trous dans la glace, on y introduit des filets de crin, et très souvent on en retire d'excellens saumons. Chaque saison amène ainsi une nouvelle série de travaux, et les habitans de ce malheureux pays sont trop occupés des besoins matériels pour songer à ceux de l'esprit. Toute leur habileté, toutes leurs forces, sont employées à lutter contre la nature rigoureuse qui les opprime et à se procurer le strict nécessaire. Dès que le sol est durci par le froid et couvert de neige, ils s'en vont tendre des piéges aux renards, aux martres, aux écureuils, ou poursuivre avec leurs chiens l'élan et l'ours. Ceux qui se livrent courageusement à cette chasse périlleuse

sont en grand honneur dans le pays, et l'on raconte leurs exploits comme on raconte ailleurs ceux des guerriers et des navigateurs intrépides. Voici un fait qui prouve avec quelle énergie ces pauvres hommes du Nord attaquent parfois et domptent l'animal terrible de leurs forêts. Un chasseur de Kolymsk s'en va un jour avec son fils à la recherche des renards. Après avoir en vain couru tout le jour, ils s'en revenaient tous deux fort tristes de n'avoir rien trouvé, lorsqu'ils aperçoivent tout à coup un ours couché dans sa tanière. Quoiqu'ils n'eussent pas les armes nécessaires pour le combattre, ils se décidèrent cependant à tenter l'aventure. Le père s'appuie contre une des issues de la caverne et la ferme avec ses larges épaules; le fils s'avance vers l'autre ouverture et commence à attaquer l'ours avec une lance légère qui ne pouvait que le blesser et l'irriter. L'animal furieux s'élance vers l'issue par laquelle il a coutume de sortir; mais ses dents et ses griffes glissent sur les peaux épaisses qui couvrent le dos du vieux chasseur, et le fils, frappant toujours de côté et d'autre sur la bête féroce, parvient enfin à la tuer.

L'animal le plus utile aux populations de cette contrée est le chien. On l'emploie à conduire les traîneaux, à charrier des vivres et des marchandises, et il seconde habilement ses maîtres à la chasse. Dans un long voyage d'hiver, tout dépend du choix des chiens; il faut que ceux que l'on attèle à un traîneau soient déjà habitués à marcher ensemble. On dirait alors qu'ils savent quand ils doivent se fier à l'expérience de celui qu'ils conduisent, et quand ils doivent l'aider de leur instinct. On attèle ordinairement douze chiens à un traîneau, quelquefois plus. A l'entrée de l'hiver, lorsqu'on se dispose à voyager avec les chiens, on les prépare quelques semaines d'avance à ce travail par une nourriture particulière. On tâche de fortifier les faibles; on donne à ceux qui sont gras des alimens desséchés et en petite quantité pour les faire maigrir. On les exerce tous par des excursions de dix à trente werstes, après quoi on peut faire facilement avec ces animaux cent cinquante werstes par jour, au milieu de l'hiver le plus rigoureux. Les chiens sont nourris pendant le voyage avec des harengs secs ou gelés. Quand ils ont couru durant deux ou trois heures, on leur fait faire une halte de quinze ou vingt minutes, et, au bout de trois jours, il faut leur donner vingt-quatre heures de repos. Les chiens les plus alertes sont choisis pour guides; la sûreté du voyageur dépend souvent de leur instinct. A travers les plaines immenses couvertes de neige, dans les nuits les plus obscures, dans les vapeurs les plus épaisses, ce sont eux qui découvrent la cabane en bois qui

doit servir d'asile à la caravane. Il suffit qu'ils y aient été une fois; ils la retrouvent sous les amas de neige qui la dérobent à tous les regards, et la font reconnaître aux voyageurs.

En été, on attèle les chiens aux barques qui remontent le fleuve. C'est une chose admirable de voir avec quelle habileté ils s'arrêtent quand il le faut, et comme ils s'élancent à la nage sur l'autre rive du fleuve, lorsque celle qu'ils suivaient est obstruée par un rocher. Le chien est pour les diverses tribus du district de Kolymsk un animal aussi précieux que le renne apprivoisé pour les tribus nomades, et il est pour chaque famille l'objet d'une incroyable prédilection. « Nous en avons vu en 1821, dit M. Wrangel, un étonnant exemple. A la suite d'une fatale épidémie, une famille de Jukahires avait perdu dix-huit chiens, et il ne lui en restait que deux, mâle et femelle. Pour sauver ces deux êtres chétifs, la femme du Jukahire se décida à les allaiter elle-même avec ses propres enfans. Elle accomplit son étrange résolution, et les deux chiens, ainsi nourris, enfantèrent une lignée nombreuse. »

Au mois de décembre, la chasse et la pêche sont finies, et les membres de la famille se rassemblent autour du foyer pour y passer les longues nuits de l'hiver. L'habitation est éclairée par une lampe, dans laquelle on verse de l'huile de poisson, et une colonne de fumée rouge, étincelante, s'élève sur le toit. Autour de la cabane, les chiens, à demi ensevelis dans la neige, interrompent de temps à autre le silence de la nuit par des hurlemens si aigus, qu'on les entend à plusieurs werstes à la ronde.

La cabane est fermée par une peau de renne ou d'ours blanc. Près du feu est le père de famille, qui tresse avec ses fils des filets de crin, ou fabrique des arcs, des flèches, des lances. Quelques femmes, assises au fond de l'habitation, préparent les fourrures des animaux tués pendant l'été, ou façonnent, comme celles que nous avons vues en Laponie, une espèce de fil avec les nerfs du renne; d'autres posent sur le feu la chaudière qui renferme le poisson destiné à la pâture des chiens, font cuire pour le dîner la chair de renne dans de l'huile, ou préparent les gâteaux de poissons. Si un voyageur entre dans cette cabane, on lui offre ce qui s'y trouve de meilleur, c'est-à-dire les tranches de poisson, les langues de rennes, la graisse fondue, le beurre, tout cela parfaitement gelé. La table est couverte d'un vieux filet de pêcheur, et l'on remplace les serviettes par des copeaux de bois. Ce dernier article est un objet de luxe qu'on ne trouve que parmi les familles qui ont de grandes prétentions à

l'élégance. Les riches habitans de Kolymsk offrent parfois à leurs hôtes du thé avec du sucre candi. Le pain est partout un aliment fort rare; ceux qui ont le moyen d'acheter de la farine en composent une boisson nommée *saturaw*, ou la font bouillir dans une poêle avec de l'eau et de l'huile.

La fête de Noël est, sur les rives du Kolyma, une grande solennité. Dès le matin, les cloches sonnent; les habitans, parés de leur mieux, se rendent à l'église. Après le service divin, le prêtre, portant la croix, visite chaque cabane et l'arrose d'eau bénite. Le soir, les voisins se rassemblent auprès du même foyer et font un gala. Si le maître de la maison peut servir à ses hôtes une dizaine de tasses de thé avec quelques morceaux de sucre-candi, tout le monde est dans la joie, et, s'il apporte sur la table un flacon d'eau-de-vie, le bonheur est complet. On chante, on danse, on joue, et, pour terminer une si grande solennité, le lendemain on se promène en traîneaux et on se laisse glisser du haut des montagnes. Ainsi se passe la vie pénible et uniforme de ces pauvres gens, qui heureusement n'ont aucune idée des jouissances que nous recherchons.

A son arrivée à Kolymsk, M. Wrangel s'installa dans une grande maison abandonnée depuis long-temps, parce qu'on la regardait comme le lieu de rendez-vous des esprits. Cette maison était couverte en terre, comme toutes celles du pays, et divisée en deux compartimens. L'un fut occupé par le jeune officier, l'autre par ses gens. Une planche servant de lit, une table chancelante, une chaise dont les diverses pièces étaient liées avec des courroies, voilà tout ce qui composait le mobilier. Les fenêtres étaient garnies d'une lame de glace de six à huit pouces d'épaisseur; c'était là ce qu'on appelait des vitres. M. Wrangel prépara ses instrumens, fit élever un observatoire et commença ses travaux. Le froid était si rigoureux, que, lorsqu'il travaillait dans sa chambre, assis auprès d'un large foyer, son encre gelait à côté de lui, et lorsque les ouvriers travaillaient à son observatoire, leurs haches se brisaient comme du verre. Cependant il devait s'exposer à une température plus cruelle encore : il devait, aux termes de ses instructions, s'avancer jusqu'au cap Schelagskoi, situé au 70ᵉ degré de latitude, s'efforcer de trouver la plage qu'un Cosaque nommé Andrejew prétendit avoir découverte en 1762, tandis qu'une partie de ses compagnons se dirigeraient vers l'est et tâcheraient de pénétrer aussi loin que possible.

Ces excursions aventureuses ne pouvaient être faites qu'au milieu de l'hiver, avec des chiens et des *nartes*. Le narte est un traîneau en

bois dont les diverses pièces ne sont ni clouées ni chevillées, mais liées l'une à l'autre par de fortes courroies. Le patin de ces traîneaux n'est pas, comme dans ceux des autres pays, garni d'une bande de fer. On le fait tout simplement tremper dans de l'eau froide. Il se revêt alors d'une couche de glace de six lignes environ si ferme et si dure, qu'elle résiste fort long-temps. Pour entreprendre son excursion sur la mer Glaciale, M. Wrangel avait besoin de cinquante nartes et de six cents chiens, car il fallait qu'il emportât avec lui, outre ses instrumens de physique, du bois, des vivres, pour quarante jours, et à peu près trente mille poissons pour la nourriture des chiens. Par un beau temps, un attelage de douze chiens mène assez rapidement un narte chargé de onze cents livres; si la route est mauvaise ou le vent contraire, il traîne avec peine la moitié de ce fardeau.

Tandis que M. Wrangel faisait ses préparatifs de départ, un beau jour il vit arriver dans sa demeure un singulier voyageur, le capitaine Cochrane, qui, après avoir traversé toute l'Europe à pied, continuait sa promenade dans les déserts de la Sibérie, et prétendait s'en aller ainsi jusqu'aux barrières infranchissables de la mer Glaciale. Il témoigna aux officiers russes le désir de les accompagner dans leur expédition, mais une personne de plus dans un voyage où chaque livre de bagage était, dit M. Wrangel, discutée et pesée rigoureusement, ne nous permit pas d'accepter son offre, et après avoir fait, de côté et d'autre, quelques excursions, il s'en retourna comme il était venu, tantôt sous la conduite d'un Cosaque, tantôt avec une caravane de marchands.

Le 19 février, M. Wrangel se dirigea vers les plages désertes de la mer Glaciale; le premier jour de son voyage, il trouva encore quelques habitations; le second, il s'arrêta dans une cabane abandonnée qui lui servit d'asile pendant la nuit. Bientôt il ne vit plus aucune trace humaine; les longues plaines de neige qu'il traversa sont entièrement inhabitées. Quelques hommes de la tribu des Tschuktsches y passent seulement de temps à autre pour s'en aller à une foire ou à la pêche. Le 25 février, la caravane arriva à l'embouchure d'un petit fleuve où les chasseurs s'arrêtent dans leurs plus lointaines excursions, et que nul Russe n'avait visité depuis 1765. Le froid était très rigoureux. Les chiens même en souffraient beaucoup. Il fallut leur mettre des lambeaux de couvertures sur le corps, et leur faire, avec de la peau de renne, des espèces de bottes. Le froid rendait aussi très difficiles les observations de physique et d'astronomie. Le mouvement du chronomètre s'arrêta; le sextant ne pouvait être employé

qu'avec précaution. Si on posait la main nue sur son arc de cuivre, ou si on le plaçait près de son œil, à l'instant même la peau des doigts ou du visage se gelait et était emportée. Il fallut garnir cet instrument de cuir à tous les endroits que l'on avait à toucher, et les observateurs devaient, en s'en servant, retenir leur souffle, car l'haleine jetait sur les verres une humidité qui se transformait aussitôt en une couche de givre. Ni le froid, ni les fatigues de la route, ni les difficultés de toute sorte, n'empêchèrent le courageux voyageur de poursuivre avec ses compagnons le cours de ses travaux. La nuit même il faisait, à la lueur d'une petite lanterne, ses calculs d'astronomie.

Heureusement il trouva, dans le lieu désert où il venait de dresser sa tente, plusieurs pièces de bois amenées là par les courans. Plus loin il en trouva encore. C'était, à la fin d'une journée tout entière passée dans la neige ou sur la glace, un bonheur que ceux-là seuls qui ont voyagé l'hiver dans les régions boréales peuvent bien comprendre. Nous nous rappelons la joie que nous éprouvions en Laponie, lorsqu'après avoir parcouru pendant huit ou dix heures les marais fangeux, nous voyions poindre, au lieu où nous établissions notre campement, quelques tiges de bouleau, et les souffrances de notre route n'étaient rien cependant, comparées à celles que le jeune officier russe a supportées, dans sa redoutable mission, pendant plusieurs hivers. Mais il y a dans le cœur de l'homme, aux jours de lutte et de péril, une force merveilleuse, un élément de consolation et d'espoir qui se révèlent tout à coup, quand le moment en est venu, par un miracle de la nature et une clémence infinie de Dieu. Les heures les plus douloureuses ont leur éclair de joie, de même que les ténèbres profondes des contrées polaires ont leurs aurores boréales. M. Wrangel a dépeint ses soirées de campement au milieu des plages de la Sibérie, et il trace ce triste tableau avec calme, parfois même avec gaieté.

« Dès que notre tente en peau de renne était établie, tout le monde, dit-il, se mettait à l'œuvre pour préparer le souper. Ceux-ci remplissaient de neige nos bouilloires, ceux-là allumaient le feu, et, dès que nous avions pris quelques tasses de thé, toute la caravane était plus animée et plus riante. Le biscuit de seigle contribuait aussi beaucoup à raviver nos forces. Nos guides s'en allaient alors donner la pâture aux chiens et les attachaient avec soin, pour les empêcher de courir, pendant la nuit, à la poursuite de quelque renard. Pendant ce temps, nous commencions nos observations, nous tracions sur

la carte la marche que nous avions faite pendant le jour, ce qui parfois n'était pas chose facile au milieu de l'épaisse fumée qui inondait notre tente. Puis venait le souper composé d'une soupe de viande ou de poisson, cuite dans la même chaudière pour toute la communauté ambulante. Enfin, nous nous couchions tout habillés, à côté l'un de l'autre, les pieds tournés vers le foyer. Seulement nous avions grand soin de changer chaque soir de chaussure, et un de nos compagnons qui avait une fois négligé de prendre cette précaution faillit avoir les pieds gelés. Le lendemain nous nous levions à six heures. On allumait du feu, on buvait encore quelques tasses de thé; puis la tente, les ustensiles de cuisine, les instrumens étaient enveloppés sur les traîneaux, et à neuf heures nous continuions notre route.

« Le 25 février, le thermomètre était à 25 degrés. Un vent léger, un tourbillon de neige, nous fatiguaient tellement, nous et nos pauvres chiens, que nous fûmes obligés de nous arrêter. La neige tomba toute la nuit, et le lendemain notre tente était couverte d'un manteau de glace que nous eûmes bien de la peine à enlever. La nuit suivante, le froid fut si intense, que, malgré la chaleur de notre foyer et l'épaisseur de nos vêtemens, nous fûmes forcés de nous lever et de sauter dans notre tente pour ranimer nos membres engourdis. Quelques jours après, le thermomètre descendit à 13 degrés, et ce fut pour nous un heureux soulagement. »

Le 5 au soir, enfin, les voyageurs aperçoivent le cap Schelagskoi, qui était le terme de leur excursion. Ils y arrivent à travers les blocs de glace qui l'entourent, au risque de briser leur traîneau, de se perdre dans les amas de neige, ou de tomber dans des abîmes. Mais ils avaient atteint le but de leur expédition, le succès ravivait leur courage, et ils prirent avec un joyeux orgueil leurs instrumens pour mesurer la hauteur et la situation de cette dernière barrière du monde.

Tandis que M. Wrangel achevait son pénible pélerinage, un de ses compagnons, M. Matiuschkin, s'en allait, comme lui, avec des nartes traînés par des chiens au village d'Ostrownoje, situé à environ deux cent cinquante werstes de Kolymsk. Il y arrivait au temps de la foire, et il donne, sur cette réunion annuelle de diverses peuplades, sur les lieux qu'il a parcourus, sur les mœurs qu'il a observées, des détails curieux.

Le village, situé au 68° de latitude, est entouré d'un rempart en bois qui porte le titre pompeux de forteresse. Quelques huttes occupées par des Cosaques ont le nom de casernes, et la chétive maison du commissaire doit être regardée comme un palais au milieu des

trente malheureuses cabanes qui l'environnent. La foire se tient en plein air. Les Russes y viennent ordinairement avec une centaine de chevaux très chargés, les Tschuktsches avec leur famille, leur tente, leurs rennes. Ils arrivent de la pointe orientale de l'Asie, où ils recueillent des dents de morse et des fourrures. Le long de leur route, ils s'arrêtent dans plusieurs autres foires, et font çà et là de longs détours pour trouver les pâturages nécessaires à la subsistance de leurs rennes. Leur tournée marchande dure près d'un an, et à peine ont-ils posé le pied dans le lointain district occupé par leur tribu, qu'ils se hâtent d'échanger les rennes fatigués du voyage contre d'autres rennes jeunes et dispos, et se remettent en route. Tantôt ils sont en négociation avec les Américains, tantôt avec les Russes; ils amassent d'un côté ce qu'ils revendent de l'autre, et voici à peu près le résultat habituel de leur commerce. Le Tschuktsche donne à l'Américain une demi-livre de tabac pour une fourrure qu'il livre ensuite au Russe moyennant deux livres de tabac, en sorte qu'il gagne trois cents pour cent sur chacun de ses marchés. Le Russe, de son côté, n'a pas trop à se plaindre. Les deux livres de tabac qu'il échange contre une fourrure valent au plus 160 roubles, et il revend cette fourrure 260 roubles.

Outre le tabac, cette denrée chérie des peuples du Nord, les Russes apportent à Ostrownoje toutes sortes d'ustensiles en fer et en cuivre, des objets de toilette pour les femmes, et de l'eau-de-vie. L'eau-de-vie, dans cette contrée, subjugue toutes les consciences, aplanit tous les obstacles. C'est le nectar olympien qui donne aux malheureux habitans des plages glaciales l'illusion d'un bonheur céleste; c'est le philtre magique qui endort leur volonté et charme leurs sens. Qu'un des chasseurs de la Sibérie refuse de donner pour le prix qui lui en est offert la peau de l'animal qu'il a courageusement poursuivi à travers les forêts et les neiges, le Russe fait reluire à ses yeux la merveilleuse bouteille, et à l'instant même voilà le pauvre chasseur qui se trouble, qui balbutie, qui contemple d'un regard attendri la liqueur enivrante, tend la main, et cède pour une volupté de quelques instans le fruit de mainte course périlleuse. On dirait, à le voir si ému et si avide, que le flacon d'eau-de-vie, pareil à ces fioles enchantées dont parle l'Arioste, tient son ame enfermée dans sa fragile enveloppe, et qu'il veut à tout prix la reconquérir.

Les Tschuktsches paient au gouvernement russe, pour avoir le droit de venir à la foire d'Ostrownoje, un tribut de seize peaux de renard et de vingt peaux de martre. Dès que le commissaire a reçu

cet impôt, il fait hisser un pavillon sur la tour des remparts, et la foire est ouverte. Alors les Tschuktsches s'avancent avec leurs lances, leurs arcs, leurs flèches, et rangent leurs traîneaux en demi-cercle; les Russes se posent en face d'eux. Tous attendent avec impatience le son de la cloche qui donne le signal du marché, et à peine cette cloche a-t-elle retenti, que tout le monde est en mouvement. Les Russes courent de côté et d'autre avec leurs denrées, ceux-ci traînant sur le sol un lourd sac de tabac, ceux-là portant des casseroles, des haches, des pipes, des étoffes de diverses couleurs. On dirait autant de boutiques ambulantes; chacun s'agite et crie, chacun vante, dans un idiome barbare mêlé de toute sorte de dialectes, les qualités de sa pacotille et les conditions excellentes auxquelles il la livre. Dans ce tumulte de la foule, dans cette émeute de l'agiotage, plus d'un industriel, courbé sous le poids de son fardeau, est renversé dans la neige et foulé aux pieds par ses rivaux. Dans sa chute, il perd ses gants ou son bonnet, il est froissé ou meurtri, mais l'intérêt du moment lui fait bien vite oublier tous les inconvéniens de sa situation; il se relève et court la tête nue, par trente ou quarante degrés de froid, auprès de ses chalands. Les Tschuktsches seuls restent immobiles et silencieux devant leurs traîneaux, attendant qu'on vienne à eux et répondant par quelque froid monosyllabe aux offres qui leur sont faites. Leur sang-froid leur donne un grand avantage sur les Russes, qui souvent, dans l'impétuosité de leurs désirs de marchand, donnent pour une fourrure le double de ce qu'elle vaut. Ce mouvement commercial dure trois jours, après quoi les caravanes s'en vont, avec leurs cargaisons, de différens côtés, et le village sibérien retombe dans un profond silence jusqu'à l'année suivante.

De toutes les tribus du nord de l'Asie, nulle n'a conservé un caractère de nationalité aussi marqué que celle des Tschuktsches. Comme leurs ancêtres, ils errent encore constamment à travers les montagnes, les rochers, les déserts de leur ancienne province. Comme tous les peuples primitifs, ils ont peu de besoins; le renne suffit presque à leur subsistance; le renne leur donne des peaux pour faire leur tente et leurs vêtemens, la chair qui les nourrit, le lait qui les désaltère. Dans les sombres et orageux parages où s'écoule leur vie, ils jouissent fièrement de leur liberté, ils regardent avec une sorte de dédain les peuplades sibériennes subjuguées par les Russes, et ne peuvent leur pardonner d'avoir sacrifié à quelques vaines considérations de bien-

être matériel la noble et mâle indépendance qui faisait la joie de leurs aïeux.

Le baptême, qu'ont reçu la plupart de ces pâtres nomades, n'a rien changé à leur manière de vivre. En consentant à recevoir ce sacrement, ils ont tous gardé leurs traditions et leurs coutumes païennes. Le baptême n'est, du reste, pour un grand nombre d'entre eux, qu'une sorte d'opération commerciale. Comme ces barbares dont parlent les sagas du Nord, qui, au temps de Louis-le-Débonnaire, acceptaient le nom de chrétien pour un javelot ou une armure, les Tschuktsches se soumettent aux cérémonies de l'église pour une pique ou un rouleau de tabac. Un jeune Tschuktsche, à qui le prêtre avait promis cette récompense, devait un jour se laisser baptiser dans l'église de Kolymsk; la cérémonie avait attiré un grand nombre de spectateurs; le néophyte était là, regardant en silence les préparatifs que l'on faisait pour lui donner le nom de chrétien, et songeant vraisemblablement à toute autre chose qu'aux préceptes du catéchisme. Lorsqu'on lui dit de monter sur l'escabeau pour se plonger, selon le rite grec, trois fois dans l'eau, le pauvre converti, qui ne s'attendait pas à cette façon peu agréable, il est vrai, d'abjurer son paganisme (l'eau était à demi glacée), déclara qu'il rompait le marché, et qu'il aimait mieux s'en aller à la chasse tuer un renard ou une martre, et acheter du tabac à la prochaine foire. Après mainte prière de la part du prêtre et de quelques-uns des assistans, il finit par céder, il se jeta bravement dans l'eau et en sortit tout grelotant en criant : Mon tabac! mon tabac! On eut beau lui objecter que la cérémonie n'était pas achevée, qu'il y avait encore quelques formalités à remplir; rien ne put le fléchir : — Donnez-moi mon tabac! répétait-il d'une voix irritée; et, las enfin de le demander vainement, il s'enfuit dans sa tente, laissant le prêtre et l'assemblée fort peu édifiés d'une telle conversion.

La société biblique de Pétersbourg a fait imprimer en caractères russes une traduction en dialecte tschuktsche du *Pater*, du *Credo*, des commandemens de Dieu et de quelques pages des évangiles; mais l'alphabet russe n'a pas les caractères nécessaires pour rendre les sons sifflans et gutturaux de ce dialecte, et cette traduction est, pour ceux à qui elle est destinée, à peu près inintelligible. Malgré les prédications évangéliques, la polygamie est encore en usage chez les Tschuktsches. Ils traitent les femmes comme des esclaves, et les quittent, les reprennent à volonté.

Comme les sauvages du nord de l'Amérique, ils ont aussi la coutume d'égorger les vieillards débiles et les enfans qui naissent avec une infirmité. Il y a quelques années, le chef d'une famille riche et considérée, se sentant faible, accablé par l'âge et hors d'état de continuer ses excursions nomades, pria ses proches parens de le tuer, et nul d'entre eux n'hésita à lui donner ce témoignage d'obéissance et d'affection.

Le schaman ou sorcier joue parmi ces populations nomades un grand rôle. C'est à lui que l'on s'adresse dans toutes les circonstances importantes de la vie, tantôt pour lui demander un conseil, tantôt pour qu'il préserve d'un péril ou sauve d'une catastrophe ceux qui l'invoquent, car on le croit en relation directe avec les esprits, assez habile pour connaître leur volonté, et assez fort pour la diriger. Souvent sa décision est sévère et cruelle; mais, si cruelle qu'elle soit, elle est aveuglément acceptée. En 1814, une peste terrible éclata dans le district d'Ostrownoje. Elle enlevait à la fois les hommes et les animaux. Les schamans, appelés au secours des malades, font leurs conjurations, agitent leurs tambours, invoquent les esprits. Tout est inutile. Les esprits sont rebelles à la prière, et l'épidémie continue à ravager les habitations. Les schamans se réunissent alors en conseil, et décident que, pour apaiser les génies irrités, il faut leur sacrifier Kotschen, l'un des principaux habitans du pays. Kotschen était si généralement aimé et considéré, que l'arrêt porté contre lui révolta d'abord la population; mais, comme la peste semblait faire de nouveaux progrès, on accepta la sentence des schamans. Kostchen lui-même, se dévouant pour sa tribu, pria son fils de le tuer, et tomba sans se plaindre sous ses coups.

Le schaman, si puissant et si redouté, n'appartient à aucune corporation et n'est soumis à aucune doctrine. Il n'obtient le titre de schaman que grace à son organisation nerveuse et à ses songes superstitieux. La solitude, le jeûne, les veilles, les boissons narcotiques, troublent ses sens et portent au plus haut degré son exaltation. Il tombe en extase, il a des visions, et alors il croit vraiment voir les esprits dont il a entendu parler dans sa jeunesse. De ce moment on le déclare schaman; on lui confère ce titre solennel au milieu des ténèbres, au bruit du tambour magique, avec toutes sortes de bizarres cérémonies. Cependant il reste ce qu'il était auparavant, il n'a point eu de maîtres, et ne forme point de disciples. Quoi qu'il dise ou qu'il fasse, il agit par sa propre impulsion. Il se trompe lui-même et trompe

les autres, selon l'inspiration du moment, sans chercher dans sa mémoire ses moyens de fourberie.

« L'apparition d'un vrai schaman, dit M. Matiuschkin, est, sous le rapport psychologique, une chose très curieuse à observer. Chaque fois que j'ai vu un de ces sorciers du Nord, avec son regard effaré, ses yeux entourés d'un cercle de sang, ses cheveux hérissés et son visage contracté, balbutiant d'une voix faible des paroles inintelligibles et se tordant les membres dans de violentes convulsions, j'ai éprouvé je ne sais quelle émotion sombre et profonde, et je comprends que les grossières peuplades de la Sibérie soient subjuguées par le spectacle d'un tel délire et le regardent comme l'œuvre des esprits. »

La tente des Tschuktsches est faite en peaux de rennes tannées. Sous cette tente est leur habitation favorite, leur *polog*. C'est une sorte de grand sac en peaux cousues l'une sur l'autre, et auquel on donne, au moyen de quelques lattes, la forme d'une caisse carrée, si basse qu'on ne peut s'y tenir debout. On y entre par une ouverture étroite en se traînant sur les genoux; la caisse est fermée de tous les côtés, à l'air et à la lumière. Elle est chauffée et éclairée par une espèce de lampe en terre, pleine d'huile de poisson et garnie d'un faisceau de mousse desséchée en guise de mèche. Cette lampe, ainsi renfermée dans un sac de peau, donne une telle chaleur, qu'au milieu de l'hiver le plus glacial, les habitans du polog restent ordinairement jour et nuit tout nus. Souvent une même tente renferme deux ou trois pologs, servant chacun de nid à une famille.

« Un jour, dit M. Matiuschkin, un riche Tschuktsche, nommé Leut, m'invita à aller le voir, et j'acceptai avec joie son invitation, car c'était pour moi une occasion de pénétrer dans la vie intérieure de cette curieuse peuplade. Je me courbe sur le sol, je me traîne dans le polog; mais à peine y étais-je entré, que j'aurais bien voulu être dehors. Qu'on se figure, s'il est possible, ce sac étroit et fermé de tous côtés, inondé par la puante fumée qui s'exhale de l'huile de poisson, et occupé par une demi-douzaine d'individus tout nus. Je crus que j'étoufferais. La maîtresse de l'habitation et sa fille, qui avait environ dix-sept ans, me reçurent sans embarras dans leur très léger costume et se mirent à fouiller de côté et d'autre dans leur noir polog. Je crus qu'elles cherchaient une peau ou un lambeau d'étoffe pour se couvrir, mais non, c'étaient tout simplement des grains de verre qu'elles mêlèrent avec une coquetterie mondaine à leurs cheveux. Quand cette toilette fut achevée, Mme Leut, qui

tenait à me faire convenablement les honneurs de sa maison, m'apporta un morceau de chair de renne bouilli, sans sel, et, pour le rendre plus appétissant, y versa une notable quantité d'huile rance. Je reculai avec horreur devant ce mets nauséabond, et cependant, pour ne pas humilier ces malheureux, qui m'offraient certainement ce qu'ils avaient de meilleur, j'essayai d'en manger un peu, tandis que mon hôte engloutissait avec avidité la chair de renne et l'huile, ne s'arrêtant que pour reprendre haleine et vanter les rares talens culinaires de sa femme. J'abrégeai autant que possible le dîner et l'entretien, et, dès que je me retrouvai en plein air, je bénis de bon cœur la liberté de l'espace.

« Le lendemain, je reçus la visite de plusieurs Tschuktsches accompagnés de leurs femmes. Ils venaient, disaient-ils, prendre congé de moi et se recommander à mon bon souvenir. Je n'avais à offrir aux femmes que du thé, dont aucune d'elles ne voulut goûter, et des morceaux de sucre candi, qu'elles reçurent avec reconnaissance. Par bonheur j'avais encore quelques grains de verre de diverses couleurs que je leur distribuai, et cette libéralité leur causa une telle joie, que, pour me montrer leur gratitude, elles se mirent à danser devant moi. Ce fut un curieux ballet. Les aimables bayadères, enveloppées dans leurs épais vêtemens de peaux, agitant les pieds en avant et en arrière, élevaient les bras en l'air, tandis que leur figure grimaçait de la plus étrange façon. Pendant qu'elles déployaient ainsi leurs graces chorégraphiques, le virtuose de la troupe faisait entendre je ne sais quel chant sourd et monotone, dont la mélodie ressemblait à un grognement. Quand la première danse fut finie, deux femmes renommées dans le district pour l'agilité de leurs mouvemens, les deux premières artistes de la société, se détachèrent de leurs compagnes et se mirent à sauter en faisant d'effroyables contorsions, tantôt s'élançant l'une contre l'autre comme si elles allaient se prendre aux cheveux, puis se rejetant en arrière par une vigoureuse cabriole, jusqu'à ce qu'enfin elles tombassent baignées de sueur et épuisées de fatigue. Mon interprète me conseilla de donner à ces deux rares sujets un peu d'eau-de-vie et de tabac. Je ne pouvais faire moins pour récompenser leurs efforts, et cet hommage rendu aux deux plus beaux talens de la tribu enchanta la société, qui me quitta profondément touchée de mes bonnes manières et de ma générosité. »

Il y a, près de l'île de Koliutsckin et le long des côtes qui l'avoisinent, une autre peuplade de Tschuktsches, qui ne mène point une vie nomade comme celle dont nous venons de parler et n'a point de

rennes. Leurs cabanes sont construites avec des poutres ou des ossemens de baleines et recouvertes de peaux. On y entre par une ouverture étroite que ferme une peau épaisse, et dans le fond de l'habitation il y a une petite tente soigneusement calfeutrée, qui sert de refuge à la famille pendant les jours d'hiver. On ne brûle dans le foyer que des ossemens de baleine arrosés d'huile, car nul arbre ne croît dans cette sinistre contrée, et les pièces de bois flottantes amenées sur les grèves par les courans sont conservées soigneusement pour servir d'appui aux habitations. Ces Tschuktsches vivent de chasse et de pêche. Le morse est pour eux la ressource providentielle que leurs frères nomades trouvent dans les troupeaux de rennes. Avec le morse, ils ont un aliment pour apaiser leur faim, des peaux pour se couvrir et fabriquer leurs lanières, leurs courroies, de l'huile pour éclairer et chauffer leurs sombres demeures; avec les dents d'ivoire de cet animal, ils font des coupes, des cuillères, des instrumens tranchans pour rompre la glace; ils en vendent en outre un assez grand nombre pour se procurer les diverses denrées de luxe ou de première nécessité que leur sol ingrat leur refuse. Ils tuent les oiseaux à coups de fronde, et poursuivent hardiment, la lance à la main, les ours blancs au milieu des blocs de glace. Ils voyagent dans des traîneaux attelés de chiens.

Leur mets favori est la chair d'ours blanc ou la peau de morse; quelquefois ils font du bouillon de renne, qu'ils aspirent dans de larges vases avec un os percé comme un tuyau. Ordinairement ils ne touchent au plat qui leur est servi que lorsqu'il est tout-à-fait froid, et après chaque repas ils ont coutume de prendre, comme dessert, un lourd morceau de neige. « Je les ai vus souvent, dit M. Wrangel, par trente degrés de froid, sortir de leur tente, rentrer les mains pleines de neige, et la manger avec un remarquable plaisir. »

A toutes les misères de cette population il faut en ajouter une encore qu'on ne s'attendrait guère à trouver dans une telle contrée : le vasselage. Il y a là des familles entières qui, depuis un temps immémorial, sont soumises à d'autres familles, des hommes qui n'ont pas le droit de rien posséder, et qui vivent dans la dépendance des patriciens, obéissant à leurs ordres, et remplissant auprès d'eux tous les devoirs de la domesticité. Quand on interroge les étranges barons de cette malheureuse peuplade sur l'origine d'un tel servage, ils répondent qu'ils ne la connaissent pas, que leur état social a toujours existé ainsi, et qu'il ne doit jamais changer.

A peine de retour à Kolymsk, M. Wrangel entreprend de nou-

velles expéditions; il fait réparer ses traîneaux, reposer ses chiens, et s'en va, à travers les neiges, les glaces, les marais fangeux et les fleuves, tantôt à l'île de Krestowoi, située au-delà du 70e degré de latitude, tantôt vers la tribu des Jukahires, qui habitent les bords de l'Aniuj. Il revient à Kolymsk, met en ordre ses observations, prépare ses instrumens, et repart de nouveau pour visiter les côtes de la mer Glaciale et le grand désert de Tundra. Nous ne dirons point toutes les souffrances physiques qu'il éprouve dans le cours de ces longues excursions, tous les périls qu'il doit braver pour s'en aller, à quelques centaines de lieues de sa retraite de Kolymsk, faire une expérience d'astronomie et de physique. C'est toujours le même ciel sombre et nébuleux qui attriste ses regards, le même vent glacial qui pénètre sous sa tente, le même tourbillon de neige qui entrave sa marche, le même labyrinthe de glace où à chaque pas il court risque de se perdre, la même plage désolante dont nulle fleur n'égaie la teinte sinistre, dont nul rayon de soleil ne tempère l'affreuse rigueur. Mais çà et là il rencontre des peuplades nouvelles et donne, sur leurs mœurs, sur leur caractère, des détails intéressans.

Le long du fleuve Aniuj s'étend la tribu des Jukahires, pour qui la pêche est presque nulle et qui n'ont d'autres moyens d'existence que la chasse aux oies sauvages et aux rennes. Le temps où les rennes passent est pour les Jukahires un temps de joie et de bénédiction, le temps de leur moisson et de leur vendange. Chaque année au printemps, les rennes sauvages quittent les forêts profondes où ils ont cherché un abri pendant l'hiver, et s'en vont vers les plaines du nord, soit pour y trouver une mousse meilleure, soit pour échapper aux moustiques qui les aiguillonnent. Cette première migration n'est pas très productive encore pour les Jukahires, car les rennes passent sur les lacs et les fleuves gelés, et il faut ou leur tendre des piéges, ce qui souvent rapporte peu de chose, ou leur tirer des coups de fusil, ce qui coûte trop cher. La véritable récolte se fait au mois d'août ou de septembre. Les rennes reprennent alors le chemin des forêts. Les pâturages d'été les ont engraissés, et leur peau est bien meilleure qu'en hiver. Ils arrivent divisés par cohortes de trois ou quatre cents; toutes ces cohortes réunies forment une troupe de plusieurs milliers de rennes. Elles marchent à quelque distance l'une de l'autre, et occupent parfois un espace de cinquante à cent verstes. En tête de chaque détachement est un renne remarquable par sa force et sa taille, qui semble servir de guide aux autres. Lorsque la troupe émigrante approche d'un fleuve qu'elle doit traverser, le guide s'avance le premier, regarde de côté et d'autre, sonde le terrain, et,

lorsqu'il n'a point reconnu de danger, se jette à l'eau; tous les rennes s'y jettent après lui. Alors les chasseurs, qui se tenaient cachés dans des golfes, dans des broussailles, s'élancent sur leurs canots, entourent les animaux, qui s'enfuient à la nage, les frappent à coups de lance et en tuent en peu d'instans un grand nombre.

Cette chasse cruelle n'est du reste pas sans danger. Au milieu du tumulte impétueux des rennes qui nagent, des hommes qui les poursuivent, le léger canot peut être facilement submergé. Les rennes d'ailleurs se défendent vigoureusement, ceux-ci avec leurs cornes, ceux-là avec leurs pieds, et souvent font chavirer l'embarcation. En pareil cas, le chasseur, hors d'état de passer à la nage à travers le troupeau flottant au milieu duquel il s'est jeté, n'a d'autre parti à prendre que de s'attacher à un renne robuste et de se laisser ainsi remorquer jusque sur le rivage.

Tant que la chasse dure, une foule de Jukahires vont et viennent dans leurs pirogues le long du fleuve, s'emparent du butin et le conduisent à terre. Tous les rennes qui expirent sur l'eau sont partagés également entre les diverses familles de la tribu. Tous ceux qui, après avoir été blessés, parviennent à gagner le rivage, appartiennent aux chasseurs.

Quand les troupeaux de rennes viennent ainsi se livrer aux coups de la peuplade, les Jukahires en sont souvent réduits à la dernière extrémité; souvent, au printemps, ils ne peuvent faire que de très insuffisantes provisions. Les rennes alors sont maigres, chétifs, et on n'en tue qu'un très petit nombre. Sur la fin de l'été, plus d'une famille souffre de la famine et ronge avec une avidité désespérée les peaux qui lui servent de vêtemens et de couvertures. Quand vient l'automne, c'est une chose désolante de voir ces malheureux attendre avec angoisse le retour des rennes et dévorer les premiers qui sont tués, avec la peau et les entrailles, sans en perdre un seul morceau. Si les troupeaux qui alimentent cette population prennent par hasard un autre chemin, s'ils échappent à la surveillance des chasseurs, c'est une calamité dont on ne peut se faire une idée. Les Jukahires courent de côté et d'autre tout effarés, et, quand ils voient que leur proie leur échappe, les uns se tordent les mains et poussent d'affreux hurlemens; d'autres se roulent dans la neige en invoquant la mort; d'autres restent silencieux et immobiles, atterrés à l'idée des souffrances qu'ils vont éprouver, et bientôt la famine emporte tous ceux qui n'ont pas dans leurs demeures quelques vivres, ou qui ne trouvent pas dans la pêche une dernière ressource.

Il y a encore, sur ces mêmes plages soumises à tant de fléaux,

d'autres tribus subjuguées, comme celle des Jukahires, par la Russie et contraintes à payer un impôt annuel. M. Wrangel cite entre autres celles des Tschuwanges, des Lamutes, et celle des Tunguses, qui est répandue au loin, et dont les voyageurs vantent la douceur de caractère et la moralité. Quand une jeune fille de cette tribu s'est laissée séduire, on lui bande les yeux, toute la communauté vient la prendre dans sa demeure et la conduit au milieu des champs; là, elle s'avance, étendant les mains devant elle, et les branches du premier arbre qu'elle rencontre sont employées à la battre.

Le 19 novembre 1823, M. Wrangel, ayant complété la longue série de ses observations, quitte Sredne Kolymsk pour retourner à Pétersbourg. Cette fois, il est délivré des anxiétés continuelles que lui donnaient ses attelages de chiens : il voyage avec des chevaux, et il a pour l'accompagner une escorte de Jakutes étonnans par leur force physique et leur ténacité dans les fatigues. « Le Jakute, dit M. Wrangel, porte en voyage à peu près le même vêtement que lorsqu'il est chaudement enfermé dans sa demeure, et passe presque toujours la nuit en plein air. Une couverture de cheval étendue sur la neige lui sert de lit; une selle en bois lui sert d'oreiller. Le dos et les épaules enveloppés d'une peau de renne, la poitrine presque nue, il se place près du feu, et, lorsqu'il sent le besoin de dormir, il garantit avec de petits morceaux de peau son nez, ses oreilles, se couvre le visage et se couche paisiblement. Dans la Sibérie même, on appelle les Jakutes des hommes de fer, et ils méritent ce nom. Souvent je les ai vus dormir presque sans vêtemens, sur le sol, par 20 degrés de froid. Ils sont doués d'une finesse de regard qui ne peut être comparée qu'à celle des sauvages de l'Amérique, et d'une mémoire locale vraiment incroyable. Quand ils traversent le désert, ils remarquent un buisson, une pierre, une ondulation de terrain, et ce sont là autant de signes qui les aideront une autre fois à retrouver leur route. »

Malgré toutes les précautions prises par M. Wrangel pour achever sans trop de peines son périlleux voyage, bientôt il en vint à regretter les nartes et les chiens qui l'avaient conduit sur la mer Glaciale. Le thermomètre était à 40 degrés. Dans un traîneau, il avait supporté plus d'une fois une telle température; à cheval, elle était intolérable. Enveloppé, ou, pour mieux dire, emmaillotté dans sa double peau de renne, chargé de ses cuissards, de ses grandes bottes, de son lourd bonnet, il ne pouvait mettre pied à terre pour se réchauffer par le mouvement : il fallait qu'il restât à cheval quelquefois dix

heures de suite, car la caravane ne pouvait s'arrêter qu'à certains endroits, là où l'on trouve un abri et un peu d'herbe sous la neige. Les chevaux eux-mêmes souffraient du froid, des aiguilles de givre pendaient à leurs naseaux, et leur sabot se brisait sur les pointes de glace. La caravane était constamment entourée d'un épais brouillard, produit par l'haleine des voyageurs, les vapeurs exhalées des vêtemens et même de la neige, dont la température alors était plus chaude que celle de l'atmosphère. Ce brouillard se cristallisait en petites pointes de givre qui tourbillonnaient dans l'air et tombaient avec un bruit pareil au frôlement de la soie. La nature inanimée souffrait aussi de ce froid excessif. Les troncs d'arbre éclataient, le sol se fendait, et des blocs de roches, détachés de leur base, roulaient du haut des collines avec un fracas semblable à celui du tonnerre.

Au commencement de janvier, le froid diminua peu à peu; le 6, le thermomètre était à 19 degrés. — Nous trouvions, dit M. Wrangel, cette température douce après celle dont nous venions de subir l'affreuse rigueur.

Après sept semaines de marche, les voyageurs arrivèrent enfin à Jakuzk. Il y avait plus de trois ans qu'ils en étaient partis, et, dans cet espace de temps, la petite ville sibérienne était devenue très coquette. On avait renversé sa vieille forteresse en bois, qui ne faisait peur à personne, et les matériaux en avaient été employés à construire une élégante maison où les bons bourgeois et les gens lettrés de la cité se réunissent pour lire et causer. Dans cette maison, on avait établi des jeux de cartes et un billard, une salle de bal et une salle de concert; un restaurateur y venait à certains jours étaler ses richesses, et des enfans de Cosaques y jouaient la comédie. A l'heure qu'il est, je suppose qu'on joue dans ce nouvel édifice de Jakuzk, au beau milieu de la Sibérie, les pièces de M. Scribe, comme on les jouait déjà en 1838 à Tromsœ, capitale de Finmark.

Le 15 août 1824, M. Wrangel était de retour à Pétersbourg, rapportant avec lui la carte complète de ses voyages, des notions détaillées sur les diverses provinces qu'il avait parcourues, des renseignemens curieux et presque entièrement ignorés sur les districts les plus reculés de la Sibérie, une longue suite d'observations météorologiques faites à Nishne Kolymsk, en 1820, 1821, 1822, 1823, et l'exposé d'un grand nombre d'expériences de magnétisme et d'aiguille aimantée. L'amirauté russe a reconnu les services de M. Wrangel comme savant et comme officier de marine, en lui conférant successivement plusieurs grades. Il est aujourd'hui contre-amiral.

Nous regrettons que, dans le cours de ses longues explorations, M. Wrangel ne se soit pas attaché plus particulièrement à étudier le caractère, les formes du dialecte des différentes peuplades qu'il visitait, afin de reconnaître par les analogies philologiques les liens de parenté qui unissent l'une à l'autre ces peuplades et de remonter à leur origine. Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas recueilli avec plus de soin les traditions de la tente nomade et les chants populaires du foyer, ces doux trésors de poésie qui se perpétuent au sein des races les plus grossières, comme les filons d'une mine précieuse au sein des montagnes. Le livre de M. Wrangel est, du reste, écrit avec un talent remarquable, avec une clarté de style très rare en Allemagne. Il plairait aux gens du monde par ses récits étranges et animés, il ouvre aux géographes un espace tout nouveau, et donne une utile leçon de courage et de persévérance aux voyageurs qui rêvent, comme M. Wrangel, les expéditions aventureuses, et comme lui aimeraient à parcourir les parages inexplorés.

Ce que M. Wrangel raconte de l'aspect de la Sibérie méridionale et des établissemens de luxe fondés à Jakuzk, est un fait important. Ce récit nous montre que, malgré la rigueur du climat et l'aridité du sol, un certain bien-être matériel commence à s'introduire au sein de ces lointaines contrées, dont le nom seul nous effraie. Le gouvernement russe a pris à cœur l'intérêt des pauvres peuplades errant dans les régions du nord, et ces peuplades secondent par leur courage les tentatives généreuses de l'autorité qui les protége. Il n'y a pas un plus beau spectacle, a dit un philosophe ancien, que celui de l'homme supportant avec fermeté la douleur. Grace au ciel, nous en connaissons un plus beau, c'est celui de l'homme fort et résolu qui ne se contente pas de cette constance passive vantée par les stoïciens, qui lutte avec énergie, ici contre les mauvaises passions, là contre une nature trompeuse et cruelle. De tous côtés, cette noble lutte se soutient; l'intelligence pénètre peu à peu au milieu des esprits les plus grossiers, la force morale domine les instincts pernicieux, la force physique subjugue les élémens. Des îles de l'Océanie jusqu'aux confins de la mer Glaciale, des bords de l'Orénoque jusque dans les déserts de la Sibérie, les lueurs de la civilisation dissipent les ténèbres de la barbarie. Voilà le spectacle qui doit réjouir les gens de cœur et plaire aux regards de Dieu.

X. Marmier.

DE

LA POLITIQUE DE LA FRANCE

EN ITALIE.

L'Italie a toujours tenu une grande place dans la politique de la France. Il ne s'est point passé, de l'autre côté des Alpes, dans ce pays si tristement célèbre par ses continuels changemens de maîtres et de fortunes, d'évènemens graves où nous n'ayons mis la main. Depuis les aventureuses expéditions de Charles VIII et de Louis XII jusqu'aux mémorables campagnes de la république et de l'empire, sous le règne des plus ambitieux et des plus prudens de nos princes comme sous la domination révolutionnaire, nous voyons toujours le gouvernement de la France, en quelques mains qu'il se trouve, qu'il agisse par traditions ou par instinct, également convaincu de l'importance de notre rôle en Italie. Une circonstance particulière donne à cette portion de notre histoire une sorte d'unité qui lui manque souvent ailleurs, et qui en augmente encore l'intérêt : c'est notre rivalité constante avec l'Autriche; c'est la durée de la lutte commencée par de si terribles guerres, prolongée tacitement pendant la paix; lutte où chaque peuple a déployé les ressources de son caractère national, où nous avons eu l'honneur des éclatans faits

d'armes, des rapides conquêtes qui durent peu; où nos puissans rivaux ont recueilli les solides avantages d'une active habileté qui sait prévoir, attendre et ne se décourage jamais; et cette lutte, nous ne devons pas l'oublier, car le succès ne nous est pas resté.

Peut-être n'est-il pas inutile de nous occuper de l'influence que nous pouvons exercer sur les états qui nous environnent. Le moment semble opportun, quand les hommes politiques les plus distingués de nos jours conviennent tous et prouvent assez par leurs préoccupations qu'aujourd'hui les affaires du dehors ont plus de valeur que nos discussions intérieures, toujours renouvelées, toujours les mêmes, où les distances qui séparent les opinions se sont tour à tour si singulièrement agrandies ou si merveilleusement rapprochées, suivant l'exigence des situations et les convenances personnelles de ceux qui les professaient. Peut-être aussi, quoique venant après la tribune, la presse, ou du moins cette partie de la presse qui ne prend pas une part active et passionnée aux querelles du jour, qui n'a pas choisi sa place dans l'arène, mais parmi les spectateurs, a-t-elle un avantage particulier, une mission spéciale, pour traiter les questions de la nature de celle qui nous occupe. Dans les débats parlementaires, au milieu de la lutte ardente qui s'agite incessamment entre le ministère et l'opposition, et qui fait la vie même des gouvernemens constitutionnels, les idées, les théories, deviennent, entre les mains des défenseurs ou des assaillans, de véritables armes de combat, et, une fois la bataille gagnée ou perdue, elles n'engagent plus pour l'avenir. Si quelque philosophe, se plaçant à un point de vue plus élevé, cherche à dominer les préoccupations du moment et veut développer sur la direction générale de notre politique extérieure quelque système patiemment élaboré au fond de son cabinet, son discours, par cela seul qu'il ne fait pas appel aux passions, est perdu au milieu de l'inattention générale. Chacun est tenté de lui demander, et peut-être avec raison, à quoi bon des efforts qui ne poursuivent pas un but immédiat, et qui ne peuvent aboutir à aucun résultat présent. Beaucoup de gens trouvent très commode de qualifier de chimérique tout ce qui les oblige à soulever la tête au-dessus de leur intérêt particulier, soit de personnes, soit de partis. La presse, au contraire, qui n'est tenue de conclure pour ou contre qui que ce soit, peut, par cela même, s'adresser avec plus d'autorité au pays, et l'éclairer utilement sur beaucoup de sujets importans dont il ne se soucie pas assez.

La France de 1830 n'a, je le crains, qu'un sentiment assez confus

de la nature et de l'importance de ses relations avec les puissances étrangères; elle pencherait volontiers à croire qu'un corps diplomatique qui fait si peu parler de lui, dont l'action est forcément inaperçue, que ces ambassadeurs, ces ministres, si nombreux, si chèrement rétribués, ne sont peut-être, après tout, qu'un appareil de luxe assez inutile, une de ces charges dont une grande nation aurait mauvaise grace à s'affranchir entièrement, et qu'il faut conserver pour le soin de sa dignité et l'éclat de sa représentation extérieure, à peu près comme en Allemagne les héritiers dépossédés des familles princières entretiennent encore à grands frais, auprès de leurs personnes, quelques semblans de cour qui les ruinent. Les intérêts qu'une agglomération de trente-deux millions d'hommes a nécessairement au-delà de ses frontières méritent cependant d'être signalés au gouvernement en vue de son influence politique, à la masse des capitalistes et des négocians au profit de l'augmentation des échanges internationaux, au public enfin pour la satisfaction d'une curiosité qui ne serait pas tout-à-fait stérile. Il y aurait là, pour des publicistes sages, impartiaux et dévoués au pays, un rôle très élevé et très efficace, car ils agiraient infailliblement sur l'opinion publique, par l'opinion publique sur les chambres, par les chambres sur le gouvernement.

Prenons un exemple, celui de nos relations commerciales. Les autres nations ont étendu le cercle de leur activité au dehors; nous n'avons point suivi le mouvement général; notre commerce n'est point arrivé à un degré suffisant d'importance et d'activité, et, de l'aveu de tous, ne semble pas en voie d'y atteindre bientôt. La plupart des cabinets ont modifié leurs traités; ils en ont contracté entre eux de nouveaux et de plus avantageux; de petits états naguère insignifians ont subitement acquis par leur fusion une importance commerciale considérable. Enfin, la ligne des douanes allemandes se resserre tous les ans d'une façon plus effrayante contre notre frontière de l'est, et nous menace de ce côté d'un prochain et maintenant inévitable isolement. Voilà ce qui s'est passé sous nos yeux, à notre porte, sans que notre gouvernement ait, au moins extérieurement, donné signe de vie. Il a paru voir les progrès de nos voisins sans jalousie, notre déchéance sans émotion; on aurait dit que cela ne le regardait pas, que ce n'était pas à lui de s'opposer au mal. N'est-il pas permis de penser que ces faits et tant d'autres aussi tristes à signaler ne seraient point pour nous aujourd'hui le sujet d'un peu de honte et de beaucoup de dommages, si l'éveil avait été donné, si ces questions avaient été soigneusement étudiées, pu-

bliquement discutées, de façon à former à leur égard une opinion nationale, précise et clairvoyante? Qu'on ne dise pas que de telles manifestations gêneraient l'action du gouvernement; loin de là, elles lui seraient utiles, elles l'aideraient à sortir d'une inaction qui tient moins à son indifférence qu'aux difficultés de sa situation; il y puiserait la force qui ne lui manque que trop pour résister aux exigences individuelles, exigences funestes, nulle part aussi puissantes que chez nous, où le pouvoir le plus influent de l'état, la chambre des députés, est en majeure partie composé de grands fabricans, de riches industriels, c'est-à-dire de personnes évidemment intéressées à faire maintenir dans nos transactions commerciales les tarifs protecteurs les plus élevés, cette cause première de la ruine de tout commerce international.

A Londres, rien n'est plus fréquent que des travaux complets, quelquefois des ouvrages entiers composés de recherches et de détails minutieux sur les pays, quelque nombreux et éloignés qu'ils soient, avec lesquels l'empire britannique est en continuels rapports. Ces publications sont avidement accueillies; elles forment l'opinion du pays. C'est là qu'il apprend à se montrer si soigneux et si jaloux d'intérêts qui lui sont sans cesse rappelés, et qu'il connaît ainsi parfaitement. C'est à cette circonstance peut-être non moins qu'à son admirable esprit national, que l'Angleterre doit l'heureux accord qui, au plus fort de ses divisions intérieures, manque rarement de s'établir entre ses hommes d'état, non-seulement sur les questions d'honneur et de sûreté qui rallient facilement tout un peuple, mais sur toutes les questions d'alliances, de traités de commerce et de navigation, d'influence politique; questions secondaires si l'on veut, mais qui défraient la vie commune et journalière des peuples.

Ce qui se fait depuis long-temps et avec succès chez nos voisins, ce que nous voudrions voir entreprendre chez nous sur des sujets plus importans encore et par des plumes plus exercées, nous allons l'essayer pour l'Italie.

Quelle est aujourd'hui la situation politique de l'Italie? Et quel est, au sein de la paix dont nous jouissons et à laquelle nous avons raison d'être attachés comme toute l'Europe, le genre d'action légitime, honnête, avouable au grand jour, que nous pouvons, dans notre intérêt et dans le leur, exercer sur les états indépendans qui composent la péninsule italique? Nous n'avons, pour nous livrer à cet examen, d'autres avantages que ceux qui peuvent résulter de l'observation attentive des faits généraux et contemporains venus à la

connaissance des personnes bien informées, de plusieurs séjours dans toutes les parties de l'Italie, et d'une vive sympathie pour ce beau et malheureux pays.

On aurait tort de croire que la révolution française de 89 ait été un évènement heureux pour l'Italie et profitable à notre influence. Avant la convocation des états-généraux en France, des tendances de réforme et de progrès se faisaient remarquer chez la plupart des gouvernemens italiens. Sans doute l'impulsion elle-même était d'origine étrangère; elle était surtout l'effet des idées philosophiques du siècle dernier. Mais, en traversant les Alpes, ces nobles idées semblaient être rentrées dans leur première patrie; elles y avaient trouvé pour interprètes les Verri, les Beccaria, les Filangieri, et la forme nationale qu'elles avaient reçue de ces esprits éminens en avait étendu et popularisé l'empire. Une paisible et généreuse émulation avait gagné les sujets, les ministres, et jusqu'aux souverains eux-mêmes. L'histoire, qui néglige trop facilement les faits qui n'ont point porté toutes leurs conséquences, tiendra peu de compte de cette trop courte période; les Italiens, amis éclairés de leur pays, retiendront toutefois avec reconnaissance les noms des hommes d'état modestes qui avaient commencé une tâche si belle. Le comte de Firmian en Lombardie, le marquis Tanucci à Naples, étaient non-seulement des administrateurs distingués, exclusivement voués au bien public, mais aussi, sur quelques points, des réformateurs très hardis. Les usages les plus choquans de la féodalité, les anciens abus d'une fiscalité vicieuse, disparaissaient sans secousse, grace à leurs soins et par des mesures sagement combinées. Les prétentions excessives du saint-siége trouvaient en eux des adversaires infatigables; quelques-uns ne craignaient même pas, pour y mieux résister, de faire appel à l'opinion et aux discussions publiques. Presque partout les anciennes lois étaient revues dans un esprit de justice et de plus grande égalité civile. Quoique les mots de garanties politiques ne fussent point prononcés, que l'idée elle-même en fût à peine entrevue, il semblait que l'on pouvait déjà prévoir le moment où l'on aurait paisiblement, par la pratique seule, acquis d'une part et concédé de l'autre ce dernier gage qui a coûté ailleurs tant de luttes et de sang.

Malheureusement, le spectacle que donna alors la France vint changer à la fois la bonne volonté des princes et la modération des sujets. Les troubles qui agitèrent Paris en 1790, l'étrangeté des doctrines qui se professaient à la tribune de notre seconde assemblée législative, les défis lancés à la vieille Europe, plus que tout cela les

dangers qui menaçaient déjà la famille royale de France, étaient de nature à inquiéter les anciennes dynasties de la péninsule, et à les dégoûter de leurs velléités libérales. Il ne fut plus question de réformes et d'améliorations. Les populations devinrent même suspectes à leurs gouvernemens pour être demeurées attachées aux opinions que ceux-ci professaient naguère avec éclat. Les soupçons amenèrent les rigueurs, les exils, les persécutions; en même temps le triomphe des idées révolutionnaires à Paris exaltait les espérances des amateurs d'innovations. Pourquoi les patriotes italiens se seraient-ils contentés d'un moindre succès? Ainsi, un mouvement d'abord unanime aboutissait à une scission profonde, à d'amères récriminations, chacun se reprochant avec plus de vérité que de bonne foi d'avoir fait manquer le but commun, dont les uns ne se souciaient plus, et que les autres avaient déjà grandement dépassé.

Si j'insiste sur la situation réciproque que les évènemens de cette époque ont faite aux gouvernemens et aux peuples d'Italie, c'est que je crois que cette situation n'est pas profondément modifiée, que la séparation n'est pas entièrement effacée aujourd'hui, que les mêmes maux, provenant des mêmes causes, pèsent encore sur l'Italie, et empêchent le développement de ses destinées futures. En effet, lors de la reconstitution de l'Europe en 1815, aucune transaction ne rapprocha ces souverains, un peu oubliés, qui rentraient alors de leur long exil, et leurs sujets, qui avaient vécu quinze ans sous un régime étranger, régime non point de liberté, tant s'en faut, mais enfin de régulière administration et de parfaite égalité devant la loi. Aucun pacte, comme la charte française, ne vint servir de moyen de transition, de gage de réconciliation entre un passé et un présent si opposés. On se retrouvait face à face avec les anciennes convictions, exagérées et aigries par les malheurs éprouvés. Les cours de Rome, de Naples et de Turin auraient regardé comme un acte d'extrême imprudence de reprendre chacune chez elle la suite des réformes jadis interrompues; la moindre amélioration aurait presque paru un acte de trahison; la France, remise aux mains de ses rois légitimes, était encore pour elles la terre suspecte d'où étaient sorties de si épouvantables doctrines; il n'y avait que dangers à imiter ses exemples. Pour la grande majorité et pour la partie la plus éclairée du public italien, sous quelque jour que fût envisagé le changement de domination, c'était, au contraire, une déchéance blessante que ce retour pur et simple à l'ancien état de choses. On avait goûté la douceur des législations modernes, on s'y était vite attaché; on ne

se serait même pas cru indigne non plus de jouir de ces belles formes du gouvernement représentatif qui s'inauguraient chez nous à cette époque. Qu'importaient alors des réformes partielles et mitigées opérées dans le sein et par le fait des nouveaux gouvernemens? On aurait songé à les accorder, qu'elles eussent été dédaignées; c'était vers l'étranger, vers un mouvement révolutionnaire venant du dehors, que se portaient les espérances des libéraux italiens. Les évènemens d'Espagne de 1823 parurent leur donner un instant raison; mais ce furent surtout les journées de juillet 1830 qui agitèrent violemment toute l'Italie. On se rappelle l'effroi des gouvernemens, l'émotion des populations, celle surtout des provinces du nord de l'Italie, qui se traduisit en sérieuses émeutes, aussitôt comprimées par les Autrichiens. Pour moi, je n'hésite pas à le dire, tant que la France, par le seul fait de sa révolution intérieure, était involontairement la cause, d'un côté, d'appréhensions si extrêmes, de l'autre, de si prodigieuses espérances, il n'y avait pas pour elle, par les seuls moyens qu'autorisait la paix, de rôle utile à jouer en Italie. M. Périer, en décidant l'occupation d'Ancône avec cette hardiesse de coup d'œil peu comprise alors, si admirée depuis, prenait, il me semble, la seule mesure que comportaient les circonstances; il empêchait le fait matériel de l'envahissement des Autrichiens, il protégeait des populations intéressantes contre des réactions trop à craindre; il réservait enfin, sans l'engager, un avenir dont on a fait depuis trop bon marché.

Mais les circonstances ont changé depuis ces onze dernières années. Nous avons assez prouvé par la marche régulière de notre gouvernement, par la sagesse qui a présidé à nos relations extérieures, que nous n'avions nulle part, en Italie pas plus qu'ailleurs, autorisé les sentimens extrêmes que notre dernière révolution y avait provoqués. Les impressions se calment sur notre compte; ce qu'elles avaient de fâcheux n'était que transitoire, et s'efface tous les jours. Nous y reprenons insensiblement notre position naturelle; reprenons donc avec elle et la politique qui lui convient et les justes prétentions qu'elle autorise. Nous n'avons pas à faire de la propagande de l'autre côté des Alpes, nous n'avons pas à y prêcher l'affranchissement soudain et illimité des peuples; nous ne sommes pas non plus appelés à nous faire les champions des droits absolus des souverains, et à épouser leurs fantaisies et leurs méfiances, s'ils en avaient. Notre rôle est plus beau. Il est tout tracé par la politique que nous avons pratiquée chez nous. Ce rôle, nous pouvons le jouer au dehors, à notre profit et au profit des autres; personne ne nous le contestera, personne n'en

prendra ombrage; c'est le droit de la France, c'est le prix des sacrifices qu'elle a faits au repos de l'Europe, sacrifices dont elle ne se repent pas, mais dont elle connaît la valeur, et qui se sont assez souvent répétés dans ces derniers temps.

L'action de la France ainsi définie et comprise, examinons rapidement quelles sont nos chances de succès dans les états les plus importans de l'Italie, et commençons par ceux du roi de Sardaigne.

La Savoie et le comté de Nice ont été occupés par les armées françaises dès l'année 93. Le Piémont, proprement dit, ne le fut que plus tard; après la bataille de Marengo, il composa plusieurs départemens français. Ainsi nos mœurs et nos lois régnèrent plus longtemps dans cette partie de l'Italie que partout ailleurs et durent y laisser des traces plus profondes. Cependant nulle réaction ne fut, sinon plus violente, du moins plus complète que celle qui s'opéra en Piémont en 1814. Détruire tout ce qui s'était fait pendant son absence, rétablir toutes choses exactement comme elles étaient au moment de son départ, tel fut le système bien simple que suivit le roi Victor-Amédée, à peine débarqué de Sardaigne. Les lois civiles françaises continuèrent à régir le petit état de Gênes, qui s'était ménagé cette faveur au congrès de Vienne, comme une condition de la réunion; mais le Piémont et la Savoie durent reprendre leurs anciennes lois et coutumes, à moitié oubliées, et qui n'avaient de commun entre elles que leur extrême confusion. L'ancien almanach royal de la cour de Turin en 98, tel était, à la lettre, le code nouveau que la dynastie restaurée rapportait à ses peuples. On se raconte encore en secret à Turin les brevets de pages et de sous-lieutenans envoyés à de vieux officiers qui avaient fait les guerres de l'empire et la retraite de Moscou, le rétablissement d'un poste de douanes et de péage à l'ancien passage qui avait servi de communication avec la France, et qui avait été abandonné après la construction de la route nouvelle du mont Cenis, le danger que coururent des établissemens utiles et tout-à-fait étrangers à la politique, mais dont les dénominations modernes et scientifiques avaient mal sonné aux oreilles du vieux roi. Ainsi reconstitué, l'état intérieur du Piémont ne changea pas, et fut paisiblement gouverné, après Victor-Amédée, par son frère, le roi Charles-Félix, qui mourut peu de temps après la révolution de juillet. Alors monta sur le trône le roi Charles-Albert, prince de Carignan. Il avait été compromis, sous ce nom, dans les troubles libéraux de 1821. Il avait dû à l'intervention de la France, combattue par le mauvais vouloir de l'Autriche, qui mettait alors en avant le duc de

Modène, d'être rentré en grace avec les chefs de sa maison, et d'avoir pu prétendre de nouveau à la couronne qu'il porte aujourd'hui. On peut se figurer quelles espérances fit naître chez les patriotes piémontais l'avènement au trône de celui qui avait été leur chef, pour lequel ils s'étaient mis en avant, pour qui ils avaient souffert la disgrace, l'exil, la confiscation. On se disait bien qu'après le coup découvert et manqué, le prince avait facilement abandonné ses complices; on trouvait que sa campagne, entreprise aussitôt après, en volontaire, dans l'armée française chargée d'aller renverser la constitution de l'Espagne, témoignait plus de ses goûts militaires que de la fixité de ses convictions politiques; on n'ignorait pas non plus que l'illustre conspirateur repenti n'avait reculé devant aucun des sacrifices exigés par le parti triomphant; mais cette conduite pouvait encore n'avoir été de sa part qu'un calcul habile et le résultat d'une dissimulation profonde, imposée par les circonstances; l'occasion d'ailleurs était si belle, le rôle si tentant pour quelqu'un qui avait fait ses preuves d'ambition. Il est probable que le nouveau roi pesa toutes les chances: peut-être ne crut-il pas au triomphe en France d'une cause qui avait échoué dans ses mains en Piémont; peut-être était-il découragé; peut-être se trouva-t-il trop compromis avec ses nouveaux alliés et contre ses anciens amis. Quoi qu'il en soit, il ne montra que répugnance contre des idées autrefois les siennes. Il oublia qu'il avait dû quelque chose à la France, ou plutôt, nous aimons mieux le croire, il en reporta la reconnaissance entière sur les membres de la famille royale maintenant dépossédée, qui avaient ménagé son rapprochement. C'est à ces motifs sans doute qu'on doit attribuer les secours soigneusement dérobés, mais suffisamment avérés, que les entreprises carlistes, et particulièrement les tentatives de Mme la duchesse de Berry, reçurent de la Sardaigne. Pendant les premières années de notre gouvernement de 1830, nos rapports furent donc assez difficiles et parfois assez aigres avec la cour de Turin. L'Autriche put profiter, avec son habileté ordinaire, de circonstances aussi favorables à son rêve favori de patronage en Italie. Cependant c'était une situation trop peu naturelle pour durer longtemps, que celle qui livrait le Piémont à l'influence exclusive d'une des deux puissances entre lesquelles il est si intéressé et si anciennement habitué à tenir la balance égale. Aussi, au milieu des aigreurs mêmes dont nous parlions tout à l'heure, le cabinet de Turin se vantait-il d'une impartialité qu'il ne pratiquait plus, et son ministre des affaires étrangères citait-il encore avec complaisance les vieilles

traditions de diplomatie piémontaise dont il était si éloigné. Il est permis de croire qu'on y est plus sérieusement revenu aujourd'hui.

Aussi bien l'Autriche n'est pas une alliée entièrement sûre et dévouée pour la Sardaigne. Elle a des possessions en Italie; c'est une rivale en même temps qu'un patron; elle peut gêner et déplaire à ces deux titres. Ses allures tiennent quelquefois d'une adresse assez voisine de la perfidie : nous en pourrions citer quelques traits qui causeraient de l'étonnement à la cour de Turin; mais nous préférons nous en abstenir, et signaler seulement une tactique plus innocente. C'est une habitude pour les agens diplomatiques de l'Autriche en Italie, de parler beaucoup, par goût ou par ordre, de la douceur du régime dont jouissent les états soumis à la domination de sa majesté l'empereur. Ils vantent avec raison la supériorité de leur administration, la manière beaucoup plus équitable dont la justice est rendue en Lombardie; il semble que ce soit un de leurs soins assidus, en même temps qu'ils détournent de toute idée d'améliorations et de réformes, de rappeler sans cesse celles qu'ils ont faites chez eux, et de s'exprimer à ce sujet d'une manière qui prouve peu de considération pour les autres gouvernemens italiens. Que ces façons aient été parfois désagréables au roi de Sardaigne, c'est ce qu'on peut supposer d'après quelques faits récens survenus à la cour de Turin. L'absence de ce monarque à Milan lors du couronnement de l'empereur d'Autriche, son parent, y a été fort remarquée. Elle a été généralement jugée comme une protestation tacite et pleine de convenance contre les prétentions à une suzeraineté quelconque sur l'Italie, que cette cérémonie pouvait recouvrir. Une telle supposition n'a rien qui ne soit conforme au caractère connu du roi, à cette fierté qui sied si bien aux petits états, qui a toujours été une des qualités du cabinet sarde, et à laquelle son gouvernement actuel ne paraît pas avoir renoncé.

Les légitimes défiances que l'Autriche doit inspirer au Piémont ne sont pas les seuls moyens dont nous puissions nous servir. L'armée sarde est parfaitement organisée et éminemment adaptée aux besoins de ce royaume. Elle témoigne, par sa belle tenue, des soins particuliers que lui a donnés son souverain. Mais la marine militaire sarde est plus faible, relativement du moins à l'étendue du commerce génois. Son action ne peut se faire sentir dans toutes les mers où pénètre son pavillon marchand. Nous pouvons, sous ce rapport, rendre d'utiles services, et suppléer à une protection qui ne peut être toujours prête et suffisante. C'est un lien d'intérêt commun; car la Sar-

daigne ne pourrait que gagner à un plus grand déploiement de ses forces navales, et il n'est pas un homme politique qui ne sache combien nous devons souhaiter l'accroissement de toutes les marines secondaires de l'Europe.

On ne remarque point dans les affaires intérieures du Piémont cette incurie complète et la foule d'abus qui sont le cortége habituel des gouvernemens absolus. On ne saurait non plus, il s'en faut de beaucoup, le citer comme un modèle parmi ces derniers. Tout ce qui regarde la sûreté intérieure du pouvoir dominant, et la défense extérieure du territoire, a été l'objet d'une attention soutenue et minutieuse. Mais cette attention s'est exclusivement portée vers ce qu'il y a de plus positif et de plus matériel, si l'on peut ainsi parler, dans les moyens dont un gouvernement dispose, à savoir, l'organisation d'une force armée considérable, d'une police active et d'un réseau de forteresses redoutables; l'emplacement des fortifications nouvellement construites trahit assez les craintes d'un cabinet qui ne se croit point parfaitement assuré de la soumission de tous ses sujets, et qui, dominé par ses passions du moment, a aliéné sa liberté et renoncé d'avance à la possibilité de choisir, au jour donné, entre ses alliés les plus utiles et ses ennemis les plus dangereux. C'est ainsi que le fort récemment élevé au centre de l'ancienne enceinte de Gênes est plutôt une menace significative, toujours prête, contre les habitans de la seconde ville du royaume, qu'un complément ajouté à sa défense. C'est ainsi que des ouvrages nouveaux, dont il est difficile de préciser le nombre et l'importance, hérissent, du côté de la France, tous les points principaux et jusqu'aux moindres passages d'une frontière déjà si bien gardée par les Alpes, tandis que, du côté de la Lombardie, pays plat et ouvert, aucune place de quelque valeur ne peut arrêter les Autrichiens, dont les grands magasins militaires ne sont pas à trois jours de marche de Turin. Cette faute grave n'est pas la seule que les peuples auront peut-être un jour à reprocher à leur gouvernement. La Sardaigne, cette île si heureusement située à vingt-quatre heures des côtes de la terre ferme, est à peu près abandonnée à elle-même, sans qu'on songe à demander à son sol et à ses productions si variées tous les bénéfices qu'une bonne administration saurait en tirer. Gênes elle-même, cette ancienne capitale d'une république indépendante, riche et active, pourrait se plaindre de la froideur que ses nouveaux possesseurs montrent pour une acquisition si précieuse. Le roi et son gouvernement ne sont que trop confirmés dans cette froideur par l'aversion sourde qui divise les deux sociétés génoise et

piémontaise, et qui est assez forte pour avoir maintenu jusqu'à présent une séparation bien marquée entre deux populations soumises depuis vingt-cinq ans à une commune domination. Cette antipathie, très vive encore chez quelques membres de la haute aristocratie génoise, serait même une cause d'affaiblissement et de danger pour le gouvernement sarde, si la réunion, en même temps qu'elle a froissé les susceptibilités nationales, n'avait pas, par une compensation fort appréciée dans une ville aussi commerçante que Gênes, augmenté considérablement les affaires, et par suite le bien-être de toutes les classes.

L'organisation du pouvoir en Piémont est toute militaire. Les postes importans de l'état y sont aux mains des chefs de l'armée. Comme gouverneurs des provinces et des grandes villes, ils ont les autres autorités sous leur juridiction. Les fonctions purement civiles sont donc subalternes et moins considérées. C'est presque le régime d'un pays nouvellement conquis, ce sont les apparences d'un camp placé en face de l'ennemi. L'arbitraire le plus absolu règne sans contrôle du sommet à la base de cet édifice social. Aux premiers rangs et pour les positions élevées, cet arbitraire est tempéré par la dignité même du commandement, par un certain respect de soi-même et des droits acquis; mais aux derniers rangs, et envers les malheureux placés trop bas pour avoir aucun recours, l'exercice en est souvent violent, fantasque, gratuitement tyrannique. L'action des autorités locales et secondaires semble y tenir des allures mélangées de la police et du corps de garde. Nulle part, parmi ceux qui sont revêtus de hautes fonctions publiques, on ne voit une préoccupation un peu vive, un peu intelligente, un peu efficace du moins, des intérêts et des besoins du pays. On dirait le gouvernement complètement et sincèrement persuadé qu'ayant pourvu par tous les moyens qu'il a cru utiles à la défense générale et à sa sécurité propre, il a rempli tous les devoirs et fait tout le bien qu'on avait le droit d'attendre de lui. Autant il s'est montré attentif en ces matières, et jaloux de cette portion de ses attributions, autant il en a négligé d'autres non moins nobles cependant et non moins utiles. Si l'on était tenté de s'étonner et de douter qu'une œuvre aussi compliquée que l'organisation bien entendue de la force publique ait pu marcher seule, sans amener après elle aucune autre amélioration, j'en donnerais une explication qui, mieux que tout détail, fera bien comprendre la situation actuelle du Piémont. Comme la plupart des princes de sa maison, comme toute la nation qu'il gouverne, le roi a les goûts et les

tendances militaires. Il a mis de ce côté son activité, son zèle, son amour-propre, et il les y a confinés. Pour tout le reste, il s'en est remis à la direction d'un parti qui a habituellement cherché à dominer les conseils des souverains, mais qui n'y a jamais peut-être aussi bien réussi qu'aujourd'hui à Turin. L'esprit de l'ordre religieux dont l'ombre seule et la douteuse apparition ont si fort ému la France dans les dernières années de la restauration, règne en maître à la cour de Sardaigne. Ce n'est pas un spectacle sans quelque amusante singularité de voir au sein de cette cour belliqueuse et toujours armée en guerre, à travers ces sabres retentissans et ces brillans uniformes, les menées sourdes d'une faction dont les prêtres sont encore les conseillers et les chefs. La politique qui en résulte n'est pas moins étrange. Ce n'est pas une tyrannie affichée et violente, ce ne sont point des coups de tête passionnés, qui pourraient compromettre. On sait habilement se retrancher des fantaisies imprudentes qui réveilleraient de trop vives oppositions. Mais ce sont de patiens et merveilleux efforts pour détruire tout mouvement, pour amortir tout bruit, si petit qu'il soit, pour supprimer jusqu'aux moindres apparences de vie. La tâche entreprise paraît être d'endormir paisiblement un peuple entier, de suspendre pour lui, pour soi-même, pour tout le monde, la marche du temps, par crainte de ce qu'il pourrait apporter avec lui. On ne peut que difficilement se figurer jusqu'à quel degré de gêne et de compression ce régime peut être poussé. Rien ne ressemble plus au sommeil pesant et douloureux que des opérations magnétiques peuvent, dit-on, communiquer à un corps sain et vigoureux. Un tel sommeil n'est pas le repos.

Si du gouvernement nous passons aux dispositions des populations de cette partie de l'Italie à notre égard, ce ne sera point s'aveugler que de dire que nous n'y sommes ni oubliés ni haïs. On y ressent encore, dans les classes inférieures, quelque chose comme un sentiment patriotique pour ce grand pays dont on a un instant partagé les destinées et la gloire. Dans l'armée surtout, les traditions, les souvenirs militaires, l'honneur du chef et du drapeau, tout ce qui fait l'esprit du corps et la valeur du soldat, remonte aux campagnes faites avec nous. Dans la haute société, il y a quarante ans, on ne parlait, on n'écrivait guère que la langue française. Ce sont les ouvrages nationaux d'Alfieri qui ont rappelé aux Piémontais qu'ils étaient de race italienne. Mais, si la langue française n'a plus cours, les idées françaises règnent toujours. Sans songer à des bouleversemens, sans être infidèles à leurs princes légitimes, les esprits s'occupent encore à

Turin de ce qui se passe à Paris, et sans doute beaucoup plus que de ce qui peut se passer à Vienne. On y verrait avec plaisir nos doctrines gagner quelque crédit sur le gouvernement du pays. Il y a beaucoup d'hommes distingués en Piémont, dans la classe bourgeoise et dans les rangs mêmes de la noblesse. Il y a des savans qui sont à la hauteur des découvertes les plus récentes, des jurisconsultes habiles qui s'occupent théoriquement des questions soulevées par les formes les plus nouvelles de nos sociétés modernes. Tout ce public d'élite est retiré et modeste; il vit séparément, et n'est pas assez connu chez nous. Mais ce sont les livres français qu'il recherche avidement, ce sont les idées françaises qui l'inspirent; il y a là le germe d'une puissance d'opinion publique qui en vaut bien une autre, et que nous devons avoir pour nous si nous savons la ménager et la considérer comme elle le mérite.

Il ne manque pas, à Turin et à Gênes, d'établissemens philantropiques, d'institutions civiles fondées et dirigées par de riches particuliers, et qui témoignent non-seulement de leur humanité, mais aussi de leurs lumières et de leur capacité administrative. Les Piémontais qui y étaient appelés par leur mérite ont reçu l'autorisation d'assister au dernier congrès scientifique tenu à Florence. Ils n'ont été ni les moins remarqués ni les moins dignes de l'être au milieu de cette réunion des plus nobles enfans de l'Italie. Ces réunions, présidées par un grand-duc de Toscane, sont un évènement national, une heureuse et paisible conquête qui n'a dépouillé personne. Espérons que les répugnances qu'elles ont rencontrées céderont toutes, et que la cour de Rome ne voudra pas long-temps rester seule sans représentans dans des assemblées où elle eût jadis tenu le premier rang.

Rien n'est plus délicat que les rapports avec le saint-siége. Les deux caractères du pape, comme prince temporel et comme chef de l'église catholique, ne sont pas si distincts qu'ils ne se puissent confondre sur quelques points, et le Vatican a toujours mis une partie de son habileté à aller chercher sur un de ces terrains la force qui lui manquait sur l'autre. La révolution qui a envoyé s'éteindre dans l'exil la race des fils aînés de l'église, sacrés par la main de ses pontifes, et qui arborait un drapeau dangereux pour les souverains de l'Italie, ne pouvait être vue que de mauvais œil à Rome. La brusque occupation d'Ancône fut un nouvel aliment à cette irritation. Si cette occupation n'avait pas été conduite avec une prudence qui fit hon-

neur au général qui y commanda six ans les troupes françaises, si notre première révolution surtout n'avait pas épuisé à l'avance tous les griefs que Rome pouvait avoir contre nous, il eût été à craindre de voir éclater une rupture dont on ne peut présumer les conséquences. Ce premier danger passé, grace, il faut le dire, à la sagesse des deux cabinets, les rapports avec le saint-siége devinrent meilleurs. Nous étions dans la position la plus souhaitable pour traiter avec Rome; point hostiles, et point dépendans. Le pape se plaisait à rendre justice au clergé français, le plus pauvre de la chrétienté, le plus exemplaire, le plus attaché à ses devoirs. Nous étions toujours la plus puissante des nations catholiques, celle qui pouvait le plus, si elle le voulait encore, pour les intérêts religieux de l'église. Il faut avoir voyagé en Orient pour être bien au fait des liens que l'église romaine y a conservés. Dans les échelles du Levant, la religion catholique est, avant tout, la religion de la France. C'est par notre protection que les établissemens d'ordre religieux, que le culte des populations qui reconnaissent la suprématie du pape y sont respectés. Nous avons là un patronage étendu, qui fait ou pourrait faire une partie de notre force, et qui, exercé dans l'intérêt de l'église romaine, nous assure la bonne volonté du pape. La conquête et l'occupation de l'Algérie, qui a été un véritable affranchissement pour l'Italie, a vivement frappé la cour de Rome; elle s'en est réjouie comme d'une dernière croisade contre les infidèles. C'est à la France qu'elle a dû, et elle s'en souvient, de pouvoir envoyer de nouveau des évêques en Afrique, vers ces mêmes rivages où ont jadis prêché les Cyprien et les Augustin.

Mais, en Europe aussi, la cour de Rome a besoin de nous. Les récentes révolutions d'Espagne et de Portugal ont rendu difficiles les rapports de ces pays avec la cour de Rome, habituée à y régner autrefois en maîtresse absolue. C'est à nous qu'on a dû, de part et d'autre, de n'avoir pas rompu les derniers liens; c'est par l'entremise de l'ambassade de France à Rome que l'on traitait et négociait encore, pendant que toutes les communications officielles étaient suspendues. Le Portugal a fait son accord, et dona Maria est maintenant reconnue à Rome. Mais l'Espagne résiste toujours. Nous avons dans ces circonstances une heureuse influence à exercer, de bons conseils et de bons exemples à faire accepter.

On le voit, ce ne sont pas les moyens d'action qui nous manquent à Rome. Je ne crois pas toutefois qu'il fût utile de se mêler, même par

voies détournées, des affaires intérieures des états romains. Il y a là des problèmes peut-être insolubles, des questions qu'il serait fâcheux de soulever, des embarras auxquels on se reprocherait d'avoir mis la main. Les dispositions des populations y sont du reste très variées et très incertaines. A Rome, la haute société, la seule qui soit aujourd'hui quelque chose, est insouciante, frondeuse, peu portée pour la France. Elle recherche encore les dignités ecclésiastiques et exploite à son profit un genre de gouvernement dont elle affecte de reconnaître et de censurer les inconvéniens. Une partie de la Romagne est très fanatique, tandis que les villes de Bologne et d'Ancône sont animées d'un esprit libéral assez vif. Elles regrettent l'occupation française et autrichienne, elles passent pour désirer la réunion au royaume de Naples.

L'Autriche a conservé beaucoup d'influence à Rome, et politiquement cela est impossible autrement; toutefois cette influence n'est pas exclusive. Le pape actuel maintient assez bien son impartialité. Cette impartialité sied trop à sa haute position de père commun des fidèles pour qu'il soit désirable de l'en faire sortir, fût-ce à notre profit.

Le royaume de Naples, placé à l'extrémité de la péninsule, sans autre voisin que le saint-siége, doit à sa seule position géographique des avantages qui sont partout ailleurs la conquête de l'homme, le prix des laborieux efforts des gouvernemens et des peuples. Son climat est le plus beau, ses provinces sont les plus peuplées de toute l'Italie; sa capitale est, après Paris et Londres, la cité la plus considérable de l'Europe; ses habitans sont intelligens, actifs, faciles à gouverner. La Sicile, par sa fertilité fabuleuse, par ses ports placés à mi-chemin de l'Orient et les plus beaux de la Méditerranée, semble prédestinée à une prospérité intérieure et à un avenir commercial immense. Naples a peu souffert des grandes guerres du siècle dernier. On n'y a ressenti que le contre-coup affaibli des évènemens dont les populations du nord ont porté tout le poids et subi toutes les conséquences. Le plus grand des malheurs pour un pays, l'invasion étrangère, n'y a jamais constitué ouvertement sa domination. Les réactions violentes qui signalèrent l'établissement de la république et la première rentrée des Bourbons, quelque déplorables qu'elles fussent en elles-mêmes, témoignèrent du moins de la vivacité des convictions qui étaient alors aux prises chez les Napolitains. Les Français et les Anglais ne s'y mesurèrent pas au milieu de l'insouciance générale,

ils n'étaient au contraire que les seconds de deux grands partis nationaux qui se faisaient la guerre. L'avènement d'une dynastie napoléonienne, quelle que soit l'opinion qu'on se forme du caractère des deux souverains qui portèrent cette couronne, ne fut point une mauvaise fortune pour Naples. Le roi Joachim Murat y a laissé des souvenirs qui prouvent que les qualités brillantes et les dehors pompeux du héros méridional avaient fait impression sur les imaginations de ses sujets. Toutefois, les lois et les institutions civiles, l'ensemble de l'administration française transportés avec eux et appliqués pendant une période de dix ans, voilà les vrais bienfaits de ces souverains momentanés. Ce qui fait la position particulière du royaume de Naples en Italie, son honneur aujourd'hui, ce qui fera peut-être sa force un jour, c'est d'avoir conservé cette précieuse acquisition. Tandis que partout ailleurs on repoussait en bloc l'héritage d'un régime dont on aurait voulu effacer jusqu'au souvenir, les conseillers mieux avisés de la dynastie napolitaine surent discerner le mérite des rouages modernes, et conçurent la pensée d'en appliquer la puissance à la politique nouvelle qu'ils allaient pratiquer. Avec les règles de l'administration française furent préservés les codes français, modifiés seulement dans quelques-unes de leurs parties, principalement dans les articles qui regardaient le jury, le divorce, le partage des successions, les actes de l'état civil, l'inamovibilité des juges, qui ne fut point posée en principe, la juridiction des délits correctionnels. Quelques changemens, plutôt heureux, furent faits aussi au code pénal. Ainsi les formes survivaient encore quand le fond avait disparu. Elles eurent immédiatement pour effet, par la seule vertu qui est en elles, d'empêcher bien des abus, et de maintenir l'ordre et la régularité là où il n'y avait pas de passions trop vives intéressées à les violer. Aujourd'hui l'organisation napolitaine est devenue à peu près ce qu'était la nôtre sous l'empire. Les mêmes choses s'y retrouvent avec un peu moins de réalité, sous des noms quelquefois différens, quelquefois les mêmes. Il y a des ministres secrétaires d'état avec les mêmes titres et les mêmes attributions que les nôtres, des délégués de province qui font l'office des préfets, des sous-délégués qui sont nos sous-préfets. Les communes ont leurs conseillers municipaux, les provinces leurs conseillers provinciaux; enfin au sommet de cet édifice d'institutions modernes est placé un véritable conseil d'état qui réunit les mêmes fonctions que le nôtre. Ce conseil se compose de personnes d'opinions diverses, dont quelques-unes sont éminentes par leur savoir. Il est depuis peu présidé par un homme expérimenté

et actif, qui passait, au moment de sa nomination, pour vouloir user de sa haute position autrement que comme d'un vain titre.

Si nous considérons les autres circonstances du royaume de Naples, elles ne sont pas moins exceptionnelles et moins heureuses. Le jeune roi qui est monté sur le trône en 1832 devait à son âge de n'avoir pas été mêlé aux dissensions des partis; il a profité de cet heureux privilége pour les dominer tous, pour effacer la mémoire des anciennes discordes, pour mettre un terme à la disgrace et aux rigueurs qui pesaient encore sur quelques hommes compromis en 1824. Le fréquent retour de ces actes de clémence a prouvé qu'il ne s'agissait point de ces faveurs sans conséquence qui signalent habituellement les nouveaux règnes. Les sujets du roi comme le public européen y ont vu l'indice d'une sage politique, et avant tout l'inspiration d'un cœur généreux. Déjà cette conduite porte ses fruits; des Napolitains qui ne se seraient point rencontrés autrefois dans un même salon servent en commun un roi qui a voulu ignorer le passé, qui ne tient compte que des services présens, et n'a demandé à personne le sacrifice de sa dignité. C'est ainsi que M. Poerio, l'orateur le plus distingué et non le moins libéral de la chambre des représentans de 1824, est, si je ne me trompe, avocat des conseils de la couronne. Le général prince Filangieri, ancien élève de l'École Polytechnique, ancien officier supérieur de l'empire, autrefois en défaveur pour ses faits d'armes et pour ses opinions, remplit à l'heure qu'il est les fonctions de ministre de la guerre. Il a travaillé avec le roi à l'organisation de l'armée napolitaine, particulièrement de l'artillerie, dont le matériel nombreux est exécuté d'après les meilleurs modèles et les dernières découvertes de l'art moderne, et supérieur, dit-on, au nôtre en quelques points. On lui doit également l'établissement d'une école militaire qui tient le milieu entre notre école de Saint-Cyr et nos écoles d'état-major. Un bureau d'officiers instruits se livre, sous sa direction particulière, à des travaux de stratégie militaire qui ont pour but la levée des plans et la défense de tout le royaume, ouvrage maintenant avancé et qui ne laisse rien à désirer.

On comprend qu'un gouvernement ainsi disposé et qui emploie des hommes aussi utiles a dû trouver quelque force pour faire le bien. En effet les finances de Naples ont été remises en bon ordre; la sûreté la plus complète règne sur les routes et dans les campagnes situées en-deçà du Phare. Toutefois, si le gouvernement napolitain fait jouir ses sujets de ces biens si précieux, la tolérance, la sécurité des

personnes et des propriétés, il faut avouer qu'il n'a pas été beaucoup au-delà. Les charges publiques n'y sont point heureusement réparties. L'armée occupe une place et se maintient sur un pied qui répondent plus aux goûts personnels du monarque qu'aux besoins de l'état. Il y a quelque exagération, certainement beaucoup de prodigalité, à entretenir tant de forces militaires dans un pays dont les populations sont attachées à leurs princes, et qui n'a à craindre que les agressions du pape. L'armée navale, voilà où devraient se porter l'attention et tous les soins du gouvernement; voilà où est l'avenir de sa puissance, et cependant, quoiqu'un des jeunes frères du roi soit à sa tête, elle est assez abandonnée et n'obtient qu'une faible part des sacrifices qu'elle réclame. Le fisc napolitain est très avide; mais, au lieu de demander ses profits à la multiplication des échanges avec l'étranger qui lui prendrait les beaux produits de son sol, il va les chercher dans l'augmentation de tarifs déjà très onéreux, de sorte qu'on voyait récemment à Naples ce phénomène extraordinaire d'un acquéreur de la ferme des douanes prêchant lui-même la modération des droits mis sur les marchandises étrangères. La Sicile enfin, ce précieux joyau de la couronne de Naples, est gouvernée comme un pays conquis. Cette terre, qui les a reçus pendant les dix années de leur adversité, est traitée aujourd'hui par ses maîtres comme si elle avait démérité d'eux, soit qu'on ait oublié les promesses qui lui avaient été faites, soit qu'on recule effrayé devant la grandeur des maux qu'il s'agit de guérir.

Dans les cadres d'une administration régulière, beaucoup des inconvéniens du pouvoir absolu subsistent encore à Naples. Des dénominations honnêtes y recouvrent des abus honteux. Tant d'exceptions se font aux règles établies, que peu à peu les exceptions semblent devenir la règle. Les affaires les plus importantes comme les plus indifférentes, et jusqu'aux contestations entre particuliers, peuvent être arbitrairement détournées de leur cours légal et de leur juridiction naturelle pour être portées devant le roi, qui décide par lui-même ou qui nomme des arbitres. Souvent cette voie est la plus prompte et la plus sûre pour le triomphe de la raison et du bon droit, dans un pays où la justice n'a pas acquis des allures bien fixes; mais que d'abus et que d'erreurs probables ou seulement possibles avec un roi jeune encore, et qui a une certaine confiance en lui-même parce qu'il se sent honnête et animé de bonnes intentions! Le roi Ferdinand est actif, il aime l'exercice du pouvoir; mais en même temps il craint de

se reposer sur quelqu'un de l'exécution de ses volontés : peut-être craint-il qu'on ne rapporte à d'autres le bien qu'il veut faire, peut-être le souvenir de l'empire que les favoris exerçaient sous le règne de ses prédécesseurs a-t-il frappé son imagination. Quoi qu'il en soit, il est clair que la plupart de ses ministres ne sont pas pour lui des personnages sérieux, et il ne lui déplaît pas qu'on s'en aperçoive. Des agens subalternes, trop bas placés pour oser s'attribuer l'influence qu'ils possèdent réellement, ou qu'on leur suppose, et qui la perdraient même s'ils venaient à l'afficher, s'entremettent dans les affaires de l'état. Il en résulte, dans les décisions intérieures du gouvernement napolitain, et jusque dans ses rapports avec les puissances étrangères, une confusion, des tâtonnemens et des contradictions, qui nuisent malheureusement autant à ses intérêts qu'à sa dignité.

Nous n'avons caché ni le bien ni le mal, ni le fort ni le faible du royaume de Naples. Ce n'est point le mieux gouverné des états d'Italie; c'est peut-être celui qui laisse le plus à désirer sous les rapports essentiels de la régularité dans les grandes affaires, de l'ordre, et d'une certaine gravité. Cependant ces inconvéniens sont plus que balancés par le bonheur qu'il a eu de conserver des formes administratives qui n'ont rien à envier aux états les plus civilisés et les derniers constitués de l'Europe. Ces formes ont déjà, presqu'à elles seules, porté d'heureux fruits. Elles sont pour Naples une sauvegarde contre des révolutions intérieures, elles portent en elles le gage et les espérances de l'avenir. Il semble que tout danger ne soit pas passé pour les autres gouvernemens italiens, et qu'il y ait pour eux quelque autre crise à subir. On sent qu'à Naples le plus difficile est fait, que le jour où un désir sérieux de réformes s'emparera du roi et de ses ministres, ce jour-là tout sera achevé presque aussitôt que commencé. Il n'y aurait effectivement rien d'important à changer; le pouvoir du chef de l'état, loin d'être ébranlé, n'en serait que plus raffermi, se trouvant désormais plus en harmonie avec les institutions dont il est dès à présent entouré.

Nous aurions oublié un des traits les plus saillans de la physionomie du royaume de Naples et qui fait autant d'honneur au maître qu'aux sujets, si nous ne parlions de la liberté dont y jouissent la conversation et les jugemens de la société. Dans le reste des états de l'Italie, il y a une foule de questions sur lesquelles un étranger serait mal venu à ouvrir la bouche, des confidences que l'amitié elle-même n'ose recevoir; à Naples, on parle sur les affaires publiques sans dis-

simulation, quelquefois avec sévérité. On voit bien vite que ceux mêmes qui se croient mécontens n'ont pas de griefs bien amers contre leur gouvernement, qu'ils le sentent national, et qu'ils n'en désespèrent pas. On pourrait se croire dans un pays libre au milieu des entretiens des salons de l'aristocratie napolitaine; quoiqu'inoffensive, cette aristocratie a l'idée d'être une puissance avec laquelle il faut un peu compter; le roi a des attentions pour elle; cela lui plaît, et cela lui suffit. Quelques-uns de ses membres les plus distingués occupent des places dans l'armée, dans la diplomatie, dans l'administration, et y apportent de véritables lumières. Mais c'est surtout dans la classe moyenne et dans les familles qui s'étaient attachées aux princes de la dynastie impériale que s'est entretenu le mouvement de l'intelligence et le goût du progrès; cette partie de la nation n'a point d'hostilité contre l'état de choses actuel; préoccupée surtout de l'avenir, elle cherche à l'entrevoir et à le préparer. C'est là que les moindres démarches du roi, tous les actes de son gouvernement, sont étudiés et commentés avec un intérêt de tous les jours. On se félicite du bien en l'exagérant quelque peu, on s'afflige du mal en l'atténuant autant que possible. On se communique ses doutes, ses craintes, ses raisons de confiance. Il semble que l'esprit libéral et fidèle qui animait une partie notable de la France sous la restauration ait passé à Naples. C'est la même position, ce sont les mêmes sentimens que le succès n'a point calmés; la même flamme qui brûlait alors chez nous et qui s'est éteinte après le triomphe, jette encore chez eux d'éparses, mais de vives lumières. Est-il besoin d'ajouter que c'est toujours de notre côté, vers l'action bienfaisante de la France, que sont tournés tant de patriotiques vœux et d'honnêtes espérances? Il y a presque unanimité. Noblesse, bourgeoisie et peuple s'attendent à un avenir meilleur, et croient que nous n'y serons pas tout-à-fait étrangers.

J'en ai dit assez pour faire pressentir le rôle que le gouvernement français pouvait jouer à Naples au milieu de circonstances et de dispositions aussi favorables. La révolution de juillet nous a privés de quelques alliances de parenté; l'ascendant du chef aîné de la maison de Bourbon ne peut plus s'exercer à notre profit. Naples et la France ne sauraient oublier toutefois qu'une princesse auguste, notre reine, unit encore les deux familles. Ses vertus, qui échappent à l'éloge par le respect qu'elles inspirent, sont aussi un lien entre les deux pays.

Nos premiers rapports avec Naples n'ont pas été heureux. On dit

que l'intervention de la France dans l'affaire des soufres de Sicile, lors des différends qui ont éclaté avec l'Angleterre, les a remis sur le pied dont ils n'auraient jamais dû s'écarter. Pourquoi ne pas espérer que le jeune monarque aura reconnu et sentira long-temps le prix d'un service rendu sans ostentation, accepté sans faiblesse, et qui était de nature à honorer les deux nations? Ceux qui nous étaient contraires et qui avaient mis ailleurs leur confiance auront pu voir où étaient les alliés utiles, et si les secours efficaces n'arrivaient pas plus vite de Toulon que des frontières de la Lombardie.

Je n'ai point l'intention de m'occuper des diverses provinces de l'Italie qui sont, comme la Lombardie, soumises depuis long-temps à la domination autrichienne, ou, comme Venise, plus récemment réunies. Je n'ai rien à dire non plus du grand-duché de Toscane, ce tranquille héritage des princes les plus populaires. Pourquoi parlerais-je des états de Parme et de Plaisance, qui doivent retourner au duc de Lucques? du petit empire actuel de ce dernier, qui doit être réuni à la Toscane, et du territoire qui reconnaît la domination du duc de Modène? Ces derniers états ont trop peu d'importance. Je considère les autres comme acquis à l'Autriche ou comme nécessairement placés sous sa dépendance. Ce n'est que sur les états véritablement indépendans et neutres que je voudrais voir se porter l'action de la France. Pour qu'elle pût s'étendre ailleurs, il faudrait des bouleversemens et des révolutions; je ne les prévois point, quant au présent; je laisse à d'autres de les souhaiter. La politique que j'indique est une politique qui accepte avec regret, mais enfin qui accepte partout, en Italie comme ailleurs, l'état actuel de l'Europe, et qui croit que la paix honorablement maintenue, honnêtement entendue, habilement mise à profit, doit nous être aussi glorieuse et plus avantageuse que la guerre; peut-être cette opinion ne plaira-t-elle point à tout le monde. Il y a une fraction du parti conservateur, et des feuilles publiques lui servent d'organe, qui est aussi hardie dans ses projets et ses lointaines espérances qu'elle est timorée et pacifique dans les affaires du moment. J'ai entendu développer des thèses de ce genre à propos de l'Italie. La question d'Orient, qui renfermait tant de grandes choses avant qu'elle fût réduite à l'état où nous la voyons aujourd'hui, renfermait aussi le secret des destins de l'Italie. L'empire ottoman devait être partagé. L'Autriche aurait reçu, bon gré, mal gré, les districts du nord de la Turquie en échange de la Lombardie et de Venise; on l'aurait fait ce qui s'appelle refluer vers l'Orient. Un grand empire, composé de toute l'Italie

du nord, Bologne compris, aurait été octroyé au roi de Sardaigne, ainsi forcément attiré dans notre alliance. Je crois que le roi de Naples devait prendre Ancône, si cela lui convenait. Il allait sans dire que nous avions le comté de Nice et la Savoie pour notre peine; c'était le moins qui dût nous revenir de tant de triomphes. Je ne sais si de telles idées, mises en avant par ceux qui se disent conservateurs, sont de nature à garantir définitivement le repos de l'Europe; je sais qu'elles inquiètent bien gratuitement les gouvernemens étrangers et nuisent à notre diplomatie. Pour moi, je les soupçonne de n'avoir au fond qu'un mérite dont plusieurs leur savent gré : c'est, en arrangeant un avenir qui n'engage à rien et où nous devons jouer un rôle si magnifique, de nous dispenser d'en avoir aucun dans le présent. Celui que la France peut jouer dès aujourd'hui en Italie, quoique infiniment plus modeste, me paraît cependant digne encore de son intérêt et de ses soins journaliers, les seuls qui portent des fruits. Il y a un contraste frappant entre l'état général de l'Europe et celui de l'Italie. Le pays qui a secoué le premier les ténèbres du moyen-âge et marché à la tête de la civilisation moderne, est maintenant le moins avancé dans les voies qu'il a lui-même ouvertes. Les biens dont il a fait le premier la conquête sont devenus le patrimoine commun; il est presque seul à n'en pas jouir. Les populations les plus intelligentes sont les moins libres, les plus mal gouvernées, les plus pauvres, sur un sol dont la fertilité n'a pas d'égale. Il est impossible d'en imputer la faute à la dureté des gouvernemens, aux mauvaises dispositions des sujets. Les vices des institutions, la persévérance par entêtement ou par insouciance dans des systèmes erronés, maintenant jugés, voilà l'origine des souffrances communes; elle est parfaitement connue. L'humanité supporte patiemment les maux qu'elle ne peut empêcher; elle n'endure pas long-temps les maux dont elle sait les remèdes. L'expérience prouve que des circonstances imprévues viennent toujours à temps tirer les nations de ces situations impossibles. Ces changemens, quand ils sont brusques et complets, entraînent beaucoup de malheurs; rois et peuples ne peuvent plus l'ignorer maintenant. L'Italie a son propre exemple; elle a sous les yeux le spectacle de l'Espagne. Restent donc les chances d'un passage graduel et ménagé de l'état actuel à un état meilleur. Rendre possible un jour une transaction honorable et profitable à tous, telle est la tâche que nous devons nous proposer; elle est difficile sans doute, mais nous n'y travaillerions pas seuls; nous serions assurés de la sympathie et du concours de tous les bons esprits. Il y a un mi-

lieu entre les fantaisies surannées de quelques modernes despotes et les parodies révolutionnaires des juntes espagnoles : c'est entre ces deux extrêmes qu'est l'avenir de l'Italie; cet avenir est l'objet des vœux de tout un grand peuple. La France sait quel chemin y conduit; qu'elle l'indique, on y marchera sous ses auspices.

Je n'ai point prétendu traiter un sujet fait pour attirer l'attention de ceux qui ne s'occupent que des affaires du moment, dans ce qu'elles ont de commun avec les préoccupations de parti et les vicissitudes du jour. La question de la politique à suivre en Italie n'est pas imminente; il y en a de plus graves et de plus pressées. J'ai voulu montrer cependant que là aussi il y avait quelque chose qui valait la peine d'être regardé; qu'un gouvernement prévoyant, s'il voulait être également soigneux de tous les intérêts dont il était chargé, avait en Piémont, à Rome et à Naples une position à prendre et à garder.

Arrivé au terme d'une tâche que d'autres auraient sans doute mieux remplie, je crains qu'on ne me reproche de n'avoir pas abordé les vraies difficultés et pénétré au cœur même du sujet. J'ai cherché en effet à montrer l'état des affaires et des esprits en Piémont, à Rome et à Naples, mais je n'ai que vaguement indiqué les moyens et les occasions d'influence que la France pourrait trouver et employer. Je n'ai point dit non plus vers quel but spécial et dans quelles voies il faudrait diriger ceux qui se confieraient à nous. Un mot me servira d'explication et d'excuse. Selon moi, en politique, dans de certaines circonstances qui sont, je crois, les nôtres et celles de l'Europe, c'est déjà quelque chose que d'exercer son influence pour l'exercer, pour attester, en attendant mieux, son pouvoir aux autres et à soi-même. En poursuivant un but général et lointain, on en atteint aussi de plus précis et de plus rapprochés. Qui ne sait combien sont nombreux nos intérêts dans la Méditerranée? qui ne voit quel avantage ce serait pour nous de pouvoir fortement rattacher à notre alliance des puissances qui possèdent sur cette mer des côtes d'une si grande étendue, des ports si beaux, des positions maritimes si admirablement situées? qui ne devine les grands bénéfices que dès à présent notre commerce méridional pourrait tirer d'un rapprochement plus intime avec chacune de ces cours d'Italie? Quant aux occasions d'influence, elles ne manqueront jamais à qui les recherchera, ou, pour mieux dire, il n'y a même pas besoin de les rechercher. Elles naissent et se produisent d'elles-mêmes. Elles résultent des continuels et réciproques rapports qui existent, entre nations comme

entre particuliers, des affaires journalières qui se traitent entre les cabinets, dont le secret leur appartient, que le public ne doit pas connaître tant qu'elles ne sont point finies, et dont on ne pourrait utilement l'entretenir. Dans ces transactions incessantes, chaque gouvernement a le droit de se montrer à son gré plus exigeant ou plus facile, plus froid ou plus gracieux, incommode dans certains cas, ou prêt à rendre service. C'est cela même qui est la politique; ce sont là tous les grands secrets de la diplomatie, qui passe auprès de quelques-uns pour un art si obscur et un inextricable mystère. Entre une grande et une petite puissance, quoique les droits soient égaux, la partie n'est pas égale. La plus faible a plus de raisons de craindre et moins de moyens de se faire redouter, plus de bons offices à souhaiter et moins de services à rendre en retour. Voilà comment s'établit l'influence, voilà nos moyens d'action en Italie. On comprend maintenant qu'ils existent en effet, que notre gouvernement les possède, puisse en user, et que nous ne puissions les énumérer ici.

Il y a un autre moyen d'action dont on peut dire un mot. L'action des agens diplomatiques, des nôtres surtout, est grande en Italie. Placé au milieu de peuples plus avancés que leurs institutions, en face de gouvernemens moins éclairés que leurs sujets, l'ambassadeur de France ne représente pas seulement un pays puissant habitué à compter dans les conseils de l'Europe, comme l'Angleterre et l'Autriche. Pour tout le monde, pour les cabinets avec lesquels il traite, pour le public surtout, qui a les yeux fixés sur lui, il est quelque chose de plus. La France marche à la tête des nations les plus civilisées, les idées qui ont triomphé chez elle ne tardent pas à se faire accepter ailleurs; elles ne restent pas emprisonnées dans ses frontières, elles les passent assez vite, et nos voisins de l'autre côté des Alpes sont les premiers à les accueillir. Il leur semble que notre situation politique doive un jour devenir la leur. Ils aiment à croire qu'une même destinée les attend. Ils cherchent à deviner et à lire à travers nos agitations les pages futures de leur histoire. Les actes de l'ambassadeur de France, ses paroles, ses jugemens, sont donc l'objet d'une curiosité qui n'est ni ordinaire ni frivole. Il est facile de deviner ce qu'un personnage grave, qui aurait été lui-même, comme la plupart de nos ambassadeurs, mêlé au maniement de nos affaires intérieures, peut tirer de cette position. Son action devrait se faire sentir de deux façons et se proposer un double but, modérer les espérances excessives, détourner des imitations serviles

qui amèneraient les catastrophes qu'il s'agit d'éviter, peser indirectement sur les gouvernemens, pour empêcher le mal, et, si l'occasion se présente, encourager les bons efforts et guider vers le bien. Ce n'est point là de la propagande, ou c'en est une avouable, utile, glorieuse. Ce n'est pas non plus une chimère. Dès les premières années qui suivirent la révolution de juillet, plusieurs de nos ambassadeurs avaient pris déjà cette attitude en Italie. Les mauvaises passions, qui, là comme chez nous, agitaient quelques esprits exaltés et factieux, cherchaient ailleurs leur appui; mais, dans leurs salons ouverts à tous, un honorable patronage était offert au mouvement des intelligences sérieuses, aux vœux sages qu'il est partout permis de former pour le bonheur et l'avenir de son pays. Les gouvernemens comprenaient qu'ils étaient étudiés et jugés. Ils sentaient le besoin de se surveiller eux-mêmes et de se poser quelques freins devant ces observateurs imposans par leur caractère, par leurs lumières, et dont l'opinion n'avait pas même besoin d'être exprimée pour être d'un grand poids. Sans doute, derrière l'action personnelle des agens diplomatiques, il faut qu'on puisse sentir la force du gouvernement qui les dirige et qui les appuie; toutefois ces agens peuvent eux-mêmes nous garantir de quelques-uns des inconvéniens attachés aux formes des gouvernemens représentatifs. En effet, sous un régime parlementaire, il est toujours à craindre qu'on ne soit porté, malgré soi, à sacrifier les intérêts permanens de la politique extérieure aux exigences, parfois aux simples convenances de la politique intérieure. Dans un moment donné, pour mener à bien une affaire dont le succès intéresse la marche du gouvernement, les ressorts de notre diplomatie sont soudainement tendus, on leur demande même alors plus de force qu'ils n'en possèdent réellement; mais, la circonstance passée, on retombe dans l'indifférence. Les affaires qui ne font pas de bruit, et qui ne doivent pas causer de retentissement, n'ont qu'une faible part dans les pensées d'un cabinet dont les discussions parlementaires absorbent presque tous les momens. Nous devons peut-être nous résigner à être long-temps, sous ce rapport, dans une infériorité relative vis-à-vis des autres puissances étrangères, dont l'attention n'est point ainsi distraite, et peut se porter avec persévérance jusque sur les moindres détails. Le remède n'en serait-il pas dans la composition même du corps diplomatique? Il faut que le gouvernement puisse beaucoup compter et se reposer sur des agens auxquels il ne peut donner que des directions générales et peu fréquentes. Il faut qu'il trouve en eux des instrumens très intelligens

et très actifs de sa politique, capables d'en suivre par eux-mêmes toute l'application. C'est assez dire quelle est l'importance du choix de ces agens, et combien il peut influer sur l'avenir de notre diplomatie. C'est par cette diplomatie cependant que nous pouvons gagner quelque terrain en Europe, établir non-seulement en Italie, mais partout où nous avons les mêmes droits et les mêmes intérêts, notre haute et légitime influence.

Je sais qu'une opinion s'est formée depuis peu sur nos relations extérieures, qui ne tendrait à rien moins qu'à établir que nous ne devons pas rechercher d'influence dans les états secondaires; et la raison qu'on en donne, c'est que cela amène des difficultés avec les grandes puissances. Qu'il me soit permis de ne pas m'arrêter à cette opinion. Pour un pays comme la France, les grandes puissances sont ou des alliés pour une affaire précise et déterminée, ou des rivaux. On sert ses alliés en augmentant son importance; je n'ai jamais vu craindre de donner de la jalousie à ses rivaux. Voudrions-nous plaire? A qui? et pourquoi? Grace à Dieu, la France n'est point une parvenue parmi les nations. Elle n'a rien à se faire pardonner. Elle n'a besoin de menacer ni de flatter personne pour tenir le rang qui lui appartient; qu'elle s'abstienne donc également de ces provocations qui blessent sans effrayer, et de ces complaisances qui amoindrissent sans servir; qu'elle marche le front levé; qu'elle pratique hardiment la seule politique qui convienne, celle de ses intérêts. L'intérêt de la France n'a rien d'égoïste et de mesquin; c'est celui du développement de l'esprit humain, de la marche et du progrès des institutions sociales dans le monde entier. Les peuples le savent. Cette conviction fait notre force.

****

POÉSIES.

Oui, femmes, quoi qu'on puisse dire,
Vous avez le fatal pouvoir
De nous jeter par un sourire
Dans l'ivresse ou le désespoir.

Oui, deux mots, le silence même,
Un regard distrait ou moqueur,
Peuvent donner à qui vous aime
Un coup de poignard dans le cœur.

Oui, votre orgueil doit être immense,
Car, grace à notre lâcheté,
Rien n'égale votre puissance,
Sinon votre fragilité.

Mais toute puissance sur terre
Meurt quand l'abus en est trop grand,
Et qui sait souffrir et se taire
S'éloigne de vous en pleurant.

Quel que soit le mal qu'il endure,
Son triste rôle est le plus beau;

J'aime encor mieux notre torture
Que votre métier de bourreau.

SUR UNE FLEUR ENVOYÉE.

Que me veux-tu, chère fleurette,
Aimable et charmant souvenir?
Demi-morte et demi-coquette,
Jusqu'à moi qui t'a fait venir?

Sous ce cachet enveloppée,
Tu viens de faire un long chemin.
Qu'as-tu vu? que t'a dit la main
Qui sur le buisson t'a coupée?

N'es-tu qu'une herbe desséchée
Qui vient achever de mourir?
Ou ton sein, prêt à refleurir,
Renferme-t-il une pensée?

Ta fleur, hélas! a la blancheur
De la désolante Innocence.
Mais de la craintive Espérance
Ta feuille porte la couleur.

As-tu pour moi quelque message?
Tu peux parler, je suis discret.
Ta verdure est-elle un secret?
Ton parfum est-il un langage?

S'il en est ainsi, parle bas,
Mystérieuse messagère;
S'il n'en est rien, ne réponds pas;
Dors sur mon cœur, fraîche et légère.

Je connais trop bien cette main
Pleine de grace et de caprice,
Qui d'un brin de fil souple et fin
A noué ton frêle calice.

Cette main-là, petite fleur,
Ni Phidias ni Praxitèle
N'en auraient pu trouver la sœur
Qu'en prenant Vénus pour modèle.

Elle est blanche, elle est douce et belle,
Franche, dit-on, et plus encor;
A qui saurait s'emparer d'elle
Elle peut ouvrir un trésor.

Mais elle est sage, elle est sévère;
Quelque mal pourrait m'arriver;
Fleurette, craignons sa colère,
Ne dis rien, laisse-moi rêver.

CHANSON.

A Saint-Blaise, à la Zuecca,
Vous étiez, vous étiez bien aise
        A Saint-Blaise.
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
        Nous étions bien là.
Mais de vous en souvenir
        Prendrez-vous la peine?
Mais de vous en souvenir
        Et d'y revenir —
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
Dans les prés fleuris cueillir la verveine,
A Saint-Blaise, à la Zuecca,
        Vivre et mourir là.

TRISTESSE.

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaieté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie.
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, — il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

A M. A. T.

Qu'il est doux d'être au monde, et quel bien que la vie!
Tu le disais ce soir par un beau jour d'été;
Tu le disais, ami, dans un site enchanté,
Sur le plus vert coteau de ta forêt chérie.

Nos chevaux au soleil foulaient l'herbe fleurie,
Et moi, silencieux, courant à ton côté,
Je laissais au hasard flotter ma rêverie;
Mais dans le fond du cœur je me suis répété :

Oui, la vie est un bien, la joie est une ivresse;
Il est doux d'en user sans crainte et sans souci.
Il est doux de fêter les dieux de la jeunesse,

De couronner de fleurs son verre et sa maîtresse,
D'avoir vécu trente ans, comme Dieu l'a permis,
Et, si jeunes encor, d'être deux vieux amis.

CHANSON.

Lorsque la coquette Espérance
Nous pousse le coude en passant,
Puis à tire-d'aile s'élance,
Et se retourne en souriant;

Où va l'homme? où son cœur l'appelle.
L'hirondelle suit le zéphir,
Et moins légère est l'hirondelle
Que l'homme qui suit son désir.

Ah! fugitive enchanteresse,
Sais-tu seulement ton chemin?
Faut-il donc que le vieux Destin
Ait une si jeune maîtresse?

Alfred de Musset.

REVUE MUSICALE.

Les Italiens sont revenus, et cette fois sans Rubini. On se souvient de l'émotion profonde qui s'empara, l'an dernier, du monde dilettante lorsque, sur la fin de la saison musicale, le bruit se répandit que le prince des ténors abandonnait pour toujours notre scène. Eh bien! qui le croirait? quelques mois se sont à peine écoulés, et l'on n'y pense déjà plus, et cette perte immense dont il semblait qu'on allait faire un deuil éternel, on s'étonne de jour en jour de la supporter avec tant de calme et de résignation. Si quelques vieux abonnés émérites prennent la chose au sérieux, s'indignent à voix haute des applaudissemens donnés au nouveau virtuose et prétendent y voir autant de soufflets à l'illustre démissionnaire, la salle entière prend son malheur en patience et ne demande qu'à se consoler. Il en sera de ce grand fléau comme de tous les fléaux qui nous frappent, et que nous ressentons plutôt par l'idée de la privation que par la privation elle-même. Voilà certes un grand sujet d'étude pour les gens qui passent leur vie à méditer sur les grandeurs humaines. Quoi qu'il en soit, jamais cette parole des humanitaires : que l'individu ne compte pas, n'aura reçu encore d'affirmation plus solennelle; car, s'il y a un lieu au monde où l'individu puisse être quelque chose, c'est à coup sûr le théâtre, le théâtre Italien du moins, où, comme chacun sait, on écrit un opéra pour un rôle et ce rôle pour un individu. Hélas! combien nous en avons vu mourir de grands chanteurs! Garcia, Davide, la Malibran, la Sontag, Nourrit, cette ame généreuse, cette noble voix qu'il nous semblait entendre encore vibrer hier dans *la Muette!* Aujourd'hui c'est au tour de Rubini de les rejoindre, et le public n'a plus désormais à s'occuper de lui, de cette gloire qui court le monde, et qui, de peur que le temps ne la gagne de vitesse, aujourd'hui qu'elle nous a quittés, s'élance d'un trait du Johannisberg à l'Escu-

rial; les morts vont vite. Qui parle de Rubini? Il ne s'agit plus à cette heure que de M. de Candia. Tant pis pour qui laisse sa place vide, on la lui prend. Ceci soit dit sans offense pour le grand maître que nous avons perdu. Mais, nous le répétons, au théâtre on ne se souvient guère, et la sensibilité n'est pas le fait de toute cette société enthousiaste et frivole qui se passionne chaque soir pour une cavatine. Il faut au public des Italiens un chanteur qu'il élève et proclame; si l'idole de la veille vient à lui manquer, il en adopte une autre incontinent, une autre moins glorieuse et moins imposante sans doute, mais en qui des dons nouveaux éclatent, et qui ravive par des qualités de jeunesse et d'avenir une admiration émoussée par l'habitude monotone à la longue du sublime. Après avoir admiré pendant dix ans, on est parfois bien aise d'encourager qui s'en montre digne.

Depuis l'ouverture de la saison musicale, on n'a eu qu'à se louer de M. de Candia, qui s'est comporté vaillamment, nous pouvons le dire, et mérite en tout point les hommages qu'on lui décerne chaque soir. A propos des succès récens du jeune ténor, on a crié à la révélation, au miracle! Quant à nous, la manière toute distinguée dont M. de Candia vient de se produire cette année n'a rien qui nous étonne. Pour quiconque avait assisté aux débuts de M. de Candia, pour quiconque savait les ressources de son organe, il était évident que cette voix si pure, si limpide, si merveilleusement argentine et juvénile, atteindrait aux plus beaux effets le jour où l'émulation du premier rang en viendrait aider l'essor et le développement. Ce n'est point là encore un chanteur accompli, nous en convenons volontiers : le maître manque, on cherche l'inspiration, l'ame, le souffle; mais les virtuoses du premier ordre ne s'improvisent pas en quelques jours, et, si l'on y pense, Rubini lui-même, lorsqu'il parut sur notre scène pour la première fois, était loin de donner les espérances qu'il a réalisées depuis et que laisse déjà concevoir M. de Candia. Il y a chez le jeune ténor aujourd'hui en renom un assemblage de qualités charmantes qui devaient lui concilier tout d'abord les bonnes graces de l'auditoire, de la plus aimable partie de l'auditoire; c'est quelque chose que la jeunesse et la voix. Depuis quelque temps, le dilettantisme s'attache aux belles voix, témoin aux Italiens l'exemple que nous citons, et à l'Académie royale de musique M. Poultier. Il y a deux ans, on n'aimait que le style et l'*art;* à l'heure qu'il est, c'est le tour des qualités naturelles, et franchement celles-là en valent bien d'autres. Nous ne touchons encore qu'au début de la saison, et déjà M. de Candia s'est emparé des trois principaux rôles du répertoire de Rubini, et déjà le novice ténor qu'on n'entendait naguère que dans des rôles d'un intérêt médiocre, le Nemorino de *l'Elissir d'amore* par exemple, ou le Pollione de la *Norma*, s'est lancé hardiment au travers des épreuves les plus difficiles et les plus dangereuses. Affronter une pareille tâche en un moment où tant de souvenirs brillans vivent encore, où des comparaisons terribles naissent d'elles-mêmes, et malgré qu'on s'en défende, c'était là un acte de courage et de bonne volonté, dont le public ne pouvait manquer de tenir compte, d'autant plus que M. de Candia, par la franchise et le naturel qu'il y mettait,

excluait dès l'abord toute idée d'une rivalité ambitieuse et vaine. Dans l'Arthur des *Puritains,* l'Edgar de la *Lucia,* l'Elvino de *la Sonnanbula,* M. de Candia ne trahit pas un seul instant la prétention de vouloir lutter avec les souvenirs de Rubini; les passages que le maître a marqués de son empreinte, il se contente de les aborder avec réserve et modestie. M. de Candia ne cherche des effets que dans sa voix, et là sans doute est le mal; un peu d'entraînement et de chaleureuse indépendance ne nuirait pas. On regrette souvent cette ampleur d'exécution que le prince des ténors italiens déployait avec tant de magnificence. Rubini chantait avec toute son ame; M. de Candia ne chante guère qu'avec sa voix : mais tel est le charme indéfinissable, le métal sonore et pur de cette voix, qu'on s'y laisse aller volontiers, et que l'inexpérience même du jeune chanteur ne déplaît pas dans ces phrases dont Rubini semblait devoir emporter avec lui l'expression langoureuse et pathétique. — *Norma* nous a rendu la Grisi dans toute la splendeur de son talent et de sa personne. Décidément, les grands rôles tragiques du répertoire sont les seuls qui conviennent désormais à la belle prima donna; là seulement son geste se développe en liberté, là seulement éclate l'harmonie de sa nature. Il faut à la Grisi la reine d'Assyrie ou la prêtresse d'Irminsul. L'embonpoint florissant qui s'épanouit en elle depuis quelques années finira bientôt par lui interdire tout-à-fait les caractères moins accusés. Belle dans les premières scènes de *Norma* comme l'Hélène antique, pleine de calme et de sérénité dans *Casta diva,* qu'elle chante d'une voix timbrée et pure comme l'or, elle s'élève aux plus beaux effets tragiques dans le trio qui termine le premier acte, et surtout dans le dernier finale, où Lablache la soutient avec tant de puissance et de majesté. Nous disions que la Grisi serait contrainte de renoncer tôt ou tard aux rôles de *mezzo carattere;* mais alors que deviendrait l'Elvire des *Puritains,* que deviendrait cette adorable polonaise qu'elle vocalise comme l'oiseau, cette chanson de fiancée insouciante, la seule inspiration enjouée et badine que le mélancolique Bellini ait jamais eue peut-être? Lablache, lui aussi, vient d'avoir son jour dans *le Turc en Italie,* pasquinade musicale du bon temps, bouffonnerie de vieille roche. En général, nous ne nous passionnons plus guère aujourd'hui pour l'opéra buffa. Notre dilettantisme élégiaque aime mieux les cantilènes langoureuses, les vagues mélodies au clair de lune du troisième acte des *Puritains* ou dans les caveaux funèbres de Lammermoor, et franchement notre dilettantisme n'a pas tort. La musique, art de sentiment s'il en fut, a son élément éternel dans la passion et le cœur humain, la musique touche de plus près aux larmes qu'à l'éclat de rire, et, si l'on y prend garde, on verra que ce qu'on appelle un opéra bouffe, dans la pure acception du mot, n'est, la plupart du temps, qu'une assez misérable rapsodie du genre de *la Prova d'un opéra séria,* où la musique se contente du rôle subalterne, où l'art abdique sa dignité pour accompagner les lazzis d'un grotesque. Rien n'est moins plaisant, à mon avis, qu'un trille de violon ou qu'un solo de cor; d'ailleurs, en pareille occasion, on prend facilement le change; l'orchestre va son train, et vous riez, et vous riez, sans vous apercevoir que c'est la perruque de Campanone qui bat

la mesure. Il y a, au nombre des opéras bouffes italiens un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre inimitable, éternel, *le Mariage secret;* eh bien! qu'on interroge les qualités par lesquelles se recommande la partition de Cimarosa, qualités toutes de sentiment, de tendresse, de passion, de mélancolie, oui, de mélancolie. Que pensez-vous du chef-d'œuvre de la musique bouffe, vivant dans l'avenir par la grace de *Pria che spunti!* Au fond, c'est toujours la même pièce, la même extravagance: un mari imbécile qui court après sa femme, un poète rapé dont les poches regorgent de manuscrits, et qui chante le nez au vent et la plume à l'oreille, puis brochant sur le tout un admirable Turc de carnaval: voilà d'ordinaire les élémens d'où ressort le comique du genre. Qui connaît *l'Italienne à Alger* sait déjà par cœur *le Turc en Italie;* c'est la même pièce, j'allais dire la même musique. *L'Italienne à Alger* a le trio de *Papataci, le Turc en Italie* a son duo des deux basses, excellent morceau taillé, comme celui de *Cenerentola,* sur le patron du fameux duo du *Mariage secret,* et que Lablache et Tamburini exécutent à merveille. En somme, si l'on excepte quelques passages pleins de caprice et de verve, la coda du trio du premier acte par exemple et le quintette du bal au second, cette partition a quelque peu vieilli; vingt ans ont bien passé là-dessus, et l'opéra bouffe, tel qu'on l'entendait à cette époque, n'est plus dans nos mœurs. Nous en sommes aujourd'hui à la pastorale de Bellini, ou bien encore, si l'on veut, à ce genre charmant que Rossini adoptait pour nous lorsqu'il écrivait *le Comte Ory,* son dernier chef-d'œuvre avant *Guillaume Tell.* Le personnage de Geronimo, de ce bonhomme que sa femme délaisse pour un Turc, comptera comme une admirable caricature de plus dans le répertoire de Lablache. Campanone, don Magnifico, et le charlatan de *l'Elissir d'amore* viennent de trouver là un digne compère. C'est toujours cette perruque énorme et gigantesque, ce ventre copieux chargé de breloques retentissantes, cette corpulence de poitrine et de voix à laquelle nul sérieux ne résiste. On connaît l'art merveilleux que Lablache a mis de tout temps dans la composition de ses costumes; on connaît ses coupes extravagantes, ses brocards à ramages, ses bas pailletés et ses écharpes d'or. Eh bien! au troisième acte du *Turc en Italie,* le sublime bouffon s'est dépassé lui-même; l'idéal est atteint. Il faut voir cette dalmatique bariolée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, ce domino en manière d'habit d'arlequin dont le bonhomme s'affuble pour venir chercher sa femme au bal masqué; il faut voir surtout ce gros nez rouge postiche, recourbé en bec de perroquet, pour comprendre jusqu'où le génie humain peut s'élever lorsqu'il s'est une fois lancé à travers le fantastique. A coup sûr Hoffmann envierait à Lablache l'idée de ce déguisement. — Les débuts de M. Ronzi Debégnis, que le programme du Théâtre-Italien annonçait avec une certaine pompe aux premiers jours de la saison, se trouvent retardés pour le moment. A l'heure qu'il est, le nouveau ténor cherche sa voix, qu'il a perdue, dit-on, en arrivant à la barrière. En attendant que cette voix se retrouve, la Persiani, Lablache, Tamburini et la Grisi, feront prendre patience au public, et le répertoire peut compter sur M. de Candia, dont le succès inattendu est venu peut-être aussi

se joindre aux influences de notre climat pour décider l'abdication provisoire du nouveau tenor, appelé à prendre la place de Rubini.

A l'Opéra, les débuts de M. Poultier tiennent en éveil toutes les émotions. C'est une fureur dont rien n'approche; jamais on ne vit enthousiasme pareil ni pour Nourrit, ni pour Duprez. Chaque fois que le tonnelier de Rouen ouvre la bouche, la salle entière se tait; il suffit d'un son qu'il file pour que toutes les loges éclatent en transports d'applaudissemens. Reste à savoir si cette fièvre durera; peut-être y a-t-il, dans ces ovations inusitées qu'on donne avec tant de faste au jeune débutant, des motifs tout-à-fait en dehors de son talent, qui, bien digne sans doute d'être encouragé, est loin, selon nous, de mériter encore l'accueil glorieux qu'on lui fait. Peut-être le public de l'Opéra, lassé du grand style et de la pompe déclamatoire de l'ancien élève de Choron, saisit-il avec avidité l'occasion d'opposer à Duprez sur son déclin un jeune homme fraîchement inspiré, une voix naïve dont l'inexpérience même l'attire et le captive, lui ce sultan blasé que rien n'amuse, et qui, rassasié des *ut* de poitrine, des artifices d'école et de tout ce qui touche à la tradition, essaie du naturel, et s'affole d'un talent plus que simple, sorte de virginité naissante dont il goûte la fleur avec délices, quitte à renverser demain son idole d'aujourd'hui. Triste revers des choses! à l'heure qu'il est, le public de l'Opéra traite Duprez comme il traita Nourrit dans le temps, et le même sentiment d'ingratitude et d'inconstance qui porta tout d'un coup le grand chanteur à la place de ce noble artiste si cruellement oublié, le même sentiment élève aujourd'hui à la place du grand chanteur, qui? un jeune homme hier encore ignoré de tous, sans études, sans droits acquis, presque le premier venu. C'est dans *Guillaume Tell* que M. Poultier a paru pour la première fois. Grace au ciel, depuis quelques années, les bonnes fortunes n'ont pas manqué au chef-d'œuvre de Rossini. Si l'on s'en souvient, Duprez fut le premier qui attira l'élan du succès sur cette musique que chacun tenait pour sublime, mais qu'on se gardait bien de venir entendre, élan unanime, fougueux, qui s'est perpétué jusqu'au jour où Barroilhet s'empara du rôle de Guillaume, et mit en lumière le côté musical, l'expression grandiose et les plus belles phrases qu'on ignorait avant lui; et voilà qu'à son tour M. Poultier chante pour débuter le rôle d'Arnold. On a peine à s'avouer qu'une partition de la trempe de *Guillaume Tell* ait eu besoin de semblables rencontres pour atteindre à ce degré de popularité où tant d'œuvres vulgaires parviennent d'elles-mêmes, et cependant rien n'est plus vrai. Ces hasards dont nous parlons ont fait que *Guillaume Tell* est non-seulement un chef-d'œuvre reconnu de tous, cela va sans dire, mais encore un chef-d'œuvre adopté par la vogue et la mode, un chef-d'œuvre du répertoire, et régnant sur l'affiche au même titre que *Robert-le-Diable, la Muette* ou *les Huguenots*. La voix de M. Poultier, fraîche, harmonieuse, flexible, d'une suavité exquise à certains momens donnés, manque de vibration et de timbre. Chose étrange, voici un chanteur populaire, un tonnelier dont l'organe seul a décidé la vocation tardive, qui par conséquent n'a pour lui que sa voix, et cette voix qu'on s'imaginerait devoir être robuste,

puissante, accentuée, douée de qualités naturelles et sonnantes, ne se recommande que par sa mollesse, sa délicatesse fragile, ses graces énervées. A voir ce blond jeune homme, d'encolure si frêle, à entendre cette voix d'une émission parfois enchanteresse, mais qui n'a que le souffle, on dirait un transfuge des salons de Paris; et c'est là le fameux tonnelier de Rouen, c'est là cet organe généreux et fruste qui ne s'exerçait qu'en plein vent et dans les loisirs de l'atelier! A coup sûr, lorsque M. Duponchel ou M. Halévy (je ne sais plus lequel) fit cette trouvaille, ce dut être par une nuit de province, calme et silencieuse comme la salle de l'Opéra l'est aujourd'hui quand M. Poultier chante.

Per amica silentia lunæ.

Je ne puis entendre M. Poultier sans penser aux poésies de ses confrères les tonneliers, les ébénistes et les boulangers. Il y a en effet plus d'analogie qu'il ne semble entre la voix de l'un et les vers des autres. Des deux côtés, le même désappointement vous attend. Les qualités que vous cherchez font défaut, et vous surprenez justement celles auxquelles vous vous seriez attendu le moins. Rien en tout ceci qui rappelle franchement l'homme du peuple, l'originalité dans la rudesse, la force excentrique, la vocation; en revanche, une sorte de dilettantisme s'attachant à reproduire les formes académiques. Partout la même absence de vie et de couleur; celui-ci chantant d'une voix flûtée, celui-là soupirant des élégies sur le mode de M. Casimir Delavigne. La question de genre mise de côté, vous verrez qu'il n'y a pas tant de différence entre le tonnelier de Rouen et le boulanger de Nîmes. C'est la même muse décolorée et froide qui les inspire tous les deux. M. Poultier chante comme M. Reboul. — La voix de M. Poultier, naturellement flexible et juste, a le tort d'être inégale dans ses registres, ce qui fait qu'elle ne se produit avec avantage que dans les morceaux d'haleine courte : les adieux de Mazaniello à sa chaumière, au quatrième acte de *la Muette*, par exemple et surtout dans ces quelques mesures qui précèdent l'air du sommeil :

Repose en paix, je veillerai sur toi.

On ne peut se figurer quelle grace, quel charme, quelle candeur de voix et d'expression, le jeune tenor donne à cette phrase, qui jusqu'ici passait toujours inaperçue, et que le public couvre de plus de bravos qu'il ne ferait d'une cavatine. Après avoir parlé de la voix de M. Poultier, ce qui conviendrait le mieux serait de se taire sur le reste; car franchement, de style il ne peut encore y en avoir l'ombre chez un jeune homme si novice, et qui se contente de chanter la note telle qu'on la lui enseigne; pour ce qui regarde le talent dramatique, toute la pantomime de M. Poultier consiste à battre la mesure en regardant M. Habeneck, et, si l'archet du chef d'orchestre tombe d'accord avec son geste, Arnold en conçoit plus de joie que de tous les tendres aveux sortis de la bouche de Mathilde. Il faut avouer aussi que M. Habeneck est un maître bien précieux. Avec quel soin il veille sur son débutant, avec quelle sollicitude il le guide, comme

il a pendant quatre heures sur les bras cette inexpérience qu'il soutient à fleur d'eau, et qui sans lui s'abîmerait dans le gouffre! Sous ce rapport, M. Poultier n'a que des actions de graces à rendre à tout le monde qui l'entoure: tandis que dans la salle le public l'accueille avec les témoignages de la plus vive sympathie, sur la scène ses camarades semblent se dévouer de leur mieux à son succès. Tantôt c'est M. Massol qui modère sa voix de stentor, tantôt c'est Mme Dorus qui, dans le second acte de *Guillaume Tell,* lui marque les temps et le dirige de sa main savante. En somme, on ne vit jamais plus brillans débuts que ceux du jeune tenor à l'Académie royale de musique; M. Poultier entre au théâtre sous des auspices bien favorables, trop favorables sans doute si l'on calcule ce qu'il donne dans le présent, et quelles chances d'avenir résident en lui. Nous ne voulons décourager personne; mais M. Poultier fera bien de ne pas se laisser enivrer par ses triomphes. Pour le moment, il n'y a rien à dire; on applaudit sa voix, il la donne comme il peut, dans les meilleures conditions qui se rencontrent, et tout marche à souhait. Reste à savoir ce qu'on doit attendre de cette nature. Une fois son premier épanouissement terminé, cette voix dont l'ingénuité fait le charme a-t-elle beaucoup à gagner du temps et de l'étude, et n'est-il pas à craindre plutôt qu'une élaboration opiniâtre, sans opérer comme chez Duprez une transformation sur laquelle la physionomie délicate et fragile de l'individu ne permet guère de compter, ne lui enlève cette fleur de délicatesse et de morbidesse que le public aime tant à respirer aujourd'hui, et dont il se passionne sans doute parce qu'il prévoit qu'elle passera.

On se plaignait naguère de la disette des tenors, et voilà qu'il en surgit aujourd'hui de tous côtés. Les salons, les ateliers, les écoles, semblent se donner le mot pour alimenter la scène. M. de Candia, M. Poultier, M. Delahaye, le gentilhomme, l'ouvrier, l'étudiant! C'est une rage de chanter; jamais on ne vit pareille abondance de timbres d'or et d'argent; les belles voix courent les rues comme les beaux vers, d'où cependant on aurait tort de conclure que les grands chanteurs se multiplient beaucoup. Les débuts de M. Delahaye n'ont pas tenu ce qu'ils avaient promis. A la répétition, c'était une voix puissante, splendide, irrésistible, une inspiration de maître, un talent déjà consommé à son coup d'essai. Arrive la représentation, la véritable épreuve, la seule sérieuse et décisive, et cette voix splendide a disparu, et de cette énergie chaleureuse, de cette force dramatique, de ce talent, il ne reste plus trace. Les amis de M. Delahaye, à la tête desquels s'agite M. Berlioz, qui n'a pas la main heureuse, ainsi que chacun sait, persistent à chanter victoire, et sur ce point sont loin de tomber d'accord avec le public, qui n'assiste pas aux répétitions, et s'en tient à ce qu'on lui donne à la clarté du lustre. Or, le public de l'Académie royale de musique n'a guère vu ce soir-là dans M. Delahaye qu'un jeune homme d'une assez noble stature et doué d'une voix bien timbrée, mais dont l'inexpérience ou peut-être encore l'émotion d'un premier début paralysait complètement l'essor. L'organe de M. Delahaye est un tenor sur-aigu de la famille de la voix de Nourrit. Par malheur, cette voix de trempe métal-

lique manque complètement de plénitude et de *portamento,* de sorte que, malgré tout l'éclat qu'on lui prête, elle se perd sans effet dans cette vaste salle de l'Opéra. M. Poultier a pour lui la fraîcheur et l'élasticité sans la vibration; M. Delahaye, au contraire, possède la vibration, mais aiguë plutôt que sonore, et la plupart du temps stridente; la voix de M. Delahaye monte aisément, et nous devons dire à sa louange qu'il chante la partie de Robert sans en altérer la note à chaque instant comme fait Duprez. Ainsi, dans le duo : *Des chevaliers de ma patrie,* M. Delahaye attaque la phrase telle que Meyerbeer l'a écrite, et donne le fameux *ré* de Nourrit; ensuite, vers le milieu du morceau, il s'embrouille, et l'intonation lui échappe en même temps que la mesure. Il n'y a guère qu'un passage dont M. Delahaye se soit tiré avec bonheur ce soir-là; nous voulons parler de cette cavatine que Robert chante en pénétrant dans le cloître : *Voilà donc ce rameau,* et que le débutant a dit avec beaucoup de justesse et de pureté, de manière à mettre en évidence pour la première fois tous les avantages de son organe. Si M. Delahaye parvient à dompter le penchant naturel qu'il a de chanter faux, s'il parvient surtout à mettre le public dans la confidence de cette voix magnifique, dont on n'a pu encore que soupçonner les trésors, nul doute qu'il ne tienne un jour une place honorable dans le personnel de l'Académie royale de musique; mais, quant à ces grands mots de révélation et de prodige qu'on avait eu l'imprudence de mettre en avant, il y faut renoncer, jusqu'à nouvel ordre du moins. On s'étonne de l'accueil glacial que la salle a fait à M. Delahaye après les témoignages d'enthousiasme qu'elle prodigue chaque soir à M. Poultier. Il n'y a là, selon nous, rien qui doive surprendre. M. Poultier, quelques défauts qu'on lui reproche, se recommande par des qualités originales, instinctives, qui ne pouvaient manquer leur effet sur un public tel que celui de l'Opéra. M. Poultier a une physionomie à lui, M. Delahaye n'en a point. Peut-être le talent de M. Delahaye, malléable par l'étude, est-il destiné à grandir, à se développer long-temps après qu'on ne parlera plus de la voix du tonnelier de Rouen et de son épanouissement éphémère : l'avenir en décidera; mais, pour ce qui regarde le présent, on ne peut nier que M. Poultier se soit, dès le premier jour, posé comme un ténor à part, et voilà pourquoi le public l'adopte et l'applaudit, pour le moment, avec fureur. Le grand tort de M. Delahaye, c'est de ressembler un peu à tous les jeunes gens qui débutent; quoi d'étonnant alors que le public le traite comme tout le monde? Quel rôle que celui de Robert-le-Diable! Quelle effrayante responsabilité pèse, durant cinq heures, sur l'homme qui s'en empare! Depuis Nourrit, que de talens sont venus s'y briser, talens de novices et de maîtres! Nourrit seul s'est tiré d'un pas ferme des inextricables labyrinthes de cette œuvre, à la fois opéra, tragédie et drame; seul il avait compris ce personnage pénible et tourmenté, où le chanteur et le comédien se livrent une lutte continuelle assez semblable à cette lutte entre l'ange et le démon, qui fait le fond du caractère du héros. Le rôle de Robert, sans avoir de ces morceaux par lesquels un chanteur se produit, renferme des difficultés terribles, d'autant plus insurmontables,

qu'une foule d'accessoires, autre part secondaires, les viennent compliquer. Il s'agit moins ici, pour le chanteur, de se mettre en évidence que de se fondre dans l'ensemble, dans l'harmonie de l'ensemble, et d'en être comme l'ame et la force motrice. Or, c'est cela justement ce que Nourrit comprenait à merveille. Aussi, en le voyant marcher avec tant d'aisance à travers les périls de ce rôle, se doutait-on à peine de ce qu'il dépensait d'énergie et de puissance physique, indépendamment de ses qualités de chanteur et de comédien que chacun admirait en lui. Pour qu'on sentît l'immensité de cette tâche, il a fallu que d'autres, et des plus forts, y vinssent échouer. Il en est un peu du rôle de Robert comme de ces armures forgées à la taille de certains héros, et dont on n'apprécie le poids qu'en les voyant porter par d'autres.

Il est temps que l'Académie royale de musique songe à renouveler un peu son répertoire. Depuis *la Favorite,* pas une partition n'a vu le jour, et, si l'on excepte cette malencontreuse parodie du *Freyschütz,* si tôt disparue de l'affiche, et *Giselle,* encore en plein vol de succès, les anciens chefs-d'œuvre, ravivés par l'intérêt de certains débuts, tiennent seuls en éveil l'attention du public. On annonce pour le milieu du mois *le Chevalier de Malte,* de MM. Halévy et de Saint-Georges. Duprez et Barroilhet doivent paraître ensemble dans cette partition, dont le rôle de soprano, d'une importance musicale et dramatique fort sérieuse, à ce que l'on prétend, est confié, comme de juste, à Mme Stoltz.

L'Opéra-Comique continue à s'occuper de reprises, et le jeu lui réussit jusqu'à présent, on ne peut mieux. En avant donc les fifres et les tambourins! les baillis qu'on dupe, les rosières qu'on embrasse la nuit sous l'orme, les princes galans qui courent le monde en écharpes de satin à franges d'or! Nous avons revu *Joconde,* et franchement, si l'ancien répertoire n'avait pas d'autres chefs-d'œuvre à produire, autant vaudrait les laisser en repos. Otez de cette partition une romance d'une assez touchante sentimentalité, le fameux quatuor : *Quand on attend sa belle,* et voyez après ce qu'il y restera. Que dire de ces éternelles ariettes qu'un orchestre vide et suranné accompagne? Qu'on passe sur la désuétude où certaines formes sont tombées, qu'on fasse bon marché de l'instrumentation lorsqu'il s'agit d'entendre de ces élans du cœur, de ces boutades sublimes comme en a Grétry, rien de mieux; mais ici tel n'était point le cas, et nous ne voyons guère dans la reprise de *Joconde* qu'une galanterie de l'administration envers ses habitués de l'orchestre, qui pensent à Martin tandis que M. Couderc se démène, et rêvent au bon temps d'Elleviou lorsque Moreau-Sainti leur apparaît décoré d'une écharpe en sautoir et sa toque de velours surmontée d'un large bouquet de plumes blanches. Autre chose était la reprise de *Richard-Cœur-de-Lion.* Cette fois, du moins, il s'agissait d'une œuvre musicale sérieuse et qui ne pouvait manquer de réussir. La musique de Grétry a trop vivement ému nos pères pour que la génération nouvelle y demeure indifférente. *Richard* est un de ces opéras qui ont le privilége d'attirer tout le monde : les vieillards y vont pour se souvenir, les jeunes gens pour apprendre. La partition de Grétry passera toujours à

bon droit pour une œuvre unique en son genre, pour une de ces œuvres qui, comme le *Matrimonio segretto* de Cimarosa, le *Don Juan* de Mozart, ou le *Freyschütz* de Weber, ne relèvent que du génie d'un maître. *Richard* a son caractère propre, son style à lui, style chevaleresque et se ressentant de l'époque où la partition fut écrite, ainsi que le remarquait dernièrement avec tant de justesse un critique auquel pas une nuance n'échappe. N'est-ce pas un personnage chevaleresque, ce Blondel dont le rôle débute par un air dont la *strette* n'a peut-être point son égale en musique pour l'expression chaleureuse et convaincue? Weber, lui aussi, a composé un opéra chevaleresque, *Euryanthe;* mais, chez le musicien allemand, le naïf disparaît sous le romantisme. Adolar aime Euryanthe; Blondel, lui, ne se passionne que pour son roi. Il n'appelle, il ne demande, il ne veut que Richard; vers Richard tendent toutes ses invocations, tous ses soupirs, toutes ses plaintes si profondes et si pathétiques de *fièvre brûlante*. Blondel, c'est l'héroïsme chevaleresque, c'est la foi au souverain. Il n'y avait qu'un Français du temps de Grétry pour inventer ce caractère. Le naïf et le chevaleresque, tels sont les élémens dont se compose *Richard*. A ce compte, la pièce de Sédaine devait inspirer la musique de Grétry. Cela est honnête, simple, sans prétentions au mouvement, à l'effet dramatique. Deux vieillards qui célèbrent leur cinquantaine, un chevalier qui cherche son roi, et comme ressort dramatique, les amours d'une jeune fille avec le gouverneur de la citadelle où gémit Richard, voilà certes qui nous paraîtrait bien simple aujourd'hui, et cependant il n'en faut pas davantage pour écrire un chef-d'œuvre. Tout cela, poème et musique, n'en veut qu'à vos émotions les plus douces, à vos larmes. Sédaine et Grétry! heureuse association, génies faits pour s'entendre, un peu comme MM. Scribe et Auber à notre époque; seulement, d'un côté c'était le cœur, et de l'autre c'est l'esprit. Que de gentillesse dans ce rôle de la jeune fille! comme il se détache avec grace du fond mélancolique du tableau! Il n'y a pas jusqu'à certaines formules un peu vieillotes, jusqu'à certains rhythmes qu'on trouverait autre part passés de mode, qui ne conviennent ici et ne plaisent dans ce poème de troubadours et de monarques en captivité, dans ce sujet venu en droite ligne du fabliau. Une preuve, du reste, que Grétry l'a senti, c'est qu'il exagère lui-même en maint endroit cette physionomie dont nous parlons, et multiplie comme à plaisir des cadences finales déjà surannées de son temps, comme dans les ritournelles de ce couplet de Blondel :

Un bandeau couvre les yeux
Du dieu qui rend amoureux,
Ce qui nous apprend sans doute
Que le petit dieu badin
N'est jamais si malin
Que lorsqu'il n'y voit goutte.

Vous retrouvez dans cette musique toute la mythologie des paroles; c'est le rococo dans toute sa grace et sa fraîcheur, surtout lorsque le couplet

recommence à deux, et que la voix du soprano le pique çà et là de petites notes cristallines. Dans *Richard Cœur-de-Lion*, le naïf touche par momens de bien près à la poésie; ainsi je citerai la fin du premier acte. Lorsque Blondel a chanté son refrain de Grégoire, et que tous ont vaillamment fait chorus, on se retire, la nuit tombe, le faux aveugle s'assied sur une pierre, puis se lève, et va chercher un gîte, appuyé sur le bras de son jeune guide; pendant que cette scène muette se passe sur le théâtre, l'orchestre reprend le motif de la chanson à boire qui vient de se chanter, et le travaille et le varie jusqu'au moment où le rideau se baisse. Il y a dans cette fin d'acte quelque chose de mystérieux et de calme qui donne à rêver; c'est de la poésie à la manière du célèbre *moriendo* de la valse de *Freyschütz*, de la poésie trouvée trente ans avant Weber. Quant à l'air du second acte, *Une fièvre brûlante*, il faut voir là une de ces inspirations qui ne peuvent naître que du sentiment. Je ne m'étonnerais pas qu'un homme, sans être musicien, trouvât dans sa vie une phrase pareille. Il ne s'agit plus d'art, mais d'expression, mais d'ame et de génie. C'est plus que la musique, c'est la douleur même, c'est la souffrance de la privation dans l'amour, cette ardeur vague, profonde, indéfinissable, que les Allemands appellent *Sehnsucht*, et pour laquelle nous n'avons pas de mot dans notre langue. Masset dit cette cantate avec effusion et plénitude; sa belle voix grandit et s'anime (quelle voix ne s'animerait en pareille occasion?) et s'élève vers le milieu jusqu'au pathétique des larmes. Avec un peu plus de chaleur et d'enthousiasme dans l'air du premier acte surtout, Masset serait un excellent Blondel. Il y a de bons services à attendre de ce chanteur, qu'on laissait languir dans l'inaction; il s'agit seulement de savoir l'employer. Acteur assez gauche, du reste, et tourné plutôt du côté de la pure expression musicale que vers le genre mixte dont MM. Couderc et Roger sont aujourd'hui les coryphées, l'ancien répertoire paraît lui convenir davantage, ce qui se trouve à merveille aujourd'hui que l'ancien répertoire est en veine de succès. Voici tantôt trois mois que *la Dame Blanche*, *Richard Cœur-de-Lion* et *Jean de Paris* remplissent tous les soirs la salle de l'Opéra-Comique. Certes, l'administration n'a qu'à se louer d'avoir pensé aux chefs-d'œuvre de Grétry et de Boïeldieu; car, avec le seul secours des nouveautés qu'on lui apporte, les chances pouvaient mal tourner. Qu'est-ce, par exemple, que *la Main de Fer*? Comment un musicien tel que M. Adam se trompe-t-il de la sorte? Dans la fureur d'écrire qui le lutine, M. Adam ne recule devant rien; tout sujet qui lui tombe sous la main sied à sa fantaisie, il s'en empare, quitte ensuite à répandre sa musique avec autant de négligence et de laisser-aller que les poètes en ont mis dans l'élucubration de leur chef-d'œuvre. De là, tous ces avortemens qui, du *Fidèle Berger* à *la Main de Fer*, n'ont cessé de se multiplier, et dont la somme envahissante finira, si le spirituel musicien n'y prend garde, par ensevelir tôt ou tard sa renommée. Entendez *la Main de Fer* d'un bout à l'autre, et dites, après cette rude besogne, s'il y a là autre chose que des lieux communs plus ou moins bien déguisés sous esl artifices d'une instrumentation souvent ingénieuse. Quelle

excuse M. Adam peut-il donner à une œuvre semblable, lui qui écrivait quelques mois auparavant cette charmante partition de *Giselle,* cette musique vaporeuse si bien en harmonie avec la poésie éthérée du sujet? Il est vrai que cette fois M. Adam moissonnait, comme c'était son droit, dans le champ des uns et des autres; mais, à travers toute cette habileté d'arrangement, à travers ces lambeaux de phrases cousus avec tant d'adresse, ces mélodieuses rencontres ménagées avec tant d'art, ne distinguait-on point çà et là quelque idée neuve, quelque gentille phrase originale et trouvée, entre autres le ravissant motif de la scène d'amour au premier acte, lorsque la jeune fille interroge les marguerites qu'elle effeuille en dansant? On a prétendu que cette phrase était allemande, d'autres l'ont attribuée à Persuis, dont elle rappelle un peu le goût et la naïveté sentimentale. En matière de musique de ballet, les gens qui veulent crier au plagiat ont beau jeu. Cependant nous persistons à faire honneur de cette phrase à M. Adam, et, toute charmante qu'elle est, nous croyons, malgré sa récente défaite, qu'il est homme à l'avoir trouvée.—L'Opéra-Comique promet pour le milieu de la saison une partition nouvelle de M. Auber; on dit déjà merveilles de cette musique, écrite, comme *les Diamans de la couronne,* pour la voix de Mme Thillon. Il n'y a plus aujourd'hui de musique d'Auber que pour Mme Thillon, et décidément la cantatrice anglaise a remplacé Mme Damoreau. A propos de Mme Damoreau, elle vient d'échouer à Saint-Pétersbourg. Tant de goût, tant de style et d'art n'ont pu faire oublier le délabrement de cette voix que nous aimions tant, et l'illustre virtuose a vu lui échapper ce regain de gloire et de fortune qu'elle espérait trouver après les moissons de Paris. En revanche, Mlle Falcon réussit on ne peut mieux, et tout le monde la fête, car la ville des czars est à cette heure une sorte de terre promise et d'Eldorado où vont se réfugier tous nos rossignols blessés à l'aile. Le jour même de son arrivée, Mlle Falcon était au théâtre, on en prévint l'empereur, qui s'émut vivement à cette nouvelle et prétendit entendre sur-le-champ la belle cantatrice. Les désirs de l'autocrate sont des ordres absolus, comme chacun sait. Force fut donc à Mlle Falcon de quitter sa loge et de venir sur la scène faire les honneurs d'un concert improvisé à la hâte. De cette soirée datent ses triomphes à Pétersbourg, triomphes bien doux après tant de désastres. S'il faut en croire les personnes qui l'ont entendue, la voix de Mlle Falcon aurait reconquis certains de ses avantages et pourrait du moins servir d'interprète au sentiment qui l'anime. Ce n'est plus sans doute cette voix sonore, éclatante, dramatique, cette voix sans égale que nous entendions autrefois; mais aussi ce n'est plus là-bas le public de Paris, ce n'est plus Rossini, Meyerbeer et Nourrit, et tant de distance la sépare aujourd'hui de son passé, que la cantatrice peut le regarder comme un rêve et songer encore à l'avenir.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 novembre 1841.

La réaction du parti démagogique se ralentit partout en Espagne. Nous nous plaisons à le reconnaître : Espartero a opposé une franche et noble résistance aux emportemens de son parti. L'empire des lois paraît se raffermir, et si les cortès ne viennent pas agiter les passions de la multitude et rallumer l'incendie, on peut espérer des jours de repos pour la Péninsule. Elle a besoin avant tout de calme et de tranquillité. Le jour où la guerre civile n'y secouera plus ses torches, l'esprit des temps nouveaux y pénétrera de toutes parts. Les richesses naturelles de l'Espagne offrent à l'industrie et au commerce un si brillant appât! Les capitaux franchiraient les Pyrénées, et le travail, animé et dirigé par la puissance scientifique qui enfante aujourd'hui tant de merveilles, n'aurait pas besoin de longues années pour rendre aux Espagnols l'éclatante prospérité dont ils jouissaient avant que leur beau pays fût ravagé par le despotisme et la superstition.

La tranquillité de l'Espagne dépend à la fois du gouvernement espagnol et des cabinets étrangers. Le gouvernement espagnol vient de remporter une victoire contre les factieux; s'il sait en profiter, sans en abuser, il ramènera le pays sous le joug salutaire des lois. On finira par reconnaître que l'anarchie n'a jamais pour elle ni le droit ni la force, qu'elle ne doit ses déplorables triomphes qu'à l'insouciance des bons citoyens et à la légèreté du pouvoir.

Les cabinets étrangers, en prétendant se mêler des affaires de l'Espagne, ne feraient que tenir les esprits en haleine et donner un nouvel aliment aux discordes civiles. Soupçonneux et susceptibles, les Espagnols s'irritent à la pensée de toute intervention étrangère, et ils ne sont que trop enclins à suspecter les intentions de quiconque paraît prendre un vif intérêt à leurs affaires. Nous espérons que la nouvelle d'une conférence européenne, pour délibérer sur la situation de l'Espagne, n'est qu'un bruit sans fondement. Délibérer? sur quoi? sur les troubles de l'Espagne? Ils s'apaiseront probablement d'eux-mêmes, par la lassitude du pays et par l'attitude que peut prendre dans ce moment le gouvernement espagnol. S'ils ne s'apaisaient pas, qu'y faire? Qui

voudrait se charger de la police de l'Espagne? Sans parler de toutes les autres difficultés, ce ne serait pas là l'œuvre d'un jour, d'une semaine, d'un mois. Il faudrait peut-être des années : sans cela, l'entreprise serait aussi téméraire qu'inutile. Par la position géographique de l'Espagne, les troubles de la Péninsule ne peuvent inspirer aucune alarme aux puissances du Nord. Elles n'ont donc ni raison ni prétexte de se mêler des affaires d'Espagne. La France et le Portugal ont seuls le droit de veiller attentivement à leurs frontières, et de prendre, le cas échéant, toutes les mesures que leur commanderaient la sûreté et la dignité du pays. Pour cela, la France n'a besoin du consentement ni du secours de personne. Lorsque l'Autriche crut (à tort ou à raison, peu importe ici) que les troubles de l'Italie étaient un danger pour les possessions transalpines de l'empereur, elle ne réunit pas un congrès pour lui demander la permission d'occuper les légations. La France, à son tour, occupa la citadelle d'Ancône; elle fit très bien; c'était une garantie d'autant plus nécessaire que les craintes de l'Autriche n'avaient pas été sérieuses. Quoi qu'il en soit, notre droit à l'égard de l'Espagne n'a besoin ni d'appui ni d'*exequatur*. Ce droit lui-même au surplus n'est, dans ce moment, qu'hypothétique; les troubles de l'Espagne s'apaisent au lieu de s'aggraver, et nos frontières comme nos intérêts sont à l'abri de tout danger.

Quant au mariage de la reine Isabelle, la politique la plus vulgaire commande de ne pas s'en préoccuper dans ce moment, peut-être même de ne pas s'en occuper du tout. Qu'on laisse aux passions politiques le temps de se calmer, et les Espagnols comprendront d'eux-mêmes combien il leur importe d'éviter tout ce qui pourrait compliquer leur situation et altérer leurs rapports de bon voisinage et de commerce.

Les affaires d'Orient sont loin de promettre un avenir paisible. La Syrie est toujours profondément agitée. L'intrigue y trouve des passions farouches à exploiter, des rivalités de race et de croyance à mettre en jeu; d'un autre côté, l'administration turque est une véritable provocation à la révolte. A Constantinople, on a tous les vices, toutes les faiblesses, toutes les misères du bas-empire aux derniers jours de sa longue et douloureuse décadence. A genoux devant les forts, insolent avec les faibles, le gouvernement turc se prépare de nouveaux malheurs par une politique décousue et sans suite. Il épuise ses finances par des dépenses militaires absurdes et sans but. Il faut que la Porte se dise bien que le sabre des Mahomet et des Soliman est brisé. Le jour où la force devra décider la question, ce ne seront pas les hordes turques, mais les bataillons et les escadres de l'Europe qui prononceront le jugement. La Porte devrait se rappeler Nézib. Voilà son avenir militaire. Il faut se résigner et vivre au jour le jour, de la vie terne et précaire que fait à l'Orient la diplomatie européenne. L'Orient doit se tenir accroupi dans sa misère jusqu'à ce qu'il plaise à l'Europe de lui dire : Lève-toi, jette ces lambeaux et renais à une vie nouvelle! Ce n'est pas aujourd'hui, ce n'est pas demain que ces paroles iront frapper l'oreille des Asiatiques.

L'agonie de l'Orient peut se prolonger, car, à moins d'évènemens imprévus,

l'Europe est bien décidée à ne le rappeler à la vie que le jour où cette résurrection ne paraîtra pas compromettre la paix européenne. La paix européenne (les Orientaux ne peuvent pas l'ignorer) n'est pas une de ces idoles innocentes qui n'acceptent sur leurs autels que des tourterelles et des fleurs. C'est une déesse qui, malgré les bienfaits irrécusables qu'elle ne cesse de répandre sur ses adorateurs, a ses sévérités et ses cruautés. Son culte a fait répandre beaucoup de larmes, beaucoup de sang. Elle a dévoré la Pologne; elle a mutilé le royaume de Grèce; elle ravage aujourd'hui la Syrie; elle veut que les chrétiens y restent exposés à toutes les vexations, à toutes les avanies d'une administration ignorante et cupide, à tous les outrages des hordes musulmanes. Si la Porte n'était frappée de cet aveuglement qui est le signe fatal de la décrépitude, elle profiterait de ces lenteurs, de ces délais pour rentrer en elle-même, pour sonder ses plaies, pour chercher s'il ne lui reste pas quelque principe de vie, quelque moyen d'échapper à la catastrophe dont elle est menacée tous les jours. Elle doit aujourd'hui connaître assez le siècle, l'Europe, l'esprit du temps, pour savoir qu'il n'y a pas de puissance humaine qui puisse faire subsister long-temps encore au seuil de l'Europe un empire barbare, aujourd'hui que l'Orient s'ouvre de tous côtés au génie européen, aujourd'hui que l'Europe étoufferait, si l'Asie lui était fermée. Napoléon, en débarquant en Égypte, révélait au monde étonné un avenir que l'Europe alors entrevoyait à peine, qui est aujourd'hui une éclatante vérité. Toute la question pour la Porte se résume donc dans ces mots : Les Osmanlis peuvent-ils avec leurs croyances, leur culte, leur organisation sociale, passer de la barbarie à la civilisation, à une civilisation qui leur soit propre, qui ne soit que le développement des germes que l'empire ottoman recèle dans son sein? Si nous osions répondre, notre réponse ne serait pas douteuse. Le mahométisme a produit tout ce qu'il pouvait produire; il n'est pas de sa nature progressif et indéfini, ce double caractère n'appartient qu'au christianisme. Les Osmanlis, comme les Juifs, ne peuvent pas franchir les limites où ils sont renfermés sans cesser d'être. Quoi qu'il en soit, si la réforme est possible, la Porte se suicide en ne la cherchant pas; si elle est impossible, encore convient-il à la Porte de prolonger son agonie par une conduite paisible, sensée, résignée, en s'appliquant à éloigner les accidens qui peuvent amener une catastrophe. C'est précisément tout le contraire qu'on fait à Constantinople, vaste théâtre d'intrigues, où la ruse orientale et les roueries européennes ne s'imposent aucun de ces ménagemens que la bienséance commande en Europe. Aujourd'hui la Porte emprunte à je ne sais quel diplomate beaucoup de colère contre les Grecs. On parle d'armemens maritimes et terrestres. On fait semblant de croire que plusieurs cabinets européens ont envie d'arracher la Thessalie au sultan pour la donner au roi Othon. On joue aux soldats; on a une flotte et on voudrait s'en servir. Tunis, on n'ose pas y toucher. L'île de Candie est soumise. Si on allait braver les Grecs et faire les matamores devant le Pirée? Tout cela est misérable et ridicule. Toujours est-il que cela tient les esprits en haleine, que cela agite les populations, que cela ôte de plus en plus au gouvernement turc le peu qui

lui reste de dignité et de force morale. L'hiver va se passer en pourparlers, en explications, en intrigues, et des faits graves, si ce n'est décisifs, éclateront au printemps. Est-ce en présence d'un semblable avenir, lorsque les agens de l'Angleterre et de la Russie ne cessent de s'agiter en Orient, lorsque l'Angleterre redouble d'efforts pour s'assurer la route de l'Égypte, que nous pourrions songer sérieusement au désarmement de notre flotte pour économiser quelques millions et être ensuite obligé d'en dépenser le triple à la hâte et cependant trop tard?

Une nouvelle révolution vient d'éclater en Suisse; Genève, qui avait suivi jusqu'ici avec un rare bonheur la voie du progrès sans bouleversement, des réformes sans révolutions, Genève s'est lassée de son originalité, et a préféré imiter les autres cantons régénérés. Genève aussi aura dans quelques jours une *constituante*. Empressons-nous d'ajouter qu'heureusement il n'y a eu d'autre violence que quelques cris, et je ne sais quelles chansons. La milice, convoquée par le gouvernement, a mieux aimé rester chez elle, et laisser le gouvernement s'en tirer comme il pourrait. Il n'y avait rien là d'énigmatique. La milice, c'est le pays; le gouvernement a cédé. Il aurait pu, à l'imitation de ce qui s'était fait dans quelques cantons, quitter les affaires, et laisser la révolution maîtresse absolue du terrain. Il ne l'a pas fait, et il faut lui en savoir gré. L'expérience a prouvé dans plus d'un canton que ces satisfactions d'amour-propre ne sont pas utiles au pays. S'il est encore possible de tempérer la fougue des novateurs par les lumières de l'expérience et l'autorité morale de longs et honorables services, pourquoi ne pas le faire? Pourquoi ne pas le faire du moins tant que cela se peut avec quelque dignité, et qu'aucun crime ne vient déshonorer un mouvement qu'on peut encore essayer de rendre prudent et régulier!

A vrai dire, il est difficile de comprendre les motifs de cette levée de boucliers. Une révolution, une constituante, une refonte générale et soudaine de la constitution, à Genève, dans une république, où le gouvernement ne s'apercevait point, où la représentation nationale était de deux cent cinquante membres pour un canton de cinquante et quelques mille habitans, en y comprenant de nombreux étrangers; où, pour être électeur et éligible, il suffit de payer trois francs par an, où le corps électoral comprend le quart de toute la population mâle, où les deux conseils sont composés en grande majorité d'hommes très respectables sans doute, mais qui ne brillent pas par une longue série d'illustres ancêtres!

La constitution de 1814 avait reçu successivement d'importantes modifications. Le conseil d'état, inamovible d'abord, avait été rendu amovible; certaines élections privilégiées avaient été supprimées; les séances du conseil représentatif étaient devenues publiques; bref, le système des réformes successives et légales avait été adopté et pratiqué avec bonheur à Genève; et il est difficile de croire que les conseils de la république eussent refusé de nouvelles réformes, si la nécessité et la convenance leur en avaient été démontrées. Disons plus : nous sommes convaincus que personne ne le croit. Dès-lors on

se demande : Pourquoi ce grand effort pour une si facile entreprise? Pourquoi démolir un édifice où il était si aisé de faire tous les changemens désirables? N'est-ce qu'une imitation puérile de ce qui s'est fait ailleurs? Nous ne le pensons pas. Il n'est pas, il faut le dire, du caractère genevois de se plier ainsi servilement et sans but aux exemples qu'on lui donne. Le Genevois est plutôt porté à résister à ces exemples qu'à s'y conformer. Lorsque chaque courrier, pour ainsi dire, apportait la nouvelle d'une révolution en Suisse, Genève, qui certes se connaît en révolutions (elle y avait acquis une sorte de célébrité au XVIIIe siècle), ne fit pas la sienne. L'exemple de ses confédérés la trouva froide et presque dédaigneuse. Elle la fait aujourd'hui, après avoir obtenu plus d'une réforme, et lorsque de nouvelles réformes (personne ne peut en douter) auraient été facilement accomplies. Pourquoi ce brusque changement de système? Nous l'ignorons; mais, réduits comme nous le sommes aux conjectures, nous sommes disposés à croire que l'évènement de Genève se rattache aux évènemens de la Suisse et à la marche des affaires au sein de la diète. Le parti radical vient de perdre en Suisse de puissans appuis; les contre-révolutions de Zurich et de Lucerne lui ont enlevé deux suffrages importans, et en même temps deux *vororts*. Les cantons de Soleure et du Valais sont agités par le principe catholique, qui ne cessera de faire effort pour les rallier à lui dans la question d'Argovie. Ils résistent jusqu'ici; mais qui peut garantir qu'ils résisteront toujours? Le canton directeur, Berne, menacé ainsi et dans son influence et dans les intérêts de son parti, a dû naturellement chercher à faire, lui aussi, quelque conquête dans les cantons qui n'avaient pas encore pris de parti décisif dans la lutte. Il pouvait s'adresser en même temps au principe libéral et au principe protestant. Les deux principes se trouvant réunis à Genève, il n'est pas surprenant qu'on ait voulu porter au parti radical un secours qui peut contrebalancer la défection de Lucerne, et préparer peut-être l'adhésion franche et nette de quelques-uns des cantons qui hésitent encore.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, le fait est plus grave que ne pourrait le faire supposer la petitesse de l'état où il vient de s'accomplir. Ce n'est pas Genève seulement, c'est la Suisse qu'il faut considérer, la Suisse avec ses dissensions et ses troubles, et aussi avec les devoirs et la réserve que lui imposent sa position statégique et sa neutralité. L'évènement de Genève peut faire pressentir la complète disparition d'un parti intermédiaire au sein de la diète. Le parti radical et le parti *sarnien* se trouveraient alors face à face, en phalanges serrées, ne laissant plus d'autre résultat possible qu'une victoire décisive pour l'un et une pleine défaite pour l'autre. Jusqu'ici un parti intermédiaire avait amorti les coups; il n'y avait pas seulement en diète des auxiliaires, il y avait des médiateurs. Si cela n'imprimait pas aux affaires suisses une allure décidée, si cela rendait souvent la diète impuissante, si nous-mêmes nous avons plus d'une fois déploré la faiblesse où le pouvoir fédéral se trouvait réduit par une mauvaise organisation et par les désordres du pays, cela du moins prévenait les catastrophes et laissait toujours espérer que les

misères de la patrie toucheraient une fois le cœur des confédérés. Il est à craindre, si les deux partis se trouvent face à face et que l'un d'eux puisse décidément compter sur la victoire, que les discussions politiques ne dégénèrent en guerre civile. Suffira-t-il d'un arrêté de la diète pour que le parti vaincu, quel qu'il soit, sarnien ou radical, accepte sa pleine défaite? Hélas! comment le croire!

Quant au canton de Genève lui-même, l'expérience nous dira si la bourgeoisie de la ville qui a fait ou laissé faire la révolution, en a bien pesé toutes les conséquences. Il n'y a eu jusqu'ici à Genève qu'un seul collége électoral, qui se réunissait au chef-lieu du canton, et nommait chaque année trente députés au scrutin de liste. Les communes de la campagne réclameront sans doute la représentation *locale*, proportionnée à la population. Ces communes forment à peu près la moitié de la population du canton, et cette moitié se compose pour les trois cinquièmes de catholiques. La bourgeoisie de Genève pourrait bien un jour s'apercevoir qu'elle a fait une révolution contre elle-même.

On parle toujours des négociations commerciales entre la France et la Belgique; nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit plusieurs fois, que la question n'est pas seulement commerciale, mais politique, et à la fois de politique intérieure et extérieure. La question purement économique ne demande, pour être résolue, qu'une étude attentive des faits, et si la Belgique qui étouffe et qui a un besoin si urgent de débouchés qu'elle va faire un essai fort aventureux de colonisation dans je ne sais quel état de l'Amérique du sud, voulait souscrire aux conditions indispensables d'une association commerciale avec un grand état, on pourrait même lui offrir cette association et comprendre le royaume des Belges dans le giron des douanes françaises. La question politique est fort complexe. Si la politique intérieure impose au gouvernement les ménagemens dont nous avons souvent parlé, il est également vrai que la politique extérieure, que les intérêts et la dignité de la France ne lui permettent pas de fermer complètement l'oreille aux demandes de nos voisins. Le désespoir est un mauvais conseiller, et les Belges n'ont, à aucune époque de leur histoire, été inaccessibles aux mauvais conseils. La Belgique couvre notre gauche comme la Suisse couvre notre droite. Nous ne pouvons pas permettre que, sous une forme quelconque, des influences hostiles à la France s'établissent dans ces deux pays. Quelle que soit la décision du gouvernement et des chambres sur cette grave question, il importe qu'elle soit promptement résolue. L'incertitude paralyse les entreprises, arrête les capitaux, inquiète les producteurs des deux pays. L'industrie et le commerce ont besoin de pouvoir compter sur l'avenir.

C'est là une vérité banale que M. le ministre du commerce, entre autres, devrait se rappeler plus souvent. Il ne suffit pas de passer sa vie à regarder; il faut conclure. Mais comment conclure lorsqu'on cherche ses décisions, non dans l'étude des principes et des faits, mais dans l'urne de la chambre des députés? A coup sûr, nul ne reprochera à nos hommes d'état d'agir *à priori*.

Nous verrons si M. le ministre a enfin trouvé une solution à la question des bestiaux.

La campagne d'Alger est terminée. Elle a été heureuse. Sans obtenir les succès brillans et décisifs qu'on paraissait se promettre, M. Bugeaud a obtenu un succès d'estime. Cependant, si les choses restent sur le pied actuel, il ne faudra pas moins l'année prochaine cent mille hommes et cent millions. Dans quatre ou cinq ans, nous aurons dépensé en Afrique un milliard. Y aura-t-il sur le sol africain deux cents familles de véritables colons français? Il est encore permis d'en douter. Nous espérons que les chambres prendront à cœur sérieusement la question de la colonisation. Il est par trop absurde de semer sur des pierres. C'est semer sur des pierres que d'employer en Afrique notre or et nos admirables soldats, si ces efforts ne servent pas en même temps à y établir une population européenne, nombreuse, robuste, laborieuse, qui puisse dans peu, aidée de quelques garnisons, se défendre elle-même contre les incursions des barbares. L'idée de plier les tribus africaines à notre civilisation ne supporte pas l'examen. Il ne faut certes pas songer à les exterminer, mais il faut que l'établissement de fortes colonies leur fasse sentir que notre domination en Afrique est une fatalité à laquelle il ne reste qu'à se soumettre. Alors, convaincus de leur impuissance, ils établiront avec nous des relations commerciales qui leur seront utiles; ils nous aideront à pénétrer par le commerce dans l'intérieur de l'Afrique, et ceux qui se trouvent dans l'enceinte de notre empire, sans devenir des Français, seront du moins d'assez paisibles sujets, suffisamment contenus par une police sévère, si nous savons y joindre une administration équitable et le respect de leurs croyances et de leurs habitudes. C'est surtout des Arabes qu'il est vrai de dire qu'il ne faut ni les craindre, ni les insulter. La violence les irrite; la justice impuissante et débonnaire les excite; une justice forte et inexorable les subjugue. C'est le *fatum*.

L'approche de la session préoccupe assez vivement les esprits. On se demande quelle sera l'attitude d'une chambre où la majorité se forme d'élémens si divers, et qui fixera cette année ses regards plus encore sur l'urne électorale que sur le banc des ministres. Le cabinet aura de graves difficultés à surmonter et pour les personnes et pour les choses.

Quant aux choses, les efforts de ses adversaires porteront surtout sur les affaires d'Espagne, sur les circulaires de M. Humann et de M. Martin du Nord, et sur la question des incompatibilités. Cette dernière question a été malheureusement ranimée par quelques nominations que le ministère lui-même ne défend guère et plus encore par les lenteurs qu'il apporte dans les choix, et par les étranges bruits auxquels ces délais et ces variations donnent naissance. On va droit au but, dit-on, lorsqu'on n'a d'autre souci que de choisir l'homme capable; on hésite, on fait, on défait, on refait encore, on essaie mille combinaisons, les plus raisonnables comme les plus singulières, lorsqu'on ne songe qu'à la petite politique, aux votes de la chambre, aux intérêts du ministère. Il y a du vrai dans ces remarques. M. le garde-des-sceaux, en particulier, devrait bien nous apprendre les graves motifs qui lui défendent de

nommer aux places vacantes du conseil d'état. Il y a un mois que nous le félicitions de deux nominations que le bruit public donnait comme certaines. Aujourd'hui on répand des bruits d'une tout autre nature. Nous ne les répéterons pas parce que nous n'avons pas de goût pour ces misères.

Quant aux personnes, la question est toujours de savoir quelle sera dans la chambre l'attitude de MM. Dufaure et Passy. Au fait, leur entrée au ministère paraît impossible. Ils ne voudraient pas y entrer d'une manière quelque peu subalterne, comme une appendice. Ils ne peuvent y entrer pour y jouer un rôle principal sans briser le cabinet. C'est une alliance qui, loin d'être intime, serait pleine d'embarras et de soupçons : elle inquiéterait les uns et rapetisserait les autres. Tout considéré, elle ne convient à personne. Il faut que le ministère se décide à affronter la session tel qu'il est, car il ne peut pas compter sur l'accession de MM. Passy et Dufaure.

Depuis quelque temps, la presse est muette sur les projets que le ministère se propose de présenter aux chambres. Espérons que ce silence nous ménage d'agréables surprises. Il est des questions d'une haute gravité qu'il est urgent de résoudre. Les coalitions d'ouvriers se renouvellent, et, comme on l'a fait remarquer avec raison, à des époques pour ainsi dire périodiques, avec un caractère réfléchi, et lorsque la fabrication est le plus active. Évidemment les ouvriers agissent sous l'empire de fausses notions, d'erreurs qu'il importe de dissiper. Nous ne cesserons de revenir sur ce point capital, l'instruction des classes laborieuses. Il s'agit du maintien de la paix publique, de l'avenir de notre société. Le gouvernement ne peut pas tout faire; il a besoin que tous les hommes influens, riches, éclairés le secondent; en attendant, il peut beaucoup par lui-même. Les chambres d'ailleurs ne lui refuseront pas leur puissant appui; les hommes de tous les partis, de toutes les opinions, sont heureusement unanimes sur ce point, qu'il faut travailler puissamment à l'éducation des classes laborieuses. Ces jours derniers encore la presse en a donné une preuve éclatante, et que nous aimons à rappeler.

L'insuffisance des ressources prévues par la loi de 1833 n'avait pas permis l'établissement spécial et distinct d'une école primaire supérieure dans un grand nombre de villes dont la population excède six mille ames. Pour combler cette déplorable lacune, M. Villemain a imaginé un heureux expédient, qui est d'annexer des cours d'instruction primaire supérieure aux colléges communaux. L'utilité de la mesure saute aux yeux. Elle rend l'exécution de la loi de 1833 moins coûteuse, plus facile. Il y a économie pour les locaux, économie pour le traitement des maîtres. Les familles trouvent dans le même établissement l'enseignement classique, et « un enseignement usuel sans être illettré, pratique sans être trop restreint, et qui prépare utilement aux professions industrielles et commerçantes, si nécessaires et si répandues dans notre état social. » (Rapport de M. Villemain au roi).

Nous ajouterons que, dans notre état social, il est d'une sage politique que les enfans destinés aux diverses carrières trouvent l'instruction dans le même local, sous l'œil des mêmes chefs, dans un établissement portant pour tous

le même nom, et qu'ils se pénètrent de bonne heure de cette pensée que, bien qu'appliqués à des travaux divers, ils sont tous des enfans de la même patrie et contribuent tous au même résultat, je veux dire la grandeur et la prospérité de la France. Ce ne sera pas là un des moindres résultats de la mesure ingénieuse et toute pratique que le ministre de l'instruction publique a proposée à la sanction du roi, et qui va être organisée comme essai dans vingt-deux villes.

Eh bien! disons-le à l'honneur du pays, cette mesure, qui peut avoir pour l'instruction, pour la moralité et l'avenir des classes industrielles de si importans résultats, a été hautement approuvée par des journaux qui certes ne militent pas sous la même bannière. Ils ont su, en présence d'un intérêt si grave et si sacré, imposer silence à la politique et n'écouter que la justice. C'est dire au ministère que tout ce qu'il proposera aux chambres dans l'intérêt bien entendu des classes laborieuses, pour leur instruction, pour leur éducation, ne rencontrera pas d'opposition. On ne demandera pas aux projets d'où ils viennent, mais ce qu'ils sont. Nous espérons que M. Villemain ne l'oubliera pas pour le budget des salles d'asile et de l'instruction primaire, et que M. Cunin-Gridaine y trouvera un motif de ne pas retarder l'organisation des conseils de prud'hommes.

— La Comédie-Française a donné avant-hier la première représentation de *Une Chaine*, comédie en cinq actes, en prose. Le succès a été complet : unanimité d'applaudissemens. Jamais M. Scribe n'a mieux montré combien son esprit est fécond en ressources ingénieuses, en combinaisons délicates et en artifices dramatiques, combien il se plaît à créer des situations périlleuses et d'une incroyable audace, uniquement pour avoir le plaisir de s'en tirer sain et sauf. C'est un homme qui vous saisit et vous contraint à marcher, à courir avec lui sur la crête d'un précipice; il se balance sur l'abîme; de temps en temps il feint de chanceler, de glisser; on s'écrie : Nous sommes perdus! Point. Il s'accroche à un brin d'herbe, à une feuille, à un fétu qui échappait à vos regards; il se relève, il est sauvé; il continue sa route, prêt à recommencer de nouvelles feintes, et parvenu en lieu de sûreté, c'est-à-dire au dénouement, il vous regarde et semble vous dire avec un sourire moqueur : Ce n'est pas plus difficile que cela! vous en êtes pour vos frais d'épouvante, mais c'est justement la frayeur qui fait le plaisir.

Cette pièce jouée avec beaucoup d'ensemble par tous les acteurs, et par quelques-uns avec un véritable talent, paraît destinée à la vogue de *la Camaraderie* et du *Verre d'eau*. Ce triomphe de l'esprit et de l'habileté est-il en même temps celui de la bonne morale? Ce sera une question à débattre dans l'examen détaillé de cet ouvrage, remarquable à tant d'égards.

V. DE MARS.

